

# L'EAH pour la paix

**Orientations et outils sur la prise en compte  
des risques de conflit et la consolidation  
de la paix pour le secteur EAH**





© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2023

**ISBN** : 978-92-806-5532-2

La reproduction d'une quelconque partie de cette publication est sujette à autorisation. Celle-ci est gratuite pour les organisations éducatives ou à but non lucratif. Pour en savoir plus, veuillez contacter : Division de la communication de l'UNICEF, à l'attention de Permissions, 3, United Nations Plaza, New York, NY 10017, États-Unis. Tél. : +1-212-326-7434.  
adresse électronique : [nyhqdoc.permit@unicef.org](mailto:nyhqdoc.permit@unicef.org)

**Pour citer ce document** : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *L'EAH pour la paix – Orientations et outils sur la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix pour le secteur EAH*. UNICEF, New York, 2023.

**Photo de couverture** : © UNICEF/UN0746002/Bashizi

**Clauses générales de non-responsabilité** : Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) aucune prise de position concernant le statut juridique des pays et des territoires, quels qu'ils soient, ou de leurs autorités, ni concernant le tracé de leurs frontières.

Révisé par Prose Works

Conception et mise en page par Benussi&theFish

# Remerciements

Le présent document d'orientation et ses outils portant sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) au service de la paix ont été élaborés par Monica Llamazares (auteure principale), avec les recommandations et le soutien d'Omar El Hatab (Conseiller principal de l'UNICEF en matière d'EAH), Jamal Shah (Spécialiste EAH) et Tiffany King (Assistante aux programmes) de l'équipe EAH dans les situations d'urgence et les contextes fragiles. Ce produit a bénéficié des précieuses contributions et expériences de nombreux membres du personnel de l'UNICEF, ainsi que des partenaires du secteur EAH, et n'aurait pu voir le jour sans leur concours et leur engagement. Une enquête mondiale auprès du personnel EAH de l'UNICEF<sup>1</sup> et des consultations approfondies avec les parties prenantes du secteur<sup>2</sup> ont été menées à différents stades du processus collaboratif de mise au point, entre janvier et juillet 2022. Ces exercices ont permis de recueillir les expériences, les besoins et les opinions des utilisateurs potentiels de ces orientations. Les consultations ont servi à déterminer les bonnes pratiques et les enseignements tirés des interventions EAH qui intègrent les principes de prise en compte des questions de conflit et/ou de consolidation de la paix. Ainsi a-t-on pu obtenir des exemples concrets et des études de cas issus du terrain. Enfin, tous les outils et ressources ont été soigneusement conçus et examinés par des utilisateurs potentiels pour garantir leur adaptation à l'objectif et vérifier qu'ils apportent une valeur ajoutée aux interventions EAH dans les contextes fragiles et les situations de conflit.

**Un groupe de membres du personnel EAH de l'UNICEF s'est spécifiquement porté volontaire pour participer au processus collaboratif de création du contenu de ces orientations, dans le cadre d'un groupe consultatif technique comprenant :**

Rebecca M. Bushby (Responsable EAH, Iran), Jennifer Vettel (Coordonnatrice du cluster mondial EAH en Iraq), Martina Rama (Coordonnatrice du cluster mondial EAH au Burkina Faso), Steven Mudhuviwa (Responsable du programme EAH pour le Bureau régional pour l'Afrique de l'Est et australe [ESARO]), Olivier Thonet (Chef du bureau extérieur d'Abkhazie, Géorgie), Nanakkumar T Santdasani (Responsable EAH du bureau extérieur du Rajasthan, Inde), Ihsan Ullah Khan (Responsable EAH, Pakistan), Abdi Maalim Hassan (Spécialiste EAH, Kenya), Mohamed Khaled (Spécialiste de la consolidation de la paix du bureau extérieur de Nyala, Soudan), Yume Yorita (ancien Responsable EAH, Soudan), Pravin More (Spécialiste EAH, Myanmar), Ye Ming (responsable EAH), Lavuun Verstraete (Responsable EAH, Éthiopie), Mohammed Amro (Coordonnateur du cluster mondial EAH en Palestine), Martin Worth (Chef EAH, Papouasie-Nouvelle-Guinée), Emily C. Rand (Cheffe EAH, Zambie), Fiona Ward (spécialiste EAH, HQ), Mark Choono (Spécialiste des programmes, Myanmar), Jane Bevan (Cheffe EAH, Nigéria), Silvia Ramos (Spécialiste EAH, Cox's Bazar).

**Nous saluons les contributions des membres du personnel de l'UNICEF mentionnés ci-après, lesquels ont participé à un groupe de référence interne pour réviser les versions préliminaires et fourni des suggestions utiles :**

Genevieve Boutin (Directrice adjointe du Groupe des programmes, Siège), Monica Ramos (Coordonnatrice du cluster mondial EAH), Kelly-Ann Naylor (ancienne Directrice adjointe EAH, Siège), Silvia Gaia (Conseillère régionale EAH du Bureau régional pour l'Asie de l'Est et le Pacifique [EAPRO]), Anya Azaryeva-Valente (Cheffe de la planification, Soudan), Sam Godfrey (Conseiller régional EAH, ESARO), Brooke Yamakoshi (Spécialiste EAH, EAPRO), Peter Harvey (Conseiller régional EAH du Bureau régional pour l'Asie du Sud), Alban Nouvelle (Conseiller régional EAH pour l'Amérique latine et les Caraïbes [LACRO]), Karina Malczewska (Conseillère régionale EAH pour l'Europe et l'Asie centrale), Esmail Ibrahim (Spécialiste EAH du Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord), Joaquim Peeters (Spécialiste EAH du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du centre), Jamal Shah (Spécialiste EAH, Siège), Phil Vernon (ancien consultant de l'UNICEF).

**Nous remercions nos estimés collègues externes ayant participé aux réunions consultatives et/ou à la révision des versions préliminaires du document dans le cadre d'un groupe de référence externe :**

Marianne Kjellén (Conseillère principale sur les questions d'eau, Programme des Nations Unies pour le développement), Joanna Trevor (EAH dans des contextes fragiles et Gestionnaire de programme mondial SWIFT, OXFAM), Angie Saleh (Spécialiste des partenariats, Assainissement et eau pour tous), Mara Tignino (Spécialiste juridique principale de la Plateforme pour le droit international de l'eau douce, Geneva Water Hub), Rayan El Fawal (Directeur général de LebRelief, Liban), Antti Rautavaara (Conseiller principal en matière de politiques, Ministère des affaires étrangères de la Finlande), Anna Huovila (Responsable de la médiation pour la paix, Ministère des affaires étrangères de la Finlande), Katie Smith (Search for Common Ground), Ammar Fawzi (Responsable mondial EAH, Conseil norvégien pour les réfugiés), Bram Riems (Conseiller technique principal EAH, Action contre la faim US), Claudio Deola (Conseiller principal EAH en contexte humanitaire, Save the Children UK), David Kaelin (Conseiller en services urbains et politiques, Comité international de la Croix-Rouge).

Le présent document est le produit de la collaboration entre toutes les personnes mentionnées ci-dessus et de nombreuses autres qui ont apporté leur soutien tout au long du processus.

Au nom de l'UNICEF, merci !

- <sup>1</sup> L'enquête a été menée auprès de 130 membres du personnel EAH de l'UNICEF, y compris une importante portion de fonctionnaires recrutés sur le plan national (53 % des répondants) et de personnel des bureaux extérieurs (39 %). Ainsi les orientations sont-elles fondées sur les expériences vécues en première ligne de l'exécution des programmes. L'enquête a également sollicité les contributions de collègues généralement impliqués dans la conception et la mise au point de programmes (46 % des répondants des bureaux de pays et 59 % des spécialistes de la gestion et des programmes).
- <sup>2</sup> Le processus consultatif pour l'élaboration des présentes orientations a impliqué 92 parties prenantes, y compris des membres du personnel de l'UNICEF et des collègues externes. S'en sont suivis plusieurs mois de réunions interactives avec cinq coordonnateurs du groupe thématique (cluster) EAH et 78 membres du personnel de l'UNICEF issus de 24 bureaux nationaux, dépendant de tous les bureaux régionaux. Au cours de ces réunions, de bonnes pratiques exemplaires, de précieux enseignements et plusieurs études de cas illustratives ont été recueillis.

# Table des matières

**7**  
Résumé  
analytique

**10**  
Introduction

## L'EAH pour la paix – Guides et boîtes à outils

**14**  
Guide et boîte à outils  
pour une analyse des  
conflits et de la paix  
(CPA) tenant compte de  
l'âge et du genre

**53**  
Guide et boîte à outils  
sur la programmation  
intégrant les risques de  
conflit et la consolida-  
tion de la paix

**110**  
Guide et boîte à outils  
sur le suivi et l'évalua-  
tion intégrant les risques  
de conflit et la consoli-  
dation de la paix

**138**  
Guide et boîte à outils  
sur le renforcement des  
capacités

**149**  
Guide et boîte à outils  
sur les partenariats

## Liste des figures et tableaux

### Figures

**Figure 1** : Logique de programmation de l'UNICEF pour la consolidation de la paix (Introduction)

**Figure 2** : Les quatre niveaux de contribution de l'UNICEF à la consolidation et à la pérennisation de la paix (Introduction)

**Figure 3** : Chocs et stress spécifiques au secteur EAH (Guide d'analyse)

**Figure 4** : Analyse des conflits et de la paix dans le cycle de programmation (Guide d'analyse)

**Figure 5** : Éléments clés d'une analyse UNICEF des conflits et de la paix

**Figure 6** : Intégration des résultats d'analyse dans la programmation

**Figure 7** : Cycle de programmation intégrant les risques de conflit (Guide de programmation)

**Figure 8** : Cycle de programmation à l'appui de la consolidation de la paix (Guide de programmation)

**Figure 9** : La consolidation de la paix : objectif principal ou secondaire ? (Guide de programmation)

**Figure 10** : Théorie du changement simple à l'appui de la consolidation de la paix (Guide de programmation)

**Figure 11** : Exemple d'une théorie du changement EAH simple appliquant l'approche de gestion axée sur les résultats (Guide de programmation)

**Figure 12** : Suivi d'une situation et d'un programme selon le cadre GRIP – scénario de conflit (Guide de suivi et d'évaluation)

**Figure 13** : Exemples de théorie du changement et de cadre de résultats de l'EAH pour la paix (Guide de suivi et d'évaluation)

**Figure 14** : Intégration des risques de conflit et de la consolidation de la paix dans le cadre de suivi de la gestion axée sur les résultats (Guide de suivi et d'évaluation)

### Tableaux

**Tableau 1** : Effets positifs de la participation des femmes aux comités de gestion de l'eau (Guide de programmation)

**Tableau 2** : Intégration des risques de conflit et de la consolidation de la paix dans les cadres de résultats (Guide de suivi et d'évaluation)

**Tableau 3** : Matrice d'évaluation des risques – D'après le manuel de gestion axée sur les résultats de l'UNICEF (Guide de suivi et d'évaluation)

**Tableau 4** : Processus d'élaboration du cadre de résultats de l'EAH pour la paix (Guide de suivi et d'évaluation)

**Tableau 5** : Exemples d'indicateurs de consolidation de la paix (Guide de suivi et d'évaluation)

**Tableau 6** : Exemples d'indicateurs de cohésion sociale (Guide de suivi et d'évaluation)

**Tableau 7** : Indicateurs qui rendent compte des interactions entre EAH et conflits (Guide de suivi et d'évaluation)

**Tableau 8** : Cadre de résultats de la cohésion sociale du projet « L'EAH, agent de la paix » au Myanmar (Guide de suivi et d'évaluation)

**Tableau 9** : Aperçu des préférences thématiques et sectorielles des donateurs d'ONU-Eau (Guide de suivi et d'évaluation)

# Acronymes

<b>ATPC</b>	Assainissement total piloté par la communauté	<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>BMZ</b>	Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement	<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>CAD</b>	Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques	<b>PCA</b>	Accord de coopération au titre des programmes de l'UNICEF
<b>CAP</b>	Connaissances, attitudes et perceptions	<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>CEE</b>	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe	<b>RRC</b>	Réduction des risques de catastrophe
<b>CICR</b>	Comité international de la Croix-Rouge	<b>R-WASH</b>	Programme régional d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les communautés d'accueil en Afrique de l'Est
<b>CPA</b>	Analyse des conflits et de la paix	<b>SSFA</b>	Accord de financement à petite échelle de l'UNICEF
<b>CPFP</b>	Équipe de l'UNICEF chargée de la prévention des conflits, des situations de fragilité et de la consolidation de la paix	<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la population
<b>EAH</b>	Eau, assainissement et hygiène	<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>EPP</b>	Plateforme de préparation aux situations d'urgence de l'UNICEF	<b>WASHBAT</b>	Outil d'analyse des goulots d'étranglement inhérents au secteur EAH
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture		
<b>GRIP</b>	Recommandations relatives à la prise en compte des risques dans les programmes		
<b>HCR</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés		
<b>MICS</b>	Enquête en grappes à indicateurs multiples		
<b>OCHA</b>	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires		
<b>ODD</b>	Objectif de développement durable		
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la Santé		



© UNICEF/UN0775076/Vishwanathan



L'EAH pour la paix

# Résumé analytique



# Présentation des orientations et outils pour l'EAH au service de la paix

Les présentes orientations et les outils qui les accompagnent s'appuient sur le **cadre de programmation de l'UNICEF pour la consolidation de la paix**<sup>3</sup>. Ils visent à fournir au personnel de l'UNICEF, aux partenaires sectoriels et à leurs divers interlocuteurs les ressources et les outils nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre d'interventions en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) au service de la paix qui soient efficaces dans les contextes fragiles et les situations de conflit.

Le secteur EAH est en mesure de grandement contribuer à la consolidation et à la pérennisation de la paix. Cependant, les conclusions d'une évaluation récente de la programmation EAH de l'UNICEF montrent que de nombreuses occasions sont manquées<sup>4</sup>. Cela s'explique par un certain nombre de facteurs : tout d'abord, dans les contextes fragiles et les situations de conflit, les programmes ne prévoient souvent pas de résultats explicites en matière de consolidation de la paix ; par ailleurs, les systèmes de suivi et d'évaluation dans le secteur EAH ne portent pas systématiquement sur les changements sociaux, ce qui rend difficile de comprendre la mesure dans laquelle les programmes EAH contribuent à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix ; enfin, les capacités institutionnelles sont insuffisantes, par exemple en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre d'analyses des conflits et de la paix, ou l'intégration des résultats pour soutenir les interventions de consolidation de la paix et celles tenant compte des risques de conflits. Les orientations et outils présentés ici peuvent aider à renforcer les capacités hautement nécessaires du personnel et du secteur, et soutenir l'élaboration de programmes EAH au service de la consolidation de la paix qui tiennent compte des risques de conflits. Ils peuvent étayer les programmes nouveaux *et* existants, et aider les bureaux de pays de l'UNICEF, les équipes EAH, les partenaires sectoriels et leurs interlocuteurs au niveau national à repérer et à exploiter les opportunités, tout en contribuant à des résultats collectifs plus larges et multipartites dans le domaine de la consolidation de la paix<sup>5</sup>.

**Les orientations L'EAH pour la paix sont structurées de manière modulaire autour de cinq guides et boîtes à outils complémentaires.** Ces documents soutiennent séquentiellement l'ensemble du cycle de programmation/d'intervention, mais peuvent également être utilisés comme des ressources autonomes. Chacun des guides est accompagné d'une annexe qui contient des outils destinés à faciliter l'application des approches et des mesures proposées dans les orientations.

## ENCADRÉ-RESSOURCE



### Éléments de navigation interactifs et visuels

Le présent document comprend une série d'éléments visuels et interactifs pour aider le lecteur à naviguer dans les différentes sections et outils d'orientation. Chaque guide thématique et la boîte à outils qui l'accompagne disposent d'un code couleur destiné à faciliter l'identification : la section **Analyse des conflits et de la paix** est violette ; la section **Programmation** est orange ; tout ce qui concerne le **suivi et l'évaluation** est jaune ; le thème de la partie sur le **renforcement des capacités** est vert ; et la partie sur les **partenariats** est en bleu foncé. En cliquant sur les titres des tables des matières (que ce soit la principale ou celles de chaque guide thématique et boîte à outils), vous accédez automatiquement au début de chaque section et sous-section pertinentes. Dans l'ensemble du document, les trois lignes horizontales situées au-dessus du numéro de page dans le coin supérieur droit ou gauche de chaque page vous renvoient à la table des matières principale, tandis que les bandes de couleur situées sur le bord extérieur de chaque page vous renvoient au début de chaque guide thématique pertinent. Des liens hypertextes clairement indiqués (*en italique, en bleu*) permettent de renvoyer facilement vers les sections pertinentes. Enfin, de mini-études de cas et des encadrés-ressources sont également clairement identifiables, grâce à leurs icônes distinctes (loupe placée sur un globe et ampoule, respectivement).



3 Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), « Peacebuilding Programming Framework ». UNICEF, New York (à paraître en juin 2023).

4 Interpeace pour l'UNICEF, étude de cas thématique sur l'EAH et la consolidation de la paix, 2020, p. 6 (document interne).

5 Par exemple, par le biais de l'analyse commune de pays des Nations Unies, l'UNICEF peut plaider en faveur de l'inclusion de données centrées sur les enfants issues des programmes d'EAH pour la paix, afin d'étayer sa contribution aux résultats collectifs en matière de consolidation de la paix du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Cela peut appuyer les efforts visant à mieux surveiller les interactions entre les programmes EAH et les conflits, et à évaluer les contributions aux interventions EAH pour la paix dans les contextes fragiles et les situations de conflit.

**Guide et boîte à outils sur l'analyse des conflits et de la paix (CPA) tenant compte de l'âge et du genre :** Ce guide fournit un cadre et des directives étape par étape pour concevoir et mettre en œuvre une analyse CPA pertinente au regard de l'EAH et tenant compte des questions de genre et de l'âge. Quatre outils sont inclus pour soutenir le processus de planification, de conception et de mise en œuvre d'une analyse CPA :

**Outil d'analyse CPA n° 1** – Cadre d'analyse EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre

**Outil d'analyse CPA n° 2** – Processus d'analyse EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre

**Outil d'analyse CPA n° 3** – Examen sommaire EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre

**Outil d'analyse CPA n° 4** – Exemples d'outils d'analyse des conflits et de la paix

**Guide et boîte à outils sur le suivi et l'évaluation des approches tenant compte des risques de conflits et de consolidation de la paix :** Ces ressources décrivent les étapes concrètes pour orienter l'élaboration de cadres de résultats et de plans de suivi et d'évaluation pour soutenir la contribution des programmes EAH à la paix dans les contextes fragiles et les situations de conflits. Le guide comprend les outils de mise en œuvre suivants :

**Outil de suivi et d'évaluation n° 1** – Outil de planification du suivi et de l'évaluation des interventions EAH de consolidation de la paix et tenant compte des risques de conflit

**Outil de suivi et d'évaluation n° 2** – Indicateurs standard clés du Plan stratégique de l'UNICEF relatifs à la prise en compte des questions de conflit et à la consolidation de la paix

**Outil de suivi et d'évaluation n° 3** – Suivi des attaques contre l'EAH : la liste de Genève

**Guide et boîte à outils sur le suivi et l'évaluation des approches de consolidation de la paix et tenant compte des risques de conflit :**

Le guide décrit les étapes à suivre pour intégrer les résultats de l'analyse CPA à la programmation, afin de renforcer les approches EAH de consolidation de la paix tenant compte des risques de conflit. Le guide définit les contributions potentielles du secteur EAH à la consolidation et la pérennisation de la paix, et accompagne les lecteurs dans le processus décisionnel lié à la conception et/ou l'adaptation de programmes de consolidation de la paix tenant compte des risques de conflit.

Le guide s'appuie sur huit outils :

**Outil de programmation n° 1** – Outil d'analyse « suffisante » des risques de conflit pour une intervention EAH en situation d'urgence

**Outil de programmation n° 2** – Théorie du changement de l'EAH pour la paix

**Outil de programmation n° 3** – Outil de programmation EAH tenant compte des risques de conflit

**Outil de programmation n° 4** – Outil de programmation EAH pour la consolidation de la paix

**Outil de programmation n° 5** – Guide d'intégration d'une perspective de genre dans la programmation EAH pour la paix

**Outil de programmation n° 6** – Guide d'intégration de la résilience climatique, des risques de conflit et de la consolidation de la paix : repérer et saisir les occasions pour rendre la programmation EAH pour la paix « à l'épreuve du climat »

**Outil de programmation n° 7** – Grille stratégique pour le plaidoyer interne et externe en faveur de l'EAH pour la paix

**Outil de programmation n° 8** – Exemples de messages EAH pour la paix

**Guide et boîte à outils sur le renforcement des capacités :** Ce guide et cette boîte à outils fournissent des pistes et des ressources pour renforcer les capacités des équipes EAH et d'autres membres du personnel concernés de l'UNICEF, ainsi que celles d'acteurs externes, notamment les partenaires d'exécution et d'autres parties prenantes concernées. Le guide a été mis au point pour être utilisé comme une ressource de renforcement des capacités et comprend des orientations et des outils par étape pouvant être utilisés par les bureaux de pays et les équipes EAH :

**Outil de renforcement des capacités n° 1** – Exemple de guide à l'attention des points focaux pour la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix dans les interventions EAH

**Outil de renforcement des capacités n° 2** – Compétences nécessaires à la prise en compte des risques de conflit

**Guide et boîte à outils sur les partenariats – tirer parti des capacités et des ressources :**

Ce guide explore brièvement l'éventail des partenariats dont dispose l'UNICEF pour soutenir la prise en compte des risques de conflits et de la consolidation de la paix dans les programmes EAH. Le travail de l'UNICEF sur le terrain repose principalement sur les partenariats et, à mesure que le secteur EAH accorde une place centrale à la prise en compte des questions de conflit et à la consolidation de la paix dans les contextes fragiles et les situations de conflits, de nouveaux partenariats renforcés doivent être mis en place si l'on souhaite mobiliser les capacités et les compétences qui conviennent. L'outil suivant est inclus dans le guide à ces fins :

**Outil de partenariat n° 1** – Outil d'évaluation des capacités des partenaires en matière de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix



L'EAH pour la paix

# Introduction

# Les impacts des conflits sur les enfants et leurs droits en matière d'EAH

**Les conflits constituent une menace de taille pour la sécurité et le bien-être des enfants**, et le nombre d'enfants directement touchés est considérable et en augmentation : 420 millions d'enfants (près d'un sur cinq) vivent dans des zones touchées par des conflits armés et des situations de fragilité. Si rien n'est fait pour l'en empêcher, ce chiffre devrait augmenter de 80 % d'ici à 2030<sup>6</sup>. Les enfants qui vivent dans des contextes extrêmement fragiles sont trois fois plus susceptibles de pratiquer la défécation en plein air, quatre fois plus susceptibles de manquer de services d'assainissement de base et huit fois plus susceptibles de manquer de services de base d'approvisionnement en eau potable. Les enfants de moins de 15 ans qui vivent dans un contexte de conflit sont en moyenne près de trois fois plus susceptibles de mourir de maladies liées à l'eau insalubre et à un mauvais assainissement que de violences directes. Lors des conflits, les attaques délibérées et aveugles détruisent les infrastructures hydrauliques, blessent le personnel et coupent l'électricité qui assure le fonctionnement des systèmes d'approvisionnement en eau. Les attaques contre les systèmes d'approvisionnement en eau ont un impact direct sur les enfants : ces derniers sont contraints d'utiliser de l'eau insalubre lorsque l'eau potable n'est plus disponible, ce qui les expose à des risques de maladie<sup>7</sup>. Les déplacements provoqués par les conflits aggravent ces vulnérabilités et connaissent un essor. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estime que 35 millions (42 %) des personnes déplacées de force à la fin de l'année 2020 étaient des enfants de moins de 18 ans, et que la majorité d'entre eux fuient les conflits et la violence<sup>8</sup>. **L'action conjuguée des conflits, des changements climatiques et de la pandémie de COVID-19 a aggravé la condition d'enfants du monde entier.** Dans les contextes fragiles et les situations de conflit, elle a soumis les systèmes et services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) à rude épreuve, et fait progresser la pauvreté et les inégalités qui sous-tendent la fragilité et les conflits. Les perspectives des enfants qui vivent dans des contextes fragiles et des situations de conflit

détermineront la capacité de leur société à mettre fin aux cycles récurrents de conflit et à établir et maintenir la paix, cette dernière étant directement et étroitement liée au respect des droits des enfants aux services EAH<sup>9</sup>.

**L'étude L'eau sous le feu des bombes de l'UNICEF a mis en évidence comment le fait d'être privé de services tels que l'approvisionnement en eau et l'assainissement peut nourrir les griefs et conduire à la violence**<sup>10</sup>. En outre, malgré de bonnes intentions, les interventions EAH dans les contextes fragiles et les situations de conflit risquent d'aggraver involontairement les conflits ou de contribuer à une dynamique belliqueuse plus large. Le choix de l'emplacement des forages, la manière dont les ressources sont partagées et gérées entre les populations réfugiées/déplacées internes et les communautés d'accueil, l'autorisation ou non d'utiliser les points d'eau pour les cultures et/ou le bétail, et la gestion des ressources en eau, de la distribution et/ou de l'accès aux services EAH dans les contextes où l'exclusion est répandue, sont des questions pouvant faire l'objet de désaccords et dégénérer en conflit si elles ne sont pas gérées efficacement. Les interventions EAH ne tiennent pas systématiquement compte de la manière dont les décisions en matière de programmation peuvent être connectées à des facteurs sociaux, politiques, économiques, culturels et environnementaux plus vastes, et ainsi contribuer aux dynamiques de conflit, voire les exacerber. Les analyses des conflits et de la paix sont essentielles pour comprendre comment les interventions EAH peuvent aggraver les tensions et les conflits, ou potentiellement lutter contre ces problèmes et les résoudre<sup>11</sup>.

**L'EAH peut également être un facteur de paix** – L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a défini l'EAH comme un système de services « politiquement neutre », qui peut constituer un point de départ pour la coopération sociale et les partenariats entre les citoyens et les pouvoirs publics<sup>12</sup>. Comme les autres services sociaux, les services EAH peuvent représenter d'importants dividendes de la paix en cas de cessation de la violence. Dans le cadre d'un processus

de paix ou d'un accord entre les communautés divisées, ils peuvent aussi constituer un avantage supplémentaire. La mise en place de mécanismes plus responsables et transparents pour la gouvernance de l'eau, qui relie les parties prenantes étatiques et non étatiques, peut conduire à une gestion plus efficace des ressources en eau et à une confiance accrue dans les pouvoirs publics, renforçant ainsi la cohésion sociale verticale. Les programmes EAH peuvent inciter à l'action commune et fournir des plateformes de collaboration qui permettent de renforcer la confiance au niveau des communautés et la cohésion sociale horizontale<sup>13</sup>.

**Les questions du genre et de l'âge sont fortement intersectionnelles, ce qui favorise ou limite la capacité du secteur EAH à établir et maintenir la paix** – L'inclusion des questions de genre peut amplifier les impacts positifs des programmes EAH sur la paix, en réduisant les vulnérabilités distinctes des femmes et des filles dans les contextes fragiles et les situations de conflits, en les impliquant de manière significative dans la recherche de solutions inclusives, et en promouvant leur rôle en tant qu'agentes d'un changement pacifique au sein de leurs communautés. Une évaluation de l'UNICEF sur son implication des jeunes dans la consolidation de la paix a révélé que les jeunes femmes et les filles étaient largement sous-représentées dans certains programmes, aussi bien parmi les responsables de la mise en œuvre que parmi les bénéficiaires<sup>14</sup>. La planète compte 1,8 milliard de jeunes, dont un sur quatre vit dans des pays en proie à des conflits armés et à la violence organisée. Bien que les jeunes soient généralement identifiés comme les victimes les plus courantes des conflits et de la violence, ou alors désignés comme les auteurs de ces actes, ils sont également des agents essentiels de la paix et de la sécurité dans leurs communautés et leurs sociétés<sup>15</sup>.

6 UNICEF, « UNICEF and Sustaining Peace: Strengthening the Socio-Economic Foundations of Peace through Education, Young People's Engagement & EAH ». Document thématique de l'UNICEF contribuant au rapport 2020 du Secrétaire général des Nations Unies sur la consolidation et la pérennisation de la paix, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96551/file/Thematic-paper-for-2020-sg-report-mf.pdf>

7 UNICEF, « Fast facts: EAH in conflict », 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/stories/fast-facts-water-sanitation-hygiene-conflict>

8 Observatoire des situations de déplacement interne, Base de données mondiale sur les déplacements internes. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.internal-displacement.org/database/displacement-data>

9 UNICEF, « UNICEF and Sustaining Peace: Strengthening the Socio-Economic Foundations of Peace through Education, Young People's Engagement & EAH ». Document thématique de l'UNICEF contribuant au rapport 2020 du Secrétaire général des Nations Unies sur la consolidation et la pérennisation de la paix, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96551/file/Thematic-paper-for-2020-sg-report-mf.pdf>

10 L'initiative « L'eau sous le feu des bombes » de l'UNICEF (2019) a illustré de manière frappante la relation entre les conflits, l'EAH et la paix. L'organisation s'est ainsi positionnée et a établi un programme pour le secteur EAH afin de contribuer à la prévention des conflits, et à la consolidation et la pérennisation de la paix. Voir <https://www.unicef.org/fr/recits/l'eau-sous-le-feu-des-bombes>

11 UNICEF, *L'eau sous le feu des bombes, Volume 1*, 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/69496/file/L%20%80%99eau-sous-le-feu-des-bombes-volume-1.pdf>

12 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Prestation de services dans les situations de fragilité – Principaux concepts, constats et enseignements*, 2008. Disponible à l'adresse suivante : [https://read.oecd-ilibrary.org/development/prestation-de-services-dans-les-situations-de-fragilite\\_journal\\_dev-v9-art9-fr](https://read.oecd-ilibrary.org/development/prestation-de-services-dans-les-situations-de-fragilite_journal_dev-v9-art9-fr)

13 UNICEF, « The Contribution of Social Services to Peacebuilding and Resilience: Evolving Theory and Practice », 2015. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.erinmccandless.net/uploads/3/1/5/5/31558725/the\\_contribution\\_of\\_social\\_services\\_to\\_peacebuilding\\_and\\_resilience\\_-\\_unicef\\_study\\_final.pdf](http://www.erinmccandless.net/uploads/3/1/5/5/31558725/the_contribution_of_social_services_to_peacebuilding_and_resilience_-_unicef_study_final.pdf)

14 Bureau de l'évaluation de l'UNICEF, « UNICEF Engagement with Young People in Peacebuilding – Formative Evaluation ». Document interne, 2020, p. iv

15 Ibid., p. xii.

**Le Programme de pérennisation de la paix à l'horizon 2030 a déterminé la contribution spécifique que les services EAH pourraient apporter à la réalisation du seizième objectif de développement durable (ODD) sur la promotion de sociétés justes, pacifiques et inclusives**, grâce à la création d'un groupe de haut niveau sur « l'eau pour la paix » auquel contribuerait l'UNICEF<sup>16</sup>. Le potentiel dont disposent les services EAH pour établir et maintenir la paix est clairement énoncé dans le **Plan stratégique de l'UNICEF 2022-2025**. Ce dernier conceptualise la consolidation de la paix comme une contribution programmatique transversale essentielle à la réalisation de l'ambition renouvelée de l'UNICEF de servir les enfants dans les contextes fragiles et les situations de conflits. À travers le Groupe d'objectifs 4 de son Plan stratégique, l'UNICEF reconnaît que la fourniture inadéquate de services EAH peut entraîner des tensions entre les États et leurs citoyens ou au sein des différents groupes de la société. À cet égard, il est donc nécessaire de changer de stratégie pour renforcer la consolidation de la paix dans les programmes EAH. Le Groupe d'objectifs 4 du Plan stratégique établit un lien explicite entre résilience et consolidation de la paix : la réduction des vulnérabilités découlant de la rareté des ressources naturelles est également un facteur important de réduction de la fragilité et d'augmentation de la cohésion sociale. Il note également la nécessité d'adopter une approche fondée sur le « triple nexus<sup>17</sup> » concernant l'EAH dans les situations d'urgence afin de lutter contre la fragilité et les conflits de manière efficace et durable<sup>18</sup>. Il s'agirait notamment de travailler dans le cadre du lien entre développement et action humanitaire pour réaliser une transition stratégique vers l'intégration de la consolidation de la paix dans les programmes EAH<sup>19</sup>.

Les présentes orientations visent à aider l'UNICEF et ses partenaires du secteur EAH à réaliser les ambitions énoncées dans les engagements mondiaux et institutionnels susmentionnés, de manière pratique et significative, et à pallier le manque constaté dans les orientations programmatiques existantes. L'objectif est de réaliser le plein potentiel des programmes EAH en vue de prévenir les conflits, de réduire la fragilité, et d'établir et de pérenniser la paix.

## L'approche de pérennisation de la paix de l'UNICEF – concepts clés

L'approche de l'UNICEF en matière de pérennisation de la paix est décrite en détail dans son cadre de programmation pour la consolidation de la paix, qui expose la théorie générale du changement et les points d'ancrage de l'organisation. Il définit également la contribution distincte que les programmes soutenus par l'UNICEF peuvent apporter à la lutte contre la fragilité et les conflits. Pour l'UNICEF, une analyse des conflits et de la paix fondée sur les droits des enfants et tenant compte des questions de genre constitue la première étape vers une programmation intégrant les risques de conflit. Ce type de programmation constitue la base sur laquelle les programmes de consolidation de la paix peuvent ensuite être élaborés et mis en œuvre. La figure 1 ci-dessous illustre cette logique de programmation.

Dans le contexte de l'UNICEF, la prise en compte des risques de conflit (alignée sur le principe consistant à « ne pas nuire ») est une exigence minimale dans les contextes **fragiles<sup>20</sup> et les situations de conflit**. Il s'agit d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes qui fonctionnent le plus efficacement possible *en* situation de conflit, principalement grâce à :

- La compréhension du contexte du conflit ;
- L'examen attentif des interactions entre les interventions EAH planifiées ou en cours et le contexte du conflit ;
- L'action sur la base des connaissances acquises dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre du programme EAH, afin de minimiser les impacts négatifs potentiels ; et
- La réactivité face aux évolutions de la dynamique du conflit, en adaptant la programmation pendant la mise en œuvre<sup>21</sup>.

**Figure 1** Logique de programmation de l'UNICEF pour la consolidation de la paix



16 Ibid.

17 L'approche du « triple nexus » fait référence aux liens entre action humanitaire, développement et paix, et vise à renforcer les liens entre les programmes connexes pour répondre aux besoins, réduire les risques et les vulnérabilités de manière équitable et prévenir les crises et les conflits. À ces fins, il convient d'améliorer la coordination, la cohérence et la complémentarité de ces programmes, de réaliser des analyses conjointes et, selon les besoins et si possible, de les mutualiser. Voir la procédure de l'UNICEF sur le nexus humanitaire-développement-paix : PROCEDURE/PG/2022/002, 26 septembre 2022.

18 UNICEF, « Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 », 2021. Disponible à l'adresse suivante : 2021, <https://www.unicef.org/executiveboard/fr/documents/Cadre-integre-de-resultats-dallocation-des-ressources-Plan-strategique-de-lUNICEF-2022-2025-SRS-2021>

19 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « EAH in the new UNICEF Strategic Plan 2022-2025 ». UNICEF, New York, 2021, p. 19-20.

20 Ce document utilise la définition de la fragilité de l'OCDE et appréhende la fragilité non pas comme synonyme de conflit, mais comme facteur important de conflit. Selon l'OCDE, la fragilité est définie comme la conjonction d'une exposition à des risques et d'une capacité insuffisante de l'État, du système et/ou des populations locales de gérer, d'absorber ou d'atténuer ces risques. Son intensité se mesure sur un spectre à travers six dimensions : économique, environnementale, politique, sécuritaire, sociétale et humaine. La sixième dimension de la fragilité – la dimension humaine – a été ajoutée en 2022 pour refléter l'importance d'investir dans le bien-être et les moyens de subsistance des personnes. Voir Bibliothèque de l'OCDE, États de fragilité 2022, « Éditorial ». Disponible à l'adresse suivante : [https://www.oecd-ilibrary.org/sites/65c2c30f-fr/1/2/3/index.html?itemId=/content/publication/65c2c30f-fr&\\_csp\\_=1807822cf506f90651fb30503281daf9&itemIGO=oe&itemContenttype=book](https://www.oecd-ilibrary.org/sites/65c2c30f-fr/1/2/3/index.html?itemId=/content/publication/65c2c30f-fr&_csp_=1807822cf506f90651fb30503281daf9&itemIGO=oe&itemContenttype=book)

21 UNICEF, « Conflict Sensitivity and Peacebuilding Programming Guide », 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96576/file/Programming-Guide-Conflict-Sensitivity-and-Peacebuilding.pdf>

La prise en compte des risques de conflit est un élément fondamental moteur de la consolidation de la paix. L'UNICEF appréhende la **consolidation de la paix** (alignée sur le principe consistant à « faire davantage de bien ») comme un ensemble d'activités, de projets et de programmes qui visent à réduire le risque de survenue ou de répétition d'un conflit violent et destructeur. La consolidation de la paix est définie comme un travail *sur* le conflit, dans l'intention d'obtenir des résultats en matière de paix, en vue de :

- Réduire le risque de survenue ou de répétition d'un conflit violent, en s'attaquant directement aux causes profondes ainsi qu'aux conséquences du conflit ;
- Renforcer les capacités nationales, communautaires et individuelles à résoudre les conflits de manière pacifique ;
- Poser et soutenir les bases d'une paix et d'un développement durables<sup>22</sup>.

La consolidation de la paix *n'est pas* un résultat ou une conséquence. C'est une série d'activités ou d'approches expressément conçues et destinées à renforcer les capacités nationales à différents niveaux en matière de gestion des conflits, à s'attaquer aux causes des conflits et à promouvoir une **paix positive**<sup>23</sup>. La paix ne se mesure pas simplement par l'absence de violence (paix négative), mais repose aussi sur des investissements durables dans les institutions et le développement économiques, ainsi que sur des attitudes sociétales qui favorisent l'harmonie<sup>24</sup>. Une dimension importante de la paix positive est la résilience d'une société, ou sa capacité à absorber les chocs sans tomber ou rechuter dans un conflit<sup>25</sup>.

La **consolidation et à la pérennisation de la paix**<sup>26</sup> requièrent un soutien continu et délibéré à la paix positive pour renforcer la **résilience des sociétés face aux conflits**.

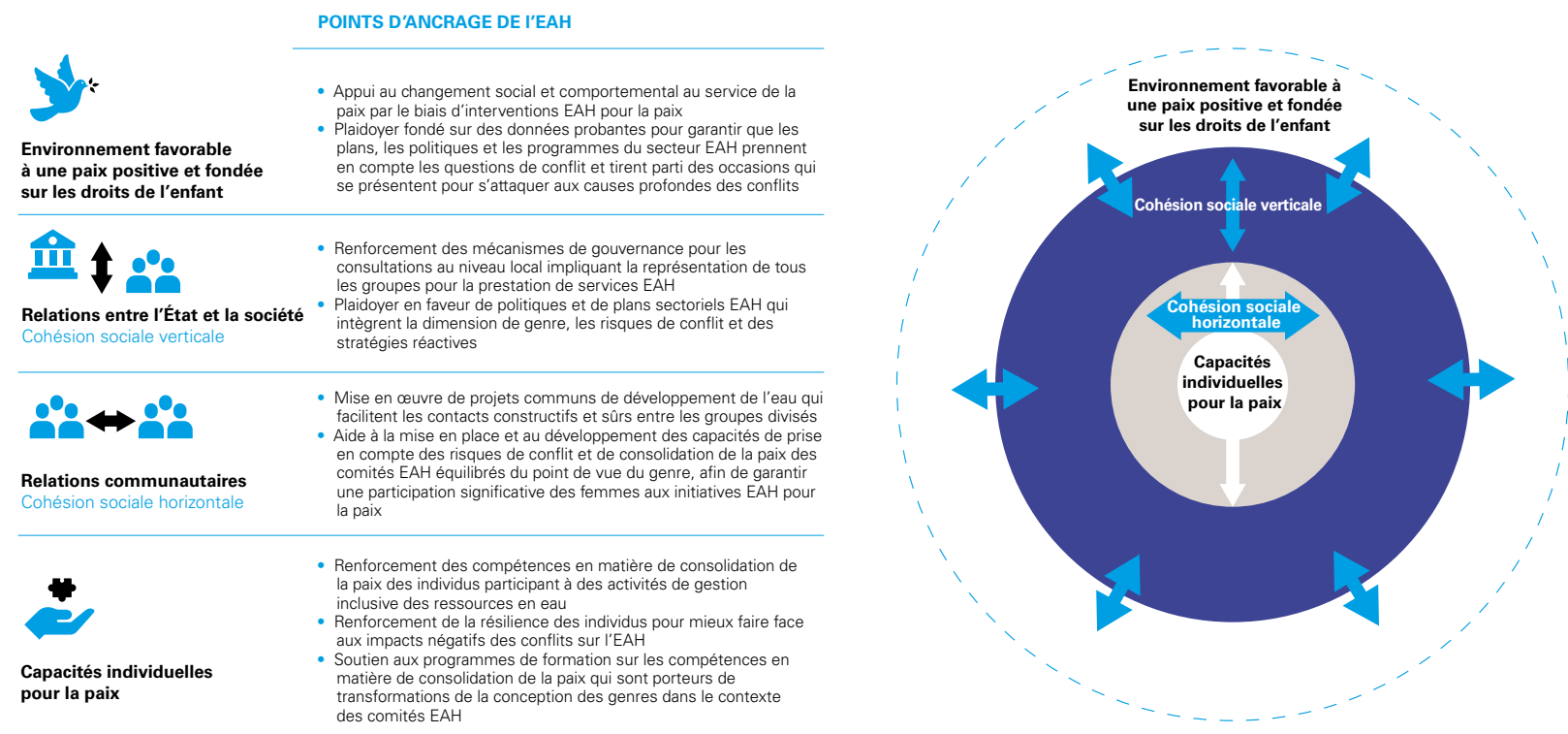
Le renforcement de la **cohésion sociale** est l'un des moyens par lesquels les programmes soutenus par l'UNICEF contribuent à la consolidation et à la pérennisation de la paix. L'expression « **cohésion sociale** » désigne la qualité des liens et des dynamiques qui existent entre les groupes au sein d'une société. Ces groupes peuvent se distinguer par leur identité régionale, ethnique ou socioculturelle, leurs croyances religieuses et

politiques, leur classe sociale ou leur secteur économique, ou en fonction de caractéristiques telles que le genre et l'âge. Le renforcement de la cohésion sociale aux niveaux vertical (relations entre l'État et les citoyens) et horizontal (relations entre les groupes et en leur sein) est l'un des principaux résultats tirés d'interventions efficaces de consolidation de la paix.

L'UNICEF s'est distingué pour sa contribution à la consolidation et à la pérennisation de la paix dans les contextes fragiles et les situations de conflit, notamment en soutenant les **environnements favorables à la paix positive et fondée sur les droits de l'enfant**, le **renforcement de la cohésion sociale verticale et horizontale**, et le **renforcement des capacités au service de la paix**, autant d'éléments qui contribuent au maintien de la paix en renforçant la résilience du secteur, des communautés et des individus face aux conflits.

La promotion et le soutien d'un accès équitable et inclusif aux services sociaux élémentaires, notamment les services EAH, sont un moyen fondamental par lequel l'UNICEF contribue à la paix sur quatre niveaux, comme le montre la figure 2.

**Figure 2 Les quatre niveaux de contribution de l'UNICEF à la consolidation et à la pérennisation de la paix**



<sup>22</sup> Ibid.

<sup>23</sup> Groupe des Nations Unies pour le développement durable, « Good Practice Note: Conflict Sensitivity, Peacebuilding, and Sustaining Peace », 2022, p. 12. Disponible à l'adresse suivante : <https://unsdg.un.org/sites/default/files/2022-05/UNSDG%20Good%20Practice%20Note%20Conflict%20Sensitivity%20Peacebuilding%20Sustaining%20Peace.pdf>

<sup>24</sup> Institute for Economics and Peace, « What is Positive Peace? », 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://positivepeace.org/what-is-positive-peace>

<sup>25</sup> Ibid.

<sup>26</sup> Le 27 avril 2016, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont adopté deux résolutions extrêmement similaires sur la consolidation de la paix (A/RES/70/262 et S/RES/2282 (2016), respectivement), concluant l'examen de 2015 du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies. Ces résolutions introduisent l'expression « pérennisation de la paix », qui, en pratique, ne doit pas être distinguée de la consolidation de la paix. Les nouvelles résolutions soulignent que la pérennisation de la paix est une tâche partagée qui devrait être transversale aux trois piliers de la stratégie d'engagement des Nations Unies à tous les stades du conflit, et dans toutes ses dimensions. Voir Bureau d'appui à la consolidation de la paix de l'ONU, « Guidance Note on Sustaining Peace ». Bureau d'appui à la consolidation de la paix, Direction des politiques, de la planification et de l'application et contributions d'entités de l'ONU par le biais du Groupe de contact pour la consolidation de la paix, 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/peacebuilding/content/guidance-note-sustaining-peace>



## Guide pour une analyse des conflits et de la paix (CPA) tenant compte de l'âge et du genre

15

**1. Analyse CPA tenant compte de l'âge et du genre pertinente pour l'UNICEF**

16

**2. Analyse CPA tenant compte de l'âge et du genre pertinente au regard de l'EAH – Considérations et étapes clés**

**Étape 1 17**

**Pourquoi avons-nous besoin d'une analyse EAH des conflits et de la paix ?**

- 1.1. Déterminer le risque de conflit lié à EAH
- 1.2. Déterminer l'objectif d'une CPA spécifique à l'EAH

**Étape 2 21**

**Quand réaliser une analyse EAH des conflits et de la paix ?**

**Étape 3 23**

**Qui devrait participer à une analyse EAH des conflits et de la paix ?**

- 3.1. Déterminer qui sont les utilisateurs finaux
- 3.2. Déterminer l'équipe chargée de la conception et de la mise en œuvre de l'analyse CPA
- 3.3. Impliquer les communautés

**Étape 4 29**

**Où mettre en œuvre une analyse EAH des conflits et de la paix, et à quel niveau ?**

**Étape 5 30**

**De quelles informations avons-nous besoin ?**

**Étape 6 32**

**Comment mettre en œuvre une analyse des conflits et de la paix ?**

- 6.1. Choix des méthodes et du type de données nécessaires
- 6.2. Exploiter les technologies
- 6.3. Examen sommaire en matière de conflit et de paix – analyse « suffisante »
- 6.4. Sources des données EAH sur les conflits et la paix

**Étape 7 36**

**Intégrer les résultats dans la programmation**

### L'EAH POUR LA PAIX–Boîte à outils pour une analyse des conflits et de la paix (CPA) tenant compte de l'âge et du genre

**Outil d'analyse CPA n° 1 37**

**Cadre d'analyse EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre**

**Outil d'analyse CPA n° 2 41**

**Processus d'analyse EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre**

**Outil d'analyse CPA n° 3 48**

**Examen sommaire EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre**

**Outil d'analyse CPA n° 4 50**

**Exemples d'outils d'analyse des conflits et de la paix**

Ce guide fournit un cadre pour concevoir et mettre en œuvre une analyse des conflits et de la paix (CPA) pertinente au regard de l'EAH. Il complète deux ressources : i) le cadre de programmation de l'UNICEF pour la consolidation de la paix (**Étape 1 – Concevoir et mettre en œuvre une analyse des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre**), qui décrit l'approche globale d'une analyse CPA conforme au mandat de l'organisation ; et ii) le [guide d'analyse des conflits de l'UNICEF](#). Il décrit un processus centré sur le secteur EAH et fournit un ensemble d'outils à l'appui de la collecte et de l'analyse de données par les équipes EAH de l'UNICEF et de ses partenaires, notamment des orientations spécifiques pour la participation des adolescents et des jeunes<sup>1</sup> selon une approche tenant compte des questions de genre et de l'âge.

Ce guide met en évidence les possibilités offertes par les processus et outils de l'UNICEF qui existent déjà et ont été éprouvés, et qui sont généralement disponibles pour les équipes EAH et les partenaires d'exécution au niveau des bureaux de pays et des bureaux extérieurs aux fins de la collecte ou de la triangulation des données sur les conflits pertinentes au regard de l'EAH. L'objectif est ainsi de faciliter la prise en compte des résultats dans la programmation. Ce guide est essentiellement axé sur l'aspect pratique des programmes, et vise à encourager et équiper le personnel et les partenaires du secteur EAH pour qu'ils réalisent et/ou dirigent la planification, la conception et la mise en œuvre d'une analyse CPA à l'appui de leur travail. Il comprend une boîte à outils avec quatre outils pratiques pour soutenir le processus de planification, de conception et de mise en œuvre d'une analyse CPA.

*« Pour toute organisation, prendre en compte les risques de conflit implique une analyse robuste des conflits menée au niveau de la mise en œuvre des programmes, et une capacité d'adaptation des programmes et des pratiques en conséquence. Il peut s'agir d'un point faible particulièrement prononcé dans le secteur EAH, car l'analyse est abordée d'un point de vue d'ingénierie très technique qui ne prend pas systématiquement en compte les dimensions sociopolitiques. Ce manque d'analyse – formelle et plus informelle – est un obstacle majeur à une meilleure prise en compte des risques de conflit dans les programmes nationaux. »*

Interpeace pour l'UNICEF, « *Evaluative Review of UNICEF's Approaches to Peacebuilding, Social Cohesion, and Conflict-sensitivity* ». Document interne, 2020, p. 11.

## 1. Analyse CPA tenant compte de l'âge et du genre pertinente pour l'UNICEF

Une analyse CPA est une étude systématique des causes, des acteurs et de la dynamique des conflits et de la paix. Pour l'UNICEF, une analyse CPA se concentre sur les dimensions sociales des conflits, leurs impacts sur les enfants et les jeunes, le rôle particulier que jouent ces derniers sur les conflits et la paix, les questions de protection et l'accès équitable aux services sociaux. Une approche fondée sur des principes place la prise en compte des questions de genre, de l'âge et des risques de conflit au cœur du processus d'analyse, pour respecter le principe consistant à « ne pas nuire ». Une telle approche met également en évidence les possibilités d'utiliser l'enquête pour commencer à « faire davantage de bien » ou à adopter des stratégies de consolidation de la paix, en définissant l'analyse des conflits et de la paix comme une partie intégrante de toute intervention qu'elle cherche à éclairer.

Dans les programmes soutenus par l'UNICEF, une analyse CPA sert deux objectifs généraux et stratégiques :

- Garantir que la conception et la mise en œuvre des programmes n'exacerbent pas la dynamique de conflit, en adoptant un **approche tenant compte des questions de conflit** (« ne pas nuire »).
- **Cerner les possibilités d'interventions spécifiques de consolidation de la paix** qui peuvent augmenter les capacités (aux niveaux national, communautaire et individuel) permettant de s'affranchir d'un état de fragilité, de renforcer la cohésion sociale, de réduire les rechutes dans la violence et d'obtenir de meilleurs résultats plus durables pour les enfants (« faire davantage de bien »)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> D'après des orientations existantes de l'UNICEF : UNICEF, « Faire participer les adolescents à l'analyse des conflits – Note d'orientation », mai 2013. Disponible à l'adresse suivante : [https://inee.org/sites/default/files/resources/Engaging\\_Adolescents\\_in\\_Conflict\\_Analysis-Guidance\\_Note\\_FRENCH.pdf](https://inee.org/sites/default/files/resources/Engaging_Adolescents_in_Conflict_Analysis-Guidance_Note_FRENCH.pdf)

<sup>2</sup> UNICEF, Guide to Conflict Analysis, 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96581/file/Guide-to-Conflict-Analysis.pdf>, p. 4-5.

### ENCADRÉ-RESSOURCE



#### Les dimensions juridiques des conflits

L'UNICEF et ses partenaires interviennent dans divers contextes, où différents types de conflits interagissent avec le secteur EAH de manière pertinente ; il peut aussi bien s'agir de litiges intercommunautaires très localisés sur l'accès aux services EAH ou sur la gestion des ressources en eau, que de conflits armés internationaux aux attaques répétées contre les infrastructures hydrauliques ou mettant en évidence des problèmes liés aux ressources en eau transfrontalières. Pour élaborer et mettre en œuvre des programmes efficaces dans les contextes fragiles et les situations de conflit, il peut être nécessaire de comprendre le cadre juridique applicable pour définir l'angle d'attaque des interventions visant à protéger et à promouvoir les droits des enfants en matière d'EAH. Le personnel de l'UNICEF, ses partenaires, ou même le présent guide n'ont pas vocation à fournir un cadre juridique pour l'analyse des conflits. Cependant, le recours à une expertise juridique et/ou à des partenaires sectoriels tels que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) permettra à cette dimension importante des conflits d'être correctement prise en compte dans le cadre d'une analyse CPA.

#### Des ressources supplémentaires sur les dimensions juridiques des conflits et de l'EAH sont disponibles ici :

*Geneva Water Hub, « La liste de Genève des principes relatifs à la protection des infrastructures hydrauliques ».*

Disponible à l'adresse suivante :

<https://www.genevawaterhub.org/fr/ressource/la-liste-de-geneve-des-principes-relatifs-la-protection-des-infrastructures-hydrauliques> ;

*Ressources du CICR sur l'eau et les conflits, disponibles à l'adresse suivante :*

<https://www.icrc.org/fr/document/laces-leau-devient-de-plus-en-plus-une-question-de-survie-dans-les-zones-de-conflit>.



## 2. Analyse CPA tenant compte de l'âge et du genre pertinente au regard de l'EAH – Considérations et étapes clés

« *Faire davantage de bien* » par le biais d'une analyse CPA liée à l'EAH :  
les participants à une analyse CPA peuvent être mobilisés pendant la mise en œuvre du programme à travers une plateforme où les problématiques de conflit et les interactions avec l'intervention EAH peuvent faire l'objet de débats et traités de manière collaborative. Les participants peuvent devenir de puissants « atouts de consolidation de la paix » à l'appui de la conception et de la mise en œuvre d'un programme.

Une analyse CPA fait partie intégrante de toute intervention qu'elle est censée orienter. À ce titre, ce type d'analyse peut être mis à profit pour poser les bases d'une intervention de consolidation de la paix tenant compte des risques de conflit. La mise en œuvre de l'analyse (par exemple, dans le cadre d'une évaluation des besoins/du contexte) peut constituer la première interaction constructive entre le personnel du programme, les partenaires et les communautés participant à une intervention donnée. Une analyse CPA participative, bien conçue et soigneusement mise en œuvre peut créer une base positive pour un programme, car elle peut renforcer la confiance des principales parties prenantes autour de questions centrales pour la vie des personnes affectées par un conflit, ainsi que les relations avec celles-ci. Dans certains cas, la participation à l'analyse des groupes clés dans une communauté peut ouvrir la voie vers l'autonomisation et l'inclusion. Le processus doit être géré avec soin et potentiellement utilisé aux fins de la promotion de la participation des groupes clés, par exemple, les enfants, les adolescents, les jeunes, les femmes ou les groupes minoritaires. Il s'agit d'occasions privilégiées pour « faire davantage de bien », qui peuvent déjà être définies et activement saisies dans le cadre du processus CPA, en tenant compte des **éléments clés** suivants :

- L'analyse CPA doit tenir compte des questions **de conflit** et ne pas aggraver les conflits existants ou nouveaux ;
- Elle doit **tenir compte des questions de genre** et promouvoir activement l'inclusion et la participation significative des femmes et des filles, afin de bien rendre compte de leurs points de vue et de leur expérience des conflits ;
- Elle doit **tenir compte de l'âge** et promouvoir activement l'inclusion et la participation significative des enfants, des adolescents et des jeunes, afin de bien rendre compte de leur point de vue et de leur expérience des conflits ;
- Elle doit être **participative et inclusive** pour garantir la prise en compte des diverses positions et expériences des conflits au sein des communautés ciblées, notamment les groupes minoritaires ;
- Il convient de **rendre des comptes aux populations touchées et impliquées**, en prévoyant des possibilités de présenter, valider et partager les résultats avec les participants afin qu'ils puissent tirer profit de leur participation.

**Le processus de conception d'une analyse CPA pertinente en matière d'EAH requiert que des décisions importantes soient prises par le personnel** – les gestionnaires de programme, les créateurs et les responsables de la mise en œuvre – souvent en consultation avec des partenaires du secteur et des homologues nationaux. La mise en œuvre d'une analyse CPA exige l'engagement et le soutien de l'administration du bureau de pays dès le début, afin de garantir que les processus clés tels que la mobilisation des ressources, le dialogue avec les collègues externes stratégiques et l'intégration constructive à la programmation soient mis en œuvre de manière efficace. Les principales décisions à prendre par l'administration aux premières étapes de la planification d'une analyse CPA concernent notamment :

- L'état de préparation opérationnelle, sur le plan du contexte et des capacités internes du bureau de pays ;
- L'angle général de l'analyse, par exemple, vise-t-il à soutenir une approche consistant à « ne pas nuire » et à faire respecter les exigences minimales de prise en compte des risques de conflit ? Ou la formulation d'une approche plus explicite de consolidation de la paix est-elle possible ?
- La décision d'une analyse CPA multisectorielle ou spécifique au secteur EAH.

Un engagement clair de la direction à l'égard du cadre général et de l'objectif de l'analyse CPA sera essentiel à son intégration effective finale à la programmation. La section suivante propose des suggestions et des ressources pour soutenir la prise de décisions concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'une analyse CPA. Elle s'articule autour du « pourquoi », du « quand », du « où », du « qui », du « quoi » et du « comment » d'un tel processus. Chacune des six sections étudie les options et les modèles de décision à la disposition du personnel, illustre les actions pertinentes par des exemples de pratiques existantes et émergentes dans le domaine, et fournit des liens vers des ressources pertinentes pour orienter les actions de programmation en question. Les étapes suggérées peuvent aider les gestionnaires de programmes à déterminer le besoin d'une analyse CPA, ainsi que la portée, les capacités et les ressources nécessaires à sa mise en œuvre (voir l'outil d'analyse CPA n° 2 – « *Processus d'analyse EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre* » pour un résumé étape par étape du guide ci-après.

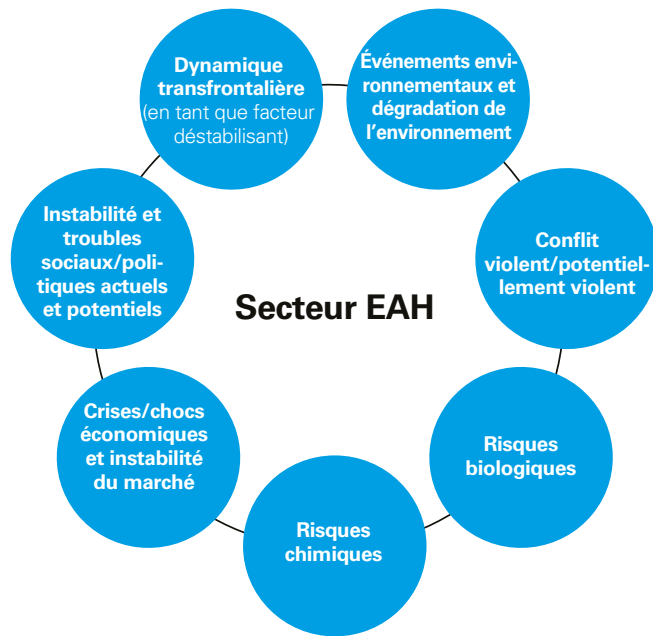
## Étape 1

# Pourquoi avons-nous besoin d'une analyse EAH des conflits et de la paix ?

### 1.1. Déterminer le risque de conflit lié à l'EAH

**Figure 3 Chocs et stress spécifiques au secteur EAH**

(source : GRIP, module 8, p. 9.)



L'un des objectifs essentiels d'une analyse CPA est de déterminer les risques de conflit dans un contexte donné et d'étudier les interactions entre les interventions et les risques, de manière à pouvoir élaborer des programmes EAH tenant compte des risques. Les [Recommandations relatives à la prise en compte des risques dans les programmes \(GRIP\) de l'UNICEF reconnaissent les conflits comme un risque à part entière](#), et fournissent des sources de données spécifiques pour garantir leur prise en compte de manière adéquate<sup>3</sup>. Le processus et la méthodologie GRIP favorisent l'intégration des conflits aux évaluations multirisques centrées sur les enfants, ce qui peut s'avérer utile dans des contextes où il n'est pas possible d'effectuer une analyse CPA autonome, par exemple, dans des contextes politiquement instables ou lorsque les ressources nécessaires à une analyse autonome ne sont pas disponibles. Cependant, leur portée de niveau national et l'accent mis sur les risques humanitaires signifient que la dynamique des conflits infranationaux ou les dimensions structurelles des conflits peuvent ne pas être prises en compte de manière adéquate. Par conséquent, et si possible, **une analyse CPA spécifique peut être réalisée pour compléter les évaluations multirisques**<sup>4</sup>.

**Au niveau national**, un certain nombre d'outils complémentaires peuvent aider le bureau de pays de l'UNICEF et les équipes EAH à déterminer la cote de risque du pays, notamment en matière de conflit. Par exemple, l'indice de la paix mondiale de l'Institute for Economics and Peace (Institut pour l'économie et la paix<sup>5</sup> (voir [l'édition 2021](#))), la [classification des situations de fragilité et de conflit du Groupe de la Banque mondiale](#)<sup>6</sup>, et le [score de vulnérabilité climatique de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies](#) peuvent aider à classer<sup>7</sup> les pays les uns sur le plan des risques de conflit et de la fragilité. L'outil d'évaluation des risques

de crise et de catastrophe humanitaires INFORM<sup>8</sup> est une plateforme ouverte utile pour exploiter les données spécifiques aux conflits (prévalence et risques projetés) aux niveaux national et infranational. La plateforme génère un indice de risque de conflit par pays, et prévoit le nombre de personnes susceptibles d'être affectées, ce qui peut contribuer à éclairer les mesures d'atténuation et les objectifs de riposte. Le tableau de bord de suivi mondial en temps réel de l'UNICEF rassemble diverses couches spatiales, de la présence et des activités de l'UNICEF aux risques et facteurs de vulnérabilité (notamment les conflits), afin de fournir un aperçu complet de la situation. Les tableaux de bord<sup>9</sup> peuvent générer des données liées aux conflits importantes en matière d'EAH et mettre en évidence les interactions avec d'autres dimensions du risque (par exemple, les vulnérabilités aux changements climatiques et les catastrophes naturelles) afin de déterminer les risques de conflit liés au secteur EAH.

Les données nationales produites par ces initiatives mondiales peuvent être triangulées avec d'autres évaluations des risques de conflit au niveau national, réalisées par d'autres entités sur le terrain, telles que le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) ou le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ces données peuvent être superposées avec des indicateurs EAH pertinents (par exemple, l'accès aux services EAH, le manque d'eau), et/ou toute évaluation des risques spatiaux ou cartographie des risques centrée sur les enfants (conformément au module GRIP n° 2). L'objectif est de cerner les liens potentiels entre le conflit et le secteur EAH dans des emplacements spécifiques nécessitant une analyse CPA approfondie et pertinente au regard de l'EAH, en vue d'étudier plus avant cette interface critique.

<sup>3</sup> UNICEF, [Recommandations relatives à la prise en compte des risques dans les programmes](#), 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/101341/file/GRIP-All-Modules-FR.pdf> (module 8, p. 9).

<sup>4</sup> Les pays ou zones à haut risque en proie à un conflit armé, des troubles civils et/ou des menaces majeures pour la cohésion sociale voudront peut-être élaborer une analyse des conflits spécifique. Étant donné que de nombreux conflits, en particulier au sein des États, émergent en réponse à la conviction qu'un groupe ou qu'une zone spécifique sont marginalisés, une analyse des conflits peut améliorer la prise en compte des risques de conflit dans la programmation existante, mais également soutenir la conception de programmes visant à renforcer de manière proactive la cohésion sociale et la paix. Voir UNICEF, « Integrating Humanitarian Response and Development : Programme Framework for Fragile Contexts », 2018, p. 6.

<sup>5</sup> Institute for Economics and Peace, [Global Peace Index 2021: Measuring Peace in a Complex World](#). Sydney, juin 2021. Disponible à l'adresse suivante : <http://visionofhumanity.org/reports>.

<sup>6</sup> Banque mondiale, « Classification of Fragile and Conflict-Affected Situations ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/harmonized-list-of-fragile-situations>.

<sup>7</sup> Rüttinger, L. for the Climate Security Expert Network, 'Climate-Fragility Policy Paper: Climate Change in the United Nations Peacebuilding Commission and Fund', 2020, [https://climate-security-expert-network.org/sites/climate-security-expert-network.com/files/documents/csen\\_climate\\_fragility\\_policy\\_paper\\_-\\_climate\\_change\\_in\\_the\\_un\\_peacebuilding\\_commission\\_and\\_fund.pdf](https://climate-security-expert-network.org/sites/climate-security-expert-network.com/files/documents/csen_climate_fragility_policy_paper_-_climate_change_in_the_un_peacebuilding_commission_and_fund.pdf)

<sup>8</sup> INFORM est le fruit d'une collaboration entre la Commission européenne et le Groupe de référence du Comité permanent interorganisations sur les risques, l'alerte rapide et la préparation. Disponible à l'adresse suivante : <https://drmkc.jrc.ec.europa.eu/inform-index/INFORM-Risk>

<sup>9</sup> Actuellement en cours (partiellement ou totalement) dans 14 pays : la Somalie, l'Éthiopie, le Soudan du Sud, le Cameroun, l'Afghanistan, le Nigéria, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Togo, le Soudan et l'Ukraine.

## Le tableau de bord d'analyse des risques au Nigeria



Le [tableau de bord d'analyse des risques au Nigéria](#) consolide des données issues des six zones géopolitiques du pays. L'analyse des risques infranationaux du Nigéria porte sur 12 risques différents au niveau des collectivités locales, notamment les inondations, les épidémies, les conflits et la violence. Cette initiative a été menée par le Ministère fédéral des affaires humanitaires, de la gestion des catastrophes et du développement social, ainsi que par l'Organisme national de gestion des situations d'urgence, avec le soutien de l'UNICEF. L'objectif de cette analyse est d'atténuer l'impact de ces multiples risques, en évaluant et en prévoyant ceux qui surviennent au niveau des communautés, en comprenant les vulnérabilités et les capacités connexes et en favorisant des approches efficaces de gestion des risques parmi les entités qui traitent des menaces identiques ou similaires.



"Suivi des risques Incidents de conflit en cours (ACLEI) "

- Type d'événement
- Protestations
  - Explosions/Violence à distance
  - Émeutes
  - Violence envers les civils
  - Développements stratégiques

Au **niveau infranational/local**, formuler des questions directrices peut aider à cadrer le risque de conflit lié à l'EAH et à déterminer s'il est nécessaire de réaliser une analyse CPA ciblée impliquant les bureaux extérieurs, les partenaires et/ou les communautés participantes pour éclairer les interventions. Il est possible de prendre pour acquis un environnement apparaissant comme propice, au regard des consultations initiales et/ou d'un historique de participation collaborative avec nos interlocuteurs gouvernementaux et d'autres parties prenantes clés. Une analyse CPA axée sur le secteur EAH peut aider à atténuer ce risque. Les investissements dans l'EAH s'accompagnent souvent d'enjeux élevés, ce qui signifie que la dynamique sur le terrain peut s'avérer beaucoup plus complexe que perçue, et qu'elle peut changer rapidement au fur et à mesure de la mise en œuvre.

Un autre moyen de **déterminer les risques de conflit liés à l'EAH est l'exigence de l'UNICEF en matière d'intégration de garanties**

*Le Cadre environnemental et social de la Banque mondiale recommande l'analyse des conflits en tant qu'outil de gestion des risques visant à évaluer dans quelle mesure un projet pourrait exacerber les tensions et les inégalités existantes au sein de la société et pâtir des tensions, des conflits et de l'instabilité en cours.*

(Banque mondiale, Cadre environnemental et social, 2017, p. 23)

10 Les normes et procédures sociales et environnementales de l'UNICEF décrivent l'approche à adopter pour diagnostiquer, évaluer et gérer les possibles conséquences sociales et environnementales des programmes et projets de l'UNICEF. La note de diagnostic social et environnemental fournit des orientations détaillées sur la façon dont mener le diagnostic afin de : 1) cerner les risques sociaux et environnementaux potentiels et leur importance ; 2) déterminer la catégorie de risque du projet (risque faible, modéré, élevé) ; et 3) déterminer le niveau d'évaluation et de gestion sociales et environnementales requis pour faire face aux risques et à leurs impacts potentiels.

**environnementales et sociales** à ses programmes<sup>10</sup>. Ce processus nécessite l'examen des risques par le personnel du programme lors de la conception d'une proposition de donateur. Tout projet considéré comme « à *haut risque* » doit faire l'objet d'une évaluation de l'impact environnemental et social, et, *si un conflit figure parmi les « hauts risques » définis, cette évaluation doit comprendre une analyse solide des conflits, qui viendra étayer le Plan de gestion environnementale et sociale aux fins de la prise en compte des risques de conflit et de la gestion des conflits.* Un examen sommaire initial des questions liées au conflit et à la paix (voir l'étape 6.3 plus bas : « Examen sommaire en matière de conflit et de paix – analyse "suffisante" ») peut être mis en œuvre dans le cadre d'une évaluation de l'impact environnemental et social, en vue de déterminer les risques de conflit. Cet examen peut être mis à jour périodiquement pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion des risques de conflit incluses dans le Plan de gestion environnementale et sociale, et pour garantir des adaptations pertinentes du programme.



© UNICEF/UN0752098/Havyan

## ENCADRÉ-RESSOURCE



### Cinq questions fondamentales déterminent la probabilité de survenue d'un conflit lié à l'EAH :

1. Deux parties ou plus ont-elles des revendications concurrentes concernant une ressource en eau ou un service EAH ? Existe-t-il une relation de pouvoir inégale entre les parties ?
2. Les parties partageant les ressources en eau et les services EAH appartiennent-elles à différents groupes de la société ? Existe-t-il des tensions non liées à l'eau/EAH entre ces groupes ? Les infrastructures EAH sont-elles déployées de part et d'autre des lignes d'un conflit, rendant ainsi les communautés touchées par le conflit interdépendantes en matière d'EAH ?
3. Les mécanismes de gestion des ressources en eau et des services EAH sont-ils efficaces, appliqués et perçus comme équitables et représentatifs ?
4. Le manque d'eau, les inondations ou la mise en valeur des ressources en eau influent-ils sur la santé, privent-ils les individus de leurs moyens de subsistance ou les forcent-ils à migrer ?
5. Les institutions de gestion des ressources en eau et des services EAH ainsi que les populations concernées ont-elles la capacité de s'adapter aux situations de variabilité de l'eau (rareté et abondance) ?

Adapté de : Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), « *Water and Conflict – A Toolkit for Programming* », 2014.

## 1.2. Déterminer l'objectif d'une analyse CPA spécifique à l'EAH

Il est important de déterminer les applications spécifiques de votre analyse CPA axée sur le secteur EAH, car cela orientera la manière dont vous « situerez » votre enquête dans un certain nombre de processus externes et/ou internes potentiels. Cela permettra aussi d'éclairer l'approche et la méthode globales. **Une analyse CPA spécifique au secteur EAH peut être mise au point pour :**

- **Orienter la conception ou l'adaptation de programmes nouveaux ou existants.** Les programmes EAH complexes à grande échelle exigent une analyse CPA robuste et sophistiquée, notamment une analyse de l'économie politique portant sur les impacts sur les moyens de subsistance et les structures de pouvoir, pour comprendre les facteurs d'incitation des principales parties prenantes concernées par l'intervention à prendre part à un conflit, mais aussi les facteurs de dissuasion. Les partenariats stratégiques avec les donateurs peuvent requérir l'inclusion d'une analyse CPA et de mesures d'atténuation des risques pour éclairer l'élaboration du programme. Une analyse CPA liée à l'EAH peut être réalisée pour obtenir des données de référence utiles au suivi de la prise en compte des risques de conflit et/ou pour déterminer la prévalence ou le manque de cohésion sociale dans un contexte donné, aux fins de la mesure des contributions des programmes EAH aux résultats en matière de paix.
- **Soutenir le travail de l'UNICEF dans le domaine EAH « en amont ».** Par exemple, une analyse CPA peut être mise en œuvre pour définir les causes et les impacts du conflit sur l'accès des enfants aux services EAH dans un contexte particulier, afin de soutenir les efforts de collecte de fonds ou d'élaborer une stratégie de plaidoyer. Une analyse CPA peut également être réalisée pour soutenir la création de plans ou de politiques EAH tenant compte des risques de conflit aux niveaux national ou local.
- **Étayer une évaluation des besoins EAH d'une intervention humanitaire,** qu'il s'agisse d'orienter l'appel à l'action humanitaire pour les enfants ou les efforts à l'échelle du cluster. Une analyse CPA peut être utilisée pour étayer et guider l'ensemble de l'intervention humanitaire en matière d'EAH, en veillant à ce que des approches tenant compte des risques de conflits soient intégrées.



© UNICEF/UN0685399/Sells

- **Intégrer une approche fondée sur le nexus « humanitaire, développement et paix »** telle que décrite dans la nouvelle procédure de l'UNICEF en la matière<sup>11</sup>. Le rapport L'eau sous le feu des bombes de l'UNICEF a identifié le triple nexus comme un cadre essentiel pour le secteur EAH, à l'appui d'une transition d'une intervention humanitaire vers un travail de développement dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Cette transition n'est pas une progression linéaire : les contextes les plus fragiles doivent simultanément répondre aux besoins humanitaires dans certaines parties du pays, œuvrer au relèvement dans d'autres et s'atteler au développement et à la paix ailleurs. Cette transition n'est pas une progression linéaire : les contextes les plus fragiles doivent simultanément répondre aux besoins humanitaires dans certaines parties du pays, œuvrer au relèvement dans d'autres et s'atteler au développement et à la paix ailleurs. Prendre en compte ces phases simultanées et imbriquées d'urgence, de relèvement et de développement dans un contexte donné demande une solide analyse CPA, mise à jour régulièrement. Une analyse CPA peut aider à mieux comprendre les interactions pertinentes entre EAH et conflit dans ces contextes divers et complexes, et à concevoir des interventions humanitaires efficaces qui renforcent la résilience et contribuent à la paix<sup>12</sup>.

<sup>11</sup> Procédure de l'UNICEF sur le nexus humanitaire-développement-paix. Document n° PROCEDURE/PG/2022/002. Date d'entrée en vigueur : 26 septembre 2022 (document interne).

<sup>12</sup> UNICEF, L'eau sous le feu des bombes, Volume I, 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/69496/file/L%E2%80%99eau-sous-le-feu-des-bombes-volume-1.pdf> ; p. 32.



## Pourquoi une analyse CPA spécifique à l'EAH ?

1. L'analyse des conflits existante peut être inappropriée, indisponible ou insuffisante pour être utilisée par les acteurs de l'EAH. Par exemple, les analyses menées par les partenaires au sein des pays peuvent être de niveau politicoéconomique ou « supérieur », et ne pas pouvoir orienter le secteur EAH sur la dynamique locale.
2. L'utilisation d'autres analyses des conflits menées par une mission des Nations Unies, l'OCHA et/ou une équipe de pays des Nations Unies peut être limitée (y compris au sein d'autres entités des Nations Unies) en raison de leur nature sensible.
3. L'analyse de conflit peut aussi être en grande partie décentralisée ; les parties prenantes du secteur EAH dépendent alors de la capacité des acteurs locaux à produire des analyses de qualité et à jour.
4. Alors que l'espace humanitaire est toujours plus restreint, la nécessité de travailler à distance entrave considérablement la possibilité d'élaborer de manière systématique une analyse des conflits précise couvrant l'ensemble du contexte.
5. Dans de nombreux contextes, la situation et la dynamique sur le terrain peuvent évoluer rapidement, et requièrent donc la réalisation continue d'analyses rapides des conflits – souvent inexistantes dans les environnements sécuritaires difficiles.
6. Les spécialistes du secteur EAH disposant de compétences techniques spécifiques à leur domaine peuvent ne pas disposer des ressources leur permettant de réaliser une analyse ou un examen sommaire des conflits et d'adapter la prestation de services en conséquence. Il n'existe souvent aucun système permettant de suivre et de consigner les conséquences inattendues des interventions EAH, que ce soit pour permettre aux institutions et au secteur d'en tirer des enseignements ou pour améliorer les pratiques.

Source : UNICEF, L'eau sous le feu des bombes, volume 1, 2019, p 22.



## Exemples d'applications spécifiques à l'EAH d'une analyse CPA :

- Étayer l'élaboration et/ou la mise à jour des programmes EAH et des processus de planification pour garantir l'intégration adaptée d'approches de consolidation de la paix et intégrant les risques de conflit.
- Éclairer une évaluation nationale plus large de la situation du pays en matière d'EAH, en veillant à ce que les risques de conflit soient suffisamment pris en compte.
- Influencer les politiques, les plans et les programmes pour la réforme ou le renforcement du secteur EAH dans les contextes fragiles et les situations de conflit.
- Orienter les plans de préparation ou d'urgence EAH de façon à prendre en compte les besoins de toutes les personnes, notamment les plus vulnérables, dans les interventions humanitaires, et garantir l'intégration d'une approche fondée sur le nexus humanitaire-développement-paix.
- Veiller à ce que les directives spécifiques au cluster/secteur pour tous les partenaires humanitaires tiennent compte de la dynamique des conflits dans le contexte en question.
- Veiller à ce que des mesures d'atténuation et de réduction des risques soient intégrées dans les systèmes nationaux de suivi, y compris ceux relatifs au secteur EAH et à la qualité de l'eau.
- Garantir que les méthodes d'évaluation des risques de conflit et d'évaluations multirisques utilisées par les autorités nationales, notamment les directions nationales chargées des questions liées à l'EAH, prennent en compte les besoins, les vulnérabilités et les capacités spécifiques des garçons et des filles, mais aussi des hommes et des femmes, ou qu'elles encouragent les enfants, les adolescents et les jeunes à participer à l'évaluation des risques de conflit.
- Offrir la possibilité de puiser dans de nouveaux financements et partenariats autour du triple nexus.



## Possibilités d'intégration de l'analyse CPA dans le travail du cluster EAH à l'appui des approches fondées sur le triple nexus :

- L'outil d'analyse contextuelle de la classification de la gravité de la situation en matière d'EAH pourrait rendre compte des risques/vulnérabilités liés aux conflits ;
- Le cadre de responsabilité, de qualité et d'assurance comprend des enquêtes sur les perceptions et la sécurité qui pourraient être mises à profit pour appréhender les conflits et renforcer leur prise en compte ;
- Les audits de sécurité pourraient inclure des questions qui illustrent les dimensions pertinentes des interactions entre EAH et conflits ;
- Le processus global d'aperçu des besoins humanitaires peut intégrer les conflits en tant que dimension distincte des « besoins » et de l'« impact ».



© UNICEF/UN0384625/Das

## ENCADRÉ-RESSOURCE



### Quand réaliser une analyse des conflits et de la paix ?

- **Principaux processus de planification** : Existe-t-il des échéances d'exécution spécifiques concernant le lancement de nouveaux plans, programmes ou initiatives sectoriels offrant la possibilité de réaliser des activités de plaidoyer et de tirer parti de ressources existantes ?
- **Cycles de gestion du secteur** : Quel est le cycle de planification sectorielle, d'allocation budgétaire et de publication de rapports financiers pour l'EAH ? La réalisation de l'analyse des conflits peut-elle coïncider avec des processus décisionnels de premier plan et peut-elle les influencer ?
- **Calendrier saisonnier** : Quel est le calendrier saisonnier des risques liés à l'EAH et aux conflits ? Y a-t-il des périodes dans l'année où des chocs ou des stress liés aux conflits compliquent la mise en œuvre des programmes, ou augmentent les besoins en services EAH ?

Adapté de : UNICEF, *Recommandations relatives à la prise en compte des risques dans les programmes, 2018, module 8, p. 7.*



© UNICEF/UN0506304/ljazah

## Étape 2

# Quand réaliser une analyse EAH des conflits et de la paix ?

L'analyse CPA est une condition préalable à la conception d'interventions tenant compte des risques de conflit dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Elle doit donc être réalisée au début des processus d'élaboration des programmes stratégiques des bureaux de pays et sectoriels (par exemple, la planification des programmes de pays, les plans de travail annuels en matière d'EAH, les aperçus des besoins humanitaires du cluster EAH) ou lors de l'élaboration de programmes et de partenariats importants. Cependant, elle devrait également être intégrée régulièrement aux processus de planification de l'UNICEF dans les contextes fragiles et les situations de conflit, idéalement dans le cadre d'un cycle d'élaboration des programmes tenant compte des risques et des questions de conflits.

Il est utile de réviser et de mettre à jour les analyses CPA à certaines grandes étapes spécifiques du cycle de programmation (par exemple, les examens des programmes) ou lorsque la situation de conflit connaît des changements rapides pouvant exiger une adaptation du programme. Les **bureaux de pays de l'UNICEF doivent mener <des évaluations des risques cycliques, ce qui peut être utilisé>**<sup>13</sup> pour intégrer les CPA en temps opportun dans les cycles d'élaboration et les étapes importantes des programmes établis (à savoir les plans de travail ou les examens des programmes), en veillant à ce que ces éléments reflètent la nature distincte des risques de conflit liés au secteur EAH ainsi que des stratégies d'atténuation et de gestion connexes.

L'un des moments stratégiques clés pour mener une analyse CPA pertinente au regard de l'EAH est la mise en œuvre d'une **analyse de situation**<sup>14</sup> ou d'une **synthèse des données probantes**<sup>15</sup> visant à orienter un nouveau programme de pays. En effet, ces produits analytiques influencent non seulement le plaidoyer et la programmation EAH de l'UNICEF, mais aussi les priorités nationales des principaux partenaires clés, notamment les pouvoirs

publics et l'équipe de pays des Nations Unies à travers sa contribution à **l'analyse commune de pays**. Les examens annuels des programmes de pays de l'UNICEF offrent une autre occasion de mettre à jour l'analyse. **Les plans de travail annuels ou pluriannuels relatifs à l'EAH** élaborés avec les autorités nationales et locales offrent une autre opportunité stratégique pour la réalisation d'une analyse CPA. Cela peut être fait en collaboration avec les pouvoirs publics et les communautés par le biais de processus de planification participatifs, selon les besoins et les possibilités.

Pour effectuer ou mettre à jour une CPA spécifique à l'EAH, il est judicieux de **tirer parti des échéances d'exécution cycliques établies en matière de planification de la préparation aux situations d'urgence**. Par exemple, la mise à jour annuelle des plans de préparation aux situations d'urgence de l'UNICEF<sup>16</sup>. Les données générées dans le cadre de cette préparation ne sont pas toujours appropriées pour une analyse approfondie des causes profondes des conflits, mais elles peuvent être utiles pour soutenir la mise au point d'un **examen sommaire en matière de conflit et de paix** (voir l'étape 6.3 plus bas et l'outil d'analyse CPA n° 3 « Examen sommaire EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre ») ou pour mettre à jour régulièrement une analyse CPA existante. La mise à jour annuelle de l'aperçu des besoins humanitaires destinée à étayer le plan d'intervention humanitaire offre une autre occasion d'intégrer une analyse CPA spécifique à l'EAH, l'objectif étant de promouvoir les programmes humanitaires tenant compte des risques, notamment de conflit. Le rôle de l'UNICEF en tant qu'organisme chef de file du cluster EAH offre l'occasion singulière de tirer parti d'évaluations régulières pour intégrer des analyses CPA tenant compte des questions d'âge et de genre, et d'utiliser les données pertinentes collectées par les partenaires du cluster EAH pour élaborer et/ou mettre à jour des analyses (par exemple, les données relatives à l'accès aux services EAH dans les situations de conflit).

<sup>13</sup> Dans le cadre des efforts de l'UNICEF de mise au point de programmes tenant compte des risques et centrés sur les enfants, tous les bureaux de pays, quelle que soit la cote de risque du pays, doivent élaborer une analyse des risques centrée sur les enfants une fois par cycle de planification. Voir UNICEF, « Integrating Humanitarian Response and Development: Programme Framework for Fragile Contexts », 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96586/file/Programme-Framework-Fragile-Contexts.pdf>, p. 3-4.

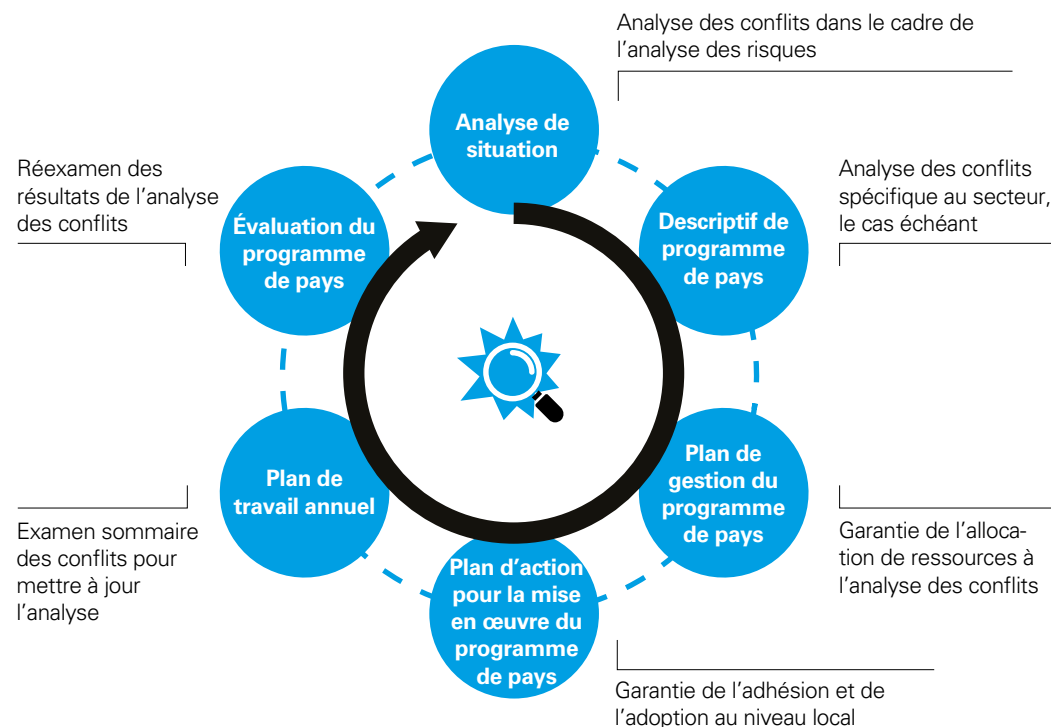
<sup>14</sup> Analyse de situation : Outil phare d'analyse de la situation des enfants par les bureaux de pays de l'UNICEF, qui peut être utilisée comme un produit de connaissances aux fins de plaidoyer, notamment des activités visant à influencer l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de politiques, les finances publiques pour les enfants, les communications, et l'élaboration et la planification des programmes de pays. Dans les contextes fragiles et les situations de conflit, l'analyse de situation doit être éclairée par une analyse des conflits et de la paix. Voir les orientations et la boîte à outils sur l'analyse de la situation de nouvelle génération : <https://www.unicef.org/chile/media/5201/file>

<sup>15</sup> La première étape d'une bonne planification des programmes des bureaux de pays de l'UNICEF consiste à effectuer une synthèse des données probantes. Cela commence par une réflexion sur les éléments de preuve et les données existantes, et implique de documenter les privations et les goulots d'étranglement auxquels les bureaux de pays devront donner la priorité. La synthèse des données probantes est une analyse complète des droits de l'enfant. Elle se penche notamment sur les multiples privations auxquelles les enfants et les jeunes sont confrontés, les facteurs sociaux et comportementaux dominants de ces privations et les obstacles à surmonter pour y remédier. Dans les contextes fragiles et situations de conflit, la synthèse des données probantes doit être éclairée par une analyse des conflits et de la paix. Voir UNICEF, « Country Programme Planning - Guidance to Achieve the SDGs » (document interne).

<sup>16</sup> La plateforme de préparation aux situations d'urgence (EPP) est un outil en ligne pour la mise en œuvre de la procédure de l'UNICEF sur la préparation aux interventions d'urgence (mise en service en décembre 2017 et en vigueur depuis le 30 mars 2018). La plateforme EPP aide les équipes à analyser les risques, à s'autoévaluer, à surveiller leur préparation opérationnelle ainsi qu'à déterminer les mesures à haut rendement à prendre pour se préparer à une intervention immédiate, avant qu'une situation d'urgence ne survienne ou se détériore. Voir <https://epp.unicef.org/#/EPPHome>

Figure 4 Analyse des conflits et de la paix dans le cycle de programmation

## Analyse des conflits dans le cycle de programmation



(Source : UNICEF, Guide to Conflict Analysis, 2016)<sup>17</sup>.

Pour décider quand mener une analyse CPA, différents facteurs entrent en jeu. Certains sont **prévisibles**, tels que les principaux cycles de programmation décrits ci-dessus, et des préparatifs adéquats peuvent être pris pour garantir des ressources et des capacités suffisantes. D'autres facteurs sont en revanche **imprévisibles**, comme la possibilité d'élaborer une intervention ou un partenariat stratégique en matière d'EAH, un déclenchement soudain de situation d'urgence dans une situation de conflit, ou un risque potentiel d'aggravation d'un conflit à cause d'une intervention EAH. Dans le cas de besoins d'analyse imprévisibles, les sources existantes de données sur les conflits peuvent s'avérer être les solutions les plus pratiques. Il s'agit notamment des partenaires EAH ou des rapports des bureaux extérieurs, ou encore des analyses des conflits réalisées par d'autres parties prenantes. Si aucune donnée n'est disponible, un examen sommaire peut être effectué.

17 UNICEF, Guide to Conflict Analysis, 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96581/file/Guide-to-Conflict-Analysis.pdf> p. 27.

## Étape 3

# Qui devrait participer à une analyse EAH des conflits et de la paix ?

**Les parties prenantes potentielles à une analyse CPA comprennent : son public cible, les personnes impliquées dans sa conception et sa mise en œuvre, et les participants à la recherche**<sup>18</sup>. L'identification des principales parties prenantes doit s'appuyer sur l'équité, l'inclusion et prendre en compte les questions de conflit – il faut soigneusement étudier qui est inclus ou exclu, et pourquoi, afin d'éviter de nuire. Par exemple, les participants à la recherche peuvent être les bénéficiaires finaux d'une intervention éclairée par l'analyse CPA, mais pas toujours. D'importantes questions se posent quant à la gestion minutieuse des attentes des participants sur les « avantages » de leur implication dans l'analyse.

### 3.1. Déterminer qui sont les utilisateurs finaux

Il est essentiel pour la conception de l'analyse CPA de définir clairement les **utilisateurs finaux, le public ou les lecteurs** de ses produits finaux (par exemple, des experts techniques EAH ou un public plus large, des personnes internes ou externes à l'UNICEF, des parties prenantes au niveau national ou local, les adultes ou les enfants, les divers groupes et communautés). La prise en compte de cet aspect dès les premières étapes de la conception permettra de définir un certain nombre de paramètres clés pour la CPA (par ex., la profondeur technique et analytique, les exigences linguistiques/de traduction, les formats inclusifs et la diffusion), avec des implications importantes sur les ressources et les capacités requises. Le *public visé ou non jouera également grandement* sur la **sensibilité du contenu**. Ainsi, même si une analyse CPA est interne, il faut tenir compte de la possibilité qu'elle atteigne des publics externes. La portée et l'axe d'analyse doivent être conçus en conséquence, et il convient d'envisager la consultation des parties prenantes concernées (par exemple, les pouvoirs publics ou la société civile) pour communiquer et définir l'objet de l'exercice. *Pour obtenir des recommandations sur le traitement des questions sensibles, veuillez consulter l'outil d'analyse CPA n° 2 : « Processus d'analyse EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre ».*

### 3.2. Déterminer l'équipe chargée de la conception et de la mise en œuvre de l'analyse CPA

L'objectif, l'expertise requise et les ressources disponibles pour réaliser l'analyse CPA spécifique à l'EAH détermineront qui sera chargé de diriger sa conception et sa mise en œuvre. Les plans de travail et les descriptifs de programme doivent affecter suffisamment de ressources financières pour garantir que l'UNICEF et ses partenaires peuvent tirer parti des capacités techniques et de l'expertise nécessaires. La mise en œuvre d'une analyse CPA exige d'adopter une approche multidisciplinaire et peut inclure selon le contexte une expertise et des savoirs en matière d'ingénierie spécialisée (urbanisme, aménagement du territoire rural, etc.), de droit (droit international humanitaire en cas de conflit actif, par exemple), de politique ou de socioéconomie. Cette expertise peut exister au sein de l'UNICEF ou d'une organisation partenaire, soit dans le pays, soit au niveau régional/mondial, ou elle peut être acquise en externe.

Dans de nombreux cas, collaborer avec des **institutions de recherche ou des consultants** pour mettre en œuvre une analyse CPA peut se révéler être l'approche la plus efficace et la plus efficiente, en particulier lorsque l'analyse est réalisée dans le cadre d'exams plus larges (par exemple, une analyse de situation ou une évaluation de l'impact environnemental et social) et requiert une expertise technique spécialisée. Les services de ces partenaires peuvent être acquis par les équipes EAH de l'UNICEF, par le biais de contrats institutionnels ou de consultants, mais également par le biais d'accords à long terme établis avec des organisations possédant une expertise en analyse des conflits et de la paix. L'engagement de consultants internationaux de contractants institutionnels peut garantir l'acquisition d'une spécialisation technique, mais la prise en compte des risques de conflit nécessite de recourir à des méthodes de travail hautement contextualisées et donc d'équilibrer les positions mondiales avec les connaissances et l'expertise locales. À ce titre, il pourra convenir d'impliquer du personnel EAH recruté sur le plan national au sein de l'UNICEF et/ou des partenaires nationaux dans la planification, la conception et la mise en œuvre de l'analyse CPA.

#### ENCADRÉ-RESSOURCE

#### Questions directrices pour identifier les principaux acteurs d'une analyse CPA



- Qui possède l'expertise régionale/contextuelle et EAH ?
- Qui possède les compétences techniques en matière de conflits et d'EAH ?
- Qui a la capacité, les ressources, le temps et les compétences linguistiques ?
- Qui a les contacts/relations nécessaires pour soutenir une analyse des conflits spécifique à l'EAH ?
- Qui est considéré comme digne de confiance et inclusif par les principales parties prenantes de l'EAH (internes et externes à l'UNICEF) ?

Source : UNICEF, *Guide to Conflict Analysis*, 2016.

<sup>18</sup> Adapté de : UNICEF, *Guide to Conflict Analysis*, 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96581/file/Guide-to-Conflict-Analysis.pdf>



La mobilisation de **partenaires d'exécution** qui peuvent disposer de ressources et d'une expertise de niveau mondial, régional ou national dans l'analyse spécifique à l'EAH – *et, dans le cas des partenaires locaux, d'une connaissance approfondie du contexte* – permettra à plusieurs égards d'exploiter ces capacités pour que les interventions EAH soutenues par l'UNICEF et mises en œuvre avec ces partenaires prennent mieux en compte les risques de conflit. Les bureaux de pays et les équipes EAH de l'UNICEF peuvent envisager de réviser les descriptifs de programme de partenariat pour intégrer les exigences minimales en matière de prise en compte des risques de conflit dans les contextes fragiles et les situations de conflits, et en particulier la nécessité de mener une analyse CPA pertinente au regard de l'EAH, comme cela a été fait dans le bureau de pays en Éthiopie.

Il sera essentiel que l'« externalisation » de l'analyse ne compromette pas l'adoption des résultats par des parties prenantes clés telles que le personnel, les partenaires et les communautés, le cas échéant. Il est recommandé d'intégrer à la planification, la conception et la mise en œuvre de l'analyse CPA le personnel qui utilisera les résultats à l'issue du processus pour concevoir et/ou adapter les interventions et suivre les interactions pertinentes entre EAH et conflit. Ce processus et les responsabilités pertinentes doivent être clairement définis dans les attributions guidant l'engagement, y compris à travers des étapes spécifiques pour accompagner l'intégration des résultats et recommandations clés<sup>19</sup>.

## ÉTUDE DE CAS



Le **bureau de pays de l'UNICEF au Liban**, l'organisation Search for Common Ground et l'Institut Issam Fares pour les politiques publiques et les affaires internationales de l'université américaine de Beyrouth se sont associés pour réaliser une analyse des conflits au regard de l'EAH afin de justifier l'intégration de la consolidation de la paix dans les programmes EAH de certains endroits ciblés. La mobilisation d'un partenaire de recherche international et d'un autre local a soutenu l'intégration de capacités et de méthodes complémentaires, mais distinctes. Les données ont été triangulées en adoptant un angle académique à travers l'Institut Issam Fares, et une approche communautaire non académique par le biais de Search for Common Ground. L'UNICEF et l'Institut se sont consultés pour déterminer l'objet et les besoins de l'étude, et ont ainsi mis en évidence la nécessité de contrebalancer la contribution académique.



Le **bureau de pays de l'UNICEF en Éthiopie** a élaboré des orientations pour intégrer les risques de conflit et la consolidation de la paix dans les processus de création de partenariats. Les formulaires d'envoi et d'approbation ont été mis à jour pour refléter les exigences minimales en la matière, **notamment la nécessité de mener une analyse des conflits à l'appui des programmes d'urgence et de développement.**

### ENCADRÉ-RESSOURCE

#### Puiser dans l'expertise disponible en matière d'analyse des conflits spécifique à l'EAH :



- **Faire appel au Siège** – L'équipe de l'UNICEF chargée de la prévention des conflits, des situations de fragilité et de la consolidation de la paix (CPFP) peut soutenir la planification, la conception et la mise en œuvre d'une analyse de conflit.
- **Tirer parti de l'expertise des bureaux régionaux** – Le personnel de programme spécialisé dans la résilience et la programmation tenant compte des risques peut y être mobilisé en vue d'un soutien.
- **Les accords à long terme** avec des consultants et des institutions peuvent être déployés pour soutenir l'analyse des conflits spécifique à l'EAH au niveau des bureaux de pays.
- **Rechercher et établir des partenariats avec des institutions de recherche d'envergure mondiale, régionale et nationale**, lesquelles peuvent soutenir l'analyse des conflits spécifique à l'EAH, et ainsi contrebalancer l'expertise internationale et nationale et promouvoir l'adaptation des principaux processus et actions aux particularités locales.



19 L'équipe de la Division des programmes de l'UNICEF chargée de la prévention des conflits, de la fragilité et de la consolidation de la paix peut aider les équipes EAH à élaborer des attributions sur mesure, et des modèles peuvent être obtenus sur Sharepoint.

Dans certains cas, un examen sommaire simple (*voir l'étape 6.3 plus bas*) est suffisant et peut être **réalisé en interne par l'équipe EAH avec le soutien des sections compétentes du bureau de pays** (politique sociale, planification, suivi et évaluation, etc.) et du personnel technique disposant d'une expertise pertinente, si disponible (consolidation de la paix, résilience). Le personnel national EAH est un atout appréciable pour toute analyse CPA, aussi bien le personnel interne à l'UNICEF recruté sur le plan national que le personnel externe, à l'instar des partenaires d'exécution. Ces derniers ont en effet une connaissance du contexte et l'expertise technique requise en matière de EAH, et sont parfaitement équipés pour comprendre intuitivement les interactions entre les conflits et l'EAH dans leurs communautés. Cependant, l'exploitation de cette expertise et de ces connaissances du personnel national doit être soigneusement pondérée par des considérations liées à la sécurité (réaliser une analyse CPA peut parfois mettre en danger le personnel), à des questions de conflit interne (le personnel peut par exemple appartenir à des communautés impliquées dans un conflit ou touchées par celui-ci, ou bien le personnel issu d'une communauté particulière peut être surreprésenté dans l'équipe de recherche) et plus important encore, au bien-être (par exemple, certains membres du personnel peuvent avoir des difficultés personnelles à prendre part à une analyse CPA).

Aux fins de la prise en compte des risques de conflit et du respect des exigences minimales en matière de prise en compte des risques dans les programmes, il sera crucial d'équiper le personnel EAH, notamment dans les bureaux extérieurs, avec les connaissances et les compétences nécessaires pour pouvoir effectuer un simple examen sommaire pertinent au regard de l'EAH (et/ou pour superviser la conception et la mise en œuvre d'une analyse plus complète), ainsi que pour suivre les interactions entre le secteur EAH et les conflits, et utiliser les résultats pour alimenter les programmes de façon judicieuse. *Pour plus d'informations sur le renforcement des capacités internes à l'appui d'une analyse CPA, voir l'encadré ci-contre et le Guide et la boîte à outils sur le renforcement des capacités.*

#### ENCADRÉ-RESSOURCE

#### Renforcer les capacités internes en matière d'analyse EAH des conflits :



- Embaucher des spécialistes techniques et/ou renforcer les capacités du personnel EAH existant pour réaliser et/ou concevoir et superviser la mise en œuvre d'une analyse des conflits spécifique à l'EAH.
- Encourager le personnel EAH à suivre la formation en ligne de l'UNICEF « Introduction à la programmation tenant compte des risques, des risques de conflits et de la consolidation de la paix » pour faire respecter les exigences minimales de l'UNICEF dans les contextes fragiles et les situations de conflit.
- L'École des cadres du système des Nations Unies organise par ailleurs une autre formation sur l'analyse intégrée pour le maintien de la paix, à découvrir <https://www.unssc.org/courses/conflict-analysis-sustaining-peace-0>.
- L'équipe CFPF du Siège peut mettre au point et dispenser des formations et un accompagnement sur mesure pour les équipes EAH ou des bureaux de pays sur cette page.
- Envisager la désignation de points focaux pour les questions de conflit dans votre équipe, les équiper et les soutenir dans la réalisation ou la direction de la planification, de la conception et de la mise en œuvre d'une analyse des conflits spécifique à l'EAH gérées par des parties prenantes externes.
- Soutenir le renforcement des compétences et des aptitudes clés pour permettre au personnel de prendre des mesures pertinentes dans leur travail quotidien.



**Les équipes EAH de l'UNICEF peuvent mener une analyse CPA seules ou conjointement avec d'autres acteurs pertinents et stratégiques du secteur. Des processus multipartites** tels que les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, les aperçus des besoins humanitaires, les plans d'intervention humanitaire, ou encore l'élaboration de politiques et de plans nationaux du secteur EAH, réunissent des interlocuteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, et offrent l'occasion de promouvoir l'intégration d'approches tenant compte des risques, notamment de conflit.

*Pour réaliser une analyse des conflits au regard de l'EAH, il convient de consulter ou de faire participer de plein droit les acteurs du secteur EAH, par exemple : des partenaires techniques du Ministère ou de la Direction de l'eau, du développement rural ou de l'environnement (ainsi que les différents services et niveaux administratifs concernés) ; des réseaux locaux de professionnels du secteur ; des responsables de la santé publique ; des partenaires de développement (tels que d'autres entités des Nations Unies, des donateurs, le secteur privé, le milieu universitaire et des entités bilatérales/multilatérales) ; et d'autres parties prenantes de la société civile (telles que des responsables communautaires, des ONG et des organisations communautaires, mais aussi des groupes communautaires impliqués dans des activités liées à l'EAH).*

Adapté de : UNICEF, *Recommandations relatives à la prise en compte des risques dans les programmes*, « Module 8 », 2018.

**Les principaux partenaires stratégiques à l'appui d'une analyse CPA pertinente au regard de l'EAH** comprennent le **Programme alimentaire mondial**, qui mène souvent des analyses des conflits pour soutenir les interventions de renforcement de la résilience et de la cohésion sociale examinant les questions de pénurie d'eau<sup>20</sup>, et l'**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**, qui a élaboré des orientations pour l'analyse des conflits et réalise de telles analyses

examinant le rôle de l'accès à l'eau et de la gestion des ressources en eau dans les conflits<sup>21</sup>. Le **PNUD** dispose d'un mandat et d'une capacité distincts en matière de conflit et de paix, mais soutient également le secteur EAH par le biais de sa gouvernance adaptative de l'eau et de sa programmation en matière de gestion intégrée des ressources en eau. Le PNUD a dirigé la mise au point d'un [outil pour la conduite d'une analyse des conflits et du développement](#), désormais adopté par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et les organisations qui lui sont reliées comme outil phare pour d'analyse des conflits et d'appui aux programmes de consolidation de la paix. Collaborer avec le PNUD peut permettre d'exploiter cet outil pour analyser la relation entre l'eau et les conflits, à travers une perspective d'économie politique et de gouvernance. En particulier, cela peut aider à étudier le lien entre les ressources naturelles, notamment les ressources en eau, et la propriété, la production et la distribution des richesses, ainsi que les relations et les transitions de pouvoir<sup>22</sup>.

Le **Cluster EAH** est un partenaire stratégique clé pouvant être mobilisé pour soutenir une analyse CPA au regard de l'EAH. L'une des fonctions principales de la plateforme de coordination du cluster EAH est de soutenir l'analyse des besoins humanitaires en la matière, lesquels se recoupent fréquemment avec les dynamiques et les impacts des conflits. Les coordonnateurs du cluster EAH, avec le soutien des responsables de la gestion de l'information, ont mis en place la stratégie d'évaluation et d'analyse du secteur EAH pour définir les besoins en informations, prendre les dispositions nécessaires pour recueillir les données requises, et planifier le type et le niveau d'analyse pertinente<sup>23</sup>. Cela permet d'exploiter les données collectées par des tiers et/ou de plaider et de collaborer avec le cluster EAH et ses partenaires pour les sensibiliser et les pousser à prendre en compte les questions de conflit et de paix. La mobilisation des coordonnateurs du cluster EAH et des partenaires renforcera également la capacité du secteur à réaliser une analyse CPA et à intégrer ses résultats dans la planification, la préparation et la riposte aux situations d'urgence en matière d'EAH. Cela facilitera également la promotion d'une **approche fondée sur le triple nexus** en invitant les parties prenantes EAH des secteurs de l'humanitaire et du développement à examiner et à répondre conjointement aux risques de conflit.

**Si possible, les ministères nationaux concernés, les directions ou les départements techniques responsables des services EAH doivent être consultés ou impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une analyse CPA.** Collaborer avec les autorités EAH aux niveaux national et/ou local favorisera l'intégration de l'analyse dans les plans et politiques sectoriels, mais peut nécessiter d'adapter sa portée et son orientation pour garantir l'adhésion des interlocuteurs gouvernementaux et leur adoption de l'outil. Que l'UNICEF intervienne à titre de soutien ou de leader, il sera essentiel que sa haute direction s'approprie l'exercice et en assure la conduite pour garantir la participation de parties prenantes nationales de haut niveau. Les bureaux de pays de l'UNICEF peuvent envisager de mettre en place des structures de responsabilité et de gestion communes, telles que<sup>24</sup> des comités de pilotage, auxquelles participeraient des parties prenantes nationales et/ou des partenaires stratégiques pouvant superviser la planification, la conception et la mise en œuvre de l'analyse. Des dispositions comparables peuvent être prises au niveau infranational pour tenir correspondre à la portée géographique de l'analyse. La mise en place de telles structures aidera non seulement à la coordination, mais également au **« partage » des risques associés à la réalisation d'une analyse CPA dans des contextes politiquement sensibles**. Dans certains contextes, les données sur les conflits et la paix peuvent potentiellement menacer les autorités, et des évaluations transparentes et crédibles menées conjointement peuvent donc s'avérer plus appropriées. Si une évaluation conjointe est jugée impossible ou trop sensible, le bureau de pays et l'équipe EAH doivent décider d'un « cadrage » et d'une modalité appropriés (par exemple, analyse en interne, dans le cadre d'une enquête plus large centrée sur les enfants concernant l'équité en matière d'EAH, ou étude des impacts des conflits sur l'exercice des droits des enfants en matière d'EAH). Dans certains cas, les autorités nationales dirigent des initiatives de collecte et d'analyse de données sur les conflits dans le cadre d'efforts plus larges de gestion des catastrophes et des risques, ou dans le cadre d'efforts nationaux de consolidation de la paix, comme c'est le cas au Kenya dans l'exemple ci-après. Si tel est le cas, l'utilisation de ces ressources approuvées par le gouvernement peut aider à gérer les sensibilités liées à la réalisation d'une analyse CPA, tout en mettant en évidence la nécessité de garantir l'indépendance et l'intégrité de l'exercice.

20 Voir par exemple : Programme alimentaire mondial, « Prospects for Resilience Amid Fragility: Conflict Analysis of Al-Qurna and Al-Dair Districts in Basra Governorate », 2022. Disponible à l'adresse suivante : [2022, https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000137616/download/?\\_ga=2.110880134.2067978521.1648798396-508528534.1648798396](https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000137616/download/?_ga=2.110880134.2067978521.1648798396-508528534.1648798396) ;

21 Voir par exemple : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Guide de l'analyse contextuelle pour éclairer la prise de décision de la FAO – Approches pour le travail dans des contextes fragiles et en proie aux conflits, 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/3/ca5968fr/CA5968FR.pdf>, et FAO, Le Niger – Analyse des conflits liés à la transhumance dans la région de Diffa, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/3/cb6957fr/cb6957fr.pdf>.

22 PNUD, « Conducting a Conflict and Development Analysis. Module Twelve – Using the CDA for Thematic Conflict Links: Natural Resources », 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/publications/conducting-conflict-and-development-analysis>, p. 174

23 <https://EAHcluster.atlassian.net/wiki/spaces/CTK/pages/10782377/EAH+SOF>

24 UNICEF, *Recommandations relatives à la prise en compte des risques dans les programmes*, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/101341/file/GRIP-AII-Modules-FR.pdf> (module 8, p. 6).

## ÉTUDE DE CAS



Les collègues EAH du **bureau de l'UNICEF au Kenya** ont utilisé les ressources disponibles sur la plateforme du Comité directeur du Gouvernement national sur la consolidation de la paix et la gestion des conflits (<https://www.nscpeace.go.ke>) pour comprendre la dynamique des conflits et cartographier les zones sensibles en vue d'éclairer les mesures minimales de préparation aux situations d'urgence EAH dans l'ouest du Kenya lors des élections générales de 2017. Cette plateforme est une ressource précieuse qui peut orienter l'analyse contextuelle pour tout nouveau programme EAH ou l'extension d'un programme EAH à une nouvelle zone.



© UNICEF/UN0123902/Knowles-Coursin

## 3.3. Impliquer les communautés

La participation des communautés ciblées par une analyse CPA liée à l'EAH offre l'occasion de renforcer sa pertinence et de promouvoir des approches fondées sur des principes. Il est essentiel de définir qui est le sujet de l'enquête et comment ces personnes seront impliquées. Les éléments suivants doivent être soigneusement pris en compte :

- **Diversité et inclusion** – Comment allez-vous garantir que vos données reflètent autant que possible tous les groupes sociaux et toutes les identités ? Travailler avec des partenaires (pouvoirs publics, société civile et autres organisations internationales) peut aider à identifier les personnes et les groupes à inclure dans vos efforts de collecte de données.
- **Prise en compte de l'âge et du genre** – Comment allez-vous garantir que votre processus et vos résultats tiennent compte des questions de genre (en veillant à la participation égale, cohérente et significative des femmes, des hommes, des filles et des garçons) et d'âge (en veillant à ce qu'ils répondent aux besoins des enfants et des jeunes) ?
- **Accessibilité et inclusion** – Comment allez-vous garantir votre accès effectif aux personnes et aux données dont vous avez besoin ? Travailler avec des partenaires de confiance peut être un atout majeur pour accéder aux personnes, aux zones et aux informations, en particulier celles qui sont traditionnellement exclues de la participation à la recherche communautaire.
- **Prise en compte des risques de conflit** – Comment allez-vous garantir que vos efforts d'analyse CPA « ne nuisent pas », par exemple en faisant croître les attentes en matière d'assistance en échange d'une participation, ou en causant des griefs en raison de l'exclusion d'un groupe particulier ? Examinez attentivement la sûreté et la sécurité des personnes qui communiquent des informations aux fins de l'analyse (ainsi que celles du personnel et des partenaires de l'UNICEF), les restrictions de mouvement, les risques d'association avec l'UNICEF, et la langue qui serait appropriée dans des contextes où l'utilisation explicite de mots tels que « conflit » et « paix » est délicate<sup>25</sup>.

**Le point de vue des femmes et des filles dans les analyses CPA spécifiques à l'EAH** est crucial. Ces deux groupes sont en effet touchés différemment par les conflits liés à l'EAH, mais apportent également diverses opinions, pouvoirs d'actions et capacités pour définir et décortiquer les questions de conflit liées à l'EAH à analyser et à suivre par la suite. Une analyse CPA doit intégrer de manière visible et spécifique des mesures permettant de créer suffisamment d'espace pour bien représenter et restituer les voix des femmes et des hommes, des filles et des garçons au sujet des interactions qui les concernent entre EAH et conflits :

- **Au cours de la phase de conception**, il convient de veiller à une participation significative des femmes et des filles, ainsi que des hommes et des garçons, à l'élaboration de l'approche, de la méthode et des outils d'analyse, afin que des données pertinentes puissent ensuite être collectées.
- **Lors de la mise en œuvre**, il faut garder en tête que les « activités participatives » ne garantissent pas automatiquement que les femmes et les filles seront entendues ou que leurs points de vue seront pris en compte. Ainsi, les obstacles qui empêchent les femmes et les filles de participer à la vie sociale, au leadership et à la prise de décisions doivent être cernés et résolus de manière proactive. Cela peut exiger de séparer certaines activités par âge et par sexe pour permettre une communication plus ouverte et honnête. Il peut également s'agir d'organiser des activités de groupe mixtes à même de fournir des informations précieuses sur des dynamiques importantes entre les sexes et les âges autour des interactions entre EAH et conflits. Les activités de groupe mixtes doivent cependant être facilitées avec soin, en prenant en compte les questions de conflit afin d'éviter d'enfreindre les normes sociales et/ou d'attiser les tensions entre les participants.
- **Il est impératif de veiller à ce que toutes les activités soient menées en tenant compte de la dimension de genre** par les personnes chargées de la mise en œuvre de l'analyse CPA, qu'il s'agisse de l'équipe EAH, des partenaires ou de sous-traitants. Les animateurs doivent avoir une compréhension élémentaire de la manière dont le statut relatif des femmes, des filles des hommes et des garçons de la communauté concernée peut se traduire dans toutes les activités menées et/ou affectées par leur participation à l'analyse CPA<sup>26</sup>.

<sup>25</sup> Adapté de : UNICEF, Guide to Conflict Analysis, 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96581/file/Guide-to-Conflict-Analysis.pdf>  
<sup>26</sup> Ibid.

Il est recommandé de **mobiliser les enfants et les adolescents dans des activités de collecte de données** participatives à l'échelle de la communauté et de déployer des méthodes appropriées qui intègrent des normes éthiques<sup>27</sup> et des mécanismes de protection robustes<sup>28</sup>. Les méthodes adaptées aux enfants requièrent un personnel qualifié pour l'animation et la supervision de ces activités ainsi que le consentement explicite et éclairé des participants. Le soutien des familles et des communautés à la création d'un environnement propice et sûr est essentiel. Si les écoles situées dans les zones cibles de l'analyse CPA disposent de clubs actifs « EAH en milieu scolaire », ces derniers peuvent être mis à contribution pour aider à la collecte et à l'analyse des données de manière adaptée à l'âge, ou encore pour faciliter la participation des enfants et des adolescents dans leur école et leur communauté, notamment les enfants qui ne sont pas scolarisés. L'UNICEF a su exploiter sa programmation EAH en milieu scolaire dans le Pacifique pour élaborer des orientations et des ressources utiles afin de promouvoir la participation des enfants en tant qu'agents du changement. Ces ressources peuvent être adaptées pour soutenir les analyses CPA liées à l'EAH centrées sur les enfants<sup>29</sup>.

**Le rôle joué par les adolescents et/ou les jeunes dans l'analyse CPA** sera central pour que leurs expériences, leurs points de vue, leur pouvoir d'action et leurs capacités en lien avec l'EAH et les conflits soient pris en compte. Les adolescents (10-19 ans) et/ou les jeunes (15-24 ans) ont des rôles et des responsabilités uniques dans l'accès aux ressources en eau et leur gestion. Leurs besoins en matière de services EAH sont par ailleurs différents. Ces besoins se recoupent de manière logique avec diverses questions de genre, et doivent être pris en compte dans le cadre d'une analyse CPA inclusive. Les adolescents et/ou les jeunes sont souvent impliqués de façon singulière dans les conflits (par exemple, en tant qu'enfants soldats, en tant que survivants de violences et d'exploitation liées au genre et à l'âge). Des aspects intergénérationnels pèsent souvent lourdement sur leur capacité d'action et leur expérience (par exemple, les adultes de leur famille et de leur communauté peuvent être les auteurs de ces formes directes et indirectes de violence, les anciens de leur communauté peuvent « instrumentaliser » ou accuser les adolescents et

les jeunes d'être à l'origine du conflit). Une recherche en matière d'action participative soigneusement gérée et tenant compte des questions de genre et de l'âge peut permettre de mieux comprendre ces dynamiques, de les influencer et de les transformer positivement. La note d'orientation de l'UNICEF intitulée « [Faire participer les adolescents à l'analyse des conflits](#) » et le manuel de programmation de l'UNFPA intitulé « [Les jeunes, la paix et la sécurité](#) » fournissent des conseils utiles sur comment faciliter la participation des adolescents aux analyses CPA (pour des questions directrices visant à intégrer les points de vue des adolescents et des jeunes, voir l'outil d'analyse *CPA n° 2 : « Processus d'analyse EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre »*).

Pendant les conflits armés, la vie des **enfants handicapés** est bouleversée par la détérioration des services, l'augmentation des besoins et l'aggravation de la pauvreté, tandis que la destruction des infrastructures peut créer des obstacles physiques qui réduisent l'accès aux services EAH essentiels. Les enfants et les adultes handicapés sont souvent les oubliés de l'accès à l'aide humanitaire, en raison notamment d'un manque de sensibilisation, d'une inaccessibilité, de la stigmatisation et de la discrimination, ou d'un manque de capacités du personnel humanitaire<sup>30</sup>. Il est donc impératif que toute analyse des interactions entre le secteur EAH et les conflits intègre une approche axée sur le handicap. Que vous exploriez spécifiquement les interactions pertinentes au regard de l'EAH entre le conflit et le handicap dans un contexte donné, ou que vous veilliez à l'intégration des personnes handicapées dans votre analyse CPA, certains éléments spécifiques doivent être pris en compte pour garantir que l'analyse traduise les expériences, les points de vue et les capacités distinctes des enfants, des adolescents et des jeunes handicapés. **Le guide de l'UNICEF Pour que le handicap compte vraiment** propose des conseils et des listes de contrôle utiles sur la façon de concevoir des outils participatifs et inclusifs de collecte et de suivi des données, qui peuvent être adaptés pour étayer une analyse CPA<sup>31</sup>. **Par ailleurs, le guide Prenez-nous au sérieux !** promeut et soutient les approches de recherche intégrant une dimension relative au handicap, menées pour et par les enfants handicapés, notamment dans les contextes fragiles et les situations de conflit<sup>32</sup>.

Depuis les phases de conception jusqu'à sa compilation finale, sa rédaction et sa diffusion, toutes les étapes de **l'analyse CPA doivent être considérées comme pouvant avoir des répercussions négatives** sur le contexte et les communautés participantes. À ce titre, il convient de tenir compte des dimensions pertinentes d'équité, d'inclusion et de prise en compte des risques de conflit. Que les équipes EAH entreprennent une analyse CPA ou un examen sommaire au niveau de la communauté, ou que les partenaires le fassent dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF, les **répercussions négatives potentielles doivent être prises en compte et atténuées, en droite ligne du principe consistant à « ne pas nuire »**. C'est le cas par exemple de tout ce qui concerne les entités qui contrôlent ou gèrent les systèmes d'approvisionnement en eau et/ou l'accès aux services EAH, ou les sujets pouvant être culturellement sensibles, comme l'hygiène des femmes et la défécation en plein air, et qui pourraient exiger de diviser les communautés en groupes où ces conversations peuvent avoir lieu en toute sécurité. Pour obtenir des directives relatives à la prise en compte du principe consistant à ne pas nuire, voir l'outil d'analyse CPA n° 2 : « [Processus d'analyse EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre](#) ».



27 Procédure de l'UNICEF relative aux normes éthiques en matière de collecte et d'analyse des données, de recherche et d'évaluation. Document n° CF/DP/DRP/2015-001 v.2 mars 2021. Date d'entrée en vigueur : avril 2021. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.unicef-irc.org/files/documents/d-4221-Final-Procedure-Ethical-Standards-Evidence-2021.pdf>

28 UNICEF, « Politique sur les comportements de promotion de la protection et de la sauvegarde des enfants ». Directive CF/EXD/2016-006, 1er juillet 2016. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/supply/media/886/file/Policy%20on%20Conduct%20Promoting%20the%20Protection%20and%20Safeguarding%20of%20Children.pdf>

29 UNICEF, « Effective approaches to engage and empower children as Agents of Change in WASH in Schools: Documentation of WASH in Schools approaches in the Pacific », 2019. Disponible à l'adresse suivante : [https://livelearn.org/assets/media/docs/resources/O3-Children-as-Agents\\_Digital.pdf](https://livelearn.org/assets/media/docs/resources/O3-Children-as-Agents_Digital.pdf)

30 UNICEF, « Children with Disabilities in Situations of Armed Conflict – Discussion Paper », 2018. Disponible à l'adresse suivante : [https://sites.unicef.org/disabilities/files/Children\\_with\\_Disabilities\\_in\\_Situations\\_of\\_Armed\\_Conflict-Discussion\\_Paper.pdf](https://sites.unicef.org/disabilities/files/Children_with_Disabilities_in_Situations_of_Armed_Conflict-Discussion_Paper.pdf)

31 UNICEF, *Pour que le handicap compte vraiment : Orientations sur la collecte, le suivi et la communication de données dans le cadre de programmes EAH tenant compte de la question du handicap*, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/118416/file/WASH%20Disability%20Toolkit-FRENCH.pdf>

32 UNICEF, *Prenez-nous au sérieux ! L'implication des enfants handicapés aux décisions qui affectent leurs vies*, 2013. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/126326/file/Take-Us-Seriously-FR.pdf>

## Étape 4

# Où mettre en œuvre une analyse EAH des conflits et de la paix, et à quel niveau ?

La « situation » d'une analyse CPA liée à l'EAH est un élément essentiel influençant sa conception adéquate, étroitement lié à son objectif et au type d'interactions prédominantes entre EAH et conflit. Il s'agit aussi bien de sa **situation géographique** (emplacements cibles) que du **niveau** auquel l'enquête est présentée (niveau régional, national, infranational, etc.). Dans le cadre de son travail en amont et en aval, l'UNICEF a la possibilité d'influencer et de toucher à différents niveaux, et d'intégrer des résultats de l'analyse CPA spécifique à l'EAH dans les politiques et les plans sectoriels aux niveaux national et local, ainsi que dans les interventions ciblant les communautés touchées. L'UNICEF étant largement présent sur le terrain, ses solides partenariats avec les autorités EAH nationales ainsi qu'avec les autorités et communautés locales offrent l'occasion d'élaborer et de mettre en œuvre des interventions EAH tenant compte des risques, notamment de conflit, à l'échelle nationale comme au niveau local le plus petit.

**Le choix de la portée géographique et du niveau d'analyse doit se faire en tenant compte des possibilités et des contraintes pertinentes.**

Les problématiques de conflit au niveau macro peuvent par exemple être plus difficiles à résoudre et peuvent nécessiter des interventions multisectorielles et multipartites, mais ce niveau d'analyse peut être utile pour garantir que les activités de plaidoyer et le travail en amont tiennent compte des risques, notamment de conflit. D'un autre côté, les problématiques au niveau micro pourraient être plus faciles à résoudre, et le fait de se concentrer sur la dynamique localisée des conflits pourrait fournir un environnement plus propice à la collaboration entre équipes EAH de l'UNICEF et autorités et communautés locales, en tirant parti de la présence sur le terrain et de partenariats locaux solides. Néanmoins, une analyse localisée efficace et pertinente nécessitera un examen des causes structurelles/profondes qui sont souvent liées à des systèmes et processus nationaux, et la dynamique locale des conflits sera souvent soumise à l'influence d'événements et d'évolutions au niveau national. Une approche complémentaire peut être l'option la plus appropriée afin d'« équilibrer » la portée géographique et les niveaux d'analyse, et d'ainsi garantir une enquête complète, mais nuancée. Des exemples du Liban et de la République centrafricaine sont présentés ci-contre à titre d'illustration.

### ÉTUDE DE CAS

#### L'eau, agent de la paix – Équilibre entre portée géographique et niveaux d'analyse



Au **Liban**, l'université américaine de Beyrouth a procédé à une cartographie initiale au niveau macro des dimensions pertinentes des conflits liés à l'EAH (disponibilité de l'eau, vulnérabilité, pauvreté, tensions religieuses et politiques, croissance démographique, diversité des moyens de subsistance) afin de cerner les « points chauds géographiques ». En partenariat avec l'organisation Search for Common Ground, l'université a ensuite procédé à une analyse des réseaux sociaux à différents niveaux (politique, municipal et communautaire) dans ces zones, afin d'identifier les acteurs clés et définir les points d'ancrage de la programmation pour élaborer des projets pilotes visant à réduire les conflits et à consolider la paix par le biais de l'EAH dans ces endroits.



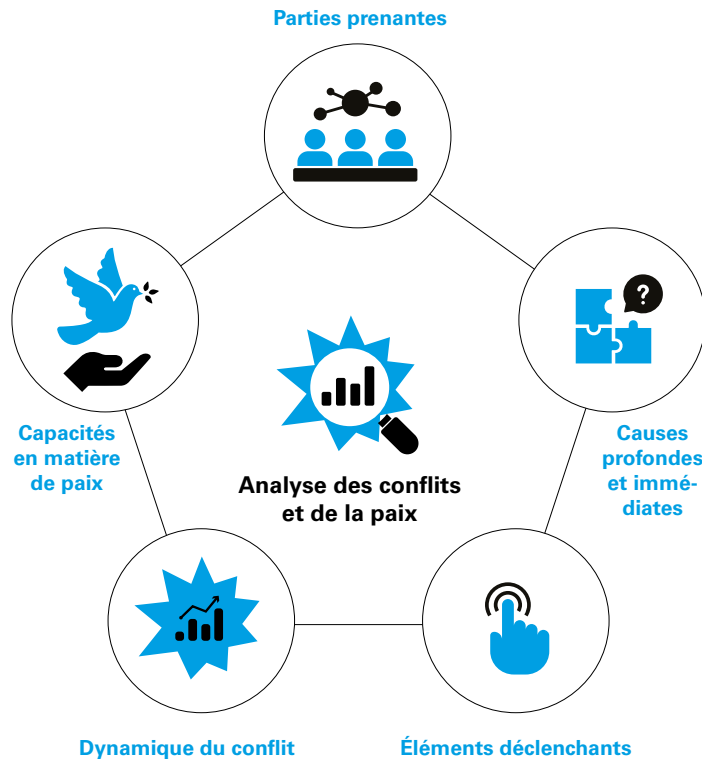
En **République centrafricaine**, une analyse des conflits de niveau national et multisectorielle a été réalisée pour étayer le descriptif de programme de pays ; une composante de recherche complémentaire en matière d'action participative spécifique à l'EAH a également été mise en œuvre dans deux sites différents, ce qui permettra d'appuyer l'adaptation du programme.



## Étape 5

# De quelles informations avons-nous besoin ?

**Figure 5** Éléments clés d'une analyse UNICEF des conflits et de la paix  
Adaptée du guide d'analyse des conflits de l'UNICEF



Le [Guide d'analyse des conflits](#) de l'UNICEF décrit les **éléments clés d'une analyse CPA pertinente au regard du mandat de l'organisation**, notamment l'examen des causes, de la dynamique, des déclencheurs, des parties prenantes et des capacités en matière de paix. La section ci-dessous présente chacun de ces éléments selon une approche axée sur l'EAH, tandis que des exemples d'outils pratiques et visuels pour soutenir la collecte de données sont inclus dans l'outil d'analyse CPA n° 4 (« Exemples d'outils d'analyse des conflits et de la paix »). Les données d'analyse CPA peuvent être collectées grâce à des contributions de parties prenantes (consultations communautaires, groupes de discussion, entretiens avec des informateurs clés, etc.) ou grâce à des évaluations techniques EAH qui intègrent des questions liées aux conflits (évaluation de l'impact environnemental et social, étude de faisabilité EAH, etc.). Dans les deux cas, les éléments ci-dessous peuvent être adaptés pour fournir un cadre analytique simple et sur mesure. Pour les questions directrices de chaque catégorie, [voir l'outil d'analyse CPA n° 1 : « Cadre d'analyse EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre »](#).

- **Causes de conflit liées à l'EAH** : Facteurs socioéconomiques, culturels et institutionnels sous-jacents et interactions EAH pertinentes qui créent les conditions d'un conflit destructeur et de la violence. Par exemple, une mauvaise gouvernance, la discrimination systématique, le manque de participation politique, l'inégalité des chances économiques, les griefs sur l'allocation des ressources naturelles.
- **Déclencheurs de conflit liés à l'EAH** : Événements soudains ou aigus qui « déclenchent » des conflits destructeurs et des violences. Lorsque vous travaillez dans un contexte de conflit, il est essentiel de connaître les déclencheurs potentiels qui peuvent contribuer à l'apparition ou à l'escalade des tensions et des conflits violents, et de comprendre les conséquences et l'impact que ces déclencheurs peuvent avoir sur les parties prenantes et la mise en œuvre des programmes EAH.
- **Analyse et interactions des parties prenantes du secteur EAH (cartographie)** : Permet de comprendre les points de vue, les besoins et les interactions des acteurs clés les uns avec les autres ainsi que le contexte du conflit. Cet exercice peut vous fournir de nouvelles informations sur la façon de collaborer dans le cadre de partenariats inclusifs, ainsi que sur les parties prenantes à cibler avec des programmes EAH nouveaux et/ou adaptés. Voir l'étude de cas nationale fournie en exemple à la page suivante.
- **Dynamiques de conflit liées à l'EAH, y compris en matière d'accès aux ressources en eau et de gouvernance de ces dernières** : Pour comprendre ce qui anime un contexte de conflit, il faut connaître les dynamiques qui le sous-tendent, notamment les schémas/tendances et les forces qui relient ou divisent les groupes sociaux. Par exemple, quelles sont les tendances liées au conflit pertinentes au regard de l'EAH qui se reproduisent cycliquement ? Quelles sont les périodes propices pour une riposte programmatique en matière d'EAH ?
- **Capacités en matière de paix liées à l'EAH** : Institutions, groupes, traditions, événements, rituels, processus, mécanismes et individus qui sont positionnés et équipés pour traiter les conflits liés à l'EAH de manière constructive et qui consolident/pérennisent la paix grâce à leur participation aux interventions EAH. Déterminer les capacités en matière de paix par le biais d'une analyse CPA est fondamental pour définir les points de départ potentiels des programmes de consolidation de la paix dans le cadre du travail sectoriel de l'UNICEF. Ces capacités peuvent devenir les éléments fondamentaux à l'appui de la consolidation de la paix.





Les « étapes » précédentes ont aidé à définir les paramètres de l'enquête : les objectifs et le but (pourquoi), la portée et l'échelle (où), les parties prenantes clés du processus (qui) et une proposition de cadre analytique générique pertinent au regard de l'EAH (quoi) pouvant être adapté selon les contextes et les besoins. La présente section se concentrera sur la mise en œuvre de l'analyse CPA et les étapes clés de suivi, en examinant les aspects pratiques de la collecte et de l'analyse des données (par exemple, l'approche, la méthode, les outils) que l'équipe EAH et les responsables de la mise en œuvre doivent mobiliser. Il est important de prévoir une certaine souplesse dans un processus d'analyse CPA, pour pouvoir s'adapter au contexte et aux circonstances changeants (par exemple, l'accès peut être restreint à cause de l'insécurité, ou un conflit peut éclater et modifier le paysage de l'analyse).

### 6.1. Choix des méthodes et du type de données nécessaires

Le choix des méthodes et des outils doit être adapté aux besoins en données et en parfait équilibre avec les ressources et les capacités disponibles de l'équipe EAH et des partenaires, le cas échéant. Les **données secondaires** (données collectées par des tiers) peuvent être suffisantes pour étayer une analyse CPA, si des analyses de cette nature pertinentes au regard de l'EAH et mises en œuvre par des tiers sont disponibles. La collecte de données secondaires est généralement plus rapide et moins coûteuse, et ces données sont plus accessibles dans des contextes où la sécurité ou d'autres contraintes de déplacement limitent l'accès aux répondants. Des **données primaires** (collectées par les chercheurs) peuvent être requises pour garantir des informations actualisées, adaptées aux besoins spécifiques de la recherche et hautement pertinentes au regard du contexte, car celles-ci peuvent être collectées directement auprès des communautés et des lieux concernés. La collecte de données primaires offre également l'occasion de promouvoir l'appropriation de l'analyse et la demande en la matière, par le biais de méthodes participatives. Il est souvent utile de *combiner ces deux types de données*, par exemple, en procédant à une analyse documentaire des données secondaires afin d'acquérir une compréhension générale du point de vue d'autres parties prenantes sur le conflit, et d'éclairer la conception de l'analyse, puis en collectant des

données primaires spécifiques aux besoins afin d'affiner le niveau de détail.

Les données quantitatives peuvent être plus propices à la comparaison et à l'agrégation, mais les données qualitatives fourniront des détails plus riches et plus nuancés sur les perceptions et les attitudes, lesquels sont essentiels pour comprendre les comportements liés au conflit et à la paix. Le choix des **données quantitatives par rapport aux données qualitatives** se répercutera sur les capacités techniques nécessaires à la mise en œuvre de l'analyse. Par exemple, la collecte de données quantitatives à l'aide d'appareils tels que des tablettes ou des téléphones mobiles peut exiger une formation spécifique pour garantir une utilisation adéquate des technologies, tandis que la méthode qualitative peut nécessiter le renforcement des compétences d'écoute active et se révéler plus vulnérable aux biais des collecteurs ou des analystes. Une **approche mixte où les deux types de données sont collectés devrait idéalement être adoptée**, et les méthodes quantitatives telles que les enquêtes peuvent intégrer des questions qualitatives pour qualifier et contextualiser les données quantitatives.

#### ÉTUDE DE CAS



**Le bureau de l'UNICEF au Liban a tiré parti des données secondaires** collectées par le PNUD et ARK pour orienter les activités du secteur interorganisations de la cohésion sociale et des moyens de subsistance, afin de surveiller et d'atténuer les tensions entre les réfugiés syriens et les communautés d'accueil. Le **tableau de bord** créé consolide les données selon les différentes dimensions des interactions entre les deux communautés. L'équipe EAH a utilisé les résultats de son enquête pour concevoir ses programmes de consolidation de la paix liés à l'EAH, en ciblant les causes de tensions mises en évidence, telles que la « concurrence pour les emplois » et la « concurrence pour les ressources », y compris les services EAH.

#### ENCADRÉ-RESSOURCE



### Utilisation de Kobo Toolbox pour la collecte de données primaires dans le cadre de l'évaluation nationale de l'EAH en milieu scolaire au Soudan

En 2019, Kobo Toolbox – une tablette avec un logiciel qui permet la saisie numérique des enquêtes en temps réel – a été utilisée pour collecter des données aux fins de la toute première évaluation nationale de l'EAH en milieu scolaire menée dans les 18 États du Soudan. Sur 16 300 écoles primaires publiques au Soudan, un échantillon de 1 120 écoles a été choisi à travers 54 localités. Les formulaires d'évaluation ont été créés et validés par le groupe de travail technique, qui comprend le Ministère de l'éducation, le Ministère de la santé, le Ministère de l'irrigation et des ressources en eau, ainsi que le Bureau central de statistique. La collecte des données a eu lieu entre mars et mai 2019, malgré les troubles économiques et politiques secouant le pays. L'utilisation de Kobo Toolbox pour la collecte de données est une mesure autocontrôlée visant à garantir la qualité, étant donné la logique automatique en place ne permettant pas de passer des réponses incomplètes. En éliminant le processus de saisie des données, la probabilité d'erreurs de saisie des données diminue, car les enquêteurs saisissent les informations sur place. L'application KoBo Toolbox peut être utilisée pour la saisie de données hors ligne ; les informations recueillies seront téléversées sur le système cloud une fois qu'une connexion Internet est disponible. Il s'agit d'un logiciel libre, ce qui augmente son accessibilité. Les données collectées au Soudan ont été utilisées comme données de référence pour l'évaluation des ODD et le suivi des progrès dans le temps, le plaidoyer, la mobilisation des ressources, l'élaboration de normes et de lignes directrices, et pour éclairer la programmation. L'échelle de la collecte de données a permis de mettre en évidence de **grandes disparités entre les États, les zones urbaines et rurales, les écoles de filles et de garçons**, ce qui rend l'outil et l'approche propices à la collecte de données pour étayer une analyse CPA.

**Source :** Bureau de l'UNICEF au Soudan, « Water, Sanitation and Hygiene Annual Report », 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/sudan/media/3186/file/UNICEF-Sudan-Water-Sanitation-Hygiene-Annual-Report-2019.pdf>, p. 10.

Une analyse CPA doit être régulièrement mise à jour, ce qui peut s'avérer difficile si la méthode utilisée ne peut pas être facilement reproduite périodiquement. De plus, si l'analyse vise à soutenir la mise au point d'une base de référence et à intégrer les risques de conflits et la consolidation de la paix dans un cadre de résultats programmatiques, les données collectées devraient être pertinentes pour la mesure des progrès et des contributions aux résultats. Le choix de la méthode et des outils doit être avant tout axé sur la collecte de données de haute qualité, fiables et impartiales, mais aussi sur l'inclusion de points de vue divers et de « voix » généralement peu audibles – en veillant à l'équilibre entre les considérations d'ordre pratique et les considérations de principe. Voici quelques exemples d'outils de collecte de données (pour de plus amples détails, voir l'annexe 4 du [guide de l'UNICEF pour l'analyse des conflits](#) portant sur les outils de collecte de données pour l'analyse des conflits).

- **Étude documentaire** : L'étude documentaire constitue la première étape de presque toutes les analyses CPA. Il s'agit de collecter, d'organiser, de lire et de synthétiser les informations disponibles et pertinentes à partir de sources écrites primaires et secondaires. Plus particulièrement, vous devez lire et prendre en compte tous les rapports d'analyse des conflits existants pour la région sur laquelle vous vous concentrez, afin de comprendre ce qui a déjà été fait.
- **Enquêtes** : Les enquêtes impliquent l'utilisation de questionnaires auxquels de grands groupes de personnes répondent, et sont généralement effectuées par écrit ou verbalement. Les questions sont intégralement écrites à l'avance, et peuvent être fermées, qualificatives ou autres afin de recueillir des données sur les opinions, les points de vue, les expériences, les caractéristiques démographiques, etc.
- **Entretiens avec les principales parties prenantes** : Les entretiens avec des personnes bien placées pour comprendre les facteurs et la dynamique des conflits, et formuler des observations (souvent appelées « informateurs clés ») sont extrêmement utiles pour approfondir une analyse CPA.
- **Groupes de discussion** : Les groupes de discussion réunissent de petits groupes de personnes pour discuter et recueillir des données sur les perceptions, les opinions, les croyances et les attitudes concernant les questions de recherche de l'analyse CPA. Dans les contextes touchés par un conflit, les groupes de discussion peuvent être organisés au sein d'une communauté ou de part et d'autre des lignes de conflit, sans distinction des caractéristiques identitaires.
- **Événements de renforcement des capacités** : Des ateliers, des formations et d'autres initiatives de renforcement des capacités sur un large éventail de sujets (par exemple, le développement, les droits, l'éducation, la résolution des conflits, la paix, ainsi que d'autres thèmes techniques et sectoriels) peuvent fournir l'occasion de recueillir des données pertinentes pour l'analyse CPA.



© UNICEF/UNI139014/Haque

## 6.2. Exploiter les technologies

La collecte de données à distance peut s'avérer nécessaire en raison des contraintes d'accès aux communautés ciblées (par exemple, la COVID-19 ou d'autres épidémies, des problèmes de sécurité ou des catastrophes naturelles). **L'innovation peut ainsi soutenir la mise en œuvre d'analyses CPA à distance, notamment les méthodes de collecte de données au moyen de nouvelles technologies** telles que RapidPro ou de plateformes telles que U-Report. Voici quelques exemples :

### ÉTUDE DE CAS



**RapidPro** : Utilise les SMS et d'autres canaux de communication (par exemple, la voix ; les médias sociaux tels que Facebook Messenger, Telegram, WhatsApp) pour permettre la collecte de données en temps réel et la communication de masse avec les utilisateurs finaux ciblés, notamment les bénéficiaires et les travailleurs de première ligne. RapidPro permet à l'UNICEF et à ses partenaires de recueillir des informations précises en temps réel, notamment sur l'EAH dans des endroits reculés et difficiles d'accès. <https://www.unicef.org/innovation/rapidpro>.

Au **Zimbabwe**, RapidPro est intégré au système informatisé de gestion des données EAH en milieu rural pour permettre aux communautés de signaler par SMS tout changement dans le caractère fonctionnel des infrastructures EAH, directement aux agents de terrain du Gouvernement. RapidPro augmente la disponibilité et la fiabilité des données en temps réel pour soutenir le suivi national des indicateurs EAH, améliore l'analyse de l'équité et l'utilisation d'innovations technologiques dans les activités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention connexes. <https://www.unicef.org/innovation/stories/accelerating-delivery-water-and-sanitation-services-through-real-time-monitoring-zimbabwe>



**U-Report** : RapidPro alimente également U-Report, la plateforme de mobilisation des jeunes et des citoyens de l'UNICEF, désormais active dans 68 pays, bénéficiant à plus de 11 millions d'utilisateurs à travers le monde. U-Report est disponible via de nombreux canaux : (messagerie, médias sociaux, SMS), et fonctionne même sur un téléphone mobile basique. Ce service est gratuit, anonyme et facile à utiliser.

En **Ouganda**, la plateforme U-report a été utilisée pour saisir les points de vue des jeunes sur les conflits et la paix, et pour collecter rapidement des données dans des contextes spécifiques où des épisodes de conflit avaient été signalés, afin de mieux comprendre leur impact sur les jeunes. <https://www.unicef.org/innovation/U-Report>



© UNICEF/UN0746437/

Les nouvelles technologies peuvent également être mises à profit pour collecter et analyser les informations plus rapidement qu'avec les méthodes traditionnelles. En effet, les réseaux mobiles, Internet et la numérisation du processus de collecte peuvent réduire les retards, corriger les inefficacités et améliorer la qualité des données en réduisant la saisie des données et les erreurs humaines. Les nouvelles technologies offrent la possibilité de recueillir un large éventail de données, notamment des sons, des images et des vidéos qui peuvent aider à comprendre les points de vue de la communauté sur les interactions entre le secteur EAH et les conflits. Les nouvelles technologies peuvent permettre de réaliser des économies, par exemple en réduisant les coûts associés au transport, à l'impression, à la saisie et au nettoyage des données, au codage et aux heures de travail du personnel. L'utilisation de tablettes et de téléphones mobiles représente un investissement initial en matière de fonctionnement et d'infrastructure, mais les coûts peuvent ensuite être relativement stabilisés. Cette méthode peut faciliter la collecte régulière et opportune des données pour mettre à jour l'analyse<sup>33</sup>. Un examen attentif des avantages du déploiement de cette technologie doit être réalisé au regard de questions telles que l'exclusion des communautés ou des personnes qui n'ont pas accès à ces technologies, ou qui ne disposent pas du savoir-faire nécessaire pour les utiliser.

### 6.3. Examen sommaire en matière de conflit et de paix – analyse « suffisante »

*L'expression « analyse suffisante » en matière de conflit été adoptée sur le terrain pour indiquer qu'un certain niveau d'analyse a été entrepris dans un contexte d'urgence ou dans des situations où l'on ne dispose pas de toutes les ressources, du temps et de l'accès nécessaires à un exercice plus approfondi d'analyse des conflits. Bien qu'une telle analyse n'établisse pas de tableau détaillé de la dynamique des conflits et de leurs causes sous-jacentes, elle permet à l'UNICEF d'éviter de nuire de façon évidente en contribuant involontairement à la dynamique des conflits.*

Un **examen sommaire des conflits et de la paix** (voir *l'outil d'analyse CPA n° 3 « Examen sommaire EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre »*) peut être une étape préparatoire **importante, voire le premier pas dans la collecte de données en vue d'une analyse CPA** complète. Ce type d'exercice se compose en effet des mêmes éléments fondamentaux, mais est simplifié pour recueillir des données rapides et très ciblées. L'examen sommaire peut aider à cerner les aspects initiaux et pertinents des interactions entre EAH et conflit, et à déterminer le type et le stade du conflit que vous analyserez. Il s'accompagne ainsi d'un éventail d'éléments à prendre en compte en matière d'approche, de méthode et d'outils de collecte des données. Par exemple, une flambée soudaine de violence impliquant des

affrontements localisés entre différents usagers de l'eau nécessiterait de comprendre rapidement ce qui a « déclenché » l'escalade ainsi que les tendances historiques en matière d'utilisation de l'eau. Pour ce faire, des consultations au niveau local avec les communautés concernées peuvent être mises en place. En revanche, un conflit latent qui n'a pas encore dégénéré en violence, mais qui se manifeste sous la forme de griefs répandus liés à l'exclusion de certaines communautés minoritaires des services EAH et d'autres services sociaux, nécessiterait d'axer le travail sur l'équité et les perceptions. Un examen sommaire peut aider à recenser des sources utiles de données et à mettre en évidence certains manques de données à prendre en compte, ainsi que les répondants qui pourraient potentiellement participer à une analyse CPA plus approfondie.

<sup>33</sup> Bureau de l'UNICEF au Mozambique, « Guide on Alternative Approaches in Data and Evidence Generation During the COVID-19 Crisis », mai 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/evaluation/media/2111/file/Guide%20on%20alternative%20approaches%20in%20data%20and%20evidence%20generation.pdf>

Les résultats de l'examen sommaire peuvent faire l'objet de discussions avec les parties prenantes concernées au sein de votre équipe EAH ou de votre bureau de pays (par exemple, les personnes chargées de la gestion, des politiques sociales, de la planification et du suivi, ainsi que les partenaires sectoriels concernés) afin de déterminer la meilleure approche, la meilleure méthode et les outils optimaux pour poursuivre une analyse CPA. Par exemple :

- Il est possible d'effectuer une analyse CPA interne pour gérer les sensibilités ou les risques si le Gouvernement ou une autre partie prenante politique/militaire de premier plan a été identifiée comme une partie belligérante ;
- Si le conflit a des dimensions transfrontalières internationales, il est possible d'impliquer plusieurs bureaux de pays dans l'analyse et de demander le soutien du bureau régional pour faciliter le processus ;
- Si l'exclusion de certains groupes (minorité ethnique, jeunes) est un facteur clé de conflit, une méthode participative donnant voix au chapitre à ces groupes peut être privilégiée ;
- Si le conflit est latent, il faudra sans doute concevoir l'analyse en se concentrant sur la détermination des risques de déclenchement ou de réapparition. En revanche, dans un contexte se trouvant au lendemain d'un conflit, il conviendra de se concentrer sur la définition des capacités en matière de paix, pour que l'intervention consolide et pérennise la paix ;
- Si l'une des causes profondes est la discrimination systématique et l'exclusion de l'accès aux services EAH, il est judicieux d'entreprendre un vaste exercice de consultation et de se concentrer sur les interactions avec les parties prenantes pour déterminer les points d'ancrage du renforcement de la cohésion sociale verticale.

**Un examen sommaire des conflits et de la paix peut également être déployé en tant qu'activité autonome**, en fonction du contexte et des besoins. Cette collecte de données succincte peut par exemple servir d'**outil d'évaluation rapide à déployer dans les contextes d'urgence**, en cas de manque de temps et de ressources pour l'identification des interactions entre EAH et conflit permettant d'orienter l'intervention humanitaire. Bien qu'une analyse CPA approfondie ne soit souvent pas possible dans les situations d'urgence et de crise aiguë, des efforts moins intensifs peuvent être entrepris pour comprendre la dynamique locale du conflit. Dans ces contextes, les outils à exploiter peuvent inclure des consultations communautaires rapides et un examen rapide des analyses de conflits existantes. Même si vous mettez en œuvre un examen sommaire, assurez-vous que votre analyse adopte une dimension de genre et tienne compte des questions identitaires, géographiques et d'âge, dans le cadre plus large de la prise en compte de l'équité et de l'inclusion.

## 6.4. Sources des données EAH sur les conflits et la paix

Au niveau des communautés, il existe deux sources principales de données : les données recueillies par des **évaluations techniques spécialisées dans l'EAH** telles que des enquêtes sur le terrain, des études de faisabilité ou des évaluations de l'impact environnemental et social ; ainsi que les **données obtenues directement auprès des parties prenantes** par le biais d'enquêtes, d'entretiens avec des informateurs clés, de groupes de discussion et/ou de réunions à l'échelle de la communauté. Les **évaluations EAH techniques** peuvent être mises à profit pour trianguler les données relatives aux conflits. Par exemple, exclusions perçues des services d'approvisionnement en eau par les communautés peuvent être étayées ou contestées par des évaluations techniques ; dans ce cas, une analyse plus approfondie des causes des exclusions perçues sera nécessaire pour comprendre la dynamique des conflits liée à l'EAH dans le contexte. D'autre part, les évaluations des infrastructures EAH institutionnelles dans les écoles ou les centres de santé peuvent aider à illustrer les dimensions techniques des inégalités. Les évaluations techniques peuvent également être mises à profit pour l'identification collaborative des problématiques de conflit et des solutions y afférentes, entre les communautés et avec les autorités locales responsables de l'approvisionnement en eau.

**L'observation et la consultation interactive avec les communautés** sur les problématiques de conflit liées à l'EAH sur le terrain peuvent constituer des méthodes de collecte de données très efficaces. Les mécanismes de réclamation et de retour d'informations peuvent par exemple servir à mettre en évidence des griefs au sein des communautés concernées par les programmes EAH et à surveiller les interactions liées au conflit. La cartographie participative dans les communautés peut fournir des données riches. Cet exercice est propice à la collecte de données visuelles et orales, ce qui rend le processus plus inclusif dans les contextes affichant de faibles taux d'alphabetisation, ou offre aux personnes handicapées la possibilité de participer. Une participation moins structurée des communautés peut aider à établir la confiance et ainsi faciliter une collecte de données plus approfondie et plus structurée, par le biais d'entretiens avec des informateurs clés et de groupes de discussion. Les discussions avec les communautés et les autorités locales chargées du secteur EAH concernant un conflit comportent un certain nombre de **points sensibles** qui doivent également influencer la méthode et les outils utilisés. Une approche indirecte ou « non menaçante » peut être plus appropriée que la présentation explicite de l'enquête en tant qu'analyse CPA. À ce titre, la collecte d'informations EAH qualitatives et quantitatives est tout indiquée, en mettant en évidence les zones à sonder pour détecter un éventuel conflit existant ou latent.

### ENCADRÉ-RESSOURCE



Le **Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène** met à jour tous les deux ans les indicateurs mondiaux des ODD au moyen des dernières données EAH disponibles au niveau national. Le processus est facilité par les bureaux de pays de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF, et mis en œuvre en collaboration avec les autorités EAH nationales et d'autres parties prenantes du secteur. Le Programme commun surveille l'EAH au niveau des ménages, des écoles et des établissements de soins de santé. Il rend compte des inégalités en matière de niveaux de service entre les zones rurales et urbaines, les régions infranationales, les ménages riches et les plus pauvres, et entre d'autres sous-groupes de population, si possible. Sa base de données sur les inégalités comprend des estimations de la couverture par région infranationale, lesquelles sont dérivées d'enquêtes et de recensements auprès des ménages et permettent des comparaisons géographiques pour déterminer les inégalités au niveau infranational. Ainsi obtient-on des données particulièrement adaptées à la triangulation de la dynamique et des événements locaux en matière de conflit, ce qui permet d'étudier les interactions et les corrélations pertinentes entre conflits et EAH. Le processus de collecte de données en collaboration avec les autorités EAH nationales constitue quant à lui une autre occasion de tirer parti de la collecte de données prévisibles pour éclairer les analyses et/ou les mises à jour concernant les conflits. <https://EAHdata.org/data>

### ÉTUDE DE CAS



**L'ONG libanaise et partenaire de l'UNICEF LebRelief** entreprend des « **analyses de quartier sans carences** » pour obtenir une cartographie visuelle des besoins en EAH sur les sites de projet. En se promenant dans le quartier, la communauté peut cerner les besoins grâce à un processus qui génère des données précieuses sur ses besoins en EAH et favorise un sentiment d'appropriation grâce à une approche participative. <https://leb-relief.org/>



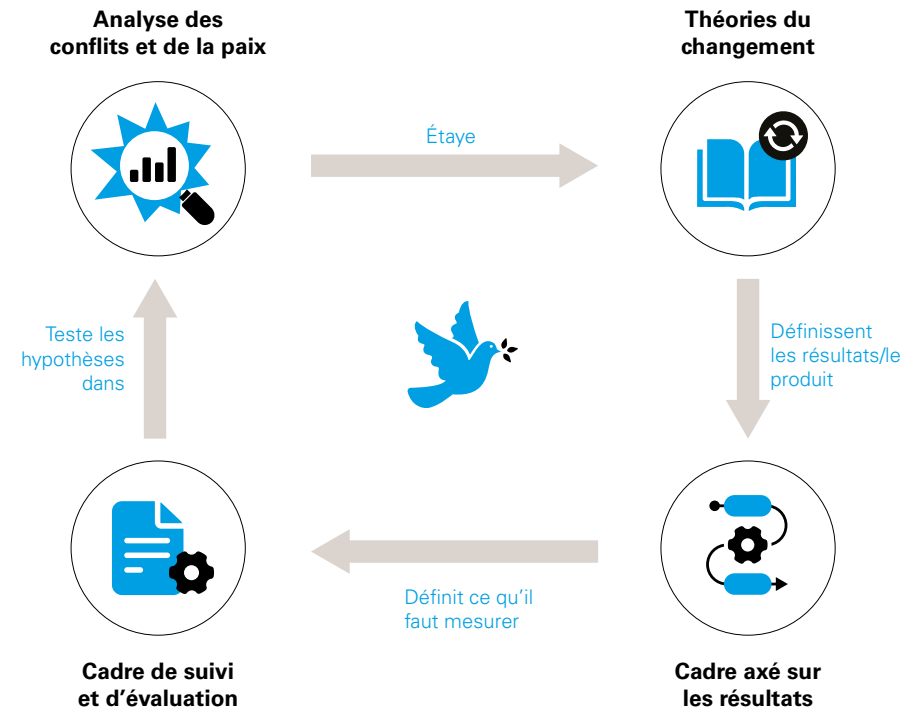
© UNICEF/UNI92619/Noorani

## Étape 7

# Intégrer les résultats dans la programmation

La traduction des résultats de l'analyse en ressources utiles à la programmation est l'un des aspects les plus critiques et les plus difficiles de la mise en œuvre d'une analyse CPA, et ce, même si cette dernière est réalisée spécifiquement pour éclairer un programme ou une intervention. Chaque étape du processus décisionnel du cycle de planification, de conception et de mise en œuvre offre des occasions de **renforcer la pertinence et l'applicabilité des résultats à la programmation**. Si le processus est participatif et collaboratif, la mobilisation de parties prenantes pertinentes générera une demande d'analyse et favorisera l'appropriation du processus et du produit par les utilisateurs finaux. *L'outil d'analyse CPA n° 2 (« Processus d'analyse EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre ») fournit des suggestions visant à améliorer l'intégration des résultats dans les étapes pertinentes du cycle de programmation, à adapter selon le contexte.*

**Figure 6**  
Intégration des résultats d'analyse dans la programmation



# L'EAH pour la paix

## Boîte à outils pour une analyse des conflits et de la paix (CPA) tenant compte de l'âge et du genre

### Outil d'analyse CPA n° 1

## Cadre d'analyse EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre



La présente boîte à outils complète le Guide pour une analyse CPA tenant compte de l'âge et du genre. Le [Guide d'analyse des conflits](#) de l'UNICEF décrit les **éléments clés d'une analyse CPA pertinente au regard du mandat de l'organisation**, notamment l'examen des causes, de la dynamique, des déclencheurs, des parties prenantes et des capacités en matière de paix<sup>34</sup>. La section ci-dessous traite de chacun de ces éléments selon un angle EAH, et fournit des questions directrices pouvant structurer l'enquête. Ces questions peuvent être adaptées pour concevoir un cadre analytique spécifique au contexte, potentiellement fondé sur un examen sommaire initial (voir l'outil d'analyse CPA n° 3 – « Examen sommaire EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre » plus bas) ayant relevé et hiérarchisé les interactions pertinentes entre EAH et conflit.

#### Causes de conflit liées à l'EAH

Élément d'analyse CPA

Facteurs socioéconomiques, culturels et institutionnels sous-jacents et interactions EAH pertinentes qui créent les conditions d'un conflit destructeur et de la violence. Par exemple, une mauvaise gouvernance, la discrimination systématique, le manque de participation politique, l'inégalité des chances économiques, les griefs sur l'allocation des ressources naturelles.

#### Questions directrices

- Quelles sont les causes structurelles ou profondes du conflit liées à l'EAH dans le contexte du projet (par exemple, mauvaise gouvernance des services EAH ; privation d'accès et de participation aux services pour les femmes et/ou les jeunes ; manque de participation politique et de représentation dans les processus de planification et de mise en œuvre des services EAH ; griefs concernant la rareté, la répartition et la gestion des ressources en eau) ?
- Quels sont les possibles facteurs ou éléments pertinents au regard de l'EAH directement à l'origine de divisions sociales et de violence (par exemple, la sécheresse aggravant la concurrence sur les pâturages et l'eau ; la détérioration des conditions économiques exacerbant les tensions en matière d'accès aux services EAH et d'utilisation des ressources en eau ; l'instabilité politique et la violence limitant l'accès aux services EAH ; les déplacements pesant sur les services EAH et la disponibilité de l'eau dans la communauté d'accueil ; la pollution due à une mauvaise gestion des eaux usées ; le manque d'accès aux services d'hygiène pour certaines communautés, ce qui est considéré par les autres comme un risque de propagation des maladies d'origine hydrique) ?

#### Déclencheurs de conflit liés à l'EAH

Élément d'analyse CPA

Événements soudains ou aigus qui « déclenchent » des conflits destructeurs et des violences. Lorsque vous travaillez dans un contexte de conflit, il est essentiel de connaître les déclencheurs potentiels qui peuvent contribuer à l'apparition ou à l'escalade des tensions et des conflits violents, et de comprendre les conséquences et l'impact que ces déclencheurs peuvent avoir sur les parties prenantes et la mise en œuvre des programmes EAH.

#### Questions directrices

- Quels éléments déclencheurs pourraient contribuer à une escalade du conflit ou à une flambée de violence dans la zone du projet (par exemple, élections/transition politique, hausse soudaine des prix des denrées alimentaires et des produits de base, épisodes climatiques) et pourraient affecter l'accès aux services EAH ?
- L'accès à l'eau ou aux services EAH a-t-il été un déclencheur de conflit par le passé ? Quels autres éléments ont pu déclencher des conflits liés à l'EAH par le passé ?

## Analyse des parties prenantes du secteur EAH

Élément d'analyse CPA

Permet de comprendre les points de vue, les besoins et les interactions des acteurs clés les uns avec les autres ainsi que le contexte du conflit. Cet exercice peut vous fournir de nouvelles informations sur la façon de collaborer dans le cadre de partenariats inclusifs, ainsi que sur les parties prenantes à cibler avec des programmes EAH nouveaux et/ou adaptés.

### Questions directrices

- Qui sont les principaux acteurs du conflit liés à l'EAH et qui sont leurs partisans ? Quelles sont les positions, quels sont les intérêts et quels sont les besoins de ces acteurs en matière d'EAH ?
- Comment participent-ils au conflit et quelles sont leurs capacités, par exemple, pour permettre ou limiter l'accès aux services EAH ?
- Quel est le rôle des équipes EAH de l'UNICEF et de leurs partenaires dans le conflit ?
- Qui sont les personnes touchées par le conflit et comment leurs droits en matière d'EAH sont-ils affectés ?

### Interactions des parties prenantes du secteur EAH (cartographie)

- Dans quelle mesure les prestataires de services EAH, y compris le secteur privé, sont-ils visibles et rendent-ils des comptes ?
- S'il existe une compagnie des eaux, dispose-t-elle d'un mécanisme de service à la clientèle permettant d'interagir efficacement avec les bénéficiaires/clients (par exemple, un dispositif de gestion des griefs ou de communication avec les clients au sujet des interruptions de service/pannes d'eau) ?
- Pendant les travaux de construction/rénovation des services d'approvisionnement en eau, est-il possible d'impliquer les parties prenantes (y compris les communautés) ?
- Quelle est la relation entre les groupes ayant un accès différencié aux services EAH (influence, alliances et liens formels/informels) ?
- Quelles sont les personnes qui pourraient inciter les groupes à exprimer leur mécontentement lié aux problèmes en matière d'EAH ou à collaborer pacifiquement autour des services EAH et de la gestion des ressources en eau ?
- Comment mobiliseraient-elles les individus (en unifiant les groupes, en organisant des activités, en finançant des initiatives) ? Quelles seraient leurs motivations ? Qui serait affecté et de quelle façon ?

## Dynamique de conflit liée à l'EAH

Élément d'analyse CPA

Pour comprendre ce qui anime un contexte de conflit, il faut connaître les dynamiques qui le sous-tendent, notamment les schémas/tendances et les forces qui relient ou divisent les groupes sociaux. Par exemple, quelles sont les tendances liées au conflit pertinentes au regard de l'EAH qui se reproduisent cycliquement ? Quelles sont les périodes propices pour une riposte programmatique en matière d'EAH ?

### Questions directrices

- Où sont les zones sujettes aux conflits/touchées par le conflit dans le contexte de l'intervention EAH ?
- Y a-t-il des antécédents de conflit ou un conflit en cours lié à l'EAH ?
- Quelles sont les tendances récentes et actuelles des conflits affectant ou interagissant avec le secteur EAH ?
- Y a-t-il eu des attaques sur les infrastructures ou le personnel EAH ?
- Les services EAH ont-ils été utilisés comme une arme en cas de conflit, par exemple, l'accès à l'eau a-t-il été coupé, ou la quantité et la qualité de l'eau ont-elles été délibérément réduites ?
- Les ressources, les infrastructures ou les institutions EAH ont-elles été involontairement endommagées par une quelconque partie pendant un conflit (par exemple, ont-elles constitué des dommages collatéraux de la violence armée) ou à la suite d'une manifestation ? Comment ? Par qui ? Qui a été touché ? Quelles en ont été les conséquences ?
- Quel est le scénario idéal, le pire et le plus probable concernant l'avenir du conflit et de ses interactions avec l'EAH (par exemple, insécurité hydrique, contraintes d'accès aux services EAH), et de quoi ces scénarios dépendent-ils ?
- Quelles sont les périodes propices pour s'attaquer au conflit au moyen d'interventions EAH tenant compte des risques, notamment de conflit ?
- Qu'est-ce qui « relie » (par exemple, la gestion commune des ressources en eau, le partage des services EAH par diverses communautés) et/ou « divise » (par exemple, les pratiques discriminatoires en matière d'accès aux services EAH entre différents groupes de la communauté, les disparités dans l'accès à l'eau en fonction de l'identité) les individus dans le contexte du projet ?

**Dynamique des services EAH et d'accès à l'eau<sup>38</sup> :**

Élément d'analyse CPA

Facteurs socioéconomiques, culturels et institutionnels sous-jacents et interactions EAH pertinentes qui créent les conditions d'un conflit destructeur et de la violence. Par exemple, une mauvaise gouvernance, la discrimination systématique, le manque de participation politique, l'inégalité des chances économiques, les griefs sur l'allocation des ressources naturelles.

**Causes de conflit liées à l'EAH**

Élément d'analyse CPA

**Questions directrices**

- Qui dispose d'un accès sécurisé et fiable aux services EAH et aux ressources en eau ? Quelles sont les dynamiques d'âge et de genre pertinentes concernant cet accès ? Une quelconque partie se voit-elle refuser directement ou indirectement l'accès aux services EAH et/ou aux ressources en eau de qualité et de quantité suffisantes ? Si oui, les groupes sociaux concernés perçoivent-ils cette limitation comme une manifestation délibérée d'une politique discriminatoire ? Quelle est la relation entre les groupes ayant un accès différencié aux services EAH ?
- Les changements de qualité, de quantité ou de débit de l'eau provoqués par une partie entravent-ils l'utilisation des ressources en eau par une autre partie ? Les pénuries d'eau d'origine humaine ou la dégradation de la qualité de l'eau ont-elles réduit la disponibilité de l'eau et augmenté les répercussions sur l'environnement ou la santé humaine ? Une mauvaise gestion des eaux usées a-t-elle entraîné une dégradation de l'environnement dans des endroits spécifiques ?
- Les usagers de l'eau sont-ils fortement dépendants de la ressource en eau en question, ou leurs besoins peuvent-ils être satisfaits par d'autres moyens ?
- Qui a accès aux équipements ou aux solutions de traitement qui aident à améliorer l'accès aux ressources en eau ou leur qualité (foreuses, pompes, équipement d'irrigation, filtres, désinfectants, etc.) ? Qui a accès aux infrastructures hydrauliques (barrages, canaux, citernes, etc.) à des fins domestiques et de génération de revenu ? Qui ne dispose pas de ce type d'accès et pourquoi ? Quelles sont les conséquences des différents niveaux d'accès sur les différents groupes d'utilisateurs ?
- Qui a accès aux données et aux informations sur les services EAH et les ressources en eau, leurs infrastructures et leur réglementation ? Comment obtiennent-ils ces informations ? Ces sources sont-elles fiables ?

**Questions directrices**

- Quelles sont les causes structurelles ou profondes du conflit liées à l'EAH dans le contexte du projet (par exemple, mauvaise gouvernance des services EAH ; privation d'accès et de participation aux services pour les femmes et/ou les jeunes ; manque de participation politique et de représentation dans les processus de planification et de mise en œuvre des services EAH ; griefs concernant la rareté, la répartition et la gestion des ressources en eau) ?
- Quels sont les possibles facteurs ou éléments pertinents au regard de l'EAH directement à l'origine de divisions sociales et de violence (par exemple, la sécheresse aggravant la concurrence sur les pâturages et l'eau ; la détérioration des conditions économiques exacerbant les tensions en matière d'accès aux services EAH et d'utilisation des ressources en eau ; l'instabilité politique et la violence limitant l'accès aux services EAH ; les déplacements pesant sur les services EAH et la disponibilité de l'eau dans la communauté d'accueil ; la pollution due à une mauvaise gestion des eaux usées ; le manque d'accès aux services d'hygiène pour certaines communautés, ce qui est considéré par les autres comme un risque de propagation des maladies d'origine hydrique) ?



### Dynamique des services EAH et de la gouvernance de l'eau<sup>39</sup> : Élément d'analyse CPA

Permet de comprendre les points de vue, les besoins et les interactions des acteurs clés les uns avec les autres ainsi que le contexte du conflit. Cet exercice peut vous fournir de nouvelles informations sur la façon de collaborer dans le cadre de partenariats inclusifs, ainsi que sur les parties prenantes à cibler avec des programmes EAH nouveaux et/ou adaptés.

#### Questions directrices

- Quelles sont les institutions formelles et informelles qui gèrent les services EAH et les ressources en eau (telles que les cours d'eau, les lacs, les eaux souterraines) ? Quels sont leurs rôles respectifs sur le plan technique et concernant la gestion des conflits ? Comment collaborent-elles ou entrent-ils en conflit ? Les services qu'elles fournissent sont-ils considérés comme efficaces, et par qui ?
- Ces institutions arbitrent-elles équitablement les griefs et/ou les revendications concurrentes concernant l'accès à l'eau, les impacts sociaux et environnementaux et le partage des avantages ?
- Les institutions régionales/locales d'EAH et de gestion des ressources en eau disposent-elles de capacités humaines et techniques suffisantes pour élaborer et mettre en œuvre des services EAH complets et des plans de gestion des ressources en eau ?
- Toutes les parties (y compris les communautés locales et les groupes autochtones) ayant des intérêts légitimes, confrontés à des impacts graves ou détenant des droits d'accès formels et informels aux services EAH et aux ressources en eau ont-ils été identifiés et reconnus ?
- Ces groupes sont-ils en mesure de participer à la politique de gestion et de mise en valeur des ressources en eau ? Les capacités de négociation des groupes les plus faibles ont-elles été renforcées ?
- Les services EAH et/ou les ressources en eau sont-ils perçus comme étant affectés en fonction de motivations politiques ou de faveurs ?
- Le développement lié à l'eau profite-t-il à un groupe communautaire, à une classe économique ou à une région en particulier ? Les parties prenantes ont-elles été consultées et rémunérées de manière appropriée ?
- S'il existe une compagnie des eaux, est-elle représentative des parties prenantes concernées ? Est-elle opérationnelle et prend-elle les risques en compte ? Est-elle politiquement indépendante, équitable et transparente ?
- Les prestataires de services d'approvisionnement en eau (publics ou privés) exploitent-ils et entretiennent-ils les sources d'approvisionnement en eau de manière transparente ? Facturent-ils les usagers, les frais d'utilisation sont-ils clairs ?
- Comment les compagnies des eaux et des eaux usées sont-elles perçues par les usagers ? Sont-elles considérées comme efficaces ? Corrompues ? Leurs tarifs sont-ils acceptés ?

### Capacités en matière de paix liées à l'EAH

Élément d'analyse CPA

Institutions, groupes, traditions, événements, rituels, processus, mécanismes et individus qui sont positionnés et équipés pour traiter les conflits liés à l'EAH de manière constructive et qui consolident/pérennisent la paix grâce à leur participation aux interventions EAH. Déterminer les capacités en matière de paix par le biais d'une analyse des conflits est fondamental pour définir les points de départ potentiels des programmes de consolidation de la paix dans le cadre du travail sectoriel de l'UNICEF. Ces capacités peuvent devenir les éléments fondamentaux à l'appui de la consolidation de la paix.

#### Questions directrices

- Quelles capacités pour la paix ou l'atténuation des conflits peuvent être définies (par exemple, les approches traditionnelles de règlement des différends ayant fait leurs preuves pour résoudre les conflits liés à l'eau, les comités EAH intercommunautaires, les conseils d'administration des services publics participatifs et inclusifs ou les groupes de travail techniques) ?
- Le partage des services EAH a-t-il contribué à la réconciliation ou aux activités de consolidation de la paix dans le contexte ? De quelle manière et pourquoi ?
- Les ressources en eau, les infrastructures (notamment les systèmes durables d'approvisionnement en eau, les systèmes de gestion des eaux usées et/ou des eaux pluviales) ou les institutions ont-elles contribué à la réconciliation ou aux activités de consolidation de la paix dans le contexte ? De quelle manière et pourquoi ?
- Qui étaient les principales parties prenantes et quels étaient leurs rôles pendant le conflit ?
- Les mécanismes de gouvernance des services EAH et des ressources en eau, tels que les groupes d'usagers, les plans de gestion des inondations d'urgence ou les organisations de bassins hydrographiques, ont-ils fonctionné efficacement malgré un contexte de conflit ou de violence ?
- Comment ont-ils résisté aux effets des conflits ou géré ces derniers ? Quelles institutions et quels groupes communautaires étaient pertinents ?

## Outil d'analyse CPA n° 2

# Processus EAH d'Analyse des conflits et de la paix (CPA) sensible à l'âge et au genre



### Objet

**Cet outil complète les étapes 1 à 7 du Guide pour une analyse des conflits et de la paix (CPA) tenant compte de l'âge et du genre.** Il entend accompagner le processus de conception et de mise en œuvre d'une analyse CPA en mettant fortement l'accent sur l'intégration des résultats dans la programmation.

### Pourquoi une analyse CPA ?

- Pour garantir que la conception et la mise en œuvre des programmes de l'UNICEF n'exacerbent pas la dynamique de conflit, en adoptant une **approche tenant compte des questions de conflit** (« Ne pas nuire »).
- Pour **cerner les possibilités d'interventions spécifiques de consolidation de la paix** qui peuvent augmenter les capacités (aux niveaux national, communautaire et individuel) permettant de s'affranchir d'un état de fragilité, de renforcer la cohésion sociale, de réduire les rechutes dans la violence et d'obtenir de meilleurs résultats plus durables pour les enfants (« faire davantage de bien ») grâce aux programmes soutenus par l'UNICEF.

### Pourquoi une analyse CPA au regard de l'EAH ?

- L'analyse des conflits existante peut être inappropriée, indisponible ou insuffisante pour être utilisée par les acteurs de l'EAH. Par exemple, les analyses menées par les partenaires au sein des pays peuvent être de niveau politicoéconomique ou « supérieur », et ne pas pouvoir orienter le secteur EAH sur la dynamique locale.
- Les spécialistes du secteur EAH disposant de compétences techniques spécifiques à leur domaine peuvent ne pas disposer des ressources leur permettant de participer à une analyse CPA et d'adapter la prestation de services en conséquence. **Élaborer et/ou mettre en œuvre une analyse CPA peut renforcer ces capacités !**

### Questions directrices clés aux fins de l'analyse CPA

- Quelles sont les **causes** de conflit liées à l'EAH dans le contexte de l'intervention ?
- Quels sont les **déclencheurs** potentiels de conflit liés à l'EAH dans le contexte de l'intervention ?
- Qui sont les principales **parties prenantes** du secteur EAH et du conflit dans le contexte de l'intervention et comment sont-elles liées ou interagissent-elles les unes avec les autres ?
- Quelles sont les **dynamiques** de conflit liées à l'EAH (en matière d'accès, de gouvernance, etc.) dans le contexte de l'intervention ?
- Quelles sont les **capacités en matière de paix** liées à l'EAH dans le contexte de l'intervention ?

## Planification et conception

Phase de l'analyse CPA

### Activités clés

**Définir l'objectif et le calendrier de l'analyse des conflits – pourquoi et quand ?**

### Liste de contrôle des principaux éléments à prendre en compte

- Étayer des approches tenant compte des risques de conflit, déterminer les risques de conflit et/ou alimenter des programmes de consolidation de la paix ?
- Sera déployée dans des contextes humanitaires, de développement et de conflit prolongé ?
- Servira à élaborer de nouveaux programmes ou à adapter les programmes existants ? À quel type de cycle de programmation contribuera-t-elle : descriptif de programme de pays, plan de travail, descriptif de programme ?
- Servira à établir une base de référence ou à surveiller le contexte de conflit/les interactions avec le secteur EAH ?

### Actions pour maximiser l'adoption et l'intégration

- Définissez les objectifs et le but de l'analyse des conflits en collaboration avec les utilisateurs potentiels – en interne et en externe, si cela est pertinent et possible.
- Impliquez l'administration du bureau de pays dès les toutes premières discussions de planification afin de structurer et de présenter l'analyse de manière constructive, pour qu'elle soit adoptée et intégrée, et mettez en évidence les liens pertinents et opportuns avec les échéances d'exécution de la planification (descriptifs de programmes de pays, plans de travail annuels).
- Calendrier des résultats : alignez-vous sur les échéances d'exécution pertinentes, repérez les points d'ancrage critiques de la planification et de la programmation dans votre projet, section, bureau de pays ou secteur, et veillez à ce que l'intégration de l'analyse soit formellement prise en compte dans les processus pertinents (par exemple, l'analyse de situation, la prise en compte des risques dans les programmes, l'évaluation de l'impact environnemental et social, l'accord de coopération au titre des programmes [PCA]).
- Collaborez avec les planificateurs de votre bureau de pays et de votre équipe (planification et suivi, coordination sur le terrain et situations d'urgence).
- Veillez à cerner et connecter les opportunités d'application en amont (plaidoyer, politiques, plans sectoriels) et en aval, et faites en sorte que votre conception et vos produits traduisent cette approche.

### Activités clés

#### Définir la portée et l'échelle de l'analyse des conflits – où et à quel niveau ?

### Liste de contrôle des principaux éléments à prendre en compte

- L'analyse CPA sera-t-elle mise en œuvre aux niveaux transnational, national et/ou infranational ?
- À quels emplacements spécifiques ? Quelles en seront les implications (accès, langue, méthode) ?
- Les analyses CPA seront-elles axées sur des plans sectoriels ou des politiques (en amont) et/ou sur la programmation (en aval) ?

### Actions pour maximiser l'adoption et l'intégration

- Assurez-vous que la portée géographique de votre analyse est définie à l'aide de contributions de vos collègues du bureau extérieur et de vos partenaires sur le terrain. Cela permettra non seulement de vous ramener aux réalités du terrain, mais aussi de stimuler la demande et l'appropriation.
- Assurez-vous de cerner les besoins et d'y répondre à différents niveaux d'influence et d'impact – national et infranational.

#### Définir les utilisateurs finaux/le public cible des produits finaux – qui ?

- Si l'on prend en compte les risques de conflit, les questions de genre et l'âge, qui est inclus/exclu et pourquoi ?
- Les participants à l'étude sont-ils des bénéficiaires potentiels d'une intervention éclairée par l'analyse ? Il faut gérer les attentes !
- Qui seront les principaux utilisateurs des résultats et comment cela influence-t-il l'approche et la méthode (par exemple, traduction, format et diffusion inclusifs) ?
- Qui sont les publics non intentionnels potentiels ?

- Définissez les utilisateurs finaux et, dans la mesure du possible, impliquez-les tout au long du cycle de planification, de conception et de mise en œuvre, en créant une demande et en encourageant l'appropriation tout au long du processus.
- Échangez avec des interlocuteurs externes stratégiques clés, le cas échéant (au sein des pouvoirs publics, du système des Nations Unies, du cluster et des mécanismes de coordination).
- Mobilisez des donateurs stratégiques dans le pays (Banque allemande de développement, Direction suisse du développement et de la coopération, Union européenne, etc.) afin de définir les ressources à allouer pour traduire les résultats en programmes EAH tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix, et de pouvoir mener les activités de plaidoyer connexes.

#### Définir l'équipe de mise en œuvre – qui ?

- Qui possède l'expertise régionale/contextuelle et en matière d'EAH ? L'expertise technique liée au conflit et à l'EAH ? Les capacités, les ressources, le temps et les compétences linguistiques ? Les contacts/rerelations nécessaires pour soutenir une analyse de conflit spécifique au secteur EAH ?
- Qui est considéré comme digne de confiance et inclusif par les principales parties prenantes du secteur EAH (internes et externes à l'UNICEF) ?
- Menée en interne ou en externe – l'équipe du bureau de pays/l'équipe EAH peut-elle diriger l'analyse CPA ? Rôle des bureaux extérieurs et/ou des contrôleurs externes de l'UNICEF, le cas échéant ?
- Si elle est menée en externe, quelle est la modalité d'externalisation pertinente : institution de recherche, partenaire d'exécution, entreprise privée ? Partie prenante internationale et/ou nationale ?
- Participation multipartite/stratégique des parties prenantes
- Participation des pouvoirs publics

- Tirez parti du processus d'élaboration des attributions (en cas de sous-traitance) pour que le bureau de pays convienne en interne de l'objet, des produits livrables connexes et des actions d'intégration aux programmes.
- Selon la portée de l'analyse CPA, envisagez de créer un comité directeur pour impliquer des parties prenantes stratégiques internes et externes.

#### Déterminer les participants et les sources de données – qui et quoi ?

- Définir le cadre analytique global (voir l'outil n° 1).
- Identifier les sources de données pertinentes pour le secteur EAH sur les causes des conflits, les dynamiques (accès et gouvernance), les déclencheurs, les parties prenantes (analyse et cartographie) et les capacités en matière de paix.
- Identifier les parties prenantes qui peuvent fournir et valider/trianguler les données.

- Impliquez les partenaires d'exécution dans la conception et la mise en œuvre, et encouragez l'intégration de l'analyse des conflits dans les descriptifs de programme des PCA).
- Procédez à une large consultation pour garantir que les besoins distincts en matière de données des différentes parties prenantes sont bien compris (type, ventilation, format).

**Activités clés****Concevoir les approches de collecte et d'analyse des données – comment ?****Liste de contrôle des principaux éléments à prendre en compte**

- Examen sommaire ou analyse plus approfondie ?
- Données primaires ou secondaires ?
- Données quantitatives ou qualitatives ?
- Collecte et analyse directes auprès des parties prenantes (par exemple, à travers la participation de la communauté) ou indirectement (par exemple, à travers les évaluations techniques EAH) ?
- Quels sont les meilleurs outils pour la collecte directe de données : études documentaires, enquêtes, entretiens avec les principales parties prenantes, groupes de discussion et/ou événements de renforcement des capacités ?
- Outils fondés sur les technologies et à distance ?
- Recherche orientée vers l'action participative et approches transformatrices ?
- Collecte inclusive (personnes handicapées, groupes exclus) ?
- Prise en compte des questions de genre/d'égalité ?
- Opportunités et pertinence de l'enquête axée sur les enfants et les jeunes et/ou dirigée par ceux-ci ?

**Actions pour maximiser l'adoption et l'intégration**

- Concevez/mettez en œuvre des méthodes participatives qui permettent de recueillir diverses opinions, afin de donner voix au chapitre à toutes les parties prenantes et à tous les publics clés.
- Prévoyez des étapes spécifiques dans la conception pour accompagner l'intégration des résultats et des recommandations clés.
- Veillez à ce que les contrats des sous-traitants ou des consultants engagés aux fins de l'analyse de conflit prévoient des périodes de soutien et d'accompagnement du personnel et des partenaires, afin d'intégrer les résultats dans la programmation.

**Mise en œuvre<sup>40</sup>**

Phase de l'analyse CPA

**Collecter les données – comment ?**

**Si l'analyse CPA est externalisée**, veillez à ce que les principes et les engagements de l'UNICEF soient respectés.

**Si elle est dirigée par une équipe EAH ou le bureau de pays**, réfléchissez à la manière dont vous allez « saisir » et stocker les données de manière efficace, efficiente et sécurisée.

- Comment vos données seront-elles collectées (sur papier, par voie électronique, fichiers audio, fichiers photo/vidéo) ?
- Quelle quantité de données allez-vous collecter (nombre d'entretiens avec des informateurs clés/de groupes de discussion) et comment les fichiers seront-ils organisés et classés ?
- Comment allez-vous garantir la sécurité et l'intégrité des données ?
- Quelle quantité de stockage numérique (ou physique) est nécessaire et disponible pour votre projet ?

- Définissez les utilisateurs finaux et, dans la mesure du possible, impliquez-les tout au long du cycle de planification, de conception et de mise en œuvre, en créant une demande et en encourageant l'appropriation tout au long du processus.
- Échangez avec des interlocuteurs externes stratégiques clés, le cas échéant (au sein des pouvoirs publics, du système des Nations Unies, du cluster et des mécanismes de coordination).
- Mobilisez des donateurs stratégiques dans le pays (Banque allemande de développement, Direction suisse du développement et de la coopération, Union européenne, etc.) afin de définir les ressources à allouer pour traduire les résultats en programmes EAH tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix, et de pouvoir mener les activités de plaidoyer connexes.

### Activités clés

#### Analyser et valider les données – comment ?

### Liste de contrôle des principaux éléments à prendre en compte

**Si l'analyse CPA est externalisée**, faciliter l'implication des « utilisateurs finaux » des résultats afin d'en garantir la pertinence ;

**Si elle est dirigée par le bureau de pays/l'équipe EAH**, créer un plan d'action pour :

- Trier, synthétiser et analyser les données, et regrouper les résultats en utilisant les éléments fondamentaux de l'analyse des conflits de l'UNICEF comme cadre analytique.
- Utiliser des feuilles de calcul ou un logiciel de recherche (par exemple, NVIVO) en vue de créer des catégories et d'« étiqueter » vos données selon les thèmes et tendances pertinents.
- Organiser les données et les résultats au moyen d'une ventilation pertinente (par emplacement géographique, communauté ou groupe, genre, âge, statut socioéconomique, statut d'accès à l'EAH, etc.).
- Mettre en évidence les données qui semblent ne pas correspondre aux tendances (souvent des voix et des points de vue marginalisés) et d'autres conclusions frappantes liées aux interactions entre le secteur EAH et le conflit.

### Actions pour maximiser l'adoption et l'intégration

- Incluez une étape finale dans l'analyse afin de définir les **points d'ancrage** programmatiques pertinents, de formuler des attributions et d'élaborer des ressources contribuant au cadre de résultats en impliquant les principaux utilisateurs potentiels des résultats de l'analyse (personnel, partenaires d'exécution, contractants, etc.).
- Incluez dans le processus d'analyse participative un dialogue stratégique interne avec l'administration du bureau de pays, afin d'élaborer une réponse du bureau/de la section sur la base des résultats. Ceux-ci serviront-ils uniquement à orienter une approche consistant à ne pas nuire, ou seront-ils utilisés pour orienter une stratégie plus large de consolidation de la paix pour le bureau de pays et le secteur EAH ?
- Veillez à une large **validation interne entre l'équipe, la section, le bureau de pays et les bureaux extérieurs, ainsi qu'à une validation externe** avec les participants, les parties prenantes stratégiques, et notamment les partenaires d'exécution.

#### Compiler et rédiger le rapport final d'analyse des conflits et d'autres produits – comment ?

**Si l'analyse CPA est externalisée**, il convient de faciliter les retours d'information en temps utile par les parties prenantes concernées et de veiller à ce que la validation inclue les participants, le cas échéant.

**Si elle est menée par une équipe EAH ou le bureau de pays**, il convient de garder à l'esprit son objectif et les utilisateurs finaux : comment vos données seront-elles collectées (sur papier, par voie électronique, fichiers audio, fichiers photo/vidéo) ?

- Organisez et présentez vos résultats en suivant les éléments fondamentaux de l'analyse des conflits de l'UNICEF pour structurer le rapport, si cela s'avère utile.
- Si des points d'ancrage programmatiques spécifiques ont déjà été mis en évidence, intégrez-les dans la structure du rapport afin d'orienter et de soutenir leur utilisation.
- Veillez à la participation élargie de la section EAH/du bureau de pays/du bureau extérieur et des parties prenantes externes concernées.
- Déterminez si une version synthétisée « allégée » et/ou une version du rapport destinée à la diffusion externe sont nécessaires.
- Envisagez la traduction dans les langues locales, ainsi que des formats inclusifs qui tiennent compte des handicaps et des besoins spécifiques des utilisateurs finaux.

- Veillez à ce que le rapport final et les produits livrables connexes (matériel de formation, présentations) prévoient des mesures spécifiques visant à intégrer les résultats aux fins de la prise en compte des risques de conflit, et à ce qu'ils favorisent la consolidation de la paix par le biais de programmes EAH.
- Veillez à ce que les résultats se traduisent par des ressources pratiques – notamment des outils spécifiques pour suivre et mesurer l'opérationnalisation effective des résultats visant à appréhender à la prise en compte des risques de conflit en tant qu'exigence programmatique minimale (par exemple, critères de ciblage et communication, indicateurs de processus tenant compte des risques de conflit, audits périodiques de la prise en compte des risques de conflit).

## Application

Phase de l'analyse CPA

Activités clés	Liste de contrôle des principaux éléments à prendre en compte	Actions pour maximiser l'adoption et l'intégration
<p><b>Diffuser le rapport</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer avec les équipes de communication et de politique sociale pour élaborer une stratégie de diffusion externe mettant à profit les opportunités de plaider et d'influence.</li> <li>• Le cas échéant, impliquer les partenaires du secteur EAH afin de cerner quand utiliser les résultats pour éclairer les politiques et les plans sectoriels.</li> <li>• Tenir compte des risques de conflit, de la sûreté et de la sécurité des participants et de tiers – est-il risqué de partager ce rapport en dehors de l'UNICEF ? Comment les résultats peuvent-ils être partagés avec les participants ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définissez des approches de diffusion inclusives et pertinentes, et veillez à ce que le produit final fourni par les consultants/sous-traitants soit disponible dans des formats divers et inclusifs pour favoriser son adoption par diverses parties prenantes – notamment les participants à la recherche.</li> </ul>
<p><b>Intégrer les résultats dans la programmation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les résultats pour éclairer un processus interne de la section EAH ou du bureau de pays visant à déterminer les stratégies et les approches intégrant les risques de conflit, ainsi que les points d'ancrage dans les programmes existants, nouveaux ou à venir.</li> <li>• Repérer les prochaines étapes de la planification (programme de pays, plans de travail sectoriels, examens annuels des programmes) afin d'utiliser les résultats pour mettre au point/à jour la programmation.</li> <li>• Inciter les gestionnaires des descriptifs de programme à repérer quand utiliser les résultats dans des partenariats pertinents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consacrez du temps et des ressources à l'organisation d'un processus d'intégration participatif (interne et/ou externe) où les <b>points d'ancrage programmatiques</b> sont mis en évidence avec le personnel concerné (gestion, programmes, planification, bureaux extérieurs) et les partenaires/sous-traitants pertinents.</li> </ul>
<p><b>Renforcer les capacités</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les résultats pour éclairer et/ou élaborer des formations et d'autres interventions de renforcement des capacités destinées au personnel, aux partenaires d'exécution et à d'autres parties prenantes concernées.</li> <li>• Mettre au point des ateliers de renforcement des capacités pour soutenir l'assimilation des résultats aux niveaux de la section EAH, du bureau de pays et du bureau extérieur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tirez parti du renforcement des capacités pour doter le personnel des connaissances et des compétences nécessaires à la mise en œuvre et à l'intégration des résultats.</li> </ul>
<p><b>Accompagner l'intégration</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir un calendrier et un processus pour soutenir de manière proactive l'assimilation des résultats et recommandations clés.</li> <li>• Inciter la direction de la section EAH ou du bureau de pays à définir des échéances d'exécution pertinentes pour les principales mesures convenues (par exemple, le suivi de la prise en compte des questions de conflit ou les audits en la matière), ainsi que les responsabilités y afférentes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoyez une étape de « transfert » aux points focaux concernés au sein de l'équipe/de la section EAH, aux programmes pertinents et/ou aux partenariats – ces personnes peuvent diriger l'application des résultats en s'appuyant sur les différents points d'ancrage mis en évidence et assurer l'intégration des risques de conflit.</li> </ul>

## Éléments à prendre en compte pour ne pas nuire lors de la mise en œuvre d'une analyse CPA<sup>41</sup> :

Ci-dessous sont présentés des aspects d'une analyse CPA qui pourraient nuire par inadvertance, ainsi que des solutions potentielles pour atténuer les risques.

### Impacts négatifs possibles

#### Attentes irréalistes des bénéficiaires

**La personne qui effectue l'évaluation est partielle ou peut créer ou maintenir des déséquilibres de pouvoir.**

**L'analyse des conflits est façonnée selon les points de vue de certains groupes de la société. Elle maintient les structures hiérarchiques existantes.**

**Les dirigeants locaux sont contre le programme.**

**Les complexités du contexte ne sont pas pleinement comprises.**

**Les individus ne discuteront pas de certains sujets (aspects socioculturels, systèmes de croyances, statut juridique).**

**Les membres de la communauté sont contraints d'exprimer un certain point de vue par des personnes en position d'autorité ou des forces armées (coercition).**

**Les autorités gouvernementales nient l'existence d'un conflit entre les communautés.**

**Une représentation déséquilibrée au sein de l'équipe pourrait conduire à privilégier les points de vue de groupes particuliers.**

**L'évaluation peut provoquer un traumatisme chez la personne concernée, en faisant ressurgir des expériences négatives ou des souvenirs de conflit.**

### Solutions possibles

- Être explicite dans la formulation des objectifs du programme.
- Impliquer le plus grand nombre de groupes possible, notamment le personnel des partenaires et les membres de la communauté.
- Cela n'éliminera pas tous les biais ou déséquilibres de pouvoir, mais peut les limiter ou les réduire.
- Diviser la communauté en groupes distincts pour obtenir l'ensemble des points de vue.
- Utiliser la langue locale pour inclure tout le monde.
- Faire attention aux divisions dans la société et aux groupes marginalisés.
- Identifier les personnes influentes clés au début du processus de planification et de conception, et déterminer quelles sont leurs principales préoccupations.
- Empêcher les personnes extérieures, en particulier, d'accéder à l'ensemble des informations ou des opinions.
- Recourir au personnel du projet et aux membres de la communauté.
- Mettre à jour régulièrement l'analyse des conflits.
- Utiliser la recherche externe et d'autres organismes.
- Diviser la communauté en groupes permettant aux personnes de s'exprimer plus librement.
- D'autres éléments doivent être pris en considération pour charger les personnes appropriées de l'animation (langue, statut socioculturel, etc.).
- Toute l'équipe doit être vigilante et observer d'éventuels indices chez les membres de la communauté pendant la collecte des données (par exemple, les chauffeurs peuvent observer discrètement ce qui se passe à l'extérieur de la salle de réunion).
- Présence des forces armées/autorités en civil.
- Prêter attention aux communications informelles entre les membres de la communauté (l'équipe peut prétendre ne pas comprendre la langue locale).
- Maintenir le caractère strictement confidentiel de l'analyse des conflits et fournir un rapport externe politiquement acceptable pour compléter le produit interne.
- Assurer une solide cartographie des parties prenantes et une sélection adaptée des participants, avec des critères clairement formulés et transparents, communiqués aux parties prenantes concernées.
- Veiller à ce que des animateurs formés et qualifiés soient déployés et à ce que des mécanismes d'orientation soient mis à la disposition des participants présentant des signes de détresse ou de traumatisme.

## Recommandations sur la façon de traiter les questions sensibles

*D'après « Core Guidance: New Generation Situation Analysis »*

Dans les contextes de conflit, l'analyse de la situation devra porter sur des questions parfois épineuses pour les pouvoirs publics – par exemple le déni des droits des enfants à l'EAH, y compris par les attaques des parties au conflit contre les infrastructures EAH. Les stratégies suivantes peuvent être adoptées lors de l'analyse de questions sensibles ou potentiellement sensibles :

1. Impliquer les pouvoirs publics et un large éventail de parties prenantes dans l'élaboration de l'analyse. Le processus doit être consultatif et le rapport doit refléter les points de vue des différents groupes consultés.
2. L'analyse doit s'appuyer à la fois sur des sources officielles et sur d'autres sources d'information, telles que des rapports parallèles de la société civile.
3. L'analyse doit spécifiquement mentionner les différences dans les statistiques (par exemple, les chiffres du Gouvernement sur le nombre d'enfants déplacés par le conflit, les enfants n'ayant pas accès à des services EAH en raison du conflit).
4. Au minimum, l'analyse doit mettre en évidence l'existence du problème et souligner la nécessité de l'examiner de près et de combler les lacunes en matière de données et d'informations.
5. Dans certains cas, le bureau de pays devra décider s'il convient de séparer certaines questions extrêmement délicates du document appartenant au pays, même si celles-ci ont été couvertes par l'analyse de situation. Dans ce cas, le bureau de pays peut choisir de conserver l'analyse en question au sein de l'UNICEF ou de la partager avec des partenaires sélectionnés de manière confidentielle.
6. Le bureau de pays peut également utiliser d'autres stratégies pour traiter les analyses présentant des points sensibles en fonction de leur contexte<sup>42</sup>.

## Éléments de prise en compte des questions de genre et d'âge

### Préparation :

- Les hommes, les femmes, les garçons et les filles, selon les cas, ont-ils été activement impliqués dans la détermination de l'objectif général et des utilisations finales de l'analyse CPA à venir ?

### Collectes de données :

- Les hommes, les femmes, les garçons et les filles, selon les cas, ont-ils participé à des activités de collecte de données ? Ces groupes sont-ils conscients de la dimension de genre et capables de collecter des données tenant compte des questions de genre ? Si tel n'est pas le cas, une formation ou un autre type de renforcement des capacités seront-ils fournis pour permettre aux analystes de tenir compte des questions de genre ?
- Des indicateurs intégrant les dimensions de genre et d'âge ont-ils été mis au point et utilisés au cours de l'analyse CPA ? Les points de vue des femmes et des hommes, des garçons et des filles, selon les cas, ont-ils été recueillis ?
- La collecte de données, la conduite d'entretiens et les tâches connexes posent-elles des problèmes pratiques à la collecte de données, en raison des rôles genrés dans la société ? Le cas échéant, des solutions ont-elles été trouvées pour y remédier ?

### Analyse :

- Les femmes, les hommes, les garçons et les filles, selon les cas, ont-ils participé activement à l'analyse des données recueillies et à l'application des outils et des cadres d'analyse ?
- Les résultats de l'analyse CPA obtenus ont-ils été validés par les femmes et les hommes, ainsi que par les garçons et les filles, le cas échéant ?
- Quelles sont les conclusions à tirer de l'analyse CPA concernant les différents impacts des conflits sur les femmes, les hommes, les filles, les garçons, les jeunes et les personnes âgées ?
- L'analyse CPA a-t-elle révélé des différences fondées sur le genre et l'âge concernant les rôles potentiels des hommes ou des femmes, des garçons et des filles, dans la promotion de la paix ou la résolution de problèmes conflictuels spécifiques ?
- L'analyse CPA a-t-elle révélé des dynamiques spécifiques du conflit qui renforcent ou affaiblissent la capacité d'action des femmes, des hommes, des filles ou des garçons à cause de leur genre ? Ces dynamiques pourraient-elles orienter les mesures à prendre en vue d'un processus durable de prévention des conflits ou de consolidation de la paix ?

### Résultats :

- Les résultats de l'analyse tenant compte des questions de genre et de l'âge sont-ils suivis de mesures spécifiques intégrant la dimension de genre et fondées sur les droits des enfants ?





### Objet

Cet outil complète la section 6.3 (« Examen sommaire en matière de conflit et de paix – analyse “suffisante” ») du Guide pour une analyse des conflits et de la paix (CPA) tenant compte de l'âge et du genre. Il peut être déployé à titre d'analyse CPA rapide et autonome dans des situations d'urgence ou celles pour lesquelles une collecte rapide de données est nécessaire. Il peut également être déployé en tant qu'étape préparatoire à une analyse CPA plus approfondie, pour aider à planifier et à concevoir cette dernière. Un examen sommaire peut aider à recenser des sources utiles de données et à mettre en évidence certains manques de données à prendre en compte, ainsi que les répondants qui pourraient potentiellement participer à une analyse CPA plus approfondie ou à un exercice plus large de suivi du programme. L'examen sommaire peut être **réalisé en interne au sein de l'équipe EAH, en étroite collaboration avec les bureaux extérieurs concernés, et/ou avec un certain nombre d'homologues pertinents**. Il peut initialement s'agir d'une mise en commun d'idées et d'un recensement des sources de données. L'outil d'analyse CPA no 4 (« Exemples d'outils d'analyse des conflits et de la paix ») ci-après a été créé pour accompagner et soutenir la mise en œuvre des examens sommaire au moyen de certains outils visuels destinés à faciliter l'analyse CPA impliquant les parties prenantes concernées.

### Lieu(x)

#### Principaux faits et tendances liés au conflit

- **Type de conflit** – inclure des éléments descriptifs du conflit, tels qu'ils sont compris par les différentes parties prenantes/sources de données consultées. *Par exemple, niveau national/localisé ; caractère intercommunal/ interethnique/interconfessionnel ; dimensions transfrontalières ; déplacements internes/de réfugiés ; conflit lié aux ressources (eau, terres, etc.) ; griefs liés à l'exclusion/la marginalisation.*
- **Stade du conflit** - *conflit latent/paix fragile ; conflit aigu ; conflit prolongé ; période postconflictuelle<sup>44</sup>.*
- **En cas de conflit latent ou de période postconflictuelle**–, évaluer le **risque de déclenchement ou de réapparition d'un conflit** conformément aux plans de préparation aux situations d'urgence du bureau de pays et aux évaluations GRIP des risques de conflit, le cas échéant.
- **Répercussions importantes sur les enfants/les femmes**, *par exemple, les violations graves commises contre les enfants en temps de guerre ; la généralisation de la violence sexuelle et fondée sur le genre.*
- **Interactions de premier plan avec l'EAH**, *par exemple, déni des droits en matière d'EAH ; attaques contre les infrastructures/le personnel EAH.*

#### Éléments de contexte du conflit liés à l'EAH :

- *Zones sujettes aux conflits/touchées par le conflit dans le contexte de l'intervention EAH.*
- *Tendances récentes et actuelles en matière de conflit affectant l'accès aux services EAH.*
- *« Connecteurs », par exemple, gestion commune des ressources en eau, partage des services EAH par diverses communautés.*
- *Sources de division, par exemple, pratiques discriminatoires en matière d'accès aux services EAH entre différents groupes de la communauté, disparités dans l'accès à l'eau en fonction de l'identité, pollution en aval par des eaux usées.*
- **Interactions de premier plan avec l'EAH**, *par exemple, déni des droits en matière d'EAH ; attaques contre les infrastructures/le personnel EAH.*

**Principales parties prenantes au conflit liées à l'EAH** et leurs capacités à permettre ou à limiter l'accès aux services EAH.

<sup>43</sup> Adapté de : UNICEF, Quick Guide to Conflict Analysis, 2016 ; et USAID, « Water and Conflict – A Toolkit for Programming », 2014.

<sup>44</sup> L'expression « conflit latent/paix fragile » désigne une étape du conflit caractérisée par d'importants facteurs et dynamiques qui pourraient potentiellement conduire à un conflit ouvert/violent (par exemple en raison d'un événement déclencheur) ; l'expression « conflit aigu » fait référence à un conflit ouvert/violent en cours ; un « conflit prolongé » est un conflit se trouvant à un stade où la situation et les impacts sont complexes, graves et tenaces ; une « période postconflictuelle » fait référence à l'étape qui suit la cessation des hostilités (par exemple, un accord de paix).  
Source : UNICEF, L'eau sous le feu des bombes, volume 1, 2019.

**Principaux services EAH et dynamique d'accès à l'eau et de gouvernance :**

- *Institutions formelles et informelles qui gèrent les services EAH*
- *Capacité/volonté de créer et de mettre en œuvre des services EAH et des plans de gestion des ressources en eau complets*
- *Capacité/volonté d'arbitrer équitablement les griefs liés à l'EAH et/ou les revendications concurrentes concernant l'accès à l'eau, les impacts sociaux et environnementaux et le partage des avantages*
- *Services EAH et/ou ressources en eau répartis de manière équitable et abordable*
- *Quels sont les communautés/groupes concernés sans accès sécurisé et fiable aux services EAH et à l'eau, et pourquoi sont-ils dans cette situation ?*
- *Participation des communautés/groupes concernés aux services EAH et à la gestion des ressources en eau*

**Principales causes structurelles/profondes du conflit lié à l'EAH** dans le contexte du projet. Par exemple, mauvaise gouvernance des services EAH ; privation d'accès et de participation aux services pour les femmes et/ou les jeunes ; manque de participation politique et de représentation dans les processus de planification et de mise en œuvre des services EAH ; griefs concernant la rareté, la répartition et la gestion des ressources en eau ; accès aux services EAH systématiquement discriminant ou excluant.

**Principaux facteurs de conflit liés à l'EAH.** Par exemple, sécheresse aggravant la concurrence sur les pâturages et l'eau ; détérioration des conditions économiques exacerbant les tensions en matière d'accès aux services EAH et d'utilisation des ressources en eau ; instabilité politique et violence limitant l'accès aux services EAH ; déplacements pesant sur les services EAH et la disponibilité de l'eau dans la communauté d'accueil.

**Principaux déclencheurs de conflit** pouvant affecter l'accès aux services EAH. Par exemple, élections/transition politique, hausse soudaine des prix des denrées alimentaires, de l'eau et des produits de base, épisodes climatiques.

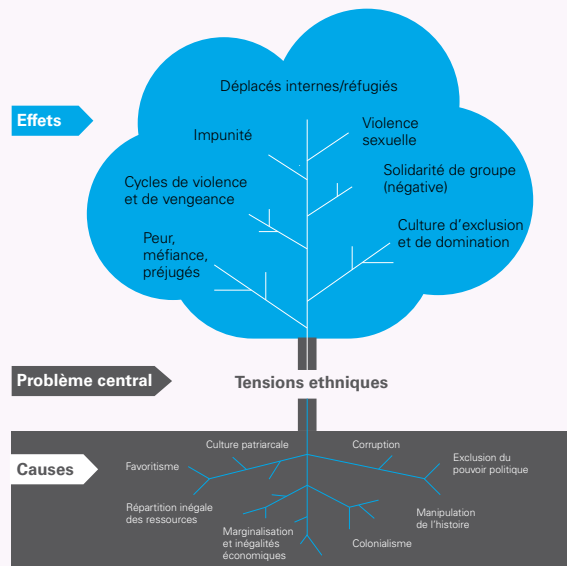
**Principales capacités liées à l'EAH pour la paix** ou l'atténuation des conflits. Par exemple, approches traditionnelles de règlement des différends ayant fait leurs preuves pour résoudre les conflits liés à l'eau, comités EAH intercommunautaires, conseils d'administration des services publics participatifs et inclusifs, groupes de travail techniques.

**Principales interactions entre l'intervention EAH et le contexte du conflit,** c'est-à-dire les risques potentiels ou réels d'aggravation des conflits existants ou nouveaux à cause de l'intervention ; les impacts potentiels ou réels sur l'intervention découlant d'événements ou de dynamiques de conflit dans le contexte.

**Étapes suivantes recommandées** – par exemple, consultation avec le bureau extérieur concerné ; consultation/validation avec les parties prenantes pertinentes, à l'instar d'homologues gouvernementaux, de partenaires d'exécution, de partenaires sectoriels ou des communautés ; demande de soutien immédiat auprès du bureau de pays, du bureau régional ou du Siège ; réalisation d'une autre analyse de la paix et des conflits.

**Outil d'analyse des conflits et de la paix<sup>45</sup> – Cet outil complète l'outil d'analyse CPA n° 3 supra (« Examen sommaire EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre »)** et comprend une sélection d'outils visuels conviviaux pouvant être utilisés par le personnel aux fins des processus interactifs d'analyse des conflits en interne, avec les partenaires et avec les communautés participantes, le cas échéant. Ils sont facilement adaptables et propices à la discussion. Grâce à leurs méthodes visuelles simples, ils peuvent être utilisés avec des groupes divers. Ils ont été sélectionnés pour leur capacité à alimenter directement un examen sommaire de la paix et des conflits, autonome ou préparatoire. Voir l'outil d'analyse CPA n° 3 : « Examen sommaire EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre » ci-dessus.

### L'arbre des conflits (exemple de dynamique des conflits tiré du Burundi)



Source : adapté de Fisher et. al. (2000 : 29)

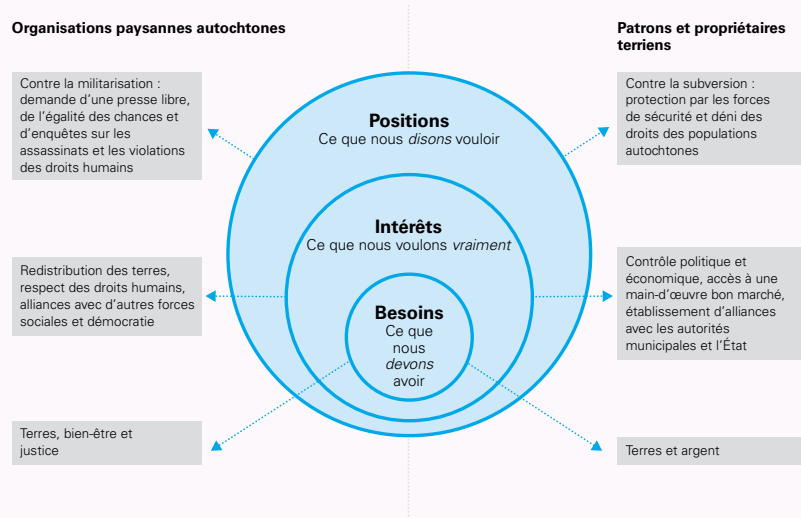
#### Objet

Définir les principales problématiques du conflit et comprendre les causes sous-jacentes et les effets.

#### Principes fondamentaux :

L'arbre des conflits part d'un ou de plusieurs problèmes centraux, puis identifie les causes profondes et les effets du ou des problèmes. Les effets sont les manifestations actuelles (ou passées) du conflit : que voyons-nous, comment les personnes sont-elles affectées, quels schémas peuvent être observés ? Les causes sont des problèmes structurels de longue date, des facteurs sous-jacents qui entraînent les conflits. L'arbre des problèmes peut constituer une première étape dans l'analyse des conflits. Utilisez-le lorsque vous avez besoin d'un outil simple pour poser les bases d'une discussion au sein d'une équipe de programme ou entre les parties prenantes. Il est préférable que cet exercice soit effectué en groupe dans le cadre d'un atelier. Dessinez un arbre à partir du modèle, donnez aux participants des Post-it ou des cartes, demandez-leur d'écrire ou de dessiner les facteurs pertinents, puis de les attacher au « bon » endroit sur le schéma. Discutez en groupe pour savoir s'il faut placer les facteurs en tant que causes ou en tant qu'effets, et pourquoi.

## Analyse des parties prenantes – Position, intérêts et besoins (exemple de Chiapas au Mexique)<sup>46</sup>



Source : adapté de Fisher et. al. (2000 : 27)

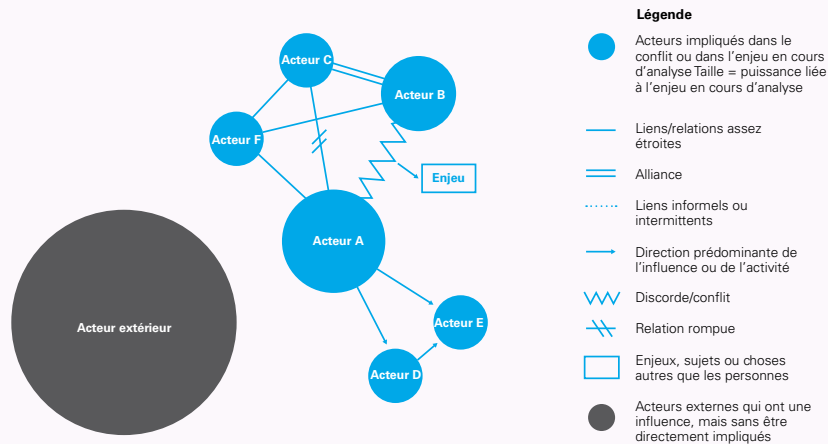
### Objet

Comprendre les parties au conflit et leur relation avec ce dernier, notamment les motivations et la logique de chaque groupe, et déterminer les dynamiques de pouvoir entre les parties.

### Principes fondamentaux :

Il s'agit d'un outil simple pour établir un profil des parties prenantes stratégiques au conflit. Vous pouvez faire une liste des parties primaires (directement impliquées), secondaires (intéressées) et tertiaires (affectées), puis déterminer pour chacune les positions ou demandes qu'elles ont déclarées (publiques), les intérêts qui se cachent derrière ces demandes et les besoins élémentaires qui pourraient être impliqués. Il s'agit de la première étape d'une cartographie des parties prenantes, permettant de d'abord comprendre chaque partie au conflit avant de passer à l'analyse de leurs interactions les unes avec les autres et avec le conflit.

## Cartographie des parties prenantes<sup>47</sup>



Source : adapté de Fisher et. al. (2000 : 23)

### Objet

Mieux comprendre les relations entre les parties, cerner où se trouvent le pouvoir et l'influence, pour mettre en évidence les alliés ou perturbateurs potentiels.

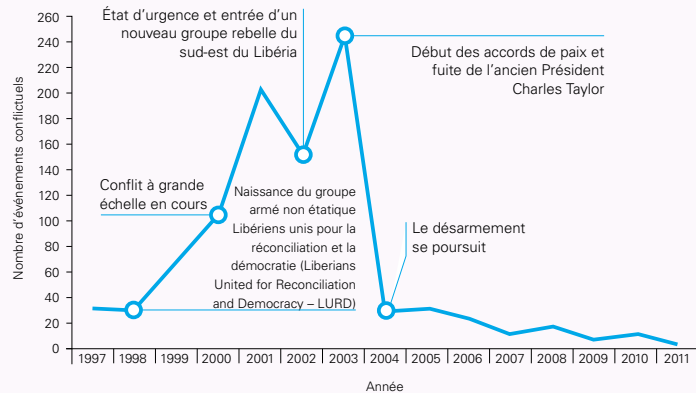
### Principes fondamentaux :

Outil permettant de représenter graphiquement le pouvoir/l'influence relatif et les relations entre les parties en conflit. La cartographie des parties prenantes est une technique utilisée pour représenter graphiquement le conflit, en positionnant les parties vis-à-vis du problème et les unes par rapport aux autres. Lorsque des personnes ayant des opinions divergentes dressent ensemble la carte de leur situation, elles apprennent à connaître leurs expériences et leurs perceptions respectives. Il est important de placer l'intervenant (par exemple, l'UNICEF, le partenaire) sur la carte pour repérer les interactions et l'influence potentielles à l'appui d'une programmation tenant compte des risques de conflit.

46 Herbert, S., « Conflict analysis: Topic Guide ». GSDRC, université de Birmingham, Royaume-Uni, 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://gsdrc.org/wp-content/uploads/2017/05/ConflictAnalysis.pdf>, p. 15.

47 Herbert, S., « Conflict analysis: Topic guide », 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://gsdrc.org/wp-content/uploads/2017/05/ConflictAnalysis.pdf>, p. 14.

## Chronologie d'un conflit<sup>48</sup> (exemple du Libéria)



Source : adapté de Dowd et Raleigh (2012 : 14)

### Objet

Visualiser l'« histoire » d'un conflit, pour repérer les schémas de conflit pouvant aider à définir les tendances futures, notamment les déclencheurs ou les dynamiques récurrents qui ont conduit à l'escalade ou à la désescalade.

### Principes fondamentaux :

Vous pouvez utiliser une simple frise chronologique fléchée et demander aux participants de réfléchir ensemble et de « placer » les principaux événements du conflit (positifs/négatifs) depuis son apparition. Vous pouvez ajouter une échelle de « gravité » pour obtenir des « pics » dans un graphique, comme illustré ci-contre, en fonction des dimensions du conflit que vous aurez choisies comme pertinentes, par exemple, l'impact sur les services EAH, le nombre de personnes déplacées, le nombre de morts ou de blessés. Si vous utilisez l'outil avec des parties au conflit, vous pouvez leur demander de dessiner leurs propres chronologies et de comparer leurs « récits de conflit » pour discuter des similitudes/différences et améliorer la compréhension de leurs points de vue respectifs.

### ENCADRÉ-RESSOURCE



Les ressources suivantes fournissent de plus amples informations sur les outils présentés, ainsi que des outils supplémentaires :

- Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict (GPPAC), « Conflict Analysis Framework: Field Guidelines and Procedures », 2017. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.gppac.net/files/2018-11/GPPAC%20CAFGuide\\_Interactive%20version\\_febr2018\\_.pdf](https://www.gppac.net/files/2018-11/GPPAC%20CAFGuide_Interactive%20version_febr2018_.pdf)
- Herbert, S., « Conflict analysis: Topic Guide ». GSDRC, université de Birmingham, Royaume-Uni, 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://gsdrc.org/wp-content/uploads/2017/05/ConflictAnalysis.pdf>
- Conflict Sensitivity Community Hub, « How To Guide to Conflict Sensitivity », 2012. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.international-alert.org/wp-content/uploads/646/Conflict-Sensitivity-How-To-Guide-FR-42.pdf>; p. 42
- UNICEF, Guide to Conflict Analysis, 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96581/file/Guide-to-Conflict-Analysis.pdf>



## L'EAH pour la paix

# Guide de programmation sur la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix

54

**1. Introduction :  
Prise en compte des  
risques de conflit ou con-  
solidation de la paix ?**

62

**3. L'EAH pour la consoli-  
dation de la paix : objet et  
approches**

55

**2. L'EAH intégrant les  
risques de conflit : objet  
et approches**

Étape 1

63

**Définir la consolidation de la paix en  
tant qu'objectif principal ou secondaire  
de votre intervention EAH**

Étape 2

64

**Élaborer des théories du  
changement du secteur de l'EAH  
favorisant la consolidation de la  
paix**

Étape 3

65

**Définir les contributions de l'EAH à  
la paix – environnement favorable,  
cohésion sociale verticale, cohésion  
sociale horizontale et capacités  
individuelles pour la paix**

Étape 4

71

**Repérer et utiliser les points  
d'ancrage des programmes EAH  
pour la consolidation de la paix**

- 2.1. Intégration des risques de conflit dans l'ensemble du cycle de programmation EAH
- 2.2. Planification et conception de programmes EAH tenant compte des risques de conflit
- 2.3. Mise en œuvre de programmes EAH tenant compte des risques de conflit – respect du principe consistant à « ne pas nuire »
- 2.4. Clôture de programmes EAH tenant compte des risques de conflit – sortie et transfert de responsabilités

- 3.1. Contributions de l'EAH à un environnement favorable à une paix positive et fondée sur les droits de l'enfant
- 3.2. Contributions de l'EAH à la cohésion sociale verticale
- 3.3. Contributions de l'EAH à la cohésion sociale horizontale
- 3.4. Contributions de l'EAH aux capacités individuelles pour la paix

- 4.1. Production de « dividendes de la paix » grâce aux investissements EAH
- 4.2. Renforcement de la gouvernance du secteur EAH
- 4.3. Mise à profit des services EAH et de la gestion des ressources en eau pour résoudre les conflits
- 4.4. Sécurité hydrique : établissement de liens entre plaidoyer et programmation pour s'attaquer aux causes et aux conséquences des conflits
- 4.5. L'EAH dans les situations d'urgence et le nexus humanitaire-développement-paix

## L'EAH pour la paix – Boîte à outils pour la programmation

Outil de programmation n° 1 **77**

**Outil d'analyse « suffisante » des  
risques de conflit pour une intervention  
EAH en situation d'urgence**

Outil de programmation n° 2 **80**

**Outil pour l'élaboration d'une théorie  
du changement aux fins de la paix  
dans le secteur EAH**

Outil de programmation n° 3 **83**

**Outil de programmation EAH tenant  
compte des risques de conflit**

Outil de programmation n° 4 **91**

**Outil de programmation EAH pour la  
consolidation de la paix**

Outil de programmation n° 5 **96**

**Guide d'intégration d'une  
perspective de genre dans la  
programmation EAH pour la paix**

Outil de programmation n° 6 **99**

**Guide d'intégration de la résilience  
climatique, des risques de conflit et  
de la consolidation de la paix**

Outil de programmation n° 7 **103**

**Grille stratégique pour le plaidoyer  
interne et externe en faveur de l'EAH  
pour la paix**

Outil de programmation n° 8 **107**

**Exemples de messages EAH pour  
la paix**

# 1. Introduction : Prise en compte des risques de conflit ou consolidation de la paix ?

Le cadre de l'UNICEF pour la consolidation de la paix<sup>1</sup> décrit les étapes fondamentales pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de consolidation de la paix ou tenant compte des risques de conflit. Le présent guide de programmation s'appuie sur ce cadre et le complète avec une dimension EAH spécifique. Il décrit les étapes à suivre pour intégrer les résultats d'une analyse des conflits et de la paix (CPA) ou d'un examen sommaire dans les programmes EAH afin de renforcer les approches tenant compte des risques de conflit et de consolidation de la paix. Il s'accompagne de six outils pratiques pour appuyer l'intégration des risques de conflit et de la consolidation de la paix dans les interventions EAH, et de deux miniguides thématiques aux fins de l'intégration des questions de genre et de résilience climatique dans la programmation EAH pour la paix.



© UNICEF/UN0711813/Soni

**Toutes les interventions EAH dans les contextes fragiles et les situations de conflit doivent prendre en compte les risques de conflit. Néanmoins, tous les programmes tenant compte des risques de conflit ne doivent pas nécessairement intégrer une approche de consolidation de la paix – il est essentiel de comprendre la différence et de faire le bon choix.** La prise en compte des risques de conflit constitue un prérequis à la programmation dans les contextes fragiles et les situations de conflit, et une approche de consolidation de la paix pourra être intégrée selon le contexte et les opportunités. Ces deux approches de programmation doivent commencer par une analyse CPA qui prenne en compte les questions d'âge et de genre. Leur principale différence réside cependant dans le fait que la consolidation de la paix va plus loin que la prise en compte des risques : cette dernière approche tente de ne pas exacerber les causes profondes et les dynamiques des conflits, alors que la première s'efforce de s'y attaquer. Il est important de garder à l'esprit que la prise en compte des risques de conflit doit constituer la base de toutes les interventions dans les contextes fragiles et situations de conflit, et que vos programmes de consolidation de la paix doivent par conséquent eux aussi tenir compte des risques de conflit<sup>2</sup>. L'encadré-ressource ci-dessous fournit un exemple illustrant la différence entre les deux approches.

Les sections suivantes décrivent les étapes pratiques et les principaux éléments à prendre en considération pour prendre en compte les risques de conflit (*section 2*) et/ou la consolidation de la paix (*section 3*) dans la programmation EAH.

## ENCADRÉ-RESSOURCE

### Quelle est la différence entre la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix ? Et comment la première contribue-t-elle à la deuxième ?



**S'il a été décidé de suivre une approche de programmation tenant compte des risques de conflit :** Dans le cadre d'une équipe EAH, vous et vos collègues avez décidé d'axer votre initiative sur la construction d'un forage dans une zone partagée par deux communautés concurrentes qui sont souvent en conflit concernant les ressources. À la suite de l'évaluation hydrogéologique, l'emplacement du forage est défini et vous convenez de celui des points d'eau en consultation avec les représentants des deux communautés, qui donnent toutes deux leur accord. Ces étapes de planification ont permis de garantir que la prestation de services EAH n'est pas perçue comme favorisant un certain groupe, et n'a donc pas exacerbé les tensions : la programmation a donc pris en compte les risques de conflit.

**S'il a été décidé de suivre une approche de consolidation de la paix :** Dans le cadre de cette même initiative EAH, vous décidez d'aller plus loin, pour non seulement faciliter les discussions entre les deux communautés concernant un emplacement mutuellement acceptable pour les points d'eau, mais également pour les aider à entamer une collaboration afin qu'elles gèrent conjointement le forage et renforcent leurs capacités de gestion des impacts, de la dynamique et des causes de conflit liées à l'eau. Ce mécanisme inclusif est renforcé un peu plus pour devenir une plateforme communautaire ouvrant la voie à des domaines plus larges de collaboration et de dialogue (par exemple, un jardin et un marché partagés, etc.). Il en résulte des relations plus positives entre les groupes, à l'appui d'une plus forte cohésion sociale au niveau communautaire, ce qui en fait un programme de consolidation de la paix.

<sup>1</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), « Peacebuilding Programming Framework ». UNICEF, New York (à paraître en juin 2023).

<sup>2</sup> UNICEF, « Conflict Sensitivity and Peacebuilding Programming Guide », 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96576/file/Programming-Guide-Conflict-Sensitivity-and-Peacebuilding.pdf>.

## 2. L'EAH intégrant les risques de conflit : objet et approches

La prise en compte des risques de conflit est pertinente en interne comme en externe pour le travail des équipes EAH de l'UNICEF et des partenaires dans les contextes fragiles et les situations de conflit. **La prise en compte des risques de conflit en interne fait référence à l'appui aux programmes** et nécessite de prêter attention aux politiques, procédures et pratiques internes de l'UNICEF et des équipes EAH, de les analyser et de les ajuster selon les besoins. Par exemple, certains préjugés peuvent affecter les choix en matière d'approvisionnement, de recrutement ou de passation de marchés, et il convient d'examiner comment cela peut affecter la prise en compte des risques de conflit d'une intervention. **La prise en compte des risques de conflit en externe fait référence à la mise en œuvre des programmes** et

nécessite de connaître, d'analyser et d'ajuster la conception et la mise en œuvre des activités, projets, programmes et partenariats liés à l'EAH. Il s'agit notamment de prendre en considération les questions d'équité et de genre, du choix des partenaires et les participants, et de la manière dont la communication et les actions externes influencent les perceptions par autrui de l'intervention ou du programme EAH en particulier, et/ou de l'UNICEF et de ses partenaires de manière plus générale<sup>3</sup>. Les dimensions interne et externe de la prise en compte des risques de conflit se renforcent mutuellement, et les processus visant à améliorer la gestion des risques institutionnels favorisent également la prise en compte des risques de conflit *dans* les programmes et *à toutes* les étapes de ces derniers.

### 2.1. Intégration des risques de conflit dans l'ensemble du cycle de programmation EAH

L'intégration d'une approche tenant compte des risques de conflit à une intervention EAH implique le suivi des dynamiques de conflit pertinentes et de leur interaction avec les activités du projet, mais aussi l'adaptation de ce dernier en réponse à tout risque ou événement de conflit identifié tout au long du cycle de programmation, dans le cadre d'une approche itérative et réflexive.

#### Analyse ou examen sommaire EAH des conflits et de la paix :

Comprendre le contexte de mise en œuvre de votre programme ou intervention EAH.

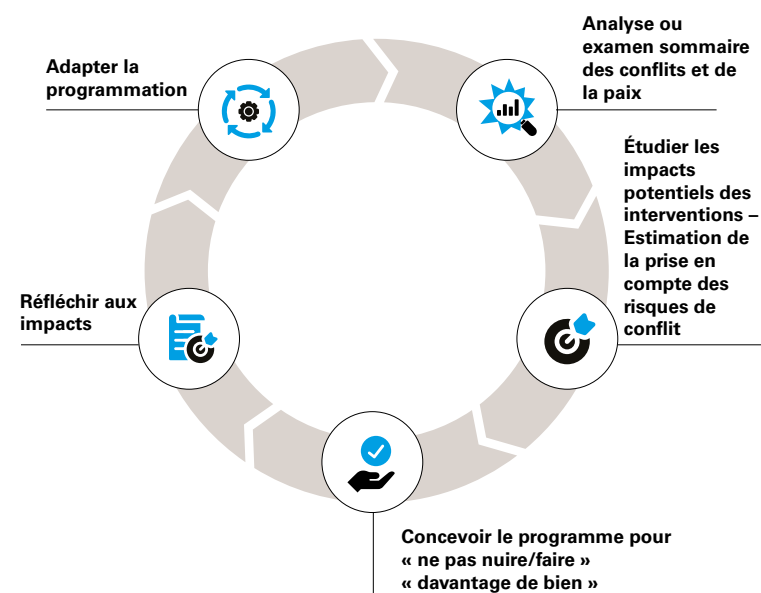
- **Étudier les impacts potentiels et évaluer la mesure dans laquelle toute intervention prévue tient compte des risques de conflit :** Étudier les impacts que pourrait avoir l'intervention, en particulier sur les dynamiques entre les groupes sociaux et au sein de ces derniers.
- **La prise en compte des risques de conflit comme un prérequis à la conception :** Tenir compte de l'interaction potentielle entre vos interventions EAH prévues (ou en cours) et le contexte du conflit, et veiller à ce que la conception prenne en compte les impacts possibles du conflit.
- **S'interroger :** réfléchir constamment aux conséquences de votre intervention en utilisant une « pratique réflexive ».
- **S'adapter :** Ajuster la programmation pour continuer à prendre en compte des risques de conflit sur la base d'une réflexion, du suivi des résultats et des changements de contexte.

**Dans les contextes humanitaires**, le cycle de programmation tenant compte des risques de conflit présenté ci-dessus reste pertinent, mais doit être adapté pour tenir compte des délais limités et des spécificités d'un environnement en évolution rapide. Dans ce cas, une **approche « suffisante »** peut être déployée, s'appuyant sur une analyse plus agile et des processus *de conception/d'adaptation des programmes tenant compte des risques de conflit*. Pour obtenir un guide détaillé étape par étape, consultez *l'outil de programmation n° 1 de la boîte à outils sur la programmation intégrant les risques de conflit et la consolidation de la paix : Outil d'analyse « suffisante » des risques de conflit pour une intervention EAH en situation d'urgence*.

Les crises prolongées et les contextes de transition d'un travail humanitaire vers des activités de développement sont mieux à même d'intégrer des approches plus globales de la prise en compte des risques de conflit, comme l'illustre l'étude de cas sur le Soudan du Sud, ci-après.

La section suivante décrit certains points d'ancrage de la prise en compte des risques de conflit lors des trois étapes clés de la programmation : **la planification et la conception ; la mise en œuvre ; et l'examen et/ou la clôture**.

Figure 7 : Cycle de programmation intégrant les risques de conflit





## Polish Humanitarian Action est un partenaire du cluster EAH ayant intégré une approche tenant compte des risques de conflit à l'intervention EAH déployée dans le camp de Mangalla, dans l'État sud-soudanais de l'Équatoria-Central, qui accueille des personnes déplacées à long terme à l'intérieur de leur propre pays



© UNICEF/JN0836997/Naftalin



**Polish Humanitarian Action (PAH) est un partenaire du cluster EAH ayant intégré une approche tenant compte des risques de conflit à l'intervention EAH déployée dans le camp de Mangalla, dans l'État sud-soudanais de l'Équatoria-Central, qui accueille des personnes déplacées à long terme à l'intérieur de leur propre pays.**

Les plus de 11 000 individus y résidant ont été déplacés par les inondations dans l'État de Jonglei en juin 2020. En l'absence d'une prise en compte des risques de conflit, l'afflux de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (déplacés internes), principalement des agropasteurs dinkas, et l'intervention humanitaire ont menacé d'aggraver la dynamique locale complexe des conflits entre les

résidents baris et mundaris à Mangalla (par exemple, conflit concernant les terres et l'accès aux ressources naturelles, statut administratif contesté du Payam de Mangalla). En outre, la crainte parmi les résidents de Mangalla est que certains arrivants récents ne se seraient pas déplacés en raison des inondations, mais plutôt des opportunités commerciales présentes dans la région, ce qui suggère de potentiels accrocs quant au partage des ressources.

PAH a effectué une analyse approfondie du contexte, notamment une **analyse de la dynamique des conflits et de leurs interactions avec l'EAH**. Des entretiens avec des informateurs clés ont été menés avec les autorités locales et les dirigeants communautaires, et des groupes de discussion ont eu lieu avec des jeunes, des femmes, des hommes, des filles et des personnes âgées de la communauté d'accueil (Mundaris et Baris) et de la population déplacée dans l'État de Jonglei. Des exercices d'audit de sécurité participatifs ont été organisés avec le soutien des partenaires du secteur de la protection avant la mise en œuvre du projet. L'objectif était d'analyser la présence de groupes armés et leur influence dans la prestation de services EAH, de découvrir les risques en matière de protection associés à l'intervention à Mangalla et de décider conjointement des méthodes sûres de prestation de services. Une enquête de référence a été menée au niveau des communautés et des ménages, aussi bien chez les déplacés internes que dans la communauté d'accueil. Pour étayer l'analyse approfondie, PAH a tiré parti d'outils internes et d'instruments consolidés des clusters EAH, Protection et Abri, notamment les **orientations sur la prise en compte des risques de conflit au Soudan du Sud** élaborées par l'initiative Conflict Sensitivity Resource Facility.

Des consultations communautaires approfondies ont été menées avec des jeunes, des femmes, des hommes, des filles et des personnes âgées de la communauté d'accueil (Mundaris et Baris) et des personnes déplacées internes pour éclairer la conception et la mise en œuvre de l'intervention. Des exercices d'audit de sécurité participatifs et inclusifs entrepris avec les partenaires du groupe thématique (cluster) Protection ont également été utilisés pour mieux comprendre la dynamique des conflits et les interactions potentielles avec l'intervention EAH prévue. L'un des principaux problèmes mis en évidence était l'exclusion de certaines tribus des opportunités de participation et d'emploi. Cela a conduit PAH à mettre en œuvre des processus de recrutement

hautement transparents et consultatifs pour identifier les promoteurs de l'hygiène communautaire, les mécaniciens spécialistes des pompes et les comités d'usagers de l'eau, afin de minimiser les conflits liés aux possibilités de subsistance générées par le projet. Grâce à l'analyse participative des conflits, PAH a appris que l'utilisation des terres est l'un des facteurs de conflit entre les communautés mundari et bari. Après l'installation des personnes déplacées à Mangalla, le système d'attribution des terres a changé, entraînant des attributions illégales de terres et des conflits entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil. PAH n'a construit les points d'eau qu'aux endroits convenus par les dirigeants des communautés déplacées, en étroite consultation avec la communauté d'accueil, afin d'atténuer les conflits résultant de l'intervention.

Les personnes déplacées et les communautés d'accueil sont représentées de manière égale dans toutes les activités du projet, afin de minimiser les litiges liés aux ressources entre les communautés. Les consultations et le partage d'informations sont effectués sur une base hebdomadaire, selon une approche de responsabilité envers les populations touchées. Les problèmes soulevés par ces échanges sont utilisés pour adapter la programmation. Par exemple, des points d'eau supplémentaires ont été réhabilités pour la communauté d'accueil après la mise en œuvre du projet, afin d'éviter les conflits entre les déplacés internes et les dirigeants de la communauté d'accueil. Dans le cadre d'une approche tenant compte des risques de conflit, des réunions communautaires bimensuelles et des mécanismes internes de réclamation et de retour d'information sont utilisés pour surveiller en permanence la dynamique des conflits et résoudre tout nouveau problème. La prise en compte des risques de conflit contribue à des solutions durables aux déplacements à Mangalla, en favorisant la collaboration entre personnes déplacées et communautés d'accueil concernant les ressources en eau nouvelles et réhabilitées, et en appuyant le renforcement des mécanismes de gestion des conflits communautaires. PAH a impliqué d'autres partenaires thématiques dans l'analyse et les partenariats. Les leçons apprises à Mangalla sont partagées avec eux afin de promouvoir des approches tenant compte des risques de conflit pour les programmes EAH dans les contextes de déplacement interne.

## 2.2. Planification et conception de programmes EAH tenant compte des risques de conflit

Pour garantir que les résultats de l'analyse CPA ou de l'examen sommaire éclairent la programmation, il est crucial d'adopter une approche tenant compte des risques de conflit dès les toutes premières étapes de la planification et de la conception du programme/de l'intervention.

**Pour lier analyse des conflits et conception du projet, il convient d'entreprendre les mesures suivantes :**

- Examiner tous les paramètres clés d'un projet en fonction de leur lien avec le contexte du conflit ;
- Estimer le risque que la mise en œuvre puisse être affectée par des problématiques du conflit ou puisse contribuer à des tensions ;
- Cerner les occasions de renforcement des résultats en matière de paix (dialogue accru entre les groupes divisés, violence réduite, etc.) grâce à l'intervention planifiée ;
- Savoir où modifier la conception initiale du projet pour éviter de contribuer involontairement aux tensions.

L'examen des paramètres clés du projet au regard des résultats de l'analyse des conflits est ce que l'on appelle une **estimation de la prise en compte des risques de conflit** d'un programme ou d'une intervention. Cet exercice devrait faire partie intégrante de la conception du programme dans les contextes fragiles et affectés par les conflits. Prendre en compte les risques de conflit dès le stade de conception implique d'utiliser les résultats de l'analyse des conflits pour examiner et étayer tous les paramètres clés du projet : **quelle est la finalité du projet ? Qui le mettra en œuvre et qui seront les bénéficiaires/participants ? Où le projet sera-t-il mis en œuvre ? Comment sera-t-il mis en œuvre ? Quand les activités se dérouleront-elles ?** Cela peut aider à prévoir les risques et les obstacles à une mise en œuvre efficace dès le début, à empêcher la gestion ponctuelle et coûteuse des tensions découlant d'un projet ou exacerbées par celui-ci, et à repérer et à exploiter de nouvelles opportunités pour consolider et pérenniser la paix. Il est également important de se demander si la composition de l'équipe de conception est susceptible d'entraîner un biais dans la conception du projet. *Pour obtenir des orientations sur comment mener une estimation de la prise en compte des risques de conflit, voir l'outil de programmation n° 3 – « Outil de conception et de mise en œuvre d'interventions EAH tenant compte des risques de conflit ».*

**L'utilisation d'approches participatives est particulièrement importante pour la conception de programmes tenant compte des risques de conflit.** Inclure la participation, non seulement du personnel et des partenaires, mais également des membres de la communauté au stade de la conception, enrichira l'analyse de la prise en compte des risques de conflit du projet envisagé. Garantir la prise en compte des besoins, des points de vue et des capacités distincts des femmes et des filles, ainsi que des groupes vulnérables dans les communautés cibles sera essentiel pour soutenir des approches inclusives et intégrant la dimension de genre. Il est également utile d'obtenir différents points de vue sur les risques et les opportunités liés à la mise en œuvre. Par exemple, la détection des risques de conflit liés à l'allocation des ressources en eau entre les différents usagers (utilisation domestique, élevage, agriculture) est essentielle à la prise en compte des risques de conflit dans les environnements pauvres en eau. L'importance de l'analyse des conflits et de l'inclusion des parties prenantes concernées dans la conception du projet est illustrée dans l'étude de cas ci-après portant sur les tensions autour des services d'eau à Gorom-Gorom au Burkina Faso.

Une prochaine étape critique dans la conception de programmes tenant compte des risques de conflit est de veiller à ce que votre **théorie du changement globale prenne elle aussi en compte les risques de conflit** pour étayer toute la programmation dans les contextes fragiles et situations de conflit. Cela facilitera l'intégration de la logique de consolidation de la paix dans la théorie du changement. *Pour plus de détails sur comment élaborer une théorie du changement tenant compte des risques de conflit, consulter l'outil de programmation n° 2 des présentes orientations : « Théorie du changement de l'EAH pour la paix ».*

Des activités spécifiques doivent être **incluses dans le plan de travail** pour garantir la prise en compte continue des risques de conflit tout au long du cycle de programmation, et ainsi orienter véritablement tout ajustement pertinent du programme, *selon les besoins*. Un temps et un espace de réflexion suffisants sur les questions liées à la prise en compte des risques de conflit doivent également être intégrés dans le plan de travail du projet, par exemple en étant explicitement inclus dans l'ordre du jour des réunions régulières d'examen du projet, etc. Ces activités doivent être **budgetisées de manière adéquate, pour** garantir la prise en compte des risques de conflit dans la mise en œuvre du projet.

- Si une analyse des conflits n'a pas encore été effectuée pour éclairer la conception du programme ou de l'intervention, prévoir et budgetiser la réalisation ou la mise à jour d'une telle analyse dès le lancement du projet, ainsi que son réexamen dans le cadre des activités de suivi.
- Planifier et inclure une ou plusieurs lignes budgétaires pour le renforcement des capacités du personnel et des partenaires impliqués dans le projet (et, le cas échéant, des représentants de la communauté) aux fins de la prise en compte des risques de conflit.
- Planifier et inclure une ou plusieurs lignes budgétaires pour un suivi participatif et une réflexion régulière avec les membres de la communauté.
- Planifier et inclure une ou plusieurs lignes budgétaires pour les mécanismes de retour d'information/responsabilité.



© UNICEF/UN0805099/Pouget

## ÉTUDE DE CAS

## L'importance de l'analyse des conflits et de l'inclusion des parties prenantes concernées dans la conception du projet – Difficultés de résolution des tensions dans les contextes d'accueil de déplacés internes au Burkina Faso.



Gorom-Gorom est une petite ville du nord du Burkina Faso touchée par la sécheresse et la pénurie d'eau, et accueillant près de 65 000 déplacés internes en raison du conflit et de l'insécurité qui durent depuis deux ans et demi. Au cours de cette période, diverses ONG partenaires du cluster EAH ont fourni un soutien d'urgence en matière d'EAH aux communautés d'accueil et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, notamment la construction d'un petit réseau d'approvisionnement en eau qui a acheminé l'eau d'un forage situé dans un village voisin vers le principal site de déplacés internes à l'intérieur de Gorom-Gorom. Le village bénéficiait également du réseau, grâce à une borne-fontaine réservée aux habitants. Malheureusement, le réseau a été saboté à plusieurs reprises, malgré les réparations effectuées par l'ONG chargée de la mise en œuvre et par la municipalité, et en dépit des réunions avec les autorités et les communautés locales pour assurer son fonctionnement durable. Après un dernier acte de sabotage, il a été décidé de ne pas le réparer, mais d'opter plutôt pour des solutions de substitution pour pouvoir acheminer de l'eau dans le camp de déplacés internes. Des sources locales indiquent que le fait d'avoir **mené des discussions sur le projet en excluant des membres clés de la communauté a conduit** au mécontentement des membres de la communauté d'accueil. Les **tensions de longue date entre les résidents de Gorom-Gorom et les villageois hébergeant la source d'eau** pour le réseau ont également été citées pour expliquer les sabotages répétés. Le réseau ne fonctionnait toujours pas au moment de la rédaction du présent document.

## 2.3. Mise en œuvre de programmes EAH tenant compte des risques de conflit – respect du principe consistant à « ne pas nuire »

La **pratique réflexive** et la **mise en œuvre adaptative des programmes** sont au cœur de la programmation tenant compte des risques, notamment de conflit. Il s'agit de principes clés, qui doivent également se traduire par des approches et des stratégies de programmation exploitables. La pratique réflexive doit inclure des mises à jour périodiques de l'analyse des conflits et un suivi des risques de conflit à l'aide de l'outil d'estimation de la prise en compte des risques de conflit (vous trouverez des orientations en la matière [à la section 2.2 ci-dessus et sur l'outil de programmation n° 3 « Outil de conception et de mise en œuvre d'interventions EAH tenant compte des risques de conflit »](#)). Ces exercices devraient à leur tour éclairer l'adaptation des activités programmatiques pour garantir que les interventions EAH n'aient aucune répercussion négative, au minimum, et idéalement qu'elles aient des retombées positives. **La prise en compte des risques de conflit peut être intégrée à tout moment du cycle de programmation**, parallèlement à d'éventuels changements dans le contexte, comme l'illustre l'exemple de l'Éthiopie dans l'étude de cas ci-après.

## ÉTUDE DE CAS

## Prise en compte renforcée des risques de conflit du programme intégré d'approvisionnement en eau pour les communautés d'accueil et de réfugiés à Itang, dans la région de Gambela (Éthiopie)



Le programme intégré d'approvisionnement en eau pour les communautés d'accueil et de réfugiés à Itang, Gambela, a été lancé en 2014 avec le soutien de la Banque allemande de développement et mis en œuvre en partenariat avec le Bureau régional de l'eau. Une analyse des conflits et une évaluation de la prise en compte des risques de conflit ont été mises en œuvre (fin 2020 et début 2021, respectivement) pour répondre aux tensions accrues et aux incidents de sabotage perturbant l'approvisionnement en eau et pour étayer une « phase d'optimisation » prévue dans la mise en œuvre du programme. Les consultations avec les principales parties prenantes et les membres de la communauté ont permis de mettre en évidence les principales dynamiques de conflit, non seulement entre les communautés d'accueil et de réfugiés, mais aussi au sein des communautés locales. Les tensions s'articulaient autour du fait que le service public bénéficiait aux « étrangers » (les Éthiopiens non originaires de Gambela) amenés à y travailler ainsi qu'aux propriétaires d'entreprises connectés au réseau d'approvisionnement en eau sur l'une des principales routes commerciales. Des efforts ont été déployés pour renforcer la capacité de gestion des risques de ce service public, notamment un plan d'urgence et un registre des risques pour remédier aux lacunes des services, ainsi que des mécanismes renforcés de gouvernance et de gestion des réclamations. Le nombre d'incidents conflictuels a diminué et la participation collaborative des principales parties prenantes a augmenté. Les enseignements tirés de ce processus ont été utilisés pour éclairer l'élaboration d'une note d'orientation visant à intégrer les approches de prise en compte des risques de conflit, de consolidation de la paix et de cohésion sociale aux programmes EAH.

**Source** : Bureau de l'UNICEF en Éthiopie, « Conflict Sensitivity, Peace Building and Social Cohesion Guideline for WASH Programming in Ethiopia », 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/ethiopia/media/5356/file/Conflict%20Sensitivity,%20Peace%20Building%20and%20Social%20Cohesion%20Guideline%20for%20WASH%20Programming%20in%20Ethiopia.pdf>

**La mise en œuvre concrète de cette approche sera ancrée sur vos activités de suivi et d'évaluation, en surveillant le contexte et l'interaction bidirectionnelle entre l'intervention et le contexte** (à savoir, les impacts du contexte sur le programme/l'intervention EAH et les impacts du programme/de l'intervention EAH sur le contexte). Par exemple, l'un des impacts de l'intervention sur le contexte peut attiser les tensions entre les communautés en raison de la répartition inégale des ressources en eau ou de l'allocation contestée entre divers usagers de l'eau. À l'inverse, un impact du contexte sur l'intervention pourrait consister en un accès restreint en raison de l'insécurité dans la zone cible d'une intervention. *Pour plus de détails sur comment effectuer un suivi de la prise en compte des risques de conflit, consulter le Guide et la Boîte à outils de suivi et évaluation de l'EAH pour la paix.* Un examen sommaire initial et une estimation de la prise en compte des risques de conflit permettront de cerner **les interactions actuelles et anticipées entre EAH et conflits, mais tous les risques de conflit ne peuvent pas être identifiés à l'avance.** Le suivi de la prise en compte des risques de conflit est donc un processus constant. Cette démarche doit être effectuée de manière formelle ou informelle, et périodique, à chaque fois que de nouvelles activités importantes sont lancées ou qu'un changement dans le contexte indique que la dynamique de paix et de conflit est susceptible d'évoluer. Il convient pour cela de poser trois questions essentielles, en examinant aussi bien le domaine immédiat de la mise en œuvre d'une action particulière que le contexte plus large :

- *Quels changements avons-nous observés dans la dynamique de paix et de conflit au cours de la période écoulée, et que prévoyons-nous pour la prochaine ?*
- *Quelles interactions bidirectionnelles avons-nous observées entre notre intervention EAH et la dynamique de paix et de conflit ? Quel en est l'impact ? Que pouvons-nous prévoir pour la prochaine période ?*
- *Quelles mesures d'adaptation ou d'atténuation avons-nous prises/ devrions-nous prendre ?*

Pour effectuer cette mise à jour contextuelle régulière de manière efficace, il est utile de réunir diverses parties prenantes pour mener des consultations axées sur **la prise en compte des risques de conflit**. Ces discussions sont également utiles pour maintenir la sensibilisation et la vigilance des parties prenantes aux préoccupations liées à la prise en compte des risques de conflit. Ces consultations peuvent faire partie d'un mécanisme global de rétroaction en vertu de notre [responsabilité envers les populations touchées](#), permettant de surveiller de près l'interaction entre l'intervention et le contexte. Les équipes EAH de l'UNICEF et les partenaires peuvent envisager d'établir des points focaux sur le terrain pour la prise en compte des risques de conflit dans les projets et les partenariats. Ces personnes peuvent se réunir à intervalles réguliers lors du cycle de programmation (même dans le cadre de cycles d'intervention d'urgence plus courts) et utiliser l'outil de programmation n° 3 – « *Outil de conception et de mise en œuvre d'interventions EAH tenant compte des risques de conflit* » pour obtenir des orientations sur comment mener une estimation de la prise en compte des risques de conflit afin de surveiller ces paramètres et d'adapter le programme au regard des résultats. Lors des consultations, il convient de veiller à ce qu'une attention adéquate soit accordée aux éléments suivants :

- **Les dimensions liées au genre et à l'âge dans la prise en compte des risques de conflit** – par exemple, la participation des hommes, des femmes et des adolescents/jeunes à la conception et à la mise en œuvre des programmes pour garantir que les services sont adaptés au contexte et répondent à des besoins spécifiques.
- Les besoins et points de vue de groupes divers et vulnérables, afin de faire de **l'équité et de l'inclusion des éléments essentiels de votre approche**. La note d'orientation de l'UNICEF en matière d'EAH [pour ne laisser personne de côté](#)<sup>4</sup> indique qu'il est impératif de garantir un accès équitable à l'EAH pour tous, sans discrimination, non seulement parce qu'il s'agit d'un droit de la personne fondamentale, mais aussi parce que les inégalités entre les groupes peuvent entraîner des conflits.

## ÉTUDE DE CAS

### Un programme EAH qui n'intègre pas la dimension de genre est un moteur de conflit dans la région du sud du Pendjab, au Pakistan



En raison du rôle important et distinct que les femmes et les filles jouent dans l'utilisation de l'eau au sein des communautés rurales du Pakistan, elles sont souvent impliquées dans la planification et la mise en œuvre d'installations d'approvisionnement en eau dans les zones rurales. Dans ces milieux, les femmes jouent des rôles traditionnels mais importants dans le domaine EAH, par exemple, la collecte de l'eau et son utilisation à des fins domestiques. Dans certaines régions, elles travaillent également en tant qu'agricultrices. Il a toutefois été observé un cas où les femmes ont été exclues des évaluations initiales d'un projet de construction de latrines pour femmes, ce qui a entraîné un conflit sur le site. Une ONG internationale a effectué une évaluation initiale et a sélectionné un lieu pour la construction de latrines dans un village de la région du sud du Pendjab. Lors de l'évaluation, les femmes de deux ménages ont peu été impliquées, mais une fois la construction des latrines commencée, la communauté s'est montrée hostile aux maîtres d'œuvre. Un conflit a éclaté dans le village peu de temps après la finalisation des latrines, l'un des ménages refusant l'accès à l'autre, ce qui a nécessité une intervention de la police pour gérer le différend. Le manque de participation des femmes à la conception et à la mise en œuvre du projet et, plus largement, le manque d'implication de la communauté à sa gestion ont conduit à des malentendus sur la propriété et l'accès qui ont dégénéré en conflit.

## ÉTUDE DE CAS

## Remédier à la non-prise en compte des risques de conflit par le biais des comités EAH dans le Darfour oriental



Dans la localité de Shariah, au Darfour oriental, des tensions intercommunautaires sont apparues à l'annonce des plans de construction d'un nouveau dispositif d'approvisionnement en eau en milieu rural par l'un des partenaires du secteur EAH. La construction était initialement prévue dans la communauté de Gaar Hagar, mais après une étude géophysique, le site a été déplacé dans la communauté voisine de Soraa, car elle indiquait un meilleur rendement en eau. Malheureusement, lorsque le dispositif a été construit, le panneau indicateur affichait le nom de la communauté de Gaar Hagar. Cela a provoqué des tensions entre les deux communautés, car les habitants de Gaar Hagar estimaient avoir droit à la nouvelle source d'eau. Alors que l'UNICEF et une ONG partenaire locale mettaient en œuvre un projet du Fonds pour la consolidation de la paix à Gaar Hagar, le comité EAH de la commune a été formé à l'entretien durable des sources d'eau existantes et à plusieurs thèmes transversaux, notamment la cohésion sociale. Le problème entre les deux communautés a été soulevé, et le comité EAH a intensifié son intervention pour organiser un dialogue intercommunautaire. Le comité EAH a invité les dirigeants communautaires de quatre communautés qui bénéficiaient du nouveau dispositif (Gaar Hagar, Soraa, Hilla Hamid et Dobag). Après une discussion approfondie animée par les membres du comité, il a été convenu d'établir un comité de gestion conjoint pour gérer et exploiter conjointement le dispositif, afin d'assurer la durabilité de la source d'eau pour tous.

Les capacités de prise en compte des risques de conflit peuvent être intégrées à la mise en œuvre du programme, par exemple en veillant à ce que les partenaires d'exécution aient les connaissances et les compétences nécessaires pour traduire les résultats de l'analyse des conflits en actions de programmation tenant compte des risques de conflit. **Les partenaires peuvent suivre la formation de l'UNICEF intitulée « Introduction à la programmation tenant compte des risques, des risques de conflits et de la consolidation de la paix ».** En outre, le soutien des *communautés participantes* et la collaboration avec celles-ci aux fins du suivi et de la gestion des risques de conflit sont essentiels et peuvent ajouter des capacités hautement pertinentes pour le contexte à votre approche de prise en compte des risques de conflit. Les consultations participatives peuvent être l'occasion pour les communautés de soulever leurs préoccupations, tensions ou craintes en toute sécurité. Et si elles sont gérées efficacement, elles peuvent aider à résoudre les problèmes avant qu'ils ne dégénèrent en conflit violent : les comités EAH peuvent par exemple être utilisés pour apporter un soutien, comme l'illustre l'étude de cas ci-dessous sur le Darfour oriental au Soudan.

La prise en compte des risques de conflit est également un aspect essentiel **du travail de renforcement des systèmes EAH mis en œuvre avec les interlocuteurs gouvernementaux.** Les systèmes, plans et politiques du secteur EAH visant à sensibiliser aux conflits aideront à renforcer la résilience aux conflits à travers l'ensemble du secteur. Le cas échéant, l'analyse des conflits et la prise en compte des risques de conflit peuvent être incluses dans les formations organisées pour les fonctionnaires du ministère lié à l'EAH. Elles peuvent également faire partie de tout plan d'urgence gouvernemental en matière d'EAH soutenu par l'UNICEF et de toute stratégie ou tout programme d'intervention d'urgence. L'UNICEF et ses partenaires travaillent souvent dans des environnements complexes de conflit, où les interlocuteurs gouvernementaux sont parties au conflit. Dans ces cas-là, trouver un équilibre entre activités de renforcement du système et collaboration avec la société civile et les communautés peut aider à atténuer le risque que le soutien de l'UNICEF soit récupéré ou perçu comme biaisé<sup>5</sup>.

## ENCADRÉ-RESSOURCE

### Point d'ancrage pour le renforcement des systèmes EAH en tenant compte des risques de conflit



Adapté de : UNICEF, *Recommandations relatives à la prise en compte des risques dans les programmes*, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/101341/file/GRIP-All-Modules-FR.pdf>, (module 3, p. 12)

- Veiller à ce que les ministères ou institutions nationaux chargés de l'EAH effectuent une analyse des risques de conflit spécifique à leur secteur, afin d'étudier le moyen de mieux cibler les ménages ou les communautés les plus à risque ;
- Aider les autorités EAH nationales/locales à adapter les politiques, les plans et les budgets afin d'examiner les mesures et les ressources nécessaires pour que les systèmes puissent absorber les chocs et les stress liés aux conflits, et s'y adapter ;
- Élaborer des protocoles, des procédures, des microplans et des programmes visant à améliorer la réactivité et l'adaptation face aux chocs dans le secteur EAH, de manière à assurer la continuité et la qualité des services pour les enfants ;
- Encourager les enfants, les adolescents et les jeunes à s'engager dans ces processus et à influencer les phases d'analyse, de conception et de mise en œuvre, le cas échéant.

<sup>5</sup> Les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire de l'UNICEF sont également une bonne référence pour guider « la participation de toutes les parties au conflit et d'autres acteurs impliqués, si nécessaire et possible, afin d'obtenir et de maintenir l'accès des acteurs humanitaires aux populations dans le besoin » (voir <https://www.unicef.org/fr/urgences/principaux-engagements-envers-les-enfants>).

## La nécessité d'approches tenant compte des risques de conflit pour soutenir la sortie des programmes et le transfert de l'identification des sources d'eau



Le bureau de l'UNICEF au Kenya a soutenu un programme EAH à grande échelle dirigé par le Gouvernement en 2014-2018. Le programme a financé 1 235 projets communautaires liés à l'eau, principalement des puits et des forages, pour améliorer l'accès à l'eau potable, en particulier dans l'ouest du Kenya, afin d'atténuer les épidémies persistantes de choléra saisonnier dans la région. Les membres de la communauté se sont ensuite plaints auprès des autorités locales que certains des projets étaient situés sur des terres privées et avaient donc créé des conflits concernant l'accès et la gestion des sources d'eau. Les conflits concernant la propriété et l'accès ont persisté après le **transfert des sources d'eau** aux homologues gouvernementaux. La mise en œuvre d'une approche tenant compte des risques de conflit dès la phase de conception, notamment une analyse des conflits et une cartographie des parties prenantes, aurait pu mettre en évidence le risque potentiel de ces problèmes de propriété contestée. Par ailleurs, un processus consultatif solide menant à un accord formel avec toutes les parties prenantes, notamment les propriétaires fonciers, les autorités locales et les comités de l'eau, aurait pu être intégré à la phase de transfert de chacun des sites.

### 2.4 Clôture de programmes EAH tenant compte des risques de conflit – sortie et transfert de responsabilités

Les stratégies de sortie sont importantes pour tout projet, mais il est extrêmement important de les élaborer en prenant en compte les risques de conflit. Dans le cas d'investissements EAH, cela est particulièrement pertinent lorsque des actifs et des infrastructures de valeur doivent être remis aux autorités locales ou aux communautés. Des tensions peuvent survenir à la fin des projets, en particulier lorsque les communautés ne comprennent pas pleinement pourquoi le projet se termine ou les raisons expliquant le départ d'une organisation.

Les aspects suivants sont importants à respecter si l'on souhaite prendre en compte les risques de conflit. Ils doivent être intégrés aux processus participatifs et représentatifs de prise de décisions et de gouvernance des programmes établis pour assurer un consensus précoce et durable concernant les risques en question et les mesures d'atténuation nécessaires. *Voir l'outil de programmation n° 3 – « Outil de conception et de mise en œuvre d'interventions EAH tenant compte des risques de conflit » pour obtenir des orientations et des exemples de risques et de mesures d'atténuation assurant une approche tenant compte des risques de conflit lors de la sortie/de la clôture des programmes :*

- La stratégie de sortie doit être soigneusement conçue avant le début de la mise en œuvre du programme, en consultation avec les communautés participantes, les partenaires d'exécution et d'autres parties prenantes concernées. Elle doit être largement partagée en accordant une attention à la langue locale et aux canaux de communication culturellement appropriés (afin que tous les groupes de la communauté cible reçoivent des informations et puissent participer), en particulier en ce qui concerne les plans de continuité ou d'interruption.

- La stratégie de sortie doit faire l'objet d'une analyse des conflits, d'une analyse prévisionnelle et de mesures élaborées pour atténuer le risque d'exacerbation des tensions dans la région en raison de la manière dont le projet se termine. Il convient par exemple de se poser les questions suivantes : comment les ressources restantes sont-elles partagées ou allouées au sein des communautés ou entre elles ? Comment le transfert des actifs/des infrastructures est-il géré ? Par qui ? Qui en est le dépositaire ? Existe-t-il un consensus sur les mécanismes qui ont été mis en place pour l'exploitation et la maintenance, et sur les rôles et responsabilités correspondants ? Quels seront les risques pour la sécurité du personnel local, des partenaires ou des membres de la communauté ayant participé à la mise en œuvre une fois le projet terminé<sup>6</sup> ?

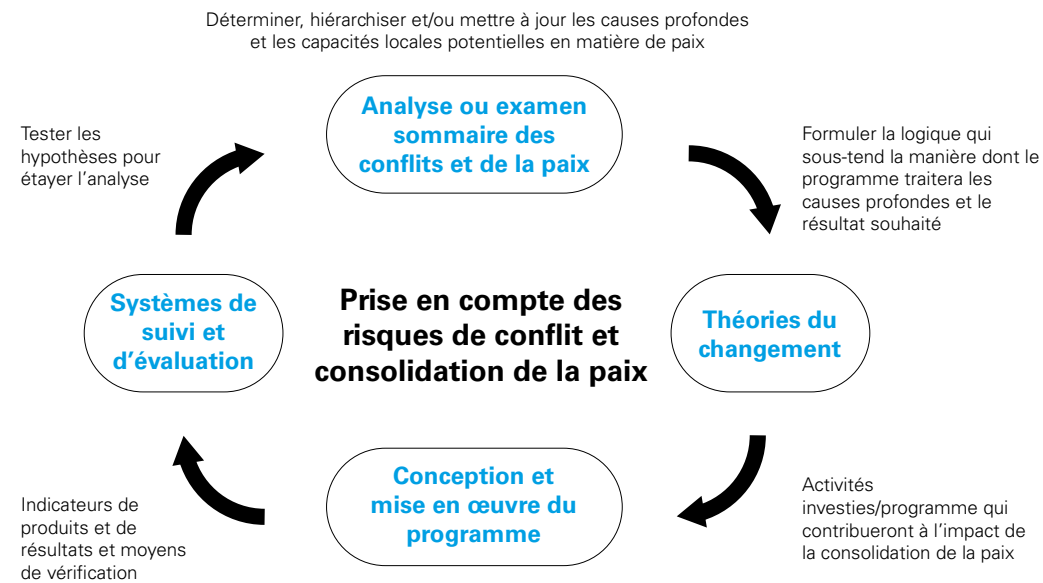


6 Conflict Sensitivity Community Hub, « How To Guide to Conflict Sensitivity », 2012. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.international-alert.org/app/uploads/2021/09/Conflict-Sensitivity-How-To-Guide-EN-2012.pdf>, p. 22.

### 3. L'EAH pour la consolidation de la paix : objet et approches

Le cadre de l'UNICEF pour la consolidation de la paix décrit les éléments fondamentaux de l'approche de consolidation de la paix de l'organisation ainsi que les théories du changement qui les sous-tendent, tandis que les sections ci-dessous déterminent des points d'ancrage et les considérations pertinents au regard de l'EAH. Toujours en s'appuyant sur la prise en compte des risques de conflit, la présente section traitera en détail des contributions potentielles de l'EAH à la consolidation et à la pérennisation de la paix à travers **les quatre niveaux** de participation et d'impact de l'UNICEF : **environnement favorable à une paix positive et fondée sur les droits de l'enfant, cohésion sociale verticale** (relations entre l'État et la société), cohésion sociale horizontale (relations communautaires) et **contributions individuelles à la paix**<sup>7</sup>. Cette section décrit les étapes et les décisions à prendre pour élaborer et mettre en œuvre des programmes EAH de consolidation de la paix, conformément à l'approche de gestion axée sur les résultats<sup>8</sup> de l'UNICEF.

**Figure 8 : Cycle de programmation à l'appui de la consolidation de la paix**



La gestion axée sur les résultats souligne l'importance d'identifier, de réduire et de gérer les risques (notamment les conflits) au sein de l'environnement, aussi bien les risques qui peuvent affecter les enfants que ceux qui peuvent affecter la capacité de l'UNICEF et de ses partenaires à atteindre les résultats prévus. La logique programmatique de gestion axée sur les résultats est donc très propice à la prise en compte des risques de conflit et à l'intégration d'approches de consolidation de la paix dans les programmes.

<sup>7</sup> Pour plus de détails sur l'approche de l'UNICEF en matière de consolidation de la paix, consultez la section « L'approche de pérennisation de la paix de l'UNICEF » dans l'introduction des orientations LEAH pour la paix.

<sup>8</sup> UNICEF, « Results-Based Management Handbook: Working together for children », 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/rosa/media/10356/file>





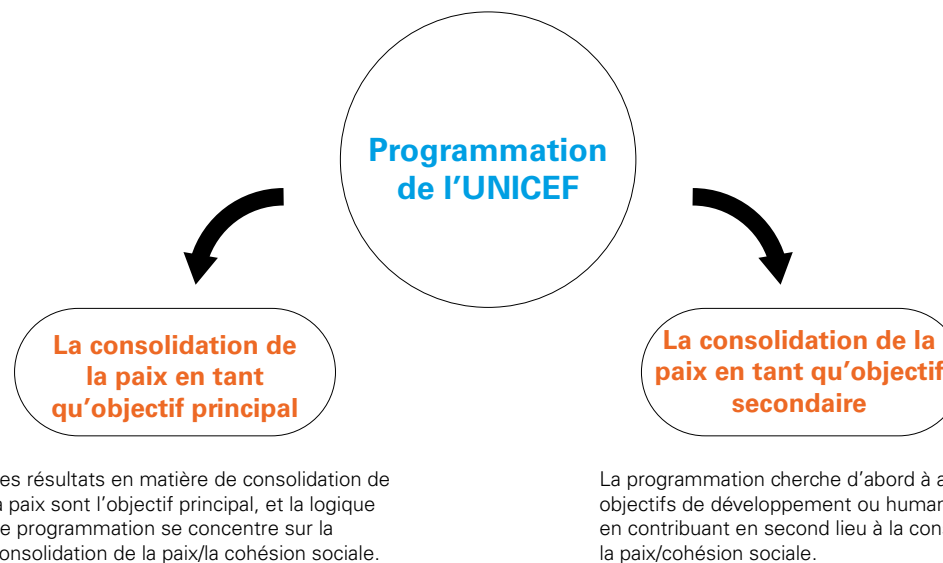
© UNICEF/UN0752098/Hayyan

## Étape 1

# Définir la consolidation de la paix en tant qu'objectif principal ou secondaire de votre intervention EAH

Les résultats de l'analyse CPA/de l'examen sommaire doivent fournir aux équipes EAH les informations utiles pour déterminer, dans un premier temps, s'il est nécessaire ou pertinent de mettre l'accent sur la consolidation de la paix avant tout. Si l'eau/l'EAH est une dimension critique du conflit (par exemple, conflit entre les usagers de l'eau, exclusion de certaines personnes des services EAH), la consolidation de la paix doit être considérée comme un objectif principal. S'il existe des interactions pertinentes entre le conflit dans son ensemble et l'EAH (impacts du conflit sur les services EAH, intervention EAH dans un contexte de conflit), la consolidation de la paix doit être envisagée comme objectif secondaire. Voir l'outil de programmation n° 4 – « Outil de programmation EAH pour la consolidation de la paix » pour obtenir des questions directrices permettant de déterminer si l'environnement opérationnel est propice à la poursuite de la consolidation de la paix en tant qu'objectif principal d'interventions EAH, qu'elles soient autonomes ou intégrées dans des approches et des programmes multisectoriels. Les mêmes questions peuvent aider à déterminer dans quelle mesure une telle approche doit être intégrée explicitement ou implicitement, et si de potentiels points sensibles doivent être pris en compte pour encadrer l'intervention en utilisant un langage ou une approche différente.

Figure 9 : La consolidation de la paix : objectif principal ou secondaire ?



9 D'après UNICEF, « Conflict Sensitivity and Peacebuilding Programming Guide », 2016.



## Étape 2

# Élaborer des théories du changement du secteur de l'EAH favorisant la consolidation de la paix

L'un des aspects les plus essentiels du processus de planification stratégique réside dans l'élaboration d'une théorie du changement qui formule une vision collective pour atteindre un impact souhaité et explique comment un niveau de changement conduit à un autre<sup>10</sup>. Le Guide de programmation de l'UNICEF sur la prise en compte des risques de conflits et la consolidation de la paix fournit une structure élémentaire pour une théorie du changement basée sur la logique de gestion axée sur les résultats : « *Si nous mettons en œuvre ce programme, ce projet ou cette activité, nous créerons ou soutiendrons un changement pacifique, car le programme s'attaque aux causes profondes mises en évidence dans l'analyse des conflits et de la paix (CPA).* »

La théorie du changement contribue à une prise en compte accrue des risques de conflit dans la programmation, car elle est fortement éclairée par les résultats de l'analyse CPA ou de l'examen sommaire. Inversement, sans une théorie du changement clairement formulée et fondée sur une analyse CPA, la probabilité de nuire ou d'être inefficace ou sans effet augmente considérablement. L'exemple de la figure 10 ci-contre<sup>11</sup> illustre comment cette structure élémentaire peut être utilisée pour élaborer une théorie du changement de l'EAH pour la consolidation de la paix axée sur la façon dont les programmes EAH inclusifs au niveau communautaire peuvent contribuer à générer une cohésion sociale en réponse à « la méfiance et la peur mutuelles entre deux communautés, qui affectent négativement l'accès à une ressource en eau partagée et conduisent à des conflits violents ».

Les principales hypothèses à examiner dans la théorie du changement de l'EAH pour la paix concernent la relation entre les résultats et les contributions de l'EAH et de la consolidation de la paix, à savoir : comment les résultats en matière d'EAH contribuent-ils à la paix et comment les résultats en matière de consolidation de la paix contribuent-ils à l'EAH ? Il est essentiel que la relation entre les deux chaînes de résultats soit clairement formulée et que leur contribution aux résultats globaux de l'intervention soit présentée de manière cohérente et démontrable. *Pour de plus amples détails, voir l'outil de programmation n° 2 – « Théorie du changement de l'EAH pour la paix », qui comprend des exemples d'énoncés de résultats.*

La section suivante comprend également plusieurs exemples de théories du changement à l'appui de la création et de la mise en œuvre de divers programmes EAH pour la paix.

Figure 10 : Théorie du changement simple à l'appui de la consolidation de la paix



Figure 11 : Exemple d'une théorie du changement EAH simple appliquant l'approche de gestion axée sur les résultats



### ENCADRÉ-RESSOURCE



La **Note d'orientation sur la théorie du changement** du Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix indique que pour compléter la simplification excessive des approches « *si/alors* », les hypothèses sous-jacentes doivent être analysées en profondeur. Il faut toujours inclure une déclaration « *parce que* » substantielle et bien pensée, qui relie la logique des résultats de base à la CPA et qui analyse les hypothèses au regard des raisons pour lesquelles un changement positif devrait se produire à la suite d'une intervention. Cette analyse doit inclure l'identification d'hypothèses multiples et potentiellement concurrentes derrière différentes approches pour aborder les conflits et contribuer à la paix dans un contexte particulier.

<sup>10</sup> UNICEF, Recommandations relatives à la prise en compte des risques dans les programmes, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/101341/file/GRIP-All-Modules-FR.pdf> (module 3).

<sup>11</sup> Adapté du matériel de formation de l'UNICEF sur la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe CPFP au Siège.

# Définir les contributions de l'EAH à la paix – environnement favorable, cohésion sociale verticale, cohésion sociale horizontale et capacités individuelles pour la paix

Cette section décrit et illustre comment les interventions EAH tenant compte des risques de conflit et de consolidation de la paix peuvent contribuer à l'établissement et au maintien de la paix. **Par exemple, elles peuvent renforcer un environnement** favorable à une paix positive et fondée sur les droits de l'enfant, **soutenir la cohésion sociale verticale et horizontale**, et renforcer les capacités individuelles pour la paix, conformément à l'approche globale de l'UNICEF de consolidation et de pérennisation de la paix<sup>12</sup>. *L'outil de programmation no 4 (« Outil de programmation EAH pour la consolidation de la paix »)* fournit des exemples d'interventions pour chaque domaine de contribution. Les contributions de l'EAH à la paix doivent tenir compte des dimensions spécifiques au genre de la consolidation de la paix. Il est notamment important d'intensifier les efforts concernant les structures, dynamiques, rôles et relations de pouvoir entre les femmes/filles et les hommes/garçons. Pour plus de détails sur l'intégration de la dimension de genre aux fins de l'obtention des triples dividendes (résultats en matière d'EAH, de genre et de paix) *se renforçant mutuellement, consulter l'outil de programmation n° 5 – « Guide d'intégration d'une perspective de genre dans la programmation EAH pour la paix ».*

### 3.1. Contributions de l'EAH à un environnement favorable à une paix positive et fondée sur les droits de l'enfant

Le Cadre de consolidation de la paix de l'UNICEF illustre les efforts déployés à l'échelle de l'organisation pour favoriser un environnement propice à une paix positive et fondée sur les droits de l'enfant, en soutenant l'adoption par les principales parties prenantes (détenteurs d'obligations et de droits) de normes, de politiques et de pratiques tenant compte des questions d'âge, de genre et de conflit et favorables à la paix, et ce, au niveau mondial comme dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Il s'agit d'un principe central de l'engagement de l'UNICEF à la consolidation et à la pérennisation de la paix, et reflète les efforts aux niveaux mondial, national et communautaire. Le soutien de l'UNICEF aux interventions EAH fondées sur les droits de l'enfant est une occasion et un moyen d'influencer les normes et les comportements des

communautés et des sociétés au niveau communautaire. L'UNICEF joue également un rôle essentiel de plaidoyer et de leadership dans le secteur EAH, en aidant à façonner les normes, les politiques et les pratiques internationales et nationales, afin qu'elles soient propices à la paix. La théorie du changement générale présentée ci-dessous illustre ce propos.

#### Théorie du changement générique

##### Contributions de l'EAH à un environnement favorable à une paix positive et axée sur les enfants

**SI** la participation significative des enfants et des femmes à des initiatives EAH pour la paix augmente, si plus de financements flexibles en faveur de l'EAH pour la consolidation de la paix sont disponibles, si plus de partenariats EAH pour la paix sont établis et si des changements sociaux et comportementaux s'opèrent au service de la paix à l'échelle mondiale et dans les contextes fragiles et les situations de conflit,

**ALORS** cela créera un environnement favorable à une paix positive et axée sur les enfants

##### PARCE QUE

- Les répercussions de la fragilité et du conflit sur les enfants, les jeunes et les femmes seront réduites, et leur capacité à consolider et à pérenniser la paix, grâce à leur participation aux initiatives EAH, sera augmentée.
- Les principales parties prenantes du secteur EAH (détenteurs d'obligations et de droits) adopteront des normes, des politiques et des pratiques tenant compte des questions d'âge, de genre et des risques de conflit, et favorables à la paix, au niveau mondial comme dans les contextes fragiles et les situations de conflit.

Des interventions EAH destinées à renforcer un environnement favorable à une paix positive et fondée sur les droits de l'enfant peuvent par exemple prendre la forme d'activités de **plaidoyer** fondé sur des données probantes, visant à ce que les politiques EAH prennent en compte les risques de conflit et tirent parti des possibilités de lutte contre les causes profondes des conflits ; ou encore le soutien **au changement social et comportemental en faveur de la paix**<sup>13</sup> par le biais d'interventions EAH pour la paix – par exemple, en effectuant une analyse contextuelle pour identifier les facteurs à l'appui des normes et les pratiques néfastes qui compromettent la paix et perpétuent les conflits, ainsi que les facteurs potentiels de changement positif, et en utilisant les résultats pour cibler les stratégies et les actions EAH en faveur du changement social et comportemental. Les éléments ci-dessous illustrent la logique :



<sup>12</sup> Pour plus de détails sur l'approche globale de l'UNICEF en matière de consolidation de la paix, consultez la section « Concepts clés » dans l'introduction des présentes orientations

<sup>13</sup> <https://www.sbcguidance.org/>

## ENCADRÉ-RESSOURCE



## Changement social et comportemental au service de la paix

Le changement social et comportemental au service de la paix constitue une stratégie fondamentale de l'UNICEF qui se concentre non seulement sur le changement individuel, mais également sur l'influence de l'environnement pour faciliter la pratique des comportements « modifiés ». Le changement social et comportemental porte également sur la lutte contre les obstacles structurels qui sous-tendent les inégalités, l'exclusion, la marginalisation – autant de facteurs clés de conflit et d'obstacles à la réalisation des droits des enfants. Les [orientations de l'UNICEF en la matière](#) désignent **la cohésion sociale comme un résultat clé de la transformation sociale** et définissent les liens entre le changement social et la modification des comportements individuels qui peuvent être adaptés pour intégrer les aspects pertinents du changement social et comportemental aux interventions EAH pour la paix. Les approches et les outils de changement social et comportemental peuvent améliorer l'environnement favorable à une paix positive fondée sur les droits de l'enfant, en soutenant l'adoption par les principales parties prenantes du secteur EAH (détenteurs d'obligations et de droits) de normes, de politiques et de pratiques tenant compte des questions d'âge, de genre et de conflit qui soient au service de la paix, et ce, au niveau mondial comme dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Ainsi sera-t-il possible de réduire l'impact de la fragilité et du conflit sur l'accès des enfants, des jeunes et des femmes aux services EAH et d'accroître leur capacité à consolider et à pérenniser la paix, grâce à leur participation aux initiatives EAH.

**Pour plus de détails sur les stratégies et les actions de changement social et comportemental, consultez <https://www.sbcguidance.org/do>. Pour de plus amples informations sur la façon dont l'UNICEF utilise le changement social et comportemental dans son approche de consolidation de la paix, consultez le cadre de consolidation de la paix de l'UNICEF.**



Les activités de plaidoyer en faveur de l'EAH pour la paix peuvent compléter les efforts de changement social et comportemental au service de la paix menés sur le terrain pour réduire la fragilité et prévenir les conflits, en fournissant un environnement propice au changement individuel et communautaire. L'influence doit en outre s'étendre non seulement aux parties prenantes externes, mais également aux principales parties prenantes internes pour renforcer l'engagement et la capacité à réaliser l'ambition du Plan stratégique à tirer parti des investissements EAH en vue de consolider et pérenniser la paix dans les contextes fragiles et les situations de conflit (voir l'outil de programmation n° 7 *du présent guide* – « *Grille stratégique pour le plaidoyer interne et externe en faveur de l'EAH pour la paix* »). Les « messages » et les « demandes » sont des éléments essentiels d'un plaidoyer efficace : les messages transmettent l'argument politique, social ou moral clé qui est transmis à votre public, tandis qu'une « demande » constitue l'« appel à l'action » pour le public cible (voir l'outil de programmation n° 8 *du présent guide* – « *Exemples de messages EAH pour la paix* » pour obtenir les principaux messages liés aux thèmes clés de l'EAH pour la paix).

Voici un exemple de plaidoyer en faveur de l'EAH pour la paix, avec des messages clés, des données probantes et des « demandes » tirés de l'initiative « [L'eau sous le feu des bombes](#) » de l'UNICEF<sup>14</sup> :

### Messages clés et données probantes :

Le droit à l'eau potable et à l'assainissement est inscrit dans la Convention relative aux droits de l'enfant, dans les résolutions de l'ONU et dans les Conventions de Genève. C'est un droit aussi essentiel à la survie des enfants que la nourriture, les soins médicaux et la protection contre les attaques. Chaque enfant a droit à l'eau et à l'assainissement. Pourtant, dans les contextes fragiles et touchés par des conflits à travers le monde, 420 millions d'enfants n'ont pas accès à des installations sanitaires de base et 210 millions n'ont pas accès à de l'eau potable.

### Demandes principales :

L'UNICEF exhorte la communauté internationale à trois changements majeurs pour améliorer l'accès des enfants à l'eau potable et pour sauver des vies dans les situations de conflit et de crise :

- **Mettre fin aux attaques contre les infrastructures et le personnel des services d'eau et d'assainissement.** Les attaques délibérées et aveugles contre l'eau et l'assainissement, mais aussi contre les systèmes d'alimentation électrique nécessaires à leur fonctionnement, peuvent constituer une violation du droit international humanitaire. Il en va de même pour le blocage intentionnel de l'accès aux services.
- **Développer un secteur EAH capable de fournir de manière constante des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement de haute qualité dans les situations d'urgence.** Le secteur EAH doit renforcer les capacités techniques, opérationnelles et humaines pour faire face à des crises de plus en plus complexes et prolongées.
- **Lier les interventions humanitaires vitales à la mise au point de systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement durables pour tous.** Cela implique de construire des systèmes capables de garantir le droit à l'eau potable et à l'assainissement et de prévenir les épidémies. Il est donc impératif que les organisations humanitaires et de développement collaborent dès le début pour mettre en place des systèmes qui resteront résilients.

<sup>14</sup> UNICEF, « L'eau sous le feu des bombes – Le rôle de l'eau dans les conflits à travers le monde », 2021. Disponibles aux adresses suivantes : <https://www.unicef.org/fr/recits/leau-sous-le-feu-des-bombes> ; et <https://www.unicef.org/fr/rapports/situations-urgence-developpement-et-paix-dans-les-contextes-fragiles-et-conflit>

### 3.2. Contributions de l'EAH à la cohésion sociale verticale

Une évaluation des interventions EAH au service de la consolidation de la paix a mis en évidence le fait que deux aspects de la programmation EAH avaient tendance à contribuer à la cohésion sociale verticale : la participation accrue aux processus décisionnels à différents niveaux, et le soutien aux mécanismes de responsabilité<sup>15</sup>. Une approche à deux volets est cependant nécessaire pour tirer parti des services EAH afin de renforcer les relations entre l'État et la société 1) soutenir le renforcement et la croissance de la société civile locale et nationale (*demande*) ; et 2) renforcer les connaissances et les capacités des pouvoirs publics sur les questions d'eau et d'assainissement, en particulier en ce qui concerne les droits et les responsabilités des différentes parties prenantes, les questions et stratégies de gestion et les informations techniques (*offre*)<sup>16</sup>. Ci-contre se trouve une suggestion de théorie du changement générique<sup>17</sup> :

Un aspect essentiel de la cohésion sociale verticale réside dans la perception du soutien de l'UNICEF aux autorités nationales et locales concernant la prestation de services EAH. En particulier dans les contextes humanitaires, les communautés participantes peuvent avoir l'impression que l'UNICEF est le prestataire de services, ce qui sape la légitimité et la crédibilité des pouvoirs publics. Idéalement, l'UNICEF et ses partenaires devraient *soutenir* les pouvoirs publics et être perçus comme les soutiens qu'ils sont, afin de ne pas compromettre les efforts visant à renforcer la confiance des citoyens dans les capacités du gouvernement à fournir des services EAH<sup>18</sup>. Cela peut être complété par des efforts visant à améliorer la responsabilité institutionnelle afin de garantir une plus grande visibilité des pouvoirs publics en tant que prestataires de services, et d'ainsi contribuer de manière significative à des services plus responsables et réactifs, dans le cadre d'une approche plus large de renforcement du système EAH tenant compte des risques de conflit et au service de la consolidation de la paix (voir la section 4.2 plus bas, « Renforcement de la gouvernance du secteur EAH »).

### 3.3. Contributions de l'EAH à la cohésion sociale horizontale

La contribution de l'EAH à la paix comporte également d'importants éléments de cohésion sociale horizontale, en particulier lorsque les services EAH et l'accès à l'eau deviennent controversés et sources de divisions. Les communautés peuvent par exemple être en désaccord concernant les redevances et le traitement de l'eau, et des conflits peuvent apparaître le long des réseaux d'approvisionnement en eau qui traversent des zones où vivent des communautés ethniquement diverses. La gestion collaborative des services EAH et des ressources en eau pour renforcer la cohésion sociale est un point d'ancrage programmatique bien établi pour l'UNICEF et ses partenaires. Voici un exemple de théorie du changement générique pour soutenir les interventions EAH contribuant à la cohésion sociale horizontale et à la résilience de la communauté<sup>19</sup> :

L'utilisation de structures communautaires pour gérer et entretenir les installations d'eau est une pratique courante dans le secteur EAH, mais qui est principalement axée sur l'amélioration de la durabilité des infrastructures EAH, plutôt que sur le renforcement de la cohésion sociale. De telles structures peuvent améliorer la capacité d'une communauté à créer des mécanismes cohérents entre ses divers groupes pour assurer un accès équitable, lutter contre les impacts négatifs des conflits et résoudre les tensions et les différends autour de la prestation de services EAH<sup>20</sup>, comme le montre l'étude de cas portant sur le Kordofan méridional.

## Théorie du changement générique

### L'EAH contribuant à la cohésion sociale verticale

**SI** des services EAH sont planifiés, fournis et suivis de manière équitable, participative, réactive et pertinente, en accordant une attention particulière à la prise en compte des risques de conflit **ALORS** les capacités de résilience seront renforcées à plusieurs niveaux

**PARCE QU'un** secteur EAH dont le fonctionnement, la planification et l'utilisation des ressources sont de qualité renforcera les capacités des institutions en :

- Aidant les autorités EAH à élaborer des cadres de planification axés sur l'équité et fondés sur des données probantes pour les ressources en eau ;
- Renforçant la confiance et la légitimité des institutions du secteur EAH ;
- Améliorant la compréhension des pressions sur les ressources locales, en fournissant un moyen de prévenir les conflits liés à l'eau ;
- Renforçant les connaissances des pouvoirs publics sur les questions d'eau et d'assainissement, en particulier en ce qui concerne les droits et les responsabilités.

### L'EAH contribuant à la cohésion sociale horizontale

**SI** des services EAH sont ciblés au niveau communautaire par le biais de processus et de plateformes qui permettent une planification et un suivi inclusifs et participatifs

**ALORS** les capacités de résilience aux conflits communautaires seront améliorées

**PARCE QUE** les services EAH peuvent :

- Aider les communautés à construire des structures plus solides et plus cohérentes, qui leur permettent de traiter les facteurs de conflit liés à l'EAH ;
- Améliorer la résilience grâce à des mécanismes locaux renforcés de gestion des ressources en eau et de pratiques d'assainissement ;
- Encourager les projets collaboratifs de mise en valeur des ressources en eau qui facilitent la communication entre des groupes divisés.

15 Équipe consultative d'Interpeace (IPAT) pour l'UNICEF, étude de cas thématique sur l'EAH et la consolidation de la paix : examen de l'approche de l'UNICEF en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de prévention de la violence et de prise en compte des conflits, 2020.

16 UNICEF, « The Contribution of Social Services to Peacebuilding and Resilience: Evolving Theory and Practice », 2015. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.erinmccandless.net/uploads/3/1/5/5/31558725/the\\_contribution\\_of\\_social\\_services\\_to\\_peacebuilding\\_and\\_resilience\\_-\\_unicef\\_study\\_final.pdf](http://www.erinmccandless.net/uploads/3/1/5/5/31558725/the_contribution_of_social_services_to_peacebuilding_and_resilience_-_unicef_study_final.pdf) ; p. 41.

17 Ibid, p. 38.

18 Équipe consultative d'Interpeace (IPAT) pour l'UNICEF, étude de cas thématique sur l'EAH et la consolidation de la paix : examen de l'approche de l'UNICEF en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de prévention de la violence et de prise en compte des conflits, 2020.

19 UNICEF, « The Contribution of Social Services to Peacebuilding and Resilience: Evolving Theory and Practice », 2015. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.erinmccandless.net/uploads/3/1/5/5/31558725/the\\_contribution\\_of\\_social\\_services\\_to\\_peacebuilding\\_and\\_resilience\\_-\\_unicef\\_study\\_final.pdf](http://www.erinmccandless.net/uploads/3/1/5/5/31558725/the_contribution_of_social_services_to_peacebuilding_and_resilience_-_unicef_study_final.pdf) ; p. 38.

20 UNICEF, « Conflict Sensitivity and Peacebuilding Programming Guide », 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96576/file/Programming-Guide-Conflict-Sensitivity-and-Peacebuilding.pdf>.



© UNICEF/UN0718720/Ammar

**La programmation EAH intégrée pour les communautés d'accueil, de réfugiés, d'apatrides et de déplacés internes** a été déployée par de nombreux bureaux de pays de l'UNICEF en collaboration avec des partenaires sectoriels et des homologues nationaux. Les programmes expriment souvent des résultats explicites en matière de consolidation de la paix liés à la cohésion sociale horizontale (interactions communautés d'accueil-réfugiés) promue par la planification participative, la responsabilisation renforcée ainsi que le partage de services EAH et de ressources en eau durables et de qualité. La cohésion sociale horizontale est au cœur de la réussite des stratégies visant à inclure les communautés déplacées aux systèmes EAH nationaux, comme l'illustre l'étude de cas ci-contre portant sur un programme mis en œuvre conjointement par l'UNICEF et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Afrique de l'Est :

## ÉTUDE DE CAS



### La consolidation de la paix grâce à la mobilisation du secteur et à une intervention complète au Soudan – localités de Kadugli et Reif Al Shargi, Kordofan méridional

Pendant des années, les communautés nomades et les communautés sédentaires de Kadugli et de Reif Al Shargi étaient d'accord sur l'utilisation des sources en eau. Cependant, les deux communautés se sont affrontées en 2021 à cause des dommages causés à la source d'eau, ce qui a entraîné la mort d'un homme sédentaire. En guise de représailles, les communautés sédentaires ont interdit l'utilisation des installations d'eau à toutes les communautés nomades. Les autorités locales et les partenaires du secteur EAH sont intervenus après que les tensions se sont accrues entre les communautés nomades et les communautés d'accueil. Une cartographie conjointe des zones propices à l'interaction entre les deux communautés (c'est-à-dire une ethnicité commune) et des sources d'eau potentielles avec de bons rendements a été mise en place. Au total, 26 pompes à main ont été rapidement réhabilitées, notamment des pompes désignées pour l'utilisation par les communautés nomades, ce qui a entraîné une diminution des tensions. Les comités EAH dans ces communautés se chargent régulièrement de l'exploitation et de l'entretien, et ils interviennent également en cas de désaccord ou de conflit aux points d'eau. **La coexistence et le partage des ressources ont renforcé la cohésion sociale horizontale entre les différents groupes.**



### Des services intégrés d'approvisionnement en eau pour les communautés d'accueil et de réfugiés afin de renforcer la cohésion sociale horizontale en Afrique de l'Est

Le programme régional d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les communautés d'accueil en Afrique de l'Est (R-WASH) de la KfW est financé par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) et sera mis en œuvre en étroite coopération avec l'UNICEF et le HCR en Éthiopie, en Ouganda, en Somalie et au Soudan de 2022 à 2027. Le projet est déployé sur la Corne de l'Afrique et la région des Grands Lacs, qui abrite actuellement 4,6 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile, la plupart (plus de 4 millions) originaires du Soudan du Sud, de la Somalie, du Soudan et du Burundi. Les déplacés internes constituent 8,1 millions de personnes supplémentaires à l'intérieur de la région, en raison des conflits et des catastrophes naturelles. Le manque de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement adéquats a provoqué des conflits entre les communautés d'accueil et les réfugiés/déplacés internes dans plusieurs endroits. L'ambition du programme R-WASH est de contribuer à une prestation de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement plus durables, inclusifs et intégrés pour les réfugiés, les déplacés internes et les communautés d'accueil, d'améliorer ces services ou simplement de les fournir. Le programme vise également à améliorer la cohésion sociale, et en fin de compte à promouvoir la coexistence pacifique pour les groupes cibles. Des ateliers de résolution des conflits et des dialogues réguliers entre les communautés d'accueil et de réfugiés sont prévus en **Éthiopie**. En **Somalie**, les comités de gestion des ressources en eau participeront à un module de formation qui dispose d'unités sur la résolution des conflits pour leur permettre de résoudre les conflits liés aux points d'eau. Au **Soudan**, les activités viseront à renforcer les mécanismes communautaires de règlement des conflits et des différends, ainsi que les capacités institutionnelles de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de médiation. En **Ouganda**, une gestion renforcée des données pour une planification et une prestation de services EAH équitables viseront à atténuer les risques de conflit, en intégrant une approche de résilience climatique. **Le programme R-WASH inclura une évaluation d'impact robuste et innovante pour mesurer les contributions à la cohésion sociale.**



### 3.4. Contributions de l'EAH aux capacités individuelles pour la paix :

Pour que les approches d'amélioration de la cohésion sociale fonctionnent, il est important de renforcer et de soutenir les capacités individuelles des principales parties prenantes pour la paix. Le renforcement des compétences en matière de consolidation de la paix et des capacités de gestion des conflits des principales parties prenantes impliquées dans la prestation de services EAH ou dans la gestion des ressources en eau peut atténuer les conflits découlant de ces investissements. Cela peut également renforcer la résilience des individus pour qu'ils puissent mieux faire face aux impacts négatifs des conflits. Il convient d'inclure le soutien à la formation et au mentorat de certaines personnes clés pour qu'elles participent à des tâches EAH techniques (comme l'énergie solaire, la production de savon, la construction de latrines, la gestion des déchets, etc.) qui débouchent sur des emplois dans le domaine des

investissements et de la prestation de services EAH, mais aussi sur la gestion des conflits/la résolution des problèmes liés à l'EAH. Cette approche montre qu'une contribution à la paix peut être apportée par la transformation personnelle d'une masse critique d'individus<sup>21</sup>, et qu'elle peut être intégrée à leur interaction avec les services EAH. La théorie du changement générique ci-contre illustre ce propos.

Cependant, l'accent mis sur le renforcement des capacités individuelles pour la paix doit être **contrebalancé par des efforts plus larges de lutte contre les causes profondes et structurelles** des conflits par le biais de théorie du changement et de programmes plus explicites et délibérés, dans le cadre desquels le renforcement des capacités peut devenir une condition préalable à un changement pacifique plus large, et un facteur de ce dernier. Les interventions de renforcement des capacités se concentrent souvent sur les moyens (c'est-à-dire le renforcement des compétences en matière de consolidation de la paix), en négligeant les causes sous-jacentes des conflits telles que les inégalités et l'exclusion<sup>22</sup>. Par exemple, l'étude de cas ci-après illustre comment la lutte contre la pauvreté et l'exclusion a été intégrée à un programme réussi pour les jeunes au Liban, afin de compléter le renforcement des capacités et de la confiance.

Pour apporter une valeur ajoutée au point d'ancrage proposé, il est possible de porter une attention particulière **aux adolescents et aux jeunes** afin de renforcer les compétences et les aptitudes à l'appui d'interventions EAH de consolidation de la paix et tenant compte des risques de conflit. Les adolescents et les jeunes font l'expérience des conflits de manière distincte et jouent des rôles différents dans les conflits et la paix. Les programmes et les interventions **qui renforcent leurs compétences en matière de consolidation de la paix** peuvent aider à résoudre des facteurs de conflit spécifiques associés aux adolescents/jeunes et/ou à résoudre les conflits intergénérationnels qui entravent leur participation significative et constructive dans les initiatives EAH pour la paix. Voir **la boîte à outils de l'UNICEF sur les adolescents en tant que bâtisseurs de paix** et la théorie du changement générique ci-contre, qui peut être adaptée pour rendre compte de cette contribution.

L'étude de cas suivante illustre les efforts actuels de l'UNICEF pour échanger avec les jeunes en tant qu'agents du changement pacifique grâce à leur participation à des interventions EAH.

## Théorie du changement générique

### Proposition de théorie du changement pour appliquer une approche de changement au niveau individuel :

- **SI** les services EAH aident à atténuer l'impact négatif des conflits violents sur les femmes et les hommes, les garçons et les filles, et à renforcer leurs capacités distinctes pour traiter les causes sous-jacentes et la dynamique des conflits violents
- **ALORS** les femmes et les hommes, les filles et les garçons pourront contribuer à la cohésion sociale et à des sociétés plus résilientes et pacifiques
- **PARCE QUE** la prestation de services EAH peut renforcer les capacités de transformation, d'adaptation et d'absorption pour s'attaquer aux causes et aux impacts psychosociaux des conflits violents et créer des relations sociales inclusives et transformatrices à la maison et dans la communauté.

### Théorie du changement globale – La participation des adolescents et des jeunes aux interventions EAH pour la paix :

- **SI** les adolescentes et les adolescents, ainsi que les jeunes femmes et jeunes hommes vivant dans des situations de conflit et des contextes humanitaires renforcent leurs compétences en matière de consolidation de la paix grâce à leur participation à des programmes EAH
- **ALORS** ils seront mieux à même de faire face aux difficultés (par exemple, les impacts des conflits sur leurs droits en matière d'EAH) auxquelles ils sont confrontés, d'influencer les personnes qui les entourent de manière positive et d'être des agents de la paix au sein des communautés et des sociétés dans lesquelles ils vivent
- **PARCE QUE** les connaissances, les attitudes et les compétences pertinentes que les adolescentes, les adolescents, les jeunes femmes et les jeunes hommes acquièrent au regard du contexte, grâce à leur participation à des programmes EAH qui renforcent leurs compétences de consolidation de la paix, augmenteront leur résilience et leur permettront de cerner et de traiter les conflits (leurs impacts et leurs interactions avec l'EAH) dans leurs communautés.

21 UNICEF, « Adolescents as Peacebuilders Toolkit: For program planning and evaluation with the Peacebuilding Competency Framework », 2016. Préparé par Taylor O'Connor pour la section Développement et participation des adolescents. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/59166/file>

22 Church, C. et Rogers, M. M., « Designing for Results : Integrating Monitoring and Evaluation in Conflict Transformation Programs ». Search for Common Ground, 2006. Disponible à l'adresse suivante : <https://documents.sfcg.org/Documents/manualpart1.pdf> ; p. 31

## ÉTUDE DE CAS

## L'initiative **Water Security for All** de l'UNICEF et les fonds catalytiques pour la consolidation de la paix grâce à la participation des jeunes à l'EAH

La crise mondiale de l'eau constitue une menace majeure pour nos sociétés. Année après année, les changements climatiques, l'urbanisation et les rivalités croissantes autour de l'eau ne font qu'aggraver l'insécurité hydrique. L'inadéquation des services EAH, associée aux risques climatiques et à une concurrence accrue pour l'eau, met en danger la vie des enfants et menace leur avenir. Pour remédier à la situation, l'UNICEF s'est fixé l'objectif ambitieux d'apporter des solutions résilientes à 450 millions d'enfants et à leurs familles (soit 1,42 milliard de personnes) vivant dans des zones caractérisées par une vulnérabilité hydrique élevée ou extrêmement élevée d'ici à 2025. Il s'agit également, d'ici à 2030, de faire en sorte que tous les enfants aient accès à un approvisionnement en eau sûr et d'un coût abordable, et vivent dans une communauté en situation de sécurité hydrique. L'un des principaux objectifs sera de travailler avec les communautés et les principales parties prenantes afin que **la gestion équitable des ressources en eau et des services EAH contribue à une cohésion sociale, une stabilité politique et une paix accrues**. En outre, l'initiative vise à faire des jeunes des champions et des agents du changement et d'exploiter leur potentiel en tant que tels pour l'utilisation et la gestion durables des ressources en eau, la protection de l'environnement, la promotion de la consolidation de la paix et la prévention des conflits dans leurs écoles, leurs foyers et leurs communautés. À ces fins, l'UNICEF finance quatre initiatives catalytiques et pilotes en République centrafricaine, au Liban, au Myanmar et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où des analyses de conflit participatives et axées sur les jeunes ont été mises en œuvre et où des activités sont en cours pour générer des données probantes et des enseignements destinés à éclairer le passage à l'échelle supérieure. Au **Myanmar**, 24 jeunes ont par exemple participé à l'évaluation, à l'identification des facteurs de conflit et à la conception de plans d'action pour des interventions visant à désamorcer les tensions et à renforcer le capital social dans les communautés. Les jeunes sont également mobilisés et disposés à établir un comité de gestion des ressources en eau pour superviser le fonctionnement et l'entretien du système d'approvisionnement en eau, notamment en mettant en place un fonds renouvelable pour assurer la durabilité du système d'approvisionnement en eau. En **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, un panel de jeunes sera formé à la consolidation de la paix et mènera des consultations communautaires avec le soutien des partenaires d'exécution. En **République centrafricaine**, des groupes communautaires comprenant des femmes, des jeunes et des enfants touchés par la violence associée aux conflits ont été identifiés sur le terrain avec le soutien du Programme de protection de l'enfance. Leurs capacités seront renforcées afin qu'ils participent à la réhabilitation, à la construction et à la gestion des équipements EAH, ainsi qu'au renforcement de la cohésion sociale.

*L'initiative « **Water as Catalyst for Peace** » (L'eau comme catalyseur de paix) est financée par la réserve de 7 % de ressources ordinaires de la Directrice générale de l'UNICEF, allouée chaque année pour soutenir des investissements novateurs essentiels destinés à accélérer les résultats pour les enfants. Cela témoigne de l'engagement de l'organisation à réaliser et à déployer à plus grande échelle les programmes EAH de consolidation de la paix et tenant compte des risques de conflit.*



Une fois que les contributions globales de la théorie du changement et de l'EAH aux résultats en matière de paix ont été définies, les points d'ancrage programmatiques pertinents peuvent être identifiés en vue de mettre en œuvre des interventions EAH pour la paix efficaces. Le choix du point d'ancrage sera éclairé par les résultats de l'analyse CPA ou de l'examen sommaire et les opportunités spécifiques au contexte qui détermineront l'approche la plus utile. Vous trouverez ci-dessous un certain nombre de questions générales qui peuvent lancer une discussion impliquant les parties prenantes concernées (internes/externes à l'UNICEF) dans un tel processus – qu'il s'agisse d'étayer une stratégie « EAH pour la paix » dans l'ensemble du secteur/bureau de pays, un programme plus ciblé ou une intervention localisée :

#### Questions directrices :

1. Quelles sont les **principales interactions entre le secteur EAH et le conflit** mises en évidence dans votre analyse CPA ou votre examen sommaire? Par exemple, y a-t-il un aspect spécifique quelconque des services/ressources EAH qui constitue un moteur de conflit ou un moteur de paix?
2. Quelles sont les **problématiques et les dimensions des services/ressources EAH** les plus pertinentes, les plus importantes et/ou les plus pressantes qui pourraient **contribuer à une escalade du conflit si elles ne sont pas traitées**? Par exemple, des griefs concernant l'exclusion de certaines personnes des services EAH, des litiges sur les ressources limitées en eau, la faible participation et la mauvaise gouvernance des services EAH, etc. ?
3. Quels **programmes EAH actuels/à venir de l'UNICEF (autonomes ou multisectoriels) peuvent intégrer des approches tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix** et chercher à atteindre des résultats en matière de paix en tant qu'objectifs primaires ou secondaires? Par exemple, la volonté des donateurs, les capacités du personnel/des partenaires, l'environnement institutionnel et opérationnel propice?

La section ci-dessous définit **cinq grands points d'ancrage** qui englobent une gamme de programmes EAH courants soutenus par l'UNICEF et qui pourraient potentiellement être utilisés pour permettre aux équipes EAH et aux partenaires de définir et de mettre en œuvre plus systématiquement des interventions EAH tenant compte des risques de conflit et de consolidation de la paix. Ces points d'ancrage ont été identifiés lors d'une récente évaluation et de consultations de l'UNICEF sur la consolidation de la paix pour l'élaboration collaborative des présentes orientations :

- Production de « **dividendes EAH de la paix**<sup>23</sup> » grâce aux investissements EAH
- Renforcement de la **gouvernance du secteur EAH** pour améliorer la cohésion sociale
- Exploitation **des services EAH pour résoudre les conflits**<sup>24</sup>
- Promotion de la **sécurité hydrique** en liant plaidoyer et programmation
- Adoption d'une **approche fondée sur le « triple nexus**<sup>25</sup> » pour tirer parti de l'EAH et renforcer cette composante des programmes d'urgence dans les contextes fragiles et les situations de conflit.

Les sections suivantes décrivent chacun des cinq grands points d'ancrage et illustrent leur contribution à la consolidation et à la pérennisation de la paix, par le biais d'études de cas réelles. Cet aperçu ne se veut pas exhaustif, mais seulement illustratif de l'éventail de possibilités de cadrage et d'intégration des approches tenant compte des risques de conflit/de la consolidation de la paix et de recherche des contributions de l'EAH à la paix.

### 1. Production de « dividendes de la paix » grâce aux investissements EAH

Les services EAH peuvent produire des **dividendes de la paix** importants s'ils sont associés à la cessation de la violence et perçus comme un avantage dans le cadre d'un processus ou d'un accord de paix. Les points d'ancrage programmatiques spécifiques adoptant l'approche susmentionnée peuvent par exemple inclure les services publics d'approvisionnement en eau dans les contextes d'accueil de réfugiés, l'EAH institutionnel/multisectoriel, les comités de gestion des ressources en eau et les approches d'assainissement total piloté par la collectivité (ATPC). Les services EAH offerts en tant que dividendes de la paix peuvent réduire les tensions sociales grâce à la fourniture de services tangibles et nécessaires. Ils peuvent inciter à un comportement non violent et soutenir les efforts de renforcement de l'État à des moments critiques du processus de paix.

#### ÉTUDE DE CAS



Dans la région touchée par la sécheresse de Galkayo et Hobyo en Somalie, l'UNICEF a négocié avec les clans locaux pour permettre le forage de puits, afin de fournir de l'eau potable aux communautés. Ce projet était considéré par la population locale comme un **dividende de paix** important. En effet, les forages facilitaient évidemment les processus de collaboration au niveau communautaire, mais ils étaient également creusés dans des zones où les combats avaient récemment cessé et où l'approvisionnement en eau pouvait donc être réintroduit. Grâce à la fourniture d'un accès durable à l'eau potable et à la garantie de comportements efficaces en matière d'assainissement et d'hygiène, la santé des jeunes enfants et des personnes qui s'occupent d'eux a été améliorée, tandis que le programme a également contribué à la résilience de la communauté dans son ensemble.

**Source** : UNICEF, « The Contribution of Social Services to Peacebuilding and Resilience: Evolving Theory and Practice », 2015, p. 39.

23 Un dividende de la paix est un avantage tangible de la paix pour les citoyens. Par exemple, la fourniture ou la reprise des services sociaux élémentaires à la suite d'un conflit violent peut inciter les individus à soutenir et à adopter des comportements favorables à la paix, créant ainsi un contexte pour renforcer la résilience aux conflits et aux autres risques. Voir UNICEF, « The Contribution of Social Services to Peacebuilding and Resilience: Evolving Theory and Practice », 2015. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.erinmccandless.net/uploads/3/1/5/5/31558725/the\\_contribution\\_of\\_social\\_services\\_to\\_peacebuilding\\_and\\_resilience\\_-\\_unicef\\_study\\_final.pdf](http://www.erinmccandless.net/uploads/3/1/5/5/31558725/the_contribution_of_social_services_to_peacebuilding_and_resilience_-_unicef_study_final.pdf) ; p. 39.

24 Équipe consultative d'Interpeace (IPAT) pour l'UNICEF, étude de cas thématique sur l'EAH et la consolidation de la paix : examen de l'approche de l'UNICEF en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de prévention de la violence et de prise en compte des conflits, 2020, p. 3-6.

25 Le « triple nexus » fait référence à l'interface entre les besoins humanitaires, de développement et de paix et les interventions nécessaires pour y répondre dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Pour de plus amples informations, voir <https://legalinstruments.oecd.org/public/doc/643/643.fr.pdf>. Pour le lien avec l'EAH, voir <https://www.washnet.de/en/triple-nexus-wash/>



Cependant, les interventions EAH en faveur de la paix peuvent produire un « double dividende » au niveau local, aussi bien en matière de prestation de services que de consolidation de la paix/de renforcement de l'État, si ces résultats sont inclus en tant qu'objectifs ou dynamiques explicites à surveiller dans le cadre de la prestation de services<sup>26</sup>.

## 2. Renforcement de la gouvernance du secteur EAH

Soutenir la **gouvernance du secteur EAH** tenant compte des risques de conflit, la réforme des politiques et la mise au point d'institutions réactives, inclusives et responsables aux niveaux national et infranational peut améliorer les relations entre l'État et la société, et jeter les bases d'une paix durable grâce au renforcement de la cohésion sociale verticale. À son tour, ce renforcement peut améliorer la résilience aux conflits du secteur EAH.

Un aspect important de la relation entre la gouvernance de l'EAH et la paix réside dans la *responsabilité et le contrat social* entre les prestataires de services et les communautés – dans des contextes de cohésion sociale verticale lacunaire (par exemple, faible confiance dans les pouvoirs publics, faible respect des mesures de santé et d'assainissement), exacerbée par des obstacles socioéconomiques, cela peut devenir un facteur décisif de conflit. La pandémie de COVID-19 et les ripostes gouvernementales ont amplifié ces lacunes et ces griefs dans de nombreux contextes. Les orientations de l'UNICEF sur la responsabilité en matière d'EAH dans les contextes fragiles notent que les services EAH responsables contribuent à renforcer la confiance et la cohésion sociale entre les détenteurs d'obligations et les détenteurs de droits, ce qui peut réduire les conflits et contribuer à la construction de sociétés pacifiques<sup>27</sup>.

## 3. Mise à profit des services EAH et de la gestion des ressources en eau pour résoudre les conflits

Les services et les ressources EAH peuvent être utilisés pour traiter les causes et/ou les facteurs de conflit plus explicitement et plus intentionnellement et, selon le contexte, jouer un rôle de connecteur, ou au moins servir à une collaboration (relativement) peu contestée. La gestion des ressources en eau peut par exemple être un sujet acceptable justifiant la réunion des parties, même au milieu de tensions politiques élevées ou de violences ouvertes<sup>28</sup>. Les bonnes pratiques établies dans

les processus de développement et de gestion des **systèmes ruraux et urbains d'approvisionnement en eau** offrent de précieuses opportunités de mettre en évidence les risques de conflit et d'introduire des stratégies de prévention, d'atténuation et/ou de gestion aux premiers stades de l'intervention<sup>29</sup>. Par exemple, dans les processus d'identification des puits de forage ruraux, la « cartographie » initiale peut servir à repérer les problématiques du conflit liées à l'eau. La consultation des parties prenantes qui accompagne le processus est très propice à l'identification et à la résolution des conflits, le cas échéant. Dans le cas des services urbains d'approvisionnement en eau, le processus de mise en place et de gestion d'un service public permet de relever et de gérer les conflits liés à l'eau. Des conflits peuvent par exemple apparaître si une conduite d'eau passe à proximité d'une communauté non desservie par l'investissement, et que cette dernière se raccorde illégalement, ou si les vendeurs d'eau locaux perdent leurs moyens de subsistance sans consultation ni compensation. L'identification de ces risques de conflit ainsi que la promotion du dialogue et de la participation collaborative entre les parties prenantes concernées pour y faire face peuvent être des moyens puissants de consolider et pérenniser la paix grâce à l'EAH. L'étude de cas de la Somalie ci-contre fournit un exemple éloquent.

**Les comités EAH** peuvent être mis à contribution pour s'attaquer directement aux facteurs et aux causes de conflit. Ils peuvent être soutenus par des stratégies de renforcement des capacités qui peuvent inclure des compétences en gestion des conflits pour permettre aux membres de s'attaquer aux conflits découlant de l'utilisation des ressources en eau ou de l'accès aux services. Les comités EAH offrent également des occasions d'intégrer des approches transformatrices de la conception des genres au service de la consolidation et de la pérennisation de la paix. Les recherches de l'UNICEF ont noté les effets positifs de la participation des femmes aux comités de l'eau. Par exemple, les systèmes gérés par des comités EAH où des femmes occupent des postes clés fonctionnent mieux, et la collecte de leurs redevances s'avère plus efficace que ceux dont les comités n'accueillent pas de femmes aux postes clés<sup>30</sup>.

### ÉTUDE DE CAS

## Systèmes d'approvisionnement en eau durables pour la consolidation de la paix en Somalie



Quatre villages de l'agglomération d'Adado, dans l'État de Galmagdu, en Somalie, étaient connus pour être le théâtre de conflits permanents entre les différents sous-clans, en raison de la concurrence pour les ressources en eau, qui s'intensifiaient pendant les saisons sèches, entraînant parfois des décès et des déplacements. En 2013, le bureau de l'UNICEF en Somalie a mis en œuvre un projet d'approvisionnement en eau qui comprenait le forage de quatre puits profonds avec des réservoirs d'eau surélevés et une station de pompage et de génération, accompagné de réseaux de canalisations, de points de distribution d'eau et d'abreuvoirs pour le bétail. Les sous-clans ont été impliqués dans toutes les étapes du projet et ont pris l'engagement ferme d'exploiter et d'entretenir les installations. En plus de l'approvisionnement en eau potable, le projet a contribué de manière substantielle à la consolidation de la paix et à la création d'une harmonie entre les différents sous-clans de la région, en assurant l'approvisionnement durable en eau même pendant la saison sèche. Les systèmes d'approvisionnement en eau des quatre villages d'Adado sont toujours fonctionnels au moment de la rédaction du présent document et sont entretenus par les communautés bénéficiaires dans le cadre d'une gestion conjointe.

**Source** : UNICEF, « WASH Field Note Sustainable Water Supply Systems for Peace Building: A Case Study from Adado, Galmagdu State, Somalia », 2020. Réf. FN/41/2020.

26 Tearfund, « Double dividends: exploring how water, sanitation and hygiene programmes can contribute to peace- and state-building », 2013. Disponible à l'adresse suivante : <https://learn.tearfund.org/-/media/learn/resources/reports/2013-tearfund-double-dividends-en.pdf>.

27 Institut international de l'eau à Stockholm (SIWI) et UNICEF, « WASH Accountability in fragile contexts ». Partenariat UNICEF-PNUD-SIWI en faveur de la responsabilité pour plus de durabilité. Stockholm et New York, 2020. Disponible à l'adresse suivante : [https://siwi.org/wp-content/uploads/2020/12/siwi\\_unicef\\_wash-accountability-in-fragile-states\\_web.pdf](https://siwi.org/wp-content/uploads/2020/12/siwi_unicef_wash-accountability-in-fragile-states_web.pdf)

28 Équipe consultative d'Interpeace (IPAT) pour l'UNICEF, étude de cas thématique sur l'EAH et la consolidation de la paix : examen de l'approche de l'UNICEF en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de prévention de la violence et de prise en compte des conflits, 2020.

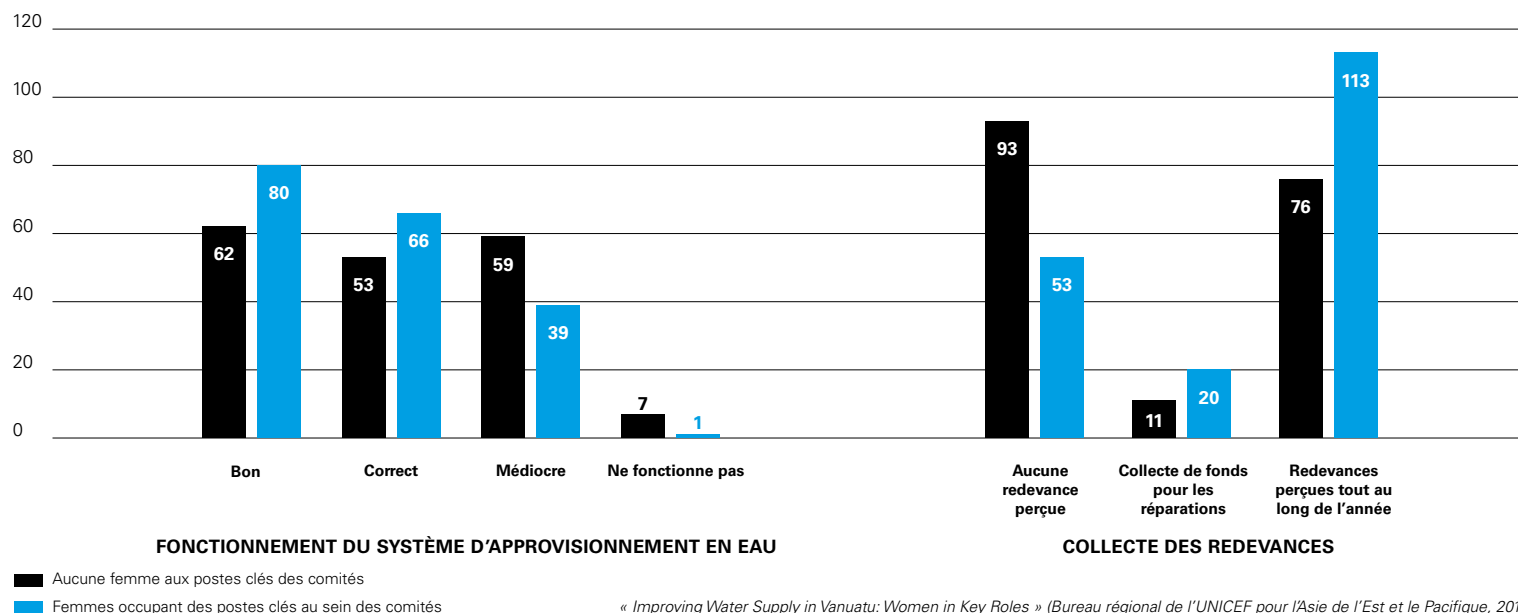
29 UNICEF, « The history of a borehole: from maps, measurements and meetings to hope – Afar region », 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/ethiopia/stories/history-borehole-maps-measurements-and-meetings-hope>.

30 UNICEF, « Gender-Responsive Water, Sanitation and Hygiene: Key elements for effective WASH programming », mars 2017. Disponible à l'adresse suivante : [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/global\\_gender\\_responsive\\_wash\\_programming\\_2017.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/global_gender_responsive_wash_programming_2017.pdf); p. 7.

**Tableau 1 : Effets positifs de la participation des femmes aux comités de gestion de l'eau<sup>31</sup>**

**Impact de la présence de femmes aux postes clés des comités d'usagers de l'eau à Vanuatu sur la collecte des redevances d'eau et le fonctionnement du système**

Nombre de comités d'usagers de l'eau



Cependant, malgré leur inclusion, la participation des femmes dans la gestion des conflits et leur capacité d'influence restent spécifiques au genre et déterminées par leur environnement – les femmes interviendront par exemple dans la gestion de l'utilisation des ressources en eau, mais pas dans la résolution des litiges y afférents, qui est traditionnellement laissée aux hommes. Il est donc impératif d'intégrer des approches transformatrices de la conception du genre plus ciblées pour réaliser et amplifier le potentiel de consolidation de la paix des femmes grâce à leur participation aux comités EAH. En outre, certaines femmes ont été prises pour cible en raison de leur

adhésion et de leur participation. De telles initiatives doivent donc scrupuleusement respecter le principe consistant à « ne pas nuire ». Voir l'outil de programmation n° 5 – « Guide d'intégration d'une perspective de genre dans la programmation EAH pour la paix ».

L'ATPC est un autre point d'ancrage prometteur lancé par les équipes EAH de l'UNICEF et ses partenaires pour intégrer une consolidation de la paix plus « délibérée »<sup>32</sup>. L'accent mis sur le changement de comportement et la mobilisation communautaire peut s'avérer profondément transformateur et générer un capital social en faveur de la paix, comme l'illustre l'exemple du Darfour méridional.

**ÉTUDE DE CAS**

**La consolidation de la paix par l'intermédiaire de l'ATPC, localité de Gereida, Darfour méridional**



Après la signature de l'accord de paix de Juba en août 2020, environ 250 familles sont retournées volontairement dans le village de Jurtoobak, à Gereida, après 15 ans de déplacement. Jurtoobak est situé à proximité d'un ravin saisonnier (Wadi) où la communauté utilise des puits peu profonds creusés à la main pour s'approvisionner en eau potable, et où les agriculteurs ont établi de petites exploitations maraîchères. Le même ravin était utilisé par la communauté pour pratiquer la défécation en plein air, ce qui provoquait des tensions avec les agriculteurs, des maladies, notamment chez les enfants en raison de l'eau contaminée, ainsi que de l'insécurité pour les femmes et les enfants qui devaient parcourir de longues distances afin de pouvoir déféquer. En octobre 2021, l'UNICEF a suivi une approche d'ATPC afin d'éliminer la défécation en plein air et d'améliorer les conditions EAH, de réduire les épidémies et de soutenir les actions menées par la communauté pour résoudre les conflits récurrents. Un comité EAH a été créé, comprenant des hommes et des femmes, et ses membres ont reçu une formation sur l'hygiène et l'assainissement de base, la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Leur rôle était de mobiliser la communauté pour construire des latrines et de promouvoir la connaissance et la sensibilisation aux pratiques d'hygiène. Jurtoobak a été certifié « zone exempte de défécation en plein air » en avril 2022.

<sup>31</sup> UNICEF « Gender-Responsive Water, Sanitation and Hygiene: Key elements for effective WASH programming », mars 2017. Disponible à l'adresse suivante : [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/global\\_gender\\_responsive\\_wash\\_programming\\_2017.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/global_gender_responsive_wash_programming_2017.pdf) ; p. 7

<sup>32</sup> « Grâce à l'ATPC, les communautés ont accepté de cesser les combats, ont conclu un accord de cessez-le-feu et travaillent maintenant à un accord de paix. Ces communautés ont été influencées par la transformation sanitaire et hygiénique qui s'est produite dans leurs maisons et leur village. D'après UNICEF, « Second Review of Community-Led Total Sanitation in the East Asia and Pacific Region », 2015. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.unicef.org/eap/sites/unicef.org/eap/files/2018-03/Second\\_Review\\_of\\_Community-Led\\_Total\\_Sanitation\\_in\\_East\\_Asia\\_and\\_Pacific.pdf](https://www.unicef.org/eap/sites/unicef.org/eap/files/2018-03/Second_Review_of_Community-Led_Total_Sanitation_in_East_Asia_and_Pacific.pdf)



© UNICEF/UN0560197/Dubourthoumieu

L'intégration de l'EAH dans les **interventions multisectorielles et/ou l'EAH institutionnel** peut amplifier l'impact de la consolidation de la paix en permettant à l'UNICEF et aux partenaires de s'attaquer à la fragilité et aux griefs multidimensionnels concernant l'absence ou l'accès limité à des services sociaux de qualité et pertinents. Dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, l'UNICEF intègre par exemple l'EAH à une vaste stratégie de résilience multisectorielle pour s'efforcer d'obtenir des contributions plus délibérées à la cohésion sociale dans le cadre d'un « ensemble de services sociaux intégrés » tirant parti de l'intérêt des donateurs. Les exemples ci-après illustrent comment les clubs scolaires peuvent être utilisés pour promouvoir des approches EAH institutionnelles tenant compte des risques de conflit et des questions de genre.

#### 4. Sécurité hydrique : établissement de liens entre plaidoyer et programmation pour s'attaquer aux causes et aux conséquences des conflits

Un important point d'ancrage stratégique pour mettre en œuvre des approches de consolidation de la paix plus explicites réside dans la **promotion de la sécurité hydrique par le plaidoyer, l'élaboration de politiques et la programmation « liés »** pour s'attaquer aux causes et aux impacts des conflits. L'UNICEF est particulièrement bien placé pour mettre en œuvre et promouvoir des approches fondées sur les droits de l'enfant liées aux difficultés et aux solutions en matière d'eau, de conflit et de paix, grâce à des activités de plaidoyer, d'élaboration de politiques et de programmation cohérentes aux niveaux mondial, régional, national et infranational. Ces activités ont pour objectif de réduire la fragilité et prévenir les conflits, à l'instar de son initiative « Water Security for All » (sécurité hydrique pour tous)<sup>33</sup>. La lutte contre l'insécurité hydrique englobe les interventions visant à lutter contre les **risques climatiques** en tant que moteurs des conflits, à **protéger les infrastructures et les services EAH** des impacts des conflits, et à contribuer à la résolution pacifique des **conflits liés aux eaux transfrontalières**.

Le passage à une **programmation EAH résiliente aux changements climatiques** au sein de l'UNICEF a accéléré l'adaptation des programmes pour faire face à la fragilité et aux conflits induits par les changements dans le climat. Le Mécanisme de sécurité climatique des Nations Unies<sup>34</sup> note que les risques pour la sécurité qui émergent de l'interaction des changements climatiques avec d'autres facteurs peuvent se manifester à différents niveaux : au niveau infranational, ils affectent les moyens de subsistance, la concurrence pour les ressources naturelles et les griefs locaux, par exemple liés à l'utilisation concurrentielle de l'eau dans les environnements pauvres en eau ; au niveau national ils sont liés aux impacts interagissant avec les divisions sociales existantes et exacerbant les inégalités entre les différents groupes ; et au niveau transfrontalier ou régional, les changements climatiques affectent les ressources naturelles partagées telles que l'eau. L'intégration des évaluations des conflits et de la sécurité climatique, ainsi que l'élaboration de stratégies intégrées qui s'attaquent à la fragilité multidimensionnelle amélioreront l'efficacité des programmes et des interventions dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Le passage évident des équipes EAH à une programmation « résiliente aux changements climatiques » dans les régions et les bureaux de pays les plus touchés par le climat offre

l'occasion claire de tirer parti de stratégies et d'approches pertinentes pour améliorer les contributions de l'UNICEF en matière d'EAH à la consolidation et la pérennisation de la paix. Pour obtenir un aperçu plus détaillé des opportunités d'intégration du changement d'approche et des interventions « L'EAH pour la paix », *voir l'outil de programmation n° 6 « Guide d'intégration de la résilience climatique, des risques de conflit et de la consolidation de la paix »*.

**La protection des infrastructures et des services d'approvisionnement en eau** contre les impacts des conflits<sup>35</sup> constitue une dimension essentielle de l'intégration de la prise en compte des risques de conflit et de la consolidation de la paix dans les interventions EAH. Cela permet en effet d'atténuer les risques de conflit affectant les droits EAH et de renforcer la résilience des systèmes EAH face aux chocs et aux stress engendrés par les conflits. La campagne « L'eau sous le feu des bombes » de l'UNICEF<sup>36</sup> a clairement illustré à quel point l'insécurité hydrique et la dégradation et la destruction des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement déstabilisent les sociétés, les économies et les régimes politiques. Ces situations menacent la survie, la santé et le développement des enfants et de leurs communautés, ainsi que la paix et le développement à tous les niveaux. L'UNICEF et ses partenaires sur le terrain sont bien placés pour surveiller les **attaques et les bonnes pratiques de participation collaborative** entre les parties prenantes concernées, pour plaider en faveur de la protection des ressources en eau et des infrastructures. Le suivi de tels incidents peut générer d'importantes données probantes à l'appui du plaidoyer en faveur de l'inclusion des attaques contre les infrastructures EAH essentielles dans le cadre du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants en situation de conflit armé<sup>37</sup>.

33 <https://www.unicef.org/reports/reimagining-wash-water-security-for-all>

34 DPPA, PNUD et PNUE, « Climate Security Mechanism Toolbox », 2020. Disponible à l'adresse suivante : [https://dppa.un.org/sites/default/files/csm\\_toolbox-2-conceptual\\_approach.pdf](https://dppa.un.org/sites/default/files/csm_toolbox-2-conceptual_approach.pdf)

35 La résolution 2573 (2021) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la protection des biens indispensables à la survie de la population civile a été adoptée à l'unanimité. Cet instrument souligne que « les conflits armés en cours ont des effets dévastateurs sur les civils et les biens de caractère civil, notamment les civils exerçant des fonctions liées à l'exploitation, à l'entretien ou à la réparation d'infrastructures civiles cruciales à la prestation de services essentiels à la population civile et leurs biens qui ont donc un caractère civil, et sur les biens indispensables à la survie de la population civile, exacerbent les fragilités et vulnérabilités socioéconomiques existantes, sollicitent à l'excès des ressources limitées, ce qui se traduit par un accès réduit à des services essentiels tels que [...] l'eau [et] l'assainissement [...] ». <https://digitallibrary.un.org/record/3924402> ; le Geneva Water Hub a établi une liste des instruments applicables pour la protection des infrastructures hydrauliques : La liste de Genève des principes relatifs à la protection des infrastructures hydrauliques. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.genevawaterhub.org/sites/default/files/atoms/files/gva\\_list\\_of\\_principles\\_protection\\_water\\_infra\\_fr\\_www\\_0.pdf](https://www.genevawaterhub.org/sites/default/files/atoms/files/gva_list_of_principles_protection_water_infra_fr_www_0.pdf)

36 UNICEF, L'eau sous le feu des bombes, volume 3 : Attacks on Water and Sanitation Services in Armed Conflict and the Impacts on Children, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/98976/file/Water%20Under%20Fire%20%20%20Volume3.pdf>

37 <https://childrenandarmedconflict.un.org/tools-for-action/monitoring-and-reporting/>



© UNICEF/UN0405677/Akacha

L'amélioration de la résilience des systèmes EAH face aux conflits impliquera le renforcement des capacités pour prévenir et atténuer de telles attaques (par exemple, en convoquant et en soutenant une plateforme de suivi comprenant les parties prenantes concernées ; en formant et en dotant le personnel et les partenaires des compétences et des outils de suivi pertinents) et pour surveiller leur survenue afin de déterminer si de tels risques ont été réduits<sup>39</sup>. En outre, dans certains contextes, il pourrait être possible d'appliquer une approche comparable à celle bien documentée des « écoles en tant que zones de paix<sup>40</sup> » et d'établir des zones protégées autour des infrastructures d'eau avec l'accord de toutes les parties<sup>41</sup>.

**Les conflits liés aux eaux transfrontalières** et la diplomatie internationale de l'eau sont des domaines de participation relativement nouveaux pour l'UNICEF, qui dépassent le champ d'application des présentes orientations. Cependant, l'UNICEF constate dans sa note d'orientation sur les approches programmatiques en matière de pénurie d'eau que les pays fortement dépendants des flux d'eaux transfrontalières, par exemple, les aquifères et les eaux de surface dans les lacs et les cours d'eau partagés par plus d'un pays, sont sujets à l'incertitude et au risque dans la gestion des ressources en eau et les décisions de planification au-delà de leurs frontières<sup>42</sup>. L'initiative Water Security for All de l'UNICEF note qu'à ce jour, 60 % des bassins hydrographiques transfrontaliers ne font pas l'objet d'un d'accord sur l'utilisation de l'eau et que, lorsqu'un tel accord existe, il n'est souvent pas opérationnel. En l'absence de traités régissant ces ressources en eau et compte tenu de l'augmentation de la construction de barrages, le partage des ressources en eau entre plusieurs États peut accroître l'incertitude quant à la disponibilité de l'eau, ce qui risque d'exacerber les tensions<sup>43</sup>.

Voici des exemples de points d'ancrage pour consolider et pérenniser la paix grâce à la gestion des conflits transfrontaliers :

- Activités de plaidoyer pour promouvoir les accords qui gèrent les eaux partagées (aquifères et eaux de surface) – en vertu du principe selon lequel l'eau potable est un droit humain et ne devrait pas entrer en concurrence avec d'autres utilisations des ressources en eau ;
- Renforcement de la coopération internationale/infranationale concernant l'eau pour garantir la coordination des approches dans l'ensemble du secteur ;
- Possibilité pour les autorités responsables des ressources en eau transfrontalières d'utiliser des processus de gestion intégrée des ressources en eau pour résoudre ce type de problèmes et contribuer aux avantages partagés pour les pays touchés<sup>44</sup>.

L'expertise et l'expérience en matière de prévention et de médiation des conflits liés aux eaux transfrontalières sont disponibles au sein du système des Nations Unies, qui dispose actuellement de deux conventions internationales relatives à l'eau<sup>45</sup>. La Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), également connue sous le nom de « Convention sur l'eau », comprend des dispositions permettant aux non-parties au traité d'accéder à des ressources en matière d'expertise et de médiation. En outre, certaines organisations de bassins hydrographiques disposent de mécanismes de résolution des litiges<sup>46</sup>.

**La liste de Genève des principes relatifs à la protection des infrastructures hydrauliques est un document de référence clé préparé à l'intention des parties à des conflits armés, des organisations internationales et d'autres professionnels travaillant dans des contextes de conflits armés, notamment dans des situations précédant un conflit et postconflituelles<sup>38</sup>. Ce document peut être utilisé pour mettre au point des indicateurs pertinents. Pour de plus amples détails, voir l'outil de suivi et d'évaluation n° 3 – « Suivi des attaques contre l'EAH : la liste de Genève ».**

38 Geneva Water Hub, « La liste de Genève des principes relatifs à la protection des infrastructures hydrauliques ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.genevawaterhub.org/fr/ressource/la-liste-de-geneve-des-principes-relatifs-la-protection-des-infrastructures-hydrauliques>

39 Pour renforcer ces capacités, le personnel et les partenaires EAH peuvent participer à des programmes de formation sur le droit international humanitaire et la protection de l'eau avant, pendant et après un conflit armé. Voir par exemple la règle 30 des Directives du CICR sur la protection de l'environnement naturel en période de conflit armé sur la « Diffusion du droit international humanitaire, y compris les règles protégeant l'environnement naturel, dans la population civile. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.icrc.org/fr/publication/4382-guidelines-protection-natural-environment-armed-conflict>

40 [https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/szop\\_report\\_final\\_9oct13.pdf/](https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/szop_report_final_9oct13.pdf/)

41 UNICEF, L'eau sous le feu des bombes, volume 3 : Attacks on Water and Sanitation Services in Armed Conflict and the Impacts on Children, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/98976/file/Water%20Under%20Fire%20%20%20Volume3.pdf>, p. 9.

42 UNICEF, « Guidance Note – Programmatic Approaches to Water Scarcity », mars 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/95341/file/UNICEF%20guidance%20note%20programmatic%20to%20approaches%20water%20scarcity.pdf>

43 <https://www.unicef.org/reports/reimagining-wash-water-security-for-all> ; p. 10.

44 UNICEF, « Guidance Note – Programmatic Approaches to Water Scarcity », mars 2021.

45 <https://unece.org/environment-policy/water/about-the-convention/introduction>

46 Les bureaux régionaux et de pays de l'UNICEF ainsi que les partenaires sectoriels confrontés à des conflits liés aux eaux transfrontalières peuvent bénéficier d'un soutien mondial via le Siège de l'UNICEF, le Secrétariat de la Convention sur l'eau de la CEE et les organisations de bassins hydrographiques concernées.

## 5. L'EAH dans les situations d'urgence et le nexus humanitaire-développement-paix

Depuis le début des années 2000, environ la moitié des dépenses totales de l'UNICEF en matière d'EAH a été consacrée à des situations d'urgence<sup>47</sup>, dont la majorité est induite par des conflits. Il est de plus en plus attendu de ces investissements qu'ils produisent des résultats durables, notamment la **résilience face aux conflits**<sup>48</sup>. Les interventions EAH dans les situations d'urgence qui intègrent des approches de consolidation de la paix peuvent accroître la capacité des communautés à prévenir la récurrence des chocs et des facteurs de stress, notamment les impacts des conflits, à y répondre et à s'en relever, en renforçant les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation<sup>49</sup>. L'UNICEF, en tant que chef de file du secteur EAH dans les programmes d'urgence et de développement, jouit d'une position privilégiée pour promouvoir et intégrer la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix à l'approche fondée sur le « triple nexus », conformément à **sa nouvelle procédure sur le nexus humanitaire-développement-paix**<sup>50</sup>. Par exemple, l'UNICEF est particulièrement bien placé pour tirer parti de financements et se montrer flexible lors des interventions EAH en situation d'urgence. L'organisation est en mesure de réunir diverses parties prenantes (gouvernements, organismes, société civile, secteur privé) pour s'attaquer à la fragilité et renforcer la résilience aux conflits par le biais de l'EAH. L'utilisation d'une **approche fondée sur le nexus humanitaire-développement-paix** dans les contextes humanitaires permet de définir et d'intégrer les approches tenant compte des risques de conflit ou de consolidation de la paix.

### Le nexus humanitaire-développement-paix en tant que cadre de l'EAH pour la paix dans les situations d'urgence :

- Il faut appréhender le nexus de façon plus **globale et cohérente**, en allant au-delà de la « convocation et de la coordination » des différents « types » d'acteurs. L'approche fondée sur le nexus humanitaire-développement-paix consiste également à adopter des méthodes de travail qui intègrent les trois approches ou flux de travail pour obtenir des résultats efficaces et durables dans les contextes fragiles et les situations de conflit (par exemple, en mettant au point des interventions à plusieurs volets et multipartites qui ancrent les interventions d'urgence initiales dans les plans de développement et les flux de financement, et qui intègrent les approches tenant compte des risques de conflit/de la consolidation de la paix pour s'attaquer aux facteurs et aux causes profondes des conflits).

- Il convient **d'envisager la prise en compte des risques de conflit comme « fondamentale »** au développement humanitaire, et le travail de consolidation de la paix comme essentiel dans les contextes fragiles et situations de conflit. La prise en compte des risques de conflit peut être un point d'ancrage pour que la communauté EAH du secteur humanitaire adopte l'approche fondée sur le triple nexus. Une pression est en effet souvent exercée sur l'action humanitaire pour qu'elle soit le point de départ du nexus et ouvre la voie au développement et à la consolidation de la paix.
- **La prise en compte des risques de conflit/la consolidation de la paix en tant que connecteur entre les activités EAH humanitaires et de développement.** L'intégration d'approches de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix peut aider à combler certains des écarts entre interventions humanitaires et développement à plus long terme, en brisant les cycles de violence récurrente qui conduisent à des besoins humanitaires prolongés. Les approches tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix peuvent renforcer la résilience des investissements EAH. L'analyse des conflits et la collaboration entre les parties prenantes sur le terrain (communautés d'accueil, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, autorités locales) peuvent aider à cerner et à exploiter les possibilités d'intégration des déplacés internes aux services EAH renforcés. Cependant, elles doivent encourager la transition vers des investissements en faveur du développement) .

L'intégration de la prise en compte des risques de conflit et de la consolidation de la paix dans les interventions humanitaires reste difficile, car elle est **parfois perçue comme préjudiciable aux principes d'impartialité, de neutralité et d'humanité**. Cependant, dans les contextes fragiles et les situations de conflit, entreprendre une analyse CPA ou un examen sommaire et intégrer une dimension tenant compte des risques de conflit peut en réalité aider les équipes et les partenaires de l'EAH en situation d'urgence à naviguer dans des contextes humanitaires complexes avec plus de confiance, et à mieux les comprendre pour leur permettre de respecter les principes et les engagements humanitaires. En outre, repérer et mettre à profit des opportunités de renforcement de la cohésion sociale, des capacités individuelles et des contributions à la paix peut également aider à fournir l'aide humanitaire de manière plus efficace et durable. Les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire de l'UNICEF présentent des stratégies et des points d'ancrage pertinents à cet effet<sup>51</sup>.

### ENCADRÉ-RESSOURCE

#### Réseau allemand pour l'EAH

Le **réseau allemand pour l'EAH** dirige l'initiative « **3.5 Triple Nexus** » en partenariat avec le cluster mondial EAH, Sanitation and Water for All, la Fédération internationale de la Croix-Rouge et l'UNICEF. Cette initiative 3.5 vise à générer un soutien mondial pour déployer à plus grande échelle l'approche EAH fondée sur le triple nexus dans des contextes d'insécurité hydrique et de fragilité. L'initiative élabore un **cadre opérationnel** conjoint qui aidera les décideurs et les praticiens de l'EAH à opérationnaliser le nexus dans leur propre contexte, sur la base de données probantes nationales relatives aux collaborations fructueuses pour l'obtention de résultats collectifs dans le domaine de l'EAH qui accélèrent le développement durable, favorisent la résilience et recherchent des opportunités de contribution à la paix, le cas échéant.



© UNICEF/UNI322074/Hove Olesen

47 [https://www.unicef.org/executiveboard/media/5226/file/2021-20-Evaluation\\_summary-WASH\\_in\\_protracted\\_crises\\_2014-2019-FR-ODS.pdf](https://www.unicef.org/executiveboard/media/5226/file/2021-20-Evaluation_summary-WASH_in_protracted_crises_2014-2019-FR-ODS.pdf)

48 UNICEF, « The Contribution of Social Services to Peacebuilding and Resilience: Evolving Theory and Practice », 2015. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.erinmccandless.net/uploads/3/1/5/5/31558725/the\\_contribution\\_of\\_social\\_services\\_to\\_peacebuilding\\_and\\_resilience\\_-\\_unicef\\_study\\_final.pdf](http://www.erinmccandless.net/uploads/3/1/5/5/31558725/the_contribution_of_social_services_to_peacebuilding_and_resilience_-_unicef_study_final.pdf), p. 23-24.

49 La capacité d'absorption est la capacité à prendre intentionnellement des mesures protectrices pour faire face aux chocs et aux facteurs de stress connus ; la capacité d'adaptation est la capacité à faire des ajustements progressifs intentionnels en prévision d'un changement ou en réponse à celui-ci, de manière à créer plus de flexibilité à l'avenir ; et la capacité de transformation est la capacité à opérer des changements intentionnels pour arrêter ou réduire les causes de risque ; <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620178/gd-resilience-capacities-absorb-adapt-transform-250117-fr.pdf?sequence=6>

50 Procédure de l'UNICEF sur le nexus humanitaire-développement-paix. Document n° PROCEDURE/PG/2022/002. Date d'entrée en vigueur : 26 septembre 2022.

51 Mettre en relation le travail humanitaire et de développement ; <https://www.corecommitments.unicef.org/cc-2-2>

### Outil de programmation n° 1

## Outil d'analyse « suffisante » des risques de conflit pour une intervention EAH en situation d'urgence



#### Objet

Cet outil complète la section 2 du guide de programmation « L'EAH intégrant les risques de conflit : objet et approches ». Il peut soutenir l'intégration d'une approche de prise en compte des risques de conflit pour la **programmation EAH en situation d'urgence** lorsque les contraintes de temps et les modalités de programmation rendent difficile la réalisation d'une analyse complète et d'un processus de conception/d'adaptation des programmes tenant compte des risques de conflit. L'outil peut également être adapté pour guider une approche « allégée » de prise en compte des risques de conflit dans toute intervention, le cas échéant.

#### Étapes clés

##### Étape 1

Effectuer un examen sommaire localisé des conflits liés au secteur EAH (et à tout autre secteur intégré ; le nommer « évaluation du contexte communautaire » si une terminologie liée au « conflit » est problématique). L'intégrer dans les évaluations d'urgence existantes/à venir ; trouver le « langage »/les « acteurs » appropriés à impliquer et utiliser ce processus pour évaluer la volonté d'adopter des approches tenant compte des risques de conflit/de construction de la paix.

##### Étape 2

Identifier les « dynamiques de conflit et les interactions à surveiller » pertinentes en consultation avec les principales parties prenantes. Veiller à l'interaction bidirectionnelle (et pas seulement les risques pour l'intervention) et tirer parti de ce processus pour établir la confiance entre les principales parties prenantes et avec l'équipe/les partenaires EAH.

##### Étape 3

Mettre en place des efforts de suivi systématiques et « évidents » autour de ces « dynamiques à surveiller » et tirer parti des mécanismes de consultation, de responsabilité et/ou de gestion des réclamations (par exemple, la responsabilité envers les populations touchées) pour suivre les changements de manière transparente et participative.

##### Étape 4

Prévoir des possibilités d'adapter rapidement et « visiblement » les pratiques/activités en réponse à l'étape 2 et profiter des moments de changement pour documenter vos réussites/échecs en matière de prise en compte des risques de conflit afin que vous puissiez tirer des enseignements de l'expérience pour vous et pour autrui.

##### Étape 5

Si des occasions se présentent, veiller à suivre une approche consistant à « faire davantage de bien » – par exemple, en identifiant les « capacités locales pour la paix » parmi les parties prenantes concernées qui peuvent contribuer à s'attaquer aux facteurs de conflit pertinents liés à l'EAH (par exemple, assurer un accès équitable, promouvoir la participation collaborative grâce à la gestion des ressources en eau et des services EAH).

##### Étape 6

Veiller à ce que la clôture et la sortie de votre intervention prenne en compte les risques de conflit. Il convient à cette fin de gérer soigneusement le transfert des actifs, d'assurer une communication transparente et inclusive avec toutes les parties prenantes concernées, de veiller à ce que des accords pertinents sur la gestion conjointe et le partage des ressources/actifs soient en place, et que les mécanismes de réclamation/retour d'information restent en place après le départ de l'UNICEF/du partenaire d'exécution.

## Vérifications ponctuelles de la prise en compte des risques de conflit

### Durant la mise en œuvre du programme

- Quels changements avons-nous observés dans la dynamique de la paix et des conflits au cours de la dernière période, et que prévoyons-nous pour la prochaine ?
- Quelles interactions bidirectionnelles avons-nous observées entre notre intervention EAH et la dynamique de paix et de conflit ? Quel en est l'impact ? Que pouvons-nous prévoir pour la prochaine période ?
- Quelles mesures d'adaptation ou d'atténuation avons-nous prises/devrions-nous prendre ?

### Lors du retrait/de la clôture des programmes

- Comment les ressources restantes sont-elles partagées ou allouées au sein des communautés ou entre elles ?
- Comment le transfert des actifs/des infrastructures est-il géré ? Par qui ? Qui en est le dépositaire ?
- Existe-t-il un consensus sur les mécanismes qui ont été mis en place pour l'exploitation et la maintenance, et sur les rôles et responsabilités correspondants ? Quels sont les risques pour la sécurité du personnel local, des partenaires ou des membres de la communauté ayant participé à la mise en œuvre une fois le projet terminé ?

## Risques de conflit potentiels et mesures d'atténuation<sup>52</sup> pour la programmation EAH en situation d'urgence

### Éléments d'intervention

#### Ciblage et sélection des bénéficiaires

- Lors du passage d'une assistance globale à des interventions ciblées.
- Lorsque les processus de sélection ne sont pas transparents.
- Lorsque les critères de ciblage ne sont pas bien compris par toutes les parties prenantes.
- Lorsque les critères de ciblage se chevauchent et renforcent les divisions sociales existantes, notamment les inégalités entre les genres.

#### Contrôle des services EAH

- Lorsque l'organisme de mise en œuvre exerce un contrôle exclusif sur l'accès/la distribution sans compréhension suffisante du contexte.
- Lorsque des acteurs puissants tentent de contrôler l'accès/la distribution et de détourner des ressources pour leur propre profit.
- Lorsque les hommes contrôlent les ressources et excluent les femmes des décisions/de l'accès.
- Lorsque les membres du comité agissent de manière non transparente ou non responsable.
- Lorsque les groupes marginalisés sont exclus de l'accès/de la distribution.

### Mesures d'atténuation potentielles

- Faciliter la participation de la communauté à la détermination des critères de ciblage.
- Partager des informations en continu avec les bénéficiaires/participants et les non-bénéficiaires/participants concernant les critères de ciblage et les processus de sélection.
- Mettre en place des mécanismes de réclamation et de retour d'information pour identifier les problèmes lors de la sélection des bénéficiaires.
- Comprendre les divisions sociales existantes et les mettre en correspondance avec les critères proposés.
- Impliquer la communauté, femmes et hommes confondus, dans la gestion de l'accès/de la distribution.
- Mettre en place des comités de distribution ou d'autres mécanismes participatifs ayant connaissance des dynamiques de pouvoir au niveau local.
- Veiller à ce que tous les comités soient inclusifs et représentatifs de l'ensemble de la population – femmes et hommes confondus.
- Équilibrer le pouvoir des comités avec de solides mécanismes de réclamation.
- Renforcer les capacités des comités en matière de leadership, de gestion et de résolution des conflits.
- Veiller à ce que des mécanismes de protection appropriés existent pendant les distributions pour prévenir la violence, l'extorsion ou la discrimination.

### Éléments d'intervention

#### Rôle des structures locales

### Manière dont ces éléments peuvent contribuer au conflit

- Lorsque les acteurs locaux des pouvoirs publics et de la société civile sont exclus de l'intervention d'urgence.
- Lorsque les personnalités politiques locales récupèrent les efforts d'aide pour leur propre intérêt.

### Mesures d'atténuation potentielles

- Établir un lien vers les programmes de développement existants pour aider le nouveau personnel d'urgence à comprendre les structures locales existantes.
- Élaborer des stratégies complètes de partenariat humanitaire dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence.
- Consacrer du temps et des ressources pour garantir l'implication des partenaires locaux pendant la première phase de l'intervention.
- Avoir conscience des obstacles pratiques (langue, lieux de réunion, genre) qui peuvent exclure par inadvertance certaines parties prenantes locales.
- Plaider auprès des acteurs politiques locaux pour le respect des principes humanitaires et la nécessité d'une action humanitaire indépendante et impartiale.

#### Coordination interinstitutions

- Lorsque les services EAH d'urgence ne sont pas normalisés.
- Lorsque certains lieux sont privilégiés par rapport à d'autres.
- Lorsque les acteurs apportant une aide ne disposent pas d'une analyse commune des dynamiques des conflits sous-jacentes dans le contexte.

- S'assurer que les concepts de prise en compte des risques de conflit sont bien connus des entités de l'ONU cheffes de file de cluster, et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).
- Soutenir les clusters et plaider auprès des donateurs au niveau interinstitutions pour la normalisation des services, des approches et de la répartition géographique dans le domaine EAH.
- Plaider pour l'institutionnalisation de forums intersectoriels pour l'analyse des questions de conflit et de contexte.



## Outil de programmation n° 2

# Théorie du changement de l'EAH pour la paix



### Objet

**Cet outil complète l'étape 2 (« Élaborer des théories du changement du secteur de l'EAH favorisant la consolidation de la paix ») du guide de programmation EAH pour la paix** et fournit les étapes clés et des questions directrices pour mettre au point une théorie du changement tenant compte des risques de conflit, afin de soutenir la programmation EAH pour la paix dans les contextes fragiles et les situations de conflit dans le cadre d'une approche programmatique de gestion axée sur les résultats. Il peut également être utilisé pour mettre au point une théorie du changement tenant compte des risques de conflit pour les programmes EAH qui *n'intègre pas* de dimension relative à la consolidation de la paix.

### Étape 1 Intégrer les risques de conflit à votre théorie du changement

**Étapes clés pour élaborer une théorie du changement tenant compte des risques de conflit**<sup>53, 54</sup>. Pour élaborer une théorie du changement tenant compte des risques de conflit, il convient de « travailler à rebours » pour identifier les éléments suivants :

#### Questions directrices

**Changement à long terme** que les parties prenantes du secteur EAH souhaitent voir dans la vie des enfants et des familles (changement/résultat au niveau de l'impact) et dimensions pertinentes du conflit relevées dans l'analyse CPA.

*Le point de départ au niveau de l'impact porte-t-il non seulement sur l'obtention de résultats, mais aussi sur la manière de protéger ces avancées des impacts négatifs des conflits ? Prend-il en compte les groupes qui sont à la fois vulnérables et très exposés aux conflits ? Ces groupes sont-ils spécifiquement ciblés ?*

**Plusieurs « conditions préalables » (résultats à long et à moyen terme)** nécessaires non seulement pour parvenir à ce changement, mais aussi pour protéger cet acquis des impacts négatifs des futurs chocs et stress liés aux conflits, améliorant ainsi la résilience des enfants, des familles, des communautés, des systèmes et des institutions EAH (changements au niveau des effets/résultats liés à un changement dans la performance des institutions ou le comportement des individus)

**Aspects liés à l'offre/la qualité :** *Comment la performance institutionnelle doit-elle évoluer pour assurer la continuité de l'offre et de la qualité des services pendant une crise liée à un conflit ? Quels changements dans la performance institutionnelle sont nécessaires pour protéger les ressources humaines ?*

**Aspects liés à la demande :** *La théorie du changement prend-elle en compte les changements nécessaires pour garantir que les services continuent d'être accessibles et en demande par les ménages pendant une crise liée à un conflit ? La théorie du changement prend-elle en compte la nécessité d'un changement dans les comportements (par exemple, méthodes de résolution pacifique des conflits) pour réduire les risques et les vulnérabilités ?*

**Aspects liés à l'environnement favorable :** *La théorie du changement reconnaît-elle qu'une certaine adaptation au niveau des politiques peut être nécessaire pour protéger le changement souhaité au niveau de l'impact ? La théorie du changement prend-elle en compte l'importance d'une planification et d'une budgétisation décentralisées qui intègrent la réduction des risques de conflit, la préparation et la planification d'urgence, en tenant compte des besoins spéciaux et des vulnérabilités des enfants et d'autres groupes vulnérables ? Comment les normes sociales affectent-elles les capacités en matière de paix ou l'engagement à réduire la vulnérabilité de groupes spécifiques ?*

53 Adapté de : Conflict Sensitivity Community Hub, « How To Guide to Conflict Sensitivity », 2012. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.international-alert.org/wp-content/uploads/2021/09/Conflict-Sensitivity-How-To-Guide-FR-2012.pdf>, p. 10.

54 UNICEF, Recommandations relatives à la prise en compte des risques dans les programmes, 2018, p. 7. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/101341/file/GRIIP-AII-Modules-FR.pdf>.

## Étape 1 Intégrer les risques de conflit à votre théorie du changement

### Questions directrices

**Résultats spécifiques à court terme** traduisant un changement dans les capacités des responsables EAH, notamment leurs capacités à réduire, à atténuer ou à gérer les risques de conflit (**changements/résultats au niveau des produits**)

*La théorie du changement reconnaît-elle les changements nécessaires pour garantir que les institutions et les autorités locales ont des capacités accrues (autorité, motivation, ressources) pour gérer pacifiquement les conflits ? La théorie du changement tient-elle compte de ces capacités (connaissances, compétences, outils et autres ressources) des enfants, des parents ou des groupes vulnérables dans les contextes fragiles et les situations de conflit ?*

**Principales stratégies du programme EAH** qui permettront à tous les partenaires de se rapprocher de l'objectif à long terme d'un développement résilient (ou contributions spécifiques au processus de changement).

## Étape 2 Élaborer votre théorie du changement et votre logique de résultats EAH pour la paix

La section précédente décrit le processus d'élaboration d'une théorie du changement tenant compte des risques de conflit. Si votre intervention vise à obtenir des résultats en matière de consolidation de la paix, tirez parti de votre théorie du changement tenant compte des risques de conflit pour intégrer une logique de résultats qui  **vise à traiter directement les causes/facteurs de conflit et à contribuer à la consolidation et à la pérennisation de la paix par le biais d'un programme EAH** . Voir les exemples ci-dessous.

### Exemple de résultat d'analyse EAH

L'analyse CPA ou l'examen sommaire concluent que les inégalités d'accès aux services EAH constituent une cause de griefs et de violence dans le contexte de la programmation. La théorie du changement pourrait proposer qu'en améliorant l'accès équitable aux services EAH, le programme affecterait positivement les conflits en réduisant les perceptions d'inégalité et de marginalisation et en réduisant les litiges sur l'accès aux installations EAH.

### Définir le résultat

Dans les initiatives de consolidation de la paix, les résultats peuvent inclure :

- Le renforcement de la cohésion sociale verticale et horizontale
- La réduction de la prévalence et des répercussions de la violence
- L'amélioration des perceptions en matière de sûreté et de sécurité
- Le renforcement de la confiance dans la légitimité et la réactivité des autorités étatiques et locales

### Exemples d'énoncés de résultats EAH

- La population de la zone cible considère que l'accès aux services EAH est juste, équitable et adéquat
- La réduction de l'incidence des conflits liés au secteur EAH dans les zones cibles

## Étape 2 Élaborer votre théorie du changement et votre logique de résultats EAH pour la paix

### Définir le produit

Dans les initiatives de consolidation de la paix, les produits peuvent inclure :

- Le renforcement des capacités des individus et des institutions à désamorcer les conflits et à promouvoir la paix
- Le renforcement des capacités des individus et des institutions à lancer des initiatives axées sur la paix
- L'amélioration de la capacité des institutions à prévenir la marginalisation
- La garantie d'une gestion et d'une prestation des services sociaux inclusives

### Exemples d'énoncés de produits EAH

- L'amélioration de l'accès aux services EAH pour les populations cibles (ventilées par groupe communautaire, genre, âge, etc.)
- Le renforcement de la capacité des communautés locales à collaborer entre groupes communautaires pour maintenir les services EAH
- L'amélioration de la capacité des comités locaux de gestion de l'eau à surveiller et à résoudre les problèmes liés à la marginalisation dans l'accès aux services EAH

### Définir les activités

Dans les initiatives de consolidation de la paix, les activités (résultats d'activité) peuvent inclure :

- La mise en place de mécanismes communautaires conjoints fonctionnels et de réseaux de collaboration entre divers groupes communautaires et prestataires de services sociaux
- Des prestataires de services sociaux, des membres de la communauté, des jeunes et des enfants formés aux compétences en matière de consolidation de la paix
- Des conseillers éducatifs et des inspecteurs formés à la conception de programmes scolaires et aux méthodes axées sur la paix
- Un plaidoyer en faveur de la participation et de l'expression des enfants et des jeunes auprès des autorités locales et de la communauté dans son ensemble
- La mise en place de forums ouverts participatifs entre les collaborateurs au sein des pouvoirs publics, la société civile et les groupes communautaires

### Exemples d'activités EAH

- **Les actions/tâches** liées à la consolidation de la paix pourraient inclure des formations à la communication collaborative, la fourniture d'infrastructures EAH et le renforcement des capacités des comités locaux de gestion de l'eau.
- **Les résultats d'activité** pourraient être les capacités renforcées de gestion et de résolution conjointes des tensions et la mise en place de mécanismes communautaires conjoints pour la gestion des ressources en eau.



### Estimation de la prise en compte des risques de conflit<sup>55</sup> (CSA)

#### Objet

**Cet outil complète la section 2 du guide de programmation « L'EAH pour la paix ». L'EAH intégrant les risques de conflit : « objet et approches ».** La prise en compte des risques de conflit est une exigence minimale de tous les programmes et interventions dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Le présent outil peut être utilisé pour effectuer une estimation initiale de la prise en compte des risques de conflit afin de déterminer les interactions bidirectionnelles potentielles entre l'intervention prévue et les problématiques pertinentes du conflit identifiées dans l'analyse CPA ou l'examen sommaire des conflits et de la paix. L'estimation de la prise en compte des risques de conflit peut aider les équipes EAH et les partenaires sectoriels à identifier conjointement les pratiques potentielles tenant compte des risques de conflit et les répercussions négatives sur le contexte, et à mettre au point des mesures d'atténuation pertinentes pour soutenir la conception du programme. Lorsque la conception du programme ou de l'intervention est réalisée avec un partenaire d'exécution, l'estimation de la prise en compte des risques de conflit doit être entreprise conjointement, ou alors mise en œuvre par le partenaire dans le cadre du processus d'élaboration du programme. L'outil peut également être utilisé pour mettre en œuvre des contrôles ponctuels périodiques pendant la mise en œuvre. L'outil comprend des questions directrices et des incitations à concevoir une programmation tenant compte des risques de conflit, des considérations clés et des orientations pour ajuster la programmation au cours de la mise en œuvre, ainsi qu'une liste de contrôle et des exemples pour illustrer les types de mesures liées aux principales interventions EAH. Pour garantir que les résultats de l'examen sommaire des conflits et de la paix éclairent la programmation, il est crucial d'adopter une approche tenant compte des risques de conflit dès les toutes premières étapes de la planification et de la conception du programme/ de l'intervention. Pour lier analyse des conflits et conception du projet, il convient d'entreprendre les mesures suivantes :

- Examiner tous les paramètres clés d'un projet en fonction de leur lien avec le contexte du conflit ;
- Estimer dans quelle mesure la mise en œuvre peut être affectée par des problématiques du conflit ou contribue à des tensions ;
- Cerner les occasions de renforcement des résultats en matière de paix (dialogue accru entre les groupes divisés, violence réduite, etc.) grâce à l'intervention planifiée ;
- Savoir où modifier la conception initiale du projet pour éviter de contribuer involontairement aux tensions.

#### Problématiques principales du conflit

Identifier les principales interactions entre le secteur EAH et les conflits dans le contexte de l'intervention – causes/moteurs du conflit, parties prenantes, interactions bidirectionnelles potentielles avec l'intervention prévue (impact de l'intervention sur le contexte/impact du contexte sur l'intervention).

#### Exemple

*Contexte de pénurie d'eau avec de fréquents affrontements intercommunautaires concernant l'accès aux points d'eau pour le bétail (communauté X d'éleveurs) et l'irrigation (communauté Y d'agriculteurs), élections locales à venir au mois X et des antécédents de violence pendant la campagne.*

Questions de conception	Plan d'intervention proposé	Interactions entre EAH et conflits : <i>risques et possibilités</i>	Mesure ou ajustement prenant en compte les risques de conflit
<b>Quoi ?</b>	Décrire les principaux éléments de l'intervention prévue	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>*Risque</b> : quels sont les aspects de l'approche/des intrants de l'intervention qui peuvent alimenter les conflits ?</li> <li>• <b>Possibilité</b> : quels sont les aspects de l'approche/des intrants du programme qui peuvent atténuer les risques de conflit ?</li> </ul>	Comment l'approche/les intrants de l'intervention peuvent-ils être adaptés pour maximiser les possibilités et minimiser les risques ?
<b>Exemple</b>	<i>Le forage de puits pour soutenir le développement agricole dans le district où vivent les communautés X et Y, qui manquent d'eau</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>* Risque</b> : <i>La conception prévue s'adresse à une seule communauté/utilisation</i></li> <li>• <b>Possibilité</b> : <i>Être ouvert à une conception innovante qui puisse bénéficier à la communauté au sens large et répondre à divers besoins</i></li> </ul>	<i>Envisager d'étendre l'utilisation de la source d'eau pour répondre aux besoins des deux communautés et encourager la gestion conjointe de l'initiative</i>
<b>Qui ?</b>	Décrire les bénéficiaires directs et indirects de l'intervention prévue et les critères de ciblage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque</b> : Quels aspects des bénéficiaires directs/indirects et des critères de ciblage de l'intervention peuvent alimenter les conflits ?</li> <li>• <b>Possibilité</b> : Quels aspects des bénéficiaires directs/indirects et des critères de ciblage du projet peuvent atténuer les risques de conflit ?</li> </ul>	Comment les bénéficiaires directs/indirects et les critères de ciblage du projet peuvent-ils être adaptés pour maximiser les possibilités et minimiser les risques ?
<b>Exemple</b>	<i>Principalement la communauté Y</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque</b> : <i>Exacerber les conflits intercommunautaires</i></li> <li>• <b>Possibilité</b> : <i>Réunir deux communautés pour concevoir des approches équitables et tenant compte des risques de conflit qui favorisent des résultats positifs pour tous</i></li> </ul>	<i>Inclure les deux communautés dans le ciblage et les impliquer toutes les deux dans la conception et la mise en œuvre</i>
<b>Où ?</b>	Décrire le ciblage géographique et les critères	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque</b> : Quels aspects du ciblage géographique et des critères de l'intervention peuvent alimenter les conflits ?</li> <li>• <b>Possibilité</b> : Quels aspects du ciblage géographique et des critères peuvent atténuer les risques de conflit ?</li> </ul>	Comment le ciblage géographique et les critères de l'intervention peuvent-ils être adaptés pour maximiser les possibilités et minimiser les risques ?
<b>Exemple</b>	<i>Les zones cibles du projet sont plus facilement accessibles à la communauté Y</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque</b> : <i>Aggraver les griefs au sein des communautés exclues</i></li> <li>• <b>Possibilité</b> : <i>Envisager des approches par zone qui tirent parti de l'investissement prévu et/ou d'autres éléments pour promouvoir l'équité</i></li> </ul>	<i>Travailler étroitement avec les autorités locales et les dirigeants de la communauté locale pour mettre en relation l'initiative avec les plans de développement EAH plus larges déjà soutenus par l'UNICEF</i>

Questions de conception	Plan d'intervention proposé	Interactions entre EAH et conflits : <i>risques et possibilités</i>	Mesure ou ajustement prenant en compte les risques de conflit
<b>Comment ?</b>	Décrire les principales approches déployées dans la mise en œuvre de votre intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque</b> : quels aspects des approches de l'intervention peuvent alimenter les conflits ?</li> <li>• <b>Possibilité</b> : quels aspects des approches de l'intervention peuvent atténuer les risques de conflit ?</li> </ul>	Comment les approches de l'intervention peuvent-elles être adaptées pour maximiser les possibilités et minimiser les risques ?
<b>Exemple</b>	<i>Évaluation technique de la disponibilité de l'eau, mise en place d'un comité de gestion des ressources en eau avec la communauté sur le bassin versant</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque</b> : <i>Impliquer une seule communauté risque d'aliéner l'autre</i></li> <li>• <b>Possibilité</b> : <i>Impliquer l'autre communauté dans l'évaluation peut améliorer la transparence et la compréhension du projet envisagé</i></li> </ul>	<i>Mettre en place un comité d'évaluation technique conjoint pour promouvoir la transparence et la compréhension des contraintes techniques et des possibilités de prestation de services équitable</i>
<b>Quand ?</b>	Décrire le calendrier et les étapes clés de votre intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque</b> : Quels aspects du calendrier et des étapes clés de votre intervention peuvent alimenter les conflits ?</li> <li>• <b>Possibilité</b> : Quels aspects du calendrier et des étapes clés de votre intervention peuvent atténuer les risques de conflit ?</li> </ul>	Comment le calendrier et les étapes clés de votre intervention peuvent-ils être adaptés pour maximiser les possibilités et minimiser les risques ?
<b>Exemple</b>	<i>Le projet doit être achevé à temps pour la prochaine récolte au mois X</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque</b> : <i>la mise en œuvre est affectée par la prochaine campagne électorale prévue au mois X</i></li> <li>• <b>Possibilité</b> : <i>Mobiliser les candidats pour aborder la pénurie d'eau et les conflits de manière constructive, en tirant parti de l'investissement prévu</i></li> <li>• <i>Liste de contrôle de la programmation EAH tenant compte des risques de conflit</i></li> </ul>	<i>Travailler en étroite collaboration avec les autorités locales et les dirigeants de la communauté locale pour collaborer de manière constructive et tirer parti du processus de campagne et d'élection</i>

**Indicateurs de prise en compte des risques de conflit**

Définir 1 ou 2 indicateurs pouvant être utilisés pour suivre périodiquement l'efficacité de votre stratégie de prise en compte des risques de conflit. Inclure des indicateurs objectivement vérifiables (par exemple, le nombre d'incidents), mais aussi des indicateurs qualitatifs/de perception (par exemple, les perceptions de l'équité de l'intervention) pour rendre compte des points de vue des principales parties prenantes.

Suivre l'équité – Ventiler tous les indicateurs en fonctions de toutes les catégories pertinentes : genre, âge, emplacement géographique, appartenance ethnique, religion, etc.

**Exemple :**

- *Diminution des incidents de raids intercommunautaires conduisant à la violence.*
- *Proportion de participants au projet dans les communautés X et Y percevant le projet comme bénéficiant équitablement aux deux communautés.*
- *Ventilation de tous les indicateurs d'intervention existants par communauté et par lieu, ainsi que par genre et par âge.*

## Liste de contrôle de la programmation EAH tenant compte des risques de conflit<sup>56</sup> (CSA)

La liste de contrôle de la prise en compte des risques de conflit peut être utilisée pour guider et évaluer l'intégration de cette dimension dans l'ensemble du cycle de programmation, de l'analyse à la mise en œuvre et à la clôture du programme, en rendant compte des aspects internes et externes de la prise en compte des risques de conflit.

### Analyse et évaluation des besoins :

- Une analyse de conflit a-t-elle été réalisée, fournissant des informations élémentaires sur l'incidence et les types de conflits liés au secteur EAH dans le contexte, notamment des informations sur les causes, les éléments déclenchants, la dynamique, les parties prenantes et les capacités locales pour la paix ?
- Une évaluation de prise en compte des risques de conflit a-t-elle été réalisée pour comprendre comment l'intervention/l'activité proposée affectera ces causes, éléments déclenchants, dynamiques, parties prenantes et capacités locales pour la paix ?
- L'analyse des conflits a-t-elle pris en compte les points de vue de toutes les parties prenantes clés du contexte, garantissant la participation des hommes et des femmes, de tous les groupes communautaires (par exemple, ethniques, religieux, culturels/linguistiques, etc.) dans le contexte, ainsi que des adolescents et des jeunes ?
- Cette analyse sera-t-elle régulièrement révisée et mise à jour, et des ressources suffisantes ont-elles été allouées pour garantir que cela peut être fait d'une manière conforme aux principes de participation/d'inclusion ?

### Conception et mise en œuvre du programme :

- La conception du programme/de l'intervention EAH tient-elle compte des conclusions de l'analyse des conflits et de l'évaluation de la prise en compte des risques de conflit ? Les causes, les éléments déclenchants, la dynamique (accès à l'eau et gouvernance), les parties prenantes et les capacités locales pour la paix associés aux conflits liés à l'eau dans le contexte ont-ils eu un impact sur la manière dont le projet est planifié et sera (ou est en train d'être) mis en œuvre ?
- Le projet/l'initiative soutient-il ou aide-t-il certains groupes ? Veillons-nous à ce que cette sélection n'aggrave pas les différences ou les tensions existantes entre les groupes ?
- Veillons-nous à ce que notre projet/initiative n'aggrave pas les tensions liées à l'accès aux ressources (telles que la terre ou l'eau) ou aux services (tels que le secteur EAH institutionnel associé à l'éducation ou aux soins de santé) ?
- Notre projet/intervention tient-il/elle compte des menaces ou des opportunités pouvant découler d'événements et de festivals sociaux, culturels, politiques ou religieux ?
- Notre projet/intervention tient-il/elle compte des changements saisonniers ou des schémas comportementaux tels que la plantation, la récolte, la saison sèche ou la saison des pluies ?
- Mettons-nous en place des mesures pour empêcher l'une des factions ou l'un des principaux acteurs du conflit de prendre le contrôle de l'investissement EAH pour promouvoir ses propres programmes politiques ou de sécurité ?
- L'intervention prend-elle en compte la perte potentielle des moyens de subsistance des acteurs du contexte (par exemple, le transport local de l'eau par camion n'est plus nécessaire, les récoltes manquées en raison des travaux de construction des infrastructures EAH) et inclut-elle des mesures d'atténuation (par exemple, la maximisation des opportunités d'emploi local et le recrutement inclusif/équitable pour soutenir la construction et/ou l'entretien technique à plus long terme des infrastructures EAH, soutenu par le renforcement des compétences s'il existe des lacunes en matière de capacités) ?
- Avons-nous envisagé la manière dont la clôture du projet pourrait créer un vide dans la fourniture d'un service ou accroître les tensions ?

56 Adapté de la liste de contrôle de Tearfund aux fins de la prise en compte des risques de conflit : <https://learn.tearfund.org/en/resources/tools-and-guides/project-level-conflict-sensitivity-checklist>

## Liste de contrôle de la programmation EAH tenant compte des risques de conflit (CSA)

### Communication et responsabilité :

- Avons-nous communiqué les objectifs, l'approche et la raison d'être du programme EAH à tous les groupes impliqués ou affectés par l'intervention ?
- Certaines personnes sont-elles sélectionnées pour bénéficier de notre projet ? La manière dont nous sélectionnons ces personnes est-elle comprise par tous les groupes impliqués ou affectés par le projet ?
- Comment l'UNICEF/le partenaire et/ou l'intervention EAH sont-ils perçus ? Le savons-nous ? Avons-nous interrogé différents types de personnes dans différentes parties de la communauté afin de savoir si notre rôle et nos intentions sont compris et bien accueillis ?
- Comment les modifications apportées au projet seront-elles communiquées aux groupes impliqués ou affectés par le projet en temps opportun ?
- Comment ces informations seront-elles communiquées à intervalles réguliers tout au long du cycle de vie du projet ? Les informations seront-elles accessibles à tous dans la communauté ?
- Disposons-nous d'un processus de communication, d'enregistrement et de suivi des demandes et des réclamations liées au projet ? Ce processus est-il utilisé et les personnes qui soulèvent des questions sont-elles informées de l'issue de ces dernières ?

### Comportement et procédures :

- Nos actions et nos modes de comportement indiquent-ils que nous jugeons différents groupes ou factions de la même manière, peu importe leur identité ? Sommes-nous cohérents dans la façon dont nous répondons aux différents groupes ?
- Avons-nous vérifié que les processus d'indemnisation adéquats sont suivis en cas d'acquisition de terres par les autorités locales pour soutenir la mise en place d'infrastructures EAH ? Bien que l'UNICEF et ses partenaires ne soient PAS directement responsables de l'indemnisation en cas de perte de terres et/ou d'actifs, le suivi de la mise en œuvre et de la satisfaction de la communauté à l'égard du résultat peut aider à atténuer les risques de conflit et de réputation !
- Avons-nous pris en compte l'impact des personnes travaillant sur le programme (personnel, partenaires, sous-traitants, main-d'œuvre recrutée localement) sur la dynamique de la communauté et du conflit, par exemple, en matière d'ethnicité, de religion, d'affiliation politique, de nationalité, de genre et d'âge ?
- Avons-nous pris en compte l'impact de notre stratégie de recrutement locale sur la dynamique du conflit ? Il convient de noter la nécessité de recruter de manière équitable et transparente en fonction des capacités et de la pertinence et en communiquant clairement les procédures et les décisions de recrutement aux parties prenantes. Lorsque cela est possible et approprié, recrutez des membres de toutes les communautés impliquées dans le projet (ou autant que possible).
- Dans le cas d'un projet suivant un modèle de partenariat public-privé (compagnie des eaux, etc.), avons-nous évalué le caractère abordable/les aspects liés à l'équité pour nous assurer que les tarifs et les modes de paiement ne discriminent pas ou n'excluent pas certains groupes ?
- Si nous achetons des ressources pour le projet, la manière dont nous déterminons nos fournisseurs a-t-elle un impact positif ou neutre sur les marchés locaux ?
- Avons-nous veillé à ne pas porter atteinte aux fournisseurs locaux ou à ne pas dépendre de personnes alliées à l'une des factions ou à l'un des groupes en conflit ?
- En cas de dialogue avec des représentants des pouvoirs publics, la manière dont les discussions sont menées reflète-t-elle et renforce-t-elle leur responsabilité, leur légitimité et leur transparence ?



Exemples de risques de conflit associés aux interventions EAH et aux mesures d'atténuation proposées

Planification		Mise en œuvre		Examen et clôture	
Interactions entre EAH et conflits	Mesures d'atténuation	Interactions entre EAH et conflits	Mesures d'atténuation	Interactions entre EAH et conflits	Mesures d'atténuation
Exemples d'intervention : <b>Distribution d'eau par camion</b>					
L'eau livrée gratuitement est considérée comme concurrente des services payants des distributeurs d'eau.	<i>Consulter les compagnies des eaux au sujet de leurs tarifs et payer éventuellement pour l'eau transportée par camion, et/ou informer les bénéficiaires que la fourniture gratuite d'eau est exceptionnelle.</i>	L'entreprise de transport d'eau par camion sélectionnée ne vient pas de la zone desservie et les autorités locales l'empêchent donc de travailler.	<i>Veiller à ce que les entreprises locales aient la possibilité de participer à l'appel d'offres.</i>	Le manque de planification et de communication sur la réduction et la fermeture nécessaires des activités de transport d'eau par camion a créé des tensions entre la communauté bénéficiaire et l'opérateur.	<i>La définition de la meilleure stratégie de sortie et de la période réaliste de transport d'eau par camion doit être planifiée avant la mise en œuvre, en étroite consultation avec la communauté et les donateurs, et clairement communiquée à la communauté desservie.</i>
Le point d'eau identifié pour remplir les camions est considéré par les membres de la communauté qui y est connectée comme ayant déjà une capacité limitée pour eux-mêmes.	<i>Pour éviter tout conflit potentiel concernant des ressources en eau limitées, vérifier soigneusement la capacité du point d'eau et la quantité quotidienne d'eau nécessaire pour le transport par camion-citerne, et communiquer avec les communautés locales pour parvenir à un accord officiel sur l'extraction de l'eau.</i>	Après quelques mois de mise en œuvre, le suivi indique que les communautés d'accueil viennent d'autres zones pour collecter l'eau distribuée par camion, réduisant ainsi les quantités disponibles pour les déplacés internes et créant des conflits avec elles.	<i>Ajouter des sites de distribution supplémentaires dans les quartiers pauvres et densément peuplés de la communauté d'accueil ou ajouter la construction/réhabilitation de points d'eau à votre plan pour répondre à la demande de la communauté d'accueil.</i>	Après la fermeture des services de transport d'eau par camion, les déplacés internes sont obligés de puiser l'eau des puits existants au sein des communautés d'accueil, ce qui crée des tensions sur le partage des ressources en eau limitées.	<i>Évaluer le niveau d'acceptation des personnes déplacées internes au sein des communautés environnantes pour anticiper les tensions potentielles, dans le cadre de l'analyse veillant au respect du principe consistant à « ne pas nuire ». Concevoir la sortie des camions-citernes en conséquence, en tenant compte de la disposition des communautés d'accueil à partager les ressources en eau. Un mécanisme de participation de la communauté dans le partage des ressources devrait être mis en place parallèlement à la distribution d'eau par camion afin de disposer d'un plan de sortie durable.</i>

## Planification

Interactions entre EAH et conflits

Mesures d'atténuation

## Mise en œuvre

Interactions entre EAH et conflits

Atténuation

## Examen et clôture

Interactions entre EAH et conflits

Mesures d'atténuation

### Exemples d'intervention : **Construction d'un réseau de canalisations d'eau**

Investir dans des projets liés à l'eau dans cette zone n'est pas considéré comme une priorité par les autorités nationales.

Les canalisations passent par une communauté antagoniste à celle desservie.

*Rassembler suffisamment de données au niveau national pour justifier le choix de la zone.*

*Envisager de fournir des canalisations plus longues si aucun accord solide ne peut être conclu entre les deux communautés.*

Les autorités locales arrêtent le projet, considérant qu'il encouragera la pérennisation du camp de déplacés internes desservi, ce qui créera des tensions.

La communauté qui accueille la source d'eau refuse de partager ses ressources limitées avec celle qui en bénéficie.

*Veiller à ce que toutes les parties prenantes soient impliquées dès la phase de planification et être ouvert à des conceptions innovantes pour desservir les déplacés internes avec des points d'eau semi-temporaires.*

*Cartographier toutes les communautés impliquées de près ou de loin dans le projet et analyser leurs interactions. Veiller à l'inclusion de toutes les communautés dès la phase de conception du projet, notamment en créant des comités de gestion des ressources en eau mixtes, qui assureront le suivi de la mise en œuvre du projet et prendront en charge son exploitation et son entretien.*

Une fois le programme terminé, la rivalité entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil pour l'utilisation prioritaire de la ressource en eau peut constituer un risque de conflit (par exemple, les communautés d'accueil s'attendent à pouvoir éviter la file d'attente).

*Mettre en place un comité de gestion des ressources en eau ou un mécanisme de sécurité hydrique équilibré du point de vue du genre, ou impliquer les autorités locales dans le suivi de l'utilisation, etc.*

*Élaborer des directives transparentes et claires sur l'utilisation de l'eau en consultation avec les usagers potentiels, en veillant à ce que leurs points de vue divers soient pris en compte (consommation d'eau, bétail, irrigation).*

*Veiller à ce que les titres fonciers et les accords avec les communautés locales soient renouvelés avant la clôture.*

### Exemples d'interventions : **Construction d'un réseau de canalisations d'eaux usées**

Le raccordement des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays au réseau d'eaux usées est considéré par les autorités comme un encouragement à rendre le camp durable, ce qu'elles ne souhaitent pas.

*Concevoir des connexions temporaires et/ou démontrer que la capacité accrue du système sera utilisée pour absorber l'extension future prévue de la ville (en tenant compte de la croissance démographique, par exemple) après la fermeture du camp.*

Les autorités locales des zones pauvres voisines se plaignent qu'il n'est pas prévu de les raccorder au nouveau réseau.

*Veiller à ce que le projet s'inscrive dans un plan directeur global officiel pour que des services de traitement des eaux usées couvrent l'ensemble du district. Communiquer avant le début du projet et pendant sa mise en œuvre sur les produits escomptés.*

Les services locaux de distribution d'eau refusent de reprendre l'installation, compte tenu des coûts de fonctionnement et d'entretien et des faibles recettes provenant des redevances sur les eaux usées.

*Les services de traitement des eaux usées sont généralement fournis gratuitement et sont donc difficiles à maintenir. Avant d'investir dans le projet, un modèle commercial très complet doit être mis au point avec les parties prenantes locales concernées (c.-à-d. les autorités chargées de la gestion des ressources en eau, la municipalité, la communauté, etc.).*

*Garantir l'implication des pouvoirs publics/ des accords clairs de la part des décideurs dans le cadre de l'approche de clôture du programme pour atténuer le risque de marginalisation.*

## Planification

## Interactions entre EAH et conflits

Les communautés en aval considèrent que le système ne sera pas en mesure de traiter les eaux usées supplémentaires et accusent donc la communauté bénéficiaire de planifier la pollution de leur environnement.

## Mesures d'atténuation

*Effectuer une étude de faisabilité approfondie du système de traitement pour vous assurer que les eaux usées supplémentaires peuvent être absorbées et communiquer sur les résultats obtenus.*

## Mise en œuvre

## Interactions entre EAH et conflits

Les communautés en aval ne bénéficient pas du projet, mais sont gênées par la mise en œuvre des travaux.

## Mesures d'atténuation

*Dans le cadre d'un processus participatif, trouver des moyens innovants pour que toutes les communautés touchées par le projet en bénéficient, par exemple en recrutant des travailleurs locaux parmi les communautés touchées.*

## Examen et clôture

## Interactions entre EAH et conflits

Les coûts de raccordement (à l'intérieur des infrastructures) ne sont pas abordables pour les communautés les plus vulnérables, ce qui crée des inégalités et de la frustration entre les communautés.

## Mesures d'atténuation

*Envisager un soutien spécifique aux familles ou aux communautés les plus vulnérables par le biais de subventions ou de prêts sociaux.*

Exemples d'intervention : **Construction de latrines publiques**

Les propriétaires fonciers et les autorités locales n'ont pas été consultés concernant l'emplacement des latrines et ne veulent pas que les travaux commencent ; des tensions apparaissent entre les usagers de la communautés de déplacés internes et les communautés d'accueil.

*S'assurer que les propriétaires fonciers et les autorités locales sont consultés et fournir une autorisation officielle pour la construction des latrines.*

La conception des latrines n'est pas conforme aux normes nationales officielles (qui peuvent être plus strictes que celles de SPHERE), ce qui interrompt la construction des toilettes.

*Veiller à ce que les conceptions soient officiellement approuvées par les autorités compétentes avant toute mise en œuvre.*

Les autorités locales chargées de l'entretien ferment les toilettes pour les garder propres et/ou pour leur propre usage, créant ainsi des tensions avec les communautés bénéficiaires.

*Veiller à ce que les communautés soient conscientes de leur droit d'accéder aux toilettes. Planifier des visites de suivi régulières une fois les travaux terminés pour convaincre les autorités locales de maintenir les toilettes en service.*

*Disposer d'une politique de règlement des griefs – un canal de règlement des litiges qui fonctionne tout au long du programme, avec des lignes de responsabilité claires, et qui est maintenu au-delà de la clôture du programme.*

Les latrines temporaires sont considérées comme une cause de pollution par la communauté d'accueil, qui est habituée à des normes plus élevées.

*Ne pas oublier pas que les communautés environnantes et en aval doivent être consultées même si elles ne bénéficient pas de l'intervention, car elles peuvent être touchées par une pollution potentielle.*

Le maître d'œuvre est issu de la communauté d'accueil et est accusé de corruption par les personnes déplacées internes, ce qui exacerbe les tensions entre les communautés de déplacés internes et d'accueil.

*Garder à l'esprit que tout travail de construction est également une occasion pour les populations locales de faire affaire, et qu'il faudra des personnes capables d'effectuer des travaux qualifiés et non qualifiés. S'assurer par conséquent que la mise en œuvre du travail profite à toutes les communautés concernées de manière égale.*

Des tensions existent concernant l'utilisation des latrines selon les sexes (par exemple, seuls les hommes utilisent les latrines et non les femmes) ou entre les communautés d'accueil et de déplacés internes après le transfert.

*Signalisation claire ; distance entre les deux blocs (hommes/femmes) ; emplacement des toilettes à proximité des utilisateurs (les déplacés internes), prise en compte des besoins des communautés d'accueil.*



### Objet

**Cet outil complète la section 3 du Guide de programmation EAH pour la paix (« L'EAH pour la consolidation de la paix : objet et approches »), qui vise à soutenir l'intégration des approches de consolidation de la paix dans les programmes EAH, en s'appuyant sur la prise en compte des risques de conflit.** Les interventions EAH pour la paix suivent le même cycle de programmation que les interventions régulières. Par conséquent, cet outil applique une logique générale de gestion axée sur les résultats intégrant la prise en compte des risques de conflit ou la consolidation de la paix, le cas échéant. La prise en compte des risques de conflit constitue une exigence minimale de tous les programmes et interventions soutenus par l'UNICEF dans les contextes fragiles et les situations de conflit, et la consolidation de la paix est optionnelle.

### Prise en compte des risques de conflit et consolidation de la paix ?

Une étape préliminaire de la conception du programme dans les contextes fragiles et les situations de conflit consiste à déterminer si une intervention doit uniquement tenir compte des risques de conflit ou s'il est également possible et faisable d'intégrer la consolidation de la paix. Les questions ci-dessous peuvent aider les équipes EAH à prendre cette décision en consultation avec les parties prenantes internes et externes concernées :

- La résolution des causes/facteurs de conflit est-elle essentielle à une prestation efficace/aux droits des enfants dans votre contexte ?
- Les programmes EAH de l'UNICEF sont-ils en mesure de s'attaquer aux causes et aux facteurs de conflit ? L'UNICEF peut-il influencer sur les causes et les facteurs de conflit ?
- Le contexte opérationnel (par exemple, la sécurité, la sûreté du personnel et des autres parties prenantes) et politique/institutionnel (par exemple, l'acceptation de la mobilisation de l'UNICEF, les possibilités de promotion de la création de cet espace) est-il favorable ?
- Existe-t-il des capacités pertinentes en matière de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix (personnel clé, partenaires d'exécution et communautés participantes) ou peuvent-elles être renforcées ?
- Des ressources suffisantes (par exemple, les journées de travail et la rémunération du personnel) sont-elles disponibles pour mettre en œuvre efficacement les programmes tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix afin d'éviter de nuire par une mise en œuvre inadéquate ?
- Les principales parties prenantes au sein de l'UNICEF (bureau de pays/extérieur, bureau régional, Siège) et à l'extérieur de l'UNICEF (pouvoirs publics, partenaires, communautés) se montrent-elles favorables/déterminées à s'impliquer ?
- Les partenaires donateurs soutiennent-ils l'approche (c.-à-d., la programmation adaptative, les résultats en matière de consolidation de la paix) ?

### Étape 1. Définir l'approche de consolidation de la paix pour votre intervention EAH

#### La consolidation de la paix : objectif principal ou secondaire ?

Les résultats de l'examen sommaire doivent fournir aux équipes EAH les informations utiles pour déterminer, dans un premier temps, s'il est nécessaire ou pertinent de mettre l'accent sur la consolidation de la paix avant tout.

- *Si l'eau/l'EAH est une dimension critique du conflit (par exemple, conflit entre les usagers de l'eau, exclusion de certaines personnes des services EAH), la consolidation de la paix doit être considérée comme un objectif principal.*
- *S'il existe des interactions pertinentes entre le conflit dans son ensemble et l'EAH (impacts du conflit sur les services EAH, intervention EAH dans un contexte de conflit), la consolidation de la paix doit être envisagée comme objectif secondaire.*

**Une approche directe et explicite de la consolidation de la paix peut-elle être suivie ?**

Les questions directrices ci-dessous peuvent aider les équipes EAH à déterminer si l'environnement opérationnel est approprié pour que l'UNICEF et le secteur EAH s'attachent à la consolidation de la paix en tant qu'objectif principal des programmes et des interventions, et à déterminer comment une telle approche doit être intégrée explicitement ou implicitement :

- Les plans et politiques nationaux/locaux existants mentionnent-ils les conflits et la paix comme des dimensions pertinentes des droits des enfants ?
- Existe-t-il des processus de consolidation de la paix nationaux/locaux crédibles, par exemple, une commission de vérité et de réconciliation, ou un dialogue intercommunautaire national ou local ?
- Existe-t-il des institutions spécifiquement consacrées à la consolidation de la paix et inclusives aux niveaux national/local, qui impliquent les pouvoirs publics et la société civile ?
- Demandez à vos collaborateurs au sein des pouvoirs publics/du secteur de l'EAH de participer de manière constructive à une analyse des conflits de l'UNICEF (par exemple, analyse de situation, analyse sectorielle).
- Existe-t-il d'autres parties prenantes concernées (ONG internationales et/ou nationales, institutions confessionnelles, société civile, structures communautaires) qui travaillent explicitement sur les conflits/la paix, et ces parties sont-elles libres de mener à bien leur travail ?
- Existe-t-il des partenaires d'exécution EAH potentiels/réels qui ont la capacité/la volonté de participer explicitement à de tels programmes ?
- D'autres secteurs intègrent-ils déjà des approches de consolidation de la paix, notamment dans les programmes de l'UNICEF, et existe-t-il des possibilités d'intégrer l'EAH dans les interventions multisectorielles pour consolider et pérenniser la paix ?

**Étape 2. Élaborer des théories du changement du secteur de l'EAH tenant compte des risques de conflit et favorisant la consolidation de la paix**

*Voir l'outil de programmation n° 2 « Théorie du changement de l'EAH pour la paix » ci-dessus et l'étape 2 du guide de programmation : « Élaborer des théories du changement du secteur de l'EAH favorisant la consolidation de la paix »*

**Étape 3. Définir les contributions de l'EAH à la paix – environnement favorable, cohésion sociale verticale, cohésion sociale horizontale et capacités individuelles pour la paix**

**Exemples de contributions de l'EAH aux résultats en matière de paix**

**Environnement favorable à une paix positive et fondée sur les droits de l'enfant :**

- *Soutenir l'adoption par les principales parties prenantes du secteur EAH (détenteurs d'obligations et de droits) de normes, de politiques et de pratiques tenant compte des questions d'âge, de genre et des risques de conflit qui soient favorables à la paix, et ce, au niveau mondial comme dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Ainsi sera-t-il possible de réduire l'impact de la fragilité et du conflit sur l'accès des enfants, des jeunes et des femmes aux services EAH, grâce à un plaidoyer fondé sur des données probantes et à des interventions de changement social et comportemental en faveur de l'EAH pour la paix.*

**Contributions à la cohésion sociale verticale – Renforcement de la gouvernance sectorielle et de la responsabilité institutionnelle<sup>57</sup>**

- Renforcer les systèmes et les structures, ainsi que leurs politiques, selon une gestion des services EAH axée sur l'équité et fondée sur des données probantes à tous les niveaux de la société : local (avec les communautés), intermédiaire (avec les États, les provinces, les districts, les municipalités, etc.) et national ; ainsi qu'avec toutes les parties prenantes : pouvoirs publics, communautés, ONG locales et internationales et secteur privé.
- Renforcer les systèmes et les structures, ainsi que leurs politiques, selon une gestion des services EAH axée sur l'équité et fondée sur des données probantes à tous les niveaux de la société : local (avec les communautés), intermédiaire (avec les États, les provinces, les districts, les municipalités, etc.) et national ; ainsi qu'avec toutes les parties prenantes : pouvoirs publics, communautés, ONG locales et internationales et secteur privé.
- Soutenir les organisations populaires locales et la société civile afin qu'elles puissent mieux exprimer leurs besoins et leurs droits en matière d'accès aux services EAH.
- Renforcer les mécanismes de gouvernance pour les consultations en cours au niveau local impliquant la représentation de tous les groupes pour la prestation de services EAH.
- Améliorer la compréhension institutionnelle des pressions exercées sur les ressources locales qui entraînent des conflits liés à l'eau, et renforcer les structures permettant de les résoudre. Noter également l'impact de l'utilisation commerciale des ressources en eau dans les environnements pauvres en eau ; par exemple en ce qui concerne les mines, les installations hydroélectriques et les agro-industries.
- Renforcer la bonne gouvernance par le renforcement des capacités et des approches de renforcement des systèmes telles que l'orientation, la formation, le partage d'expériences et les échanges.

**Contributions à la cohésion sociale horizontale – Points d'ancrage de programmation au niveau communautaire<sup>58</sup>**

- Mettre en œuvre des projets communs de mise en valeur des ressources en eau qui facilitent les contacts constructifs et sûrs entre des groupes divisés et contribuent à transformer les anciennes sources de conflit, ou les « diviseurs » en nouveaux « connecteurs », reliant les personnes de part et d'autre des lignes de conflit.
- Créer des incitations à l'action commune et fournir des plateformes de collaboration qui permettent à la confiance et à la cohésion sociale de croître au niveau communautaire.
- Comprendre, valoriser, récupérer, utiliser, renforcer et tirer parti des systèmes informels et autochtones de gestion des ressources en tant que connecteurs potentiels.

**Capacités individuelles pour la paix – Renforcement des compétences et des aptitudes<sup>59</sup>**

- Améliorer la compréhension individuelle du potentiel de consolidation de la paix des services EAH en tant que besoin commun qui peut être un connecteur au sein d'une communauté, plutôt qu'un diviseur.
- Améliorer les compétences en matière de consolidation de la paix des personnes impliquées dans des activités inclusives de gestion des ressources en eau, afin de favoriser les comportements conciliants, confiants et collaboratifs et leur capacité à résoudre les litiges et les conflits.
- Renforcer la résilience des individus pour mieux faire face aux impacts négatifs des conflits.

57 Adapté de UNICEF, « Conflict Sensitivity and Peacebuilding Programming Guide », 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96576/file/Programming-Guide-Conflict-Sensitivity-and-Peacebuilding.pdf> , p. 47-48 et 53.

58 Ibid.

59 Ibid., p. 53.

#### Étape 4. Repérer et utiliser les points d'ancrage des programmes EAH pour la consolidation de la paix

Le choix du point d'ancrage sera éclairé par les résultats de l'examen sommaire des conflits et de la paix, et par les possibilités spécifiques au contexte qui détermineront l'approche la plus propice. Vous trouverez ci-dessous un certain nombre de questions générales qui peuvent lancer une discussion impliquant les parties prenantes concernées (internes/externes à l'UNICEF) dans un tel processus – qu'il s'agisse d'étayer une stratégie « EAH pour la paix » dans l'ensemble du secteur/bureau de pays, un programme plus ciblé ou une intervention localisée :

- Quelles sont **les principales interactions entre le secteur EAH** et les conflits mises en évidence dans votre examen sommaire ? Par exemple, un aspect spécifique des services/ressources EAH constitue-t-il un moteur de conflit ou de paix ?
- Quelles sont les problématiques et les dimensions des services/ressources EAH les plus pertinentes, les plus importantes et/ou les plus pressantes qui pourraient **contribuer à une escalade du conflit si elles ne sont pas traitées**, par exemple, les griefs concernant l'exclusion de certaines personnes des services EAH, les litiges sur les ressources limitées en eau, la faible participation et la mauvaise gouvernance des services EAH, etc. ?
- Quels **programmes EAH actuels/à venir de l'UNICEF (autonomes ou multisectoriels) peuvent intégrer des approches tenant compte des risques de conflit/ de consolidation de la paix** et chercher à atteindre des résultats en matière de paix en tant qu'objectifs primaires ou secondaires ? Par exemple, la volonté des donateurs, les capacités du personnel/des partenaires, l'environnement institutionnel et opérationnel avantageux ?

#### Points d'ancrage programmatiques favorables

voir l'étape 4 du Guide de programmation sur la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix (« Repérer et utiliser les points d'ancrage des programmes EAH pour la consolidation de la paix »)

- Production de dividendes de la paix grâce aux investissements EAH
- Renforcement de la gouvernance du secteur EAH pour améliorer la cohésion sociale
- Tirer parti des services EAH (notamment la gestion des ressources en eau) pour s'attaquer aux causes de conflit – identification/distribution des sources d'eau urbaines et rurales, protection environnementale et sociale, comités EAH, initiatives d'ATPC et EAH multisectoriel/institutionnel.
- Promouvoir la sécurité hydrique – le renforcement de la résilience climatique, la protection des infrastructures et des services EAH et la lutte contre les conflits liés aux eaux transfrontalières
- Adoption d'une approche fondée sur le « triple nexus » pour tirer parti de l'EAH et renforcer cette composante des programmes d'urgence dans les contextes fragiles et les situations de conflit.

#### Points d'ancrage spécifiques à l'EAH dans les situations d'urgence :

- L'outil d'analyse contextuelle de la classification de la gravité de la situation en matière d'EAH pourrait être renforcé afin de rendre compte des risques/vulnérabilités liés aux conflits.
- Le cadre de responsabilité, de qualité et d'assurance s'inscrit dans le cadre de la responsabilité envers les populations touchées et comprend des enquêtes sur les perceptions et la sécurité qui pourraient être adaptées pour appréhender les conflits et renforcer leur prise en compte.
- Certains coordonnateurs du cluster EAH utilisent des audits de sécurité qui incluent des questions visant à saisir les dimensions pertinentes des interactions entre les conflits et le programme EAH.
- Le processus global d'aperçu des besoins humanitaires/ de plan d'intervention humanitaire pourrait être utilisé par le personnel EAH de l'UNICEF et les coordonnateurs du cluster EAH dans les situations d'urgence pour plaider en faveur de l'inclusion de la prévalence des conflits/des déficits de cohésion sociale en tant que dimension des « besoins »/de l'« impact », et donc favoriser la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix en tant que dimensions de l'intervention.
- Financement et appels d'urgence : Les partenaires du cluster EAH peuvent intégrer des approches et des considérations relatives à la prise en compte des risques de conflit/à la consolidation de la paix dans les opportunités de financement et les appels au niveau national. S'ils sont approuvés, ils soutiendront et encourageront la prise en compte des risques de conflit/la consolidation de la paix dans les activités du cluster EAH et des partenaires sectoriels.

Cette liste de contrôle<sup>60</sup> peut être utilisée dans le cadre de la conception du programme et périodiquement pour évaluer les progrès tout au long du cycle du projet, en particulier en ce qui concerne les **perceptions** et la qualité des **relations** entre les principales parties prenantes, en portant une attention particulière aux femmes et aux adolescents/jeunes. Le rôle des adolescents/des jeunes dans les conflits et la paix est essentiel, et les rôles et responsabilités spécifiques liés à l'accès à l'eau et à son utilisation se recoupent fortement avec la dimension de genre et doivent être pris en compte afin de réaliser le « double dividende » de l'eau et de la paix dans les environnements touchés par les conflits. Une série de questions a été incluse<sup>61</sup> pour soutenir l'intégration des adolescents/jeunes dans les interventions EAH. Les questions directrices peuvent être adaptées en fonction du contexte (par exemple, les causes/la dynamique des conflits, les parties prenantes au conflit/au projet, les capacités locales pour la paix) et des dimensions pertinentes de la cohésion sociale que le projet cherche à renforcer (par exemple, la confiance/la collaboration entre les communautés et avec les autorités locales, les capacités des principales parties prenantes à gérer les conflits).

### L'intervention :

- *Équilibre-t-elle les investissements infrastructurels (matériel) avec les investissements institutionnels (logiciels) en faveur de services EAH intégrés et/ou de la gestion intégrée des ressources en eau ?*
- *Intègre-t-elle des mécanismes de dialogue et de partage des services EAH/de la gestion des ressources ?*
- *Étend-elle les dividendes de la paix (avantages tangibles résultant de la paix et de la collaboration) aux contextes reculés/fragiles/affectés par les conflits ?*
- *Prévoit-elle de reconstruire les relations communautaires avec les pouvoirs publics et les prestataires de services ?*
- *Met-elle en évidence et renforce-t-elle la capacité d'action collective entre les groupes et en leur sein pour soutenir la prestation des services EAH ?*
- *Identifie-t-elle et renforce-t-elle les systèmes de responsabilité formelle/informelle autour des services EAH entre les principales parties prenantes (pouvoirs publics, dirigeants communautaires, communauté) ?*
- *Aborde-t-elle l'inclusion et la marginalisation par rapport aux services EAH, par exemple en cartographiant les groupes marginalisés en matière d'accès ou d'utilisation des services, et en intégrant des stratégies pour assurer un accès et une participation équitables ?*
- *Garantit-elle que les citoyens ont la possibilité de participer aux activités économiques, politiques et sociales liées aux services EAH fournis/améliorés (architecture de gouvernance, plateformes communautaires, emploi lié au projet) ?*
- *Examine/équilibre-t-elle la visibilité relative des différentes parties prenantes fournissant des services et évaluant les risques pour l'État si les acteurs non étatiques bénéficient d'une grande visibilité ? Par exemple, qui est visible dans la prestation de services et quelles en sont les conséquences sur les relations entre l'État et la société ?*
- *Prend-elle en compte/promeut-elle l'implication légitime des représentants de l'État et aide-t-elle les communautés à reconnaître l'État comme une ressource à laquelle elles devraient faire appel, par exemple en augmentant la participation des autorités locales à la planification et en facilitant l'amélioration du dialogue entre les communautés et les représentants des pouvoirs publics ?*
- *Inclut-elle des mécanismes internes/externes de gestion des différends/conflits et contribue-t-elle au renforcement des capacités pour permettre aux principales parties prenantes d'accéder à ces mécanismes et d'en tirer parti ?*
- *Donne-t-elle la priorité aux adolescents et aux jeunes en tant qu'acteurs positifs et contributeurs potentiels à leurs sociétés ?*
- *Incite-t-elle les jeunes femmes et les jeunes hommes à s'engager et à participer aux plateformes communautaires EAH ?*
- *Crée-t-elle un espace pour que les jeunes aient des rôles décisionnels dans les structures EAH en cours de mise en place (par exemple, les comités EAH, la gestion des d'approvisionnement) ?*
- *Inclut-elle des moyens de cerner les besoins spécifiques en matière d'EAH et les dynamiques entre les adolescents et les adolescentes, les jeunes hommes et les jeunes femmes ?*

60 Adapté de : Tearfund, « Double dividend : exploring how water, sanitation and hygiene programmes can contribute to peace- and state-building », 2013. Disponible à l'adresse suivante :

« Water and Conflict – Incorporating Peacebuilding into Water Development », 2009. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.crs.org/sites/default/files/tools-research/water-and-conflict.pdf>.

61 Fonds pour la consolidation de la paix, « Guidance Note on Youth and Peacebuilding », 2019. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/pbf\\_guidance\\_note\\_on\\_youth\\_and\\_peacebuilding\\_2019.pdf](https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/pbf_guidance_note_on_youth_and_peacebuilding_2019.pdf).



## Outil de programmation n° 5

# Guide d'intégration d'une perspective de genre dans la programmation EAH pour la paix



### Objet

Cet outil met en évidence les dimensions EAH pertinentes du point de vue du genre et de la consolidation de la paix, et décrit les points d'ancrage pour l'intégration des approches tenant compte des questions de genre et transformatrices à cet égard dans les programmes EAH pour la paix.

### Contexte

Les contributions de l'EAH à la paix doivent tenir compte des dimensions spécifiques au genre de la consolidation de la paix. Il importe notamment de redoubler d'efforts pour s'attaquer aux structures, dynamiques, rôles et relations de pouvoir entre les femmes/filles et les hommes/garçons. Afin de maximiser les avantages des interventions EAH pour la paix, les dimensions de la paix liées au genre doivent être prises en compte dans l'analyse et la conception des programmes. Au minimum, la prise en compte des questions de genre doit être intégrée à tous les éléments de la conception et de la mise en œuvre des programmes EAH ; idéalement, il faut chercher à aborder les dimensions des interactions entre EAH et conflits qui remettent en question les inégalités entre les genres et l'exclusion des femmes/filles de certains aspects clés des services et de la gestion des ressources EAH.

### Données probantes

Une étude analysant la relation entre les inégalités entre les genres et les cas de conflits infranationaux a confirmé le lien fondamental entre les inégalités entre les genres et ce type de conflit. *D'après l'étude, les pays caractérisés de telles inégalités sont plus susceptibles de connaître des conflits internes. Les pays caractérisés par les inégalités entre les genres, enracinés dans la hiérarchie, la discrimination et la violence, soutiennent nécessairement les normes de la violence. Ainsi, ces pays constituent un terrain fertile pour la violence. En outre, la rébellion semble également s'appuyer sur les rôles genrés et sur une norme de violence inhérente aux hiérarchies structurelles entre les genres*<sup>62</sup>. Plus récemment, un billet de blog de la Banque mondiale intitulé [Can gender equality prevent violent conflict? \(L'égalité des genres peut-elle prévenir l'éclatement de conflits violents ?\)](#) a présenté succinctement des preuves empiriques tirées de diverses sources pour démontrer une corrélation positive entre l'égalité des genres et les conflits intra- et interétatiques. Cet article cite également des données montrant la corrélation positive entre la participation socioéconomique et politique accrue des femmes et la paix.

62 Caprioli, M., « Primed for Violence: The Role of Gender Inequality in Predicting Internal Conflict », *International Studies Quarterly*, vol. 49, 2005. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.researchgate.net/publication/249387918\\_Primed\\_for\\_Violence\\_The\\_Role\\_of\\_Gender\\_Inequality\\_in\\_Predicting\\_Internal\\_Conflict](https://www.researchgate.net/publication/249387918_Primed_for_Violence_The_Role_of_Gender_Inequality_in_Predicting_Internal_Conflict), p 161-178. Dans UNICEF, « Conflict Sensitivity and Peacebuilding Programming Guide », 2016.

### Tenir compte des différentes façons dont les femmes, les hommes, les filles et les garçons accèdent aux services EAH et utilisent les ressources en eau en fonction de leurs rôles genrés spécifiques.

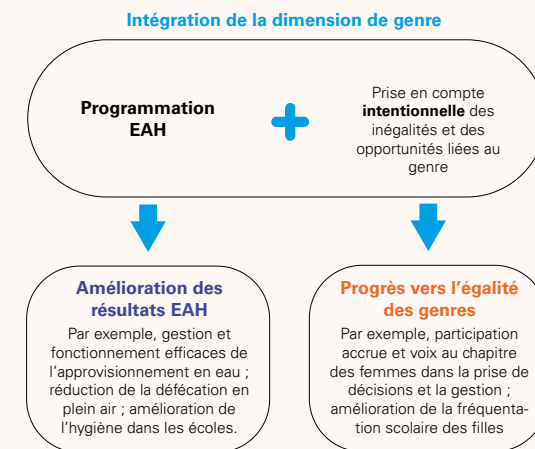
Les femmes ont par exemple tendance à avoir des besoins en eau plus importants en raison des responsabilités domestiques qui sont encore inégalement réparties entre les hommes et les femmes. Les femmes en période de menstruation ont des exigences supplémentaires, comme le fait de laver leurs vêtements et de se baigner en l'absence des hommes. Il est répandu que les femmes soient de petites exploitantes agricoles (par exemple des jardins familiaux) dépendant de sources autres que les précipitations ; elles risquent donc, avec les personnes à leur charge, de souffrir d'insécurité alimentaire en l'absence d'autres sources d'approvisionnement en eau. Lorsque le point d'eau est loin de la maison, les femmes et les filles assument généralement le fardeau de son transport, et ces tâches les rendent plus vulnérables à la violence dans les environnements touchés par les conflits. Les filles courent également un risque plus élevé d'abandon scolaire, en raison du temps nécessaire pour aller chercher de l'eau, ce qui affecte leurs perspectives d'avenir<sup>63</sup>.

### Saisir les occasions de promotion du changement et de l'action

Des perceptions discriminatoires profondément ancrées, des normes sociales, des attentes socioculturelles concernant les rôles des hommes et des femmes ainsi que les relations de pouvoir peuvent entretenir et renforcer les cultures de la violence et contribuer aux conflits<sup>64</sup>. Toutefois, la période de transition qui suit un conflit violent peut être l'occasion d'aborder, voire de transformer, les structures discriminatoires et les normes de genre néfastes, car les communautés connaissent des changements sans précédent (par exemple, augmentation du nombre de ménages dirigés par des femmes, modification du rôle des jeunes, changement dans la direction de la communauté<sup>65</sup>). Inversement, les femmes, les hommes, les filles et les garçons participent aux processus de gestion des conflits et contribuent à la paix dans leurs communautés de façons distinctes. Ils peuvent apporter de nouveaux points de vue aux structures et processus traditionnels en matière d'EAH et de gestion des conflits (par exemple, en promouvant le dialogue entre les genres et entre les générations ; en promouvant le dialogue centré sur les enfants/adolescents).

### Triple dividende – EAH, genre et paix

La pérennisation de la paix est plus probable lorsque les droits sont équitables entre les genres, et lorsque les rôles genrés et les relations de pouvoir positifs se placent au cœur du processus. Un élément clé de la consolidation de la paix consiste à s'attaquer aux facteurs qui compromettent la cohésion sociale. Ces facteurs comprennent les injustices aux niveaux structurel et relationnel, dont les relations inégales entre les genres font partie intégrante. Veiller à ce que les femmes et les filles jouent un rôle égal dans la conception, la gestion et le suivi de l'écosystème EAH peut être une pratique stratégique d'intégration de la dimension de genre qui renforce l'autonomie des femmes et des filles tout en améliorant les résultats en matière d'EAH<sup>66</sup>.



L'intégration de la dimension de genre aux programmes EAH dans les contextes fragiles et les situations de conflit peut aider à obtenir de meilleurs résultats en matière d'EAH et de meilleures contributions à la paix ; ainsi, la prise en compte des questions de genre et l'adaptation des programmes le cas échéant peuvent engendrer un **triple dividende, dont les trois composantes – l'EAH, le genre et la paix – se renforcent mutuellement**<sup>67</sup>.

63 Équipe consultative d'Interpeace (IPAT) pour l'UNICEF, étude de cas thématique sur l'EAH et la consolidation de la paix : examen de l'approche de l'UNICEF en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de prévention de la violence et de prise en compte des conflits, 2020, p. 8.

64 UNICEF, « Conflict Sensitivity and Peacebuilding Programming Guide », 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96576/file/Programming-Guide-Conflict-Sensitivity-and-Peacebuilding.pdf>, p. 15

65 Ibid., p. 9

66 UNICEF, « Gender-Responsive Water, Sanitation and Hygiene: Key elements for effective WASH programming », mars 2017. Disponible à l'adresse suivante : [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/global\\_gender\\_responsive\\_wash\\_programming\\_2017.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/global_gender_responsive_wash_programming_2017.pdf), p. 2.

67 Voir Tearfund, « Double dividends: exploring how water, sanitation and hygiene programmes can contribute to peace- and state-building », 2013. Disponible à l'adresse suivante : <https://learn.tearfund.org/-/media/learn/resources/reports/2013-tearfund-double-dividends-en.pdf>

## Points d'ancrage pour les programmes EAH tenant compte des questions de genre


**Environnement favorable  
à une paix positive et  
fondée sur les droits de  
l'enfant**

- Soutenir la génération de données tenant compte du genre, de l'âge et des risques de conflit pour éclairer les plans et politiques du secteur EAH de consolidation de la paix intégrant la dimension de genre.
- Soutenir l'adoption de normes, de politiques et de pratiques transformatrices en matière de genre et favorables à la paix par les principales parties prenantes du secteur EAH (détenteurs d'obligations et de droits) au niveau mondial comme dans les contextes fragiles et les situations de conflit.
- Soutenir et mettre en œuvre les partenariats stratégiques « EAH pour la paix » afin d'accroître la flexibilité du financement des programmes EAH dans les contextes fragiles et les situations de conflit.
- Soutenir l'adoption d'approches fondées sur le « triple nexus » intégrant la dimension de genre afin de garantir que la programmation tienne compte des conséquences sur l'égalité des genres<sup>68</sup>.


**Contributions à la  
cohésion sociale  
verticale**
**Renforcement de la gouvernance sectorielle et de la responsabilité institutionnelle<sup>69</sup>**

- Soutenir les politiques sectorielles et les mécanismes de suivi visant à remédier aux inégalités d'accès aux services EAH fondées sur le genre.
- Plaider en faveur de politiques et de plans sectoriels EAH qui intègrent la dimension de genre et des stratégies réactives.
- Soutenir la formation des prestataires de services EAH aux niveaux national/régional et local pour la promotion d'approche EAH tenant compte des questions de genre et transformatrices en la matière.
- Impliquer les parties prenantes concernées (notamment les mécanismes juridiques, judiciaires et de protection) dans le suivi et la prévention de la violence sexuelle et sexiste qui survient dans le cadre de la mise en œuvre des services EAH et de l'accès à ces derniers.


**Contributions à la  
cohésion sociale  
horizontale**
**Points d'ancrage de la programmation au niveau communautaire<sup>70</sup>**

- Renforcer le rôle des femmes dans la gestion de l'eau, dans toutes les communautés.
- Établir des mécanismes communautaires pour lutter contre la violence sexuelle et sexiste découlant de la mise en œuvre des services EAH et de l'accès à ces derniers.
- Intégrer des stratégies pour changer les normes sociales néfastes liées au genre dans les initiatives de promotion de l'assainissement et de l'hygiène.
- Soutenir la création et/ou le renforcement des capacités des comités EAH paritaires et inclure des interventions spécifiques de renforcement des capacités et d'accompagnement pour garantir une participation significative des femmes.
- Soutenir les espaces collaboratifs inclusifs adaptés aux besoins pour les femmes/mères de différentes communautés ethniques afin qu'elles puissent se soutenir mutuellement et encourager leur participation aux comités EAH et aux autres processus de gestion et de prise de décisions en matière de ressources EAH.
- Créer des clubs EAH en milieu scolaire pour promouvoir les rôles positifs des filles et des garçons.


**Contributions  
individuelles à la paix**
**Renforcement des capacités et des compétences individuelles en matière de paix<sup>71</sup>**

- Soutenir la transformation de la conception des genres à travers l'intégration de programmes de formation dans les compétences de consolidation de la paix, les rôles genrés positifs et les relations de pouvoir dans le contexte des comités EAH et d'autres plateformes de gestion des ressources et de prise de décisions dans le domaine EAH.
- Former les prestataires de services EAH à défendre et à promouvoir des normes et des attitudes sociales positives concernant les rôles et les relations entre les genres, afin de favoriser une mise en œuvre et un accès aux services EAH qui tiennent compte des questions connexes.
- Soutenir la transformation de la conception des genres à travers l'intégration de programmes de formation adaptés à l'âge dans les compétences de consolidation de la paix, les rôles genrés positifs et les relations de pouvoir dans le cadre du renforcement des capacités des clubs EAH en milieu scolaire.

68 OCDE, « Gender Equality Across the Humanitarian-Development-Peace Nexus », 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://web.archive.org/2021-07-05/594020-gender-equality-across-the-hdp-nexus-july2021.pdf>

69 Adapté de UNICEF, « Conflict Sensitivity and Peacebuilding Programming Guide », 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96576/file/Programming-Guide-Conflict-Sensitivity-and-Peacebuilding.pdf>, p. 47-48 et 53.

70 Ibid.

71 Adapté de UNICEF, « Conflict Sensitivity and Peacebuilding Programming Guide », 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96576/file/Programming-Guide-Conflict-Sensitivity-and-Peacebuilding.pdf>, p. 53.

## Outil de programmation n° 6

# Guide d'intégration de la résilience climatique, des risques de conflit et de la consolidation de la paix : *repérer et saisir les occasions pour rendre la programmation EAH pour la paix « à l'épreuve du climat »*



### Objet

Cet outil complète la section 4.4 du Guide de programmation – « Sécurité hydrique : établissement de liens entre plaidoyer et programmation pour s'attaquer aux causes et aux conséquences des conflits » et vise à aider les équipes EAH et les partenaires du secteur à prendre en compte les risques de conflit dans les programmes EAH résilients aux changements climatiques et/ou les programmes EAH pour la paix « à l'épreuve du climat ». Le diagramme ci-dessous décrit les étapes du processus de mise en œuvre d'une transition vers des programmes EAH résilients aux changements climatiques, et le tableau suivant énonce les synergies entre ces étapes et le cycle de programmation tenant compte des risques de conflit et pour la consolidation de la paix.

**Source** - UNICEF, « Note d'orientation de l'UNICEF – Comment les bureaux régionaux et les bureaux pays de l'UNICEF peuvent effectuer une transition vers des programmes EAH résilients aux changements climatiques », 2020<sup>72</sup>.

- Étape 3.** Évaluer les risques climatiques relatifs au secteur EAH et déterminer la raison d'être des interventions de l'UNICEF d'un point de vue climatique.
- Étape 2.** Étudier les priorités nationales et régionales en matière de climat et de services EAH.
- Étape 1.** Effectuer une analyse des parties prenantes passant en revue les structures et les capacités.
- Étape 9.** Mettre au point des indicateurs SMART de résilience aux changements climatiques pour le secteur EAH et les intégrer aux systèmes de suivi.

Comprendre le problème



Définir et évaluer les options

- Étape 4.** Dresser une liste étoffée d'options envisageables pour pallier les risques prioritaires.
- Étape 5.** Évaluer les options et sélectionner celles qui pourront être soutenues par l'UNICEF.
- Étape 6.** Contrôler, évaluer et gérer les incidences environnementales et sociales potentielles des initiatives EAH de l'UNICEF en faveur de la résilience aux changements climatiques.
- Étape 7.** Adapter les plans de travail pour qu'ils soient résilients aux changements climatiques et les mettre en œuvre.
- Étape 8.** Déterminer les différentes options de financement et mettre au point des concepts et des propositions pour collecter des fonds.

Fournir des solutions

Assurer le suivi et avancer

72 UNICEF, « Note d'orientation de l'UNICEF – Comment les bureaux régionaux et les bureaux pays de l'UNICEF peuvent effectuer une transition vers des programmes EAH résilients aux changements climatiques », 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/114931/file/ClimateShiftPaper%20-French.pdf>

## Activités de transition d'une intervention EAH vers une intervention de résilience climatique

### Étape 1 : Effectuer une analyse des parties prenantes passant en revue les structures et les capacités

Une analyse des parties prenantes permettra de cerner les acteurs ayant un intérêt ou une influence sur les résultats en matière d'EAH. Elle devrait également indiquer quelles parties prenantes s'impliquent déjà dans la résilience climatique des services EAH, afin d'éviter les doublons et de créer des partenariats.

### Étape 2 : Étudier les priorités nationales et régionales existantes en matière de climat et de services EAH

Cette étape permet d'évaluer les liens entre la planification nationale en matière de climat et l'EAH, et de déterminer si les besoins des groupes vulnérables et des enfants reçoivent une attention appropriée.

### Étape 3 : Évaluer les risques climatiques relatifs au secteur EAH et déterminer la raison d'être des interventions de l'UNICEF d'un point de vue climatique

Inviter le secteur EAH et d'autres parties prenantes définies à l'étape 1 à se soumettre à une évaluation nationale des risques climatiques relatifs au secteur EAH (ou à la valider). L'analyse doit reposer sur des données probantes existantes, des observations d'impacts climatiques et des prévisions climatiques (aux échelles temporelle et géographique disponibles). Elle permet d'identifier les principaux risques climatiques relatifs au secteur EAH, et de repérer les manques éventuels d'informations.

## Étapes et synergies de la programmation EAH pour la paix

### Analyse ou examen sommaire EAH des conflits et de la paix

Une analyse des conflits et de la paix consiste à comprendre le contexte dans lequel votre programme ou intervention EAH opère. Lors de l'examen des impacts et de la conception tenant compte des risques de conflit, il convient d'inclure **une analyse des parties prenantes qui prend également en compte les parties prenantes déjà impliquées dans la résilience climatique des services EAH, ainsi que les priorités nationales et infranationales établies.**

### Étape 1 : Définir la consolidation de la paix en tant qu'objectif principal ou secondaire de votre intervention EAH

Si l'eau/l'EAH constitue une dimension critique du conflit liée aux changements climatiques (par exemple, pénurie de ressources) et que la consolidation de la paix est un objectif principal, alors l'importance d'utiliser le guide de transition d'une intervention EAH vers une intervention de résilience climatique est évidente. S'il existe des interactions pertinentes entre le conflit dans son ensemble et l'EAH, et qu'un objectif secondaire de consolidation de la paix est envisagé, l'utilisation des projets EAH en tant qu'outils de consolidation de la paix peut être intéressante.

### Étape 2 : Élaborer des théories du changement du secteur de l'EAH tenant compte des risques de conflit et favorisant la consolidation de la paix

La théorie du changement de l'EAH pour la paix peut s'appuyer sur les théories du changement identifiées dans le guide de transition d'une intervention EAH vers une intervention de résilience climatique.

### Étape 3 : Repérer et utiliser les points d'ancrage des programmes EAH pour la consolidation de la paix

Les bureaux de pays peuvent utiliser l'évaluation des risques climatiques comme une lentille à travers laquelle mettre en évidence et utiliser les trois principaux points d'ancrage pour consolider et pérenniser la paix à travers l'EAH.

#### Par exemple :

- *Production de « dividendes de la paix » grâce aux investissements EAH : Le risque climatique associé pourrait être le risque d'inondation en raison d'un mauvais drainage et d'impacts négatifs changeants sur les infrastructures EAH, provoquant des tensions au sein des communautés. Le point d'ancrage pourrait être le renforcement de la résilience climatique au sein des infrastructures EAH dans les communautés.*

## Activités de transition d'une intervention EAH vers une intervention de résilience climatique

### Étape 4 : Dresser une liste étoffée d'options envisageables pour pallier les risques prioritaires

L'objectif est de déterminer les options éventuelles de lutte contre les risques prioritaires, tout en gardant à l'esprit les trois objectifs de la transition vers des programmes résilients aux changements climatiques.

### Étape 5 : Évaluer les options et sélectionner celles qui pourront être soutenues par l'UNICEF

Lors de cette étape, la liste étoffée des solutions envisagées en matière de résilience aux changements climatiques est réduite à une sélection d'interventions hiérarchisée et adaptée au contexte.

### Étape 6 : Contrôler, évaluer et gérer les incidences environnementales et sociales potentielles des initiatives EAH de l'UNICEF en faveur de la résilience aux changements climatiques

Veiller au respect des normes environnementales et sociales de l'UNICEF et à la classification des interventions en fonction de leur niveau de risque.

## Étapes et synergies de la programmation WASH pour la paix

- *Renforcement de la gouvernance du secteur EA le risque climatique associé pourrait être une mauvaise gestion des ressources en eau, qui peut provoquer des tensions au sein des communautés s'il existe un risque de concurrence pour les ressources. Le point d'ancrage pourrait être le renforcement des structures de gouvernance pour assurer une gestion durable des ressources.*
- *Utilisation des services EAH pour consolider/pérenniser la paix : le risque climatique associé pourrait être la pénurie d'eau et les tensions qui en découlent. Le point d'ancrage pour la prise en compte des risques de conflit/la consolidation de la paix est le renforcement de la résilience climatique des services d'approvisionnement en eau, avec des composantes potentiellement dirigées par plusieurs communautés, afin de renforcer la cohésion sociale.*

### Étape 4 : Définir les contributions de l'EAH aux résultats en matière de paix

Sur la base des risques climatiques identifiés et des points d'ancrage de la prise en compte des risques de conflit/de la consolidation de la paix pour lutter contre les tensions et les risques climatiques, définir les interventions utilisant la cohésion sociale verticale, la cohésion horizontale et/ou le renforcement des capacités individuelles pour la paix.

#### Par exemple :

- *Cohésion sociale verticale : en cas de renforcement des connaissances et des capacités de la société civile et des pouvoirs publics sur les questions liées à l'eau et à l'assainissement, inclure des éléments relatifs aux risques liés aux changements climatiques.*
- *Cohésion sociale horizontale : fournir de nouvelles ressources dans un contexte de pénurie et renforcer la quantité et la qualité des interactions entre les communautés.*
- *Renforcement des capacités individuelles : employer et faire participer des jeunes de différents endroits/ groupes sociaux à la mise en œuvre d'infrastructures EAH résilientes aux changements climatiques ou respectueuses du climat.*

### Ne pas nuire

Veiller au respect des normes environnementales et sociales de l'UNICEF

## Activités de transition d'une intervention EAH vers une intervention de résilience climatique

### Étape 7 : Modifier les plans EAH afin qu'ils soient résilients aux changements climatiques et les mettre en œuvre

Adapter les plans de travail selon les modifications apportées aux programmes actuels et les nouvelles interventions définies au cours du processus de transition. Ces ajustements des plans de travail annuels ou glissants peuvent ensuite enrichir les descriptifs de programme de pays ou les examens à mi-parcours.

### Étape 8 : Déterminer les différentes options de financement et mettre au point des concepts et des propositions pour collecter des fonds

Lors de cette étape, il faut prendre en compte les différentes possibilités de financement climatique et environnemental en faveur de programmes EAH résilients aux changements climatiques. Il convient aussi d'étudier et d'évaluer les options qui impliquent un niveau de dépenses initial éventuellement plus élevé, mais desquelles découlent des coûts bien moindres sur la durée du cycle de vie des programmes résilients aux changements climatiques.

### Étape 9 : Mettre au point des indicateurs SMART de résilience aux changements climatiques pour le secteur EAH

Cette étape implique la conception d'une série d'indicateurs de résilience aux changements climatiques liés aux options d'intervention sélectionnées lors de l'étape 5. Ainsi, des ajustements programmatiques pourront être mis en place, de nouveaux programmes pourront être intégrés à d'autres programmes existants et la durabilité des indicateurs de résilience aux changements climatiques pourra être contrôlée.

## Étapes et synergies de la programmation EAH pour la paix

### Étape 3 – Repérer et utiliser les points d'ancrage des programmes EAH pour la consolidation de la paix

Adapter également les programmes existants aux fins de la prise en compte des risques de conflit et de la consolidation de la paix. Pour inclure de la prise en compte des risques de conflit/la consolidation de la paix de façon stratégique dans les programmes EAH, voir l'étape 3 du Guide de programmation (« Définir les contributions de l'EAH à la paix – environnement favorable, cohésion sociale verticale, cohésion sociale horizontale et capacités individuelles pour la paix »). Ces moments clés pourraient encourager la révision et l'inclusion conjointes de la prise en compte des changements climatiques, des risques de conflit et de la consolidation de la paix à différentes étapes du cycle de programmation.

### Partenariats pour la paix

Les outils de mobilisation des ressources dans la section sur les partenariats des orientations EAH pour la paix peuvent aider les bureaux de pays à mobiliser les fonds existants et les donateurs qui s'intéressent aussi bien au climat qu'aux risques de conflit et à la consolidation de la paix. La cartographie des donateurs est un bon point de départ, bien que les outils fournis dans les orientations EAH pour la paix puissent également être utilisés pour guider la manière dont les bureaux de pays peuvent approcher avec les donateurs et les éduquer sur le lien entre les conflits, la consolidation de la paix et les changements climatiques.

### Élaborer et mettre en œuvre les activités de suivi et d'évaluation EAH tenant compte des risques de conflit

Le suivi et évaluation tenant compte des risques de conflit repose sur trois éléments fondamentaux : le suivi du contexte du conflit, le suivi des progrès de l'intervention et le suivi de l'interaction entre l'intervention et le contexte. Les bureaux de pays peuvent inclure des indicateurs et un suivi de résilience climatique pour atténuer les risques liés aux problèmes de tension climatique à chacune de ces étapes. Les indicateurs, les questions de suivi stratégique et les listes de contrôle du guide de transition d'une intervention EAH vers une intervention de résilience climatique peuvent être utilisés comme point de départ pour intégrer des indicateurs résilients face aux changements climatiques dans des indicateurs tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix.

Les approches participatives et communautaires en matière de suivi sont essentielles pour assurer la prise en compte des risques de conflit et tirer parti des mécanismes de retour d'information de la communauté EAH. Elles peuvent également être utilisées pour rendre compte des réalités des changements climatiques.

# Grille stratégique pour le plaidoyer interne et externe en faveur de l'EAH pour la paix

Cet outil complète la section 3.1 du présent guide (« Contributions de l'EAH à un environnement favorable à une paix positive et fondée sur les droits de l'enfant ») et énumère des propositions de contributions génériques pouvant être adaptées pour éclairer les efforts de plaidoyer internes et externes, afin de sensibiliser aux approches de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix et le promouvoir leur adoption par les principales parties prenantes au sein et en dehors de l'UNICEF. La « grille stratégique pour le plaidoyer » externe s'appuie sur la priorité mondiale n° 4 de l'UNICEF en matière de plaidoyer, qui est liée aux changements climatiques et à l'insécurité hydrique. Pour de plus amples informations sur la relation entre la vulnérabilité aux changements climatiques, l'insécurité hydrique et les conflits, veuillez consulter le Guide de programmation sur la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix – Étape 4, « Repérer et utiliser les points d'ancrage des programmes EAH pour la consolidation de la paix ».

## Domaine prioritaire de l'UNICEF en matière de plaidoyer : l'EAH pour la paix – PLAIDOYER INTERNE

**Énoncé d'impact :** Les programmes EAH de l'UNICEF dans les contextes fragiles et les situations de conflit intègrent la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix

### 1. Résultats du plaidoyer

*Quel est le changement SMART<sup>22</sup> que nous recherchons ?*

Les parties prenantes internes de l'UNICEF soutiennent et mettent en œuvre les mesures nécessaires pour intégrer les approches EAH de **prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix** dans les contextes fragiles et les situations de conflit

### 2. Cible clé

#### Présent

*Quelles sont les croyances actuelles de notre cible et comment celles-ci se traduisent-elles dans son comportement ?*

Les parties prenantes internes estiment que les approches de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix sont trop politiques et ne consacrent pas l'attention (analyse, planification, adoption) et les ressources (humaines, financières) nécessaires à l'intégration.

#### Futur

*Que voulons-nous lui faire comprendre et comment cela influencera-t-il son comportement ?*

Les approches de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix rendent les interventions EAH dans les contextes fragiles et situations de conflit plus efficaces et durables, et conduisent à :

- Des systèmes et pratiques EAH résilients aux conflits
- Des programmes EAH qui contribuent à consolider et pérenniser la paix dans les contextes fragiles et les situations de conflit

### 4. Obstacles au plaidoyer

*Pourquoi cela ne s'est-il pas encore produit ?*

Les engagements mondiaux ne se sont pas encore traduits par un changement des pratiques de gestion et de programmation au niveau des bureaux régionaux et des bureaux de pays.

### 5. Possibilités

*Qu'est-ce qui pourrait faciliter ce changement ?*

La mise en place de systèmes de responsabilité internes solides pour promouvoir et suivre la mise en œuvre des étapes clés aux niveaux mondial, régional et des bureaux de pays – par exemple, l'analyse des conflits ; la rédaction en conséquence des descriptifs de programme/descriptifs de programme de pays ; la mesure systématique des contributions et des résultats de la prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix.

### 7. Étapes clés

*Quels moments clés nous aideront à atteindre nos objectifs ?*

Les grandes étapes de la planification stratégique (plan stratégique, programme de pays, examens des programmes) sont mises à profit pour mettre en œuvre/mettre à jour l'analyse des conflits et intégrer la conception et l'adaptation pertinentes des programmes.



## 8. Produits

*Comment saurons-nous que nous sommes sur la bonne voie ?*

- Les cibles en matière de plaidoyer sont établies (c'est-à-dire les personnes/équipes que nous essayons d'influencer)
- Des orientations sectorielles tournées vers l'extérieur sont élaborées
- Les capacités du personnel clé sont renforcées dans les régions et les bureaux de pays concernés
- Un soutien technique spécialisé est déployé au niveau du Siège, des régions et des bureaux de pays, le cas échéant

## 3. Autres parties prenantes clés

*Qui sont nos principaux alliés, partenaires, influenceurs et adversaires ?*

### Alliés

- États Membres et donateurs qui soutiennent les approches fondées sur le triple nexus et les approches de programmation résilientes dans les contextes fragiles et les situations de conflit.
- Équipes de gestion et de communication de l'UNICEF dans les régions et les pays touchés par la fragilité et les conflits.
- Le personnel EAH qui est membre du réseau de consolidation de la paix de l'UNICEF et/ou qui a suivi la formation Agora de l'UNICEF sur l'introduction à la programmation tenant compte des risques, des risques de conflits et de la consolidation de la paix.

## 6. Tactiques de plaidoyer

*Quelles sont les tactiques susceptibles de nous aider à atteindre nos objectifs, en éliminant les obstacles ?*

Lobbying avec données probantes à l'appui/preuve de concept  
Création de coalitions entre les alliés identifiés et les défenseurs de l'EAH pour la paix dans l'ensemble de l'organisation et dans tous les programmes  
Organisation d'événements/de webinaires pour présenter des données probantes et promouvoir l'adoption

## 6. Approche stratégique

*Nous allons... (mettre en œuvre la stratégie choisie)*

- Générer des données probantes, renforcer les capacités et promouvoir l'adoption d'approches de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix dans le secteur EAH.

## 9. Et ensuite ?

*Quelles activités allons-nous entreprendre ?*

- Diffuser et faire connaître les Orientations sur la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix pour le secteur EAH.
- Suivre/encourager les autres à suivre la formation Agora de l'UNICEF intitulée « Introduction à la programmation tenant compte des risques, des risques de conflits et de la consolidation de la paix ».
- Trouver/présenter des données probantes d'une intégration réussie et de l'obtention de résultats et de contributions de valeur.

*Parce que... (d'après nous)*

L'intégration des approches de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix dans les programmes EAH amplifiera et pérenniserà les résultats pour les enfants dans les contextes fragiles et les situations de conflit.

*Cela permettra... (de surmonter un obstacle/de saisir une occasion)*

De promouvoir la pratique réflexive et l'adaptation des programmes, de mobiliser les ressources humaines et financières...

*Pour que... (notre objectif soit atteint)*

Les principales parties prenantes de l'UNICEF et de l'EAH (haute direction, gestionnaires de programme) comprennent la valeur ajoutée des approches de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix et soutiennent leur intégration.

## Domaine prioritaire de l'UNICEF en matière de plaidoyer : l'EAH pour la paix – PLAIDOYER EXTERNE

Priorité mondiale n° 4 en matière de plaidoyer : Insécurité hydrique – EAH tenant compte des risques de conflit et au service de la consolidation de la paix

**Énoncé d'impact :** Veiller à ce que chaque enfant, aujourd'hui et à l'avenir, jouisse de ses droits en matière d'EAH en étant protégé et préparé contre l'insécurité hydrique **dans des contextes fragiles et les situations de conflit, grâce à l'adoption d'approches de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix qui renforcent la résilience des systèmes et pratiques EAH face aux conflits et contribuent ainsi à consolider et pérenniser la paix, afin de réduire l'insécurité hydrique.**

### 1. Résultats du plaidoyer

*Quel est le changement SMART<sup>74</sup> que nous recherchons ?*

En [X], les principales parties prenantes (pouvoirs publics, partenaires/donateurs sectoriels, communautés) soutiennent et participent aux politiques, plans et programmes EAH tenant compte des risques de conflit et de la consolidation de la paix.

### 2. Cible clé

#### Présent

*Quelles sont les croyances actuelles de notre cible et comment celles-ci se traduisent-elles dans son comportement ?*

- Les conflits ne sont pas définis comme une menace directe pour la sécurité hydrique et les services EAH par les principales parties prenantes (pouvoirs publics, partenaires/donateurs sectoriels, communautés).
- Les principales parties prenantes (pouvoirs publics, partenaires/donateurs sectoriels, communautés) ne considèrent pas l'EAH comme une activité de consolidation de la paix.

#### Futur

*Que voulons-nous lui faire comprendre et comment cela influencera-t-il son comportement ?*

- Les principales parties prenantes (pouvoirs publics, partenaires/donateurs sectoriels, communautés) comprennent l'interaction entre les conflits, l'EAH et la paix, et estiment que l'intégration d'approches de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix augmente l'efficacité et réduit l'insécurité hydrique.
- Les principales parties prenantes (pouvoirs publics, partenaires/donateurs sectoriels, communautés) entreprennent des actions pour intégrer les approches de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix dans le domaine EAH, le cas échéant.

### 4. Obstacles au plaidoyer

*Pourquoi cela ne s'est-il pas encore produit ?*

- Compréhension limitée des interactions entre EAH, conflit et paix.
- Manque de données montrant les résultats et les contributions.
- Capacité limitée à agir sur la base de la compréhension et des données probantes.

### 5. Possibilités

*Qu'est-ce qui pourrait faciliter ce changement ?*

- Le fait que les principales parties prenantes (pouvoirs publics, partenaires/donateurs sectoriels, communautés) créent une demande.
- Le fait de démontrer les résultats – élaborer un argumentaire !
- Le fait d'établir des relations et des alliances avec les principales parties prenantes.
- Le fait de donner voix au chapitre aux jeunes pour aider à créer une demande.

### 7. Étapes clés

*Quels moments clés nous aideront à atteindre nos objectifs ?*

- Événements mondiaux clés, par exemple, la Semaine mondiale de l'eau, la réunion des ministres sectoriels d'Assainissement et eau pour tous ; et les journées clés de plaidoyer, par exemple, la Journée mondiale de l'eau et la Journée internationale de la paix.
- Manifestations/événements aux échelles régionale ou nationale à exploiter.
- Grandes étapes clés de la planification interne et externe (secteur EAH, équipe de pays des Nations Unies, UNICEF).

74 Spécifique, mesurable, réalisable, pertinent et limité dans le temps. Voir <https://www.unicef.org/rosa/media/10356/file>, p. 35.

## 8. Produits

*Comment saurons-nous que nous sommes sur la bonne voie ?*

- Les cibles en matière de plaidoyer sont établies (c'est-à-dire les personnes/équipes que nous essayons d'influencer).
- Les orientations pertinentes d'un point de vue technique et de la gestion des connaissances sont élaborées.
- Les messages ciblés sont rédigés.
- Les capacités des principales parties prenantes sont renforcées.

## 3. Autres parties prenantes clés

*Qui sont nos principaux alliés, partenaires, influenceurs et adversaires ?*

- Pouvoirs publics, partenaires/donateurs sectoriels, communautés favorables.
- Acteurs de la société civile chargés de la consolidation de la paix – en particulier les jeunes.
- Partenaires sectoriels ayant une expertise/expérience pertinente.

## 6. Tactiques de plaidoyer

*Quelles sont les tactiques susceptibles de nous aider à atteindre nos objectifs, en éliminant les obstacles ?*

- Lobbying avec données probantes à l'appui/preuve de concept.
- Création de coalitions entre les alliés et les défenseurs identifiés au sein des principales parties prenantes.
- Organisation d'événements/de webinaires pour présenter des données probantes et promouvoir l'adoption au sein des principales parties prenantes.
- Messages ciblés : adapter nos messages clés aux différents publics que nous essayons d'atteindre/d'influencer.

## 6. Approche stratégique

*Nous allons... [mettre en œuvre la stratégie choisie]*

générer des données probantes, sensibiliser et renforcer les capacités pertinentes, et tirer parti de la position de leader de l'UNICEF au sein du secteur/cluster EAH pour influencer/mobiliser un soutien.

## 9. Et ensuite ?

*Quelles activités allons-nous entreprendre ?*

- Mener/mettre à jour l'analyse/l'examen sommaire des conflits pour repérer les principales interactions entre les conflits, l'EAH et la paix.
- Élaborer un plan d'action aux fins du plaidoyer et des messages/questions clés autour des priorités définies.
- Informer les principales parties prenantes et identifier les alliés et les défenseurs.

*Parce que... [d'après nous]* l'intégration des approches de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix dans les programmes EAH amplifiera et pérennisera les résultats pour les enfants dans les contextes fragiles et les situations de conflit.

*Cela permettra... [de surmonter un obstacle/de saisir une occasion]* de créer une demande pour que ces approches soient intégrées tout en positionnant l'UNICEF en tant que chef de file technique clé du secteur.

*Pour que... [notre objectif soit atteint]* les principales parties prenantes (pouvoirs publics, partenaires/donateurs sectoriels, communautés) soutiennent et participent aux initiatives et programmes EAH tenant compte des risques de conflit qui consolident et pérennisent la paix.



**Cet outil** comprend un échantillon de messages clés qui illustrent les interactions stratégiques entre EAH et conflits, et qui reprennent des thèmes clés (résilience, fragilité, triple nexus, climat, sécurité hydrique, genre, jeunesse). Les messages peuvent être adaptés au contexte opérationnel et étayés par des données probantes pertinentes au contexte. Ils peuvent être déployés pour soutenir le plaidoyer interne et externe. Ils peuvent également être utilisés conjointement avec l'outil n° 7 ci-dessus (« Grille stratégique pour le plaidoyer interne et externe en faveur de l'EAH pour la paix »).

### Interactions entre conflits et EAH

- Les conflits constituent une menace de taille pour la sécurité et le bien-être des enfants, et le nombre d'enfants directement touchés est considérable et en augmentation : 420 millions d'enfants (près d'un sur cinq) vivent dans des zones touchées par des conflits armés et des situations de fragilité. Si rien n'est fait pour l'en empêcher, ce chiffre devrait augmenter de 80 % d'ici à 2030<sup>75</sup>.
- Les enfants qui vivent dans des contextes extrêmement fragiles sont trois fois plus susceptibles de pratiquer la défécation en plein air, quatre fois plus susceptibles de manquer de services d'assainissement de base et huit fois plus susceptibles de manquer de services de base d'approvisionnement en eau potable.
- Les enfants de moins de 15 ans qui vivent dans un contexte de conflit sont en moyenne près de trois fois plus susceptibles de mourir de maladies liées à l'eau insalubre et à un mauvais assainissement que de violences directes.
- Les attaques contre les systèmes d'approvisionnement en eau ont un impact direct sur les enfants : ces derniers sont contraints d'utiliser de l'eau insalubre lorsque l'eau potable n'est plus disponible, ce qui les expose à des risques de maladie<sup>76</sup>.
- Les déplacements provoqués par les conflits aggravent ces vulnérabilités et connaissent un essor. Le HCR estime que 35 millions (42 %) des personnes déplacées de force à la fin de l'année 2020 étaient des enfants de moins de 18 ans, et que la majorité d'entre eux fuient les conflits et la violence<sup>77</sup>.
- L'action conjuguée des conflits, des changements climatiques et de la pandémie de COVID-19 a aggravé la condition d'enfants du monde entier. Dans les contextes fragiles et les situations de conflit, elle a soumis les systèmes et services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) à rude épreuve, et a fait progresser la pauvreté et les inégalités qui sous-tendent la fragilité et les conflits.
- Les conflits prolongés sont en augmentation et sont maintenant les principaux facteurs de besoins humanitaires – 80 % de tous les besoins humanitaires sont motivés par des conflits violents et 70 % des ressources de l'UNICEF sont dépensées dans des pays touchés par des conflits ou fragiles. Investir dans la prévention des conflits n'est pas seulement juste, c'est aussi rentable – chaque dollar des États-Unis dépensé pour la prévention des conflits permet d'économiser 16 dollars É.-U. par la suite<sup>78</sup>.

75 UNICEF, « UNICEF and Sustaining Peace: Strengthening the Socio-Economic Foundations of Peace through Education, Young People's Engagement & WASH ». Document thématique de l'UNICEF contribuant au rapport 2020 du Secrétaire général des Nations Unies sur la consolidation et la pérennisation de la paix, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96551/file/Thematic-paper-for-2020-sg-report-mf.pdf>

76 Les bureaux régionaux et de pays de l'UNICEF ainsi que les partenaires sectoriels confrontés à des conflits liés aux eaux transfrontalières peuvent bénéficier d'un soutien mondial via le Siège de l'UNICEF, le Secrétariat de la Convention sur l'eau de la CEE et les organisations de bassins hydrographiques concernées.

77 Matrice de suivi des déplacements internes. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.internal-displacement.org/database/displacement-data>

78 Banque mondiale, Open Knowledge Repository, Pathways for peace : inclusive approaches for Preventing Violent Conflict, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28337>

**EAH tenant compte des risques, notamment des risques de conflit**

- Malgré de bonnes intentions, les interventions EAH dans les contextes fragiles et les situations de conflit risquent d'aggraver involontairement les conflits ou de contribuer à une dynamique belliqueuse plus large.
- Le choix de l'emplacement des forages, la manière dont les ressources sont partagées et gérées entre les populations réfugiées/déplacées internes et les communautés d'accueil, l'autorisation ou non d'utiliser les points d'eau pour les cultures et/ou le bétail, et la gestion des ressources en eau, de la distribution et/ou de l'accès aux services EAH dans les contextes où l'exclusion est répandue, sont des questions pouvant faire l'objet de désaccords et dégénérer en conflit si elles ne sont pas gérées efficacement.
- Les interventions EAH ne tiennent pas systématiquement compte de la manière dont les décisions en matière de programmation peuvent être connectées à des facteurs sociaux, politiques, économiques, culturels et environnementaux plus vastes, et peuvent contribuer aux dynamiques de conflit, voire les exacerber.
- Les analyses des conflits et de la paix au regard de l'EAH sont indispensables pour déterminer comment les interventions EAH peuvent aggraver les tensions et les conflits, ou potentiellement lutter contre ces problèmes et les résoudre<sup>79</sup>.
- La prise en compte des risques de conflit est une exigence minimale pour la programmation de l'UNICEF dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Cette approche est particulièrement pertinente dans le cadre de l'action humanitaire, où elle permet d'éviter de causer du tort par des interventions rapides et mal étayées.

**L'EAH pour la paix**

- L'EAH peut être un puissant facteur de paix – L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a défini l'EAH comme un système de services « politiquement neutre », qui peut constituer un point de départ pour la coopération sociale et les partenariats entre les citoyens et les pouvoirs publics<sup>80</sup>.
- Les services EAH peuvent représenter d'importants dividendes de la paix en cas de cessation de la violence. Dans le cadre d'un processus de paix ou d'un accord entre les communautés divisées, ils peuvent aussi constituer un résultat.
- Les services EAH offerts en tant que dividendes de la paix peuvent réduire les tensions sociales grâce à la fourniture de services tangibles et nécessaires. Ils peuvent inciter à un comportement non violent et soutenir les efforts de renforcement de l'État à des moments critiques du processus de paix.
- L'EAH offre des occasions uniques et précieuses de s'attaquer non seulement aux impacts, mais également aux facteurs de fragilité et de conflit. Les crises mondiales telles que les changements climatiques, la pénurie d'eau et la pandémie de COVID-19 ont mis le secteur EAH au premier plan et ont ouvert la voie pour que les approches de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix soient considérées comme des appuis au renforcement de la programmation dans les contextes fragiles et les situations de conflit.
- La mise en place de mécanismes plus responsables et transparents pour la gouvernance de l'EAH reliant les parties prenantes étatiques et non étatiques peut conduire à une gestion plus efficace des ressources en eau et à une confiance accrue dans les pouvoirs publics, renforçant ainsi la cohésion sociale verticale.
- Les programmes EAH peuvent inciter à l'action commune et fournir des plateformes de collaboration qui permettent de renforcer la confiance au niveau des communautés et la cohésion sociale horizontale<sup>81</sup>.
- Les programmes EAH qui mettent en évidence et saisissent les occasions de prévention et de transformation des conflits peuvent soutenir la contribution de l'UNICEF à la réalisation des objectifs de développement durable 6 et 16 dans les contextes fragiles et les situations de conflit.

79 UNICEF, L'eau sous le feu des bombes, Volume I, 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/69496/file/L%E2%80%99eau-sous-le-feu-des-bombes-volume-58121.pdf>

80 OCDE, Prestation de services dans les situations de fragilité – Principaux concepts, constats et enseignements, 2008. Disponible à l'adresse suivante : [https://read.oecd-ilibrary.org/development/prestation-de-services-dans-les-situations-de-fragilite\\_journal\\_dev-v9-art9-fr](https://read.oecd-ilibrary.org/development/prestation-de-services-dans-les-situations-de-fragilite_journal_dev-v9-art9-fr) ;

81 UNICEF, « The Contribution of Social Services to Peacebuilding and Resilience: Evolving Theory and Practice », 2015. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.erinmccandless.net/uploads/3/1/5/5/31558725/the\\_contribution\\_of\\_social\\_services\\_to\\_peacebuilding\\_and\\_resilience\\_-\\_unicef\\_study\\_final.pdf](http://www.erinmccandless.net/uploads/3/1/5/5/31558725/the_contribution_of_social_services_to_peacebuilding_and_resilience_-_unicef_study_final.pdf)

## L'EAH pour la paix et l'égalité des genres

- L'intégration de la dimension de genre peut amplifier les impacts positifs des programmes EAH sur la paix, en réduisant les vulnérabilités distinctes des femmes et des filles dans les contextes fragiles et les situations de conflits, en les impliquant de manière significative dans la recherche de solutions inclusives, et en promouvant leur rôle en tant qu'agentes d'un changement pacifique au sein de leurs communautés.
- Les contributions de l'EAH à la paix doivent tenir compte des dimensions spécifiques au genre de la consolidation de la paix. Il importe notamment de redoubler d'efforts pour s'attaquer aux structures, dynamiques, rôles et relations de pouvoir entre les femmes/filles et les hommes/garçons.
- La période de transition qui suit un conflit violent peut être l'occasion de s'attaquer à ces dynamiques et normes négatives en matière de genre, voire de les transformer<sup>82</sup>.
- La pérennisation de la paix est plus probable lorsque les droits sont équitables entre les genres, et lorsque les rôles genrés et les relations de pouvoir positifs se placent au cœur du processus. L'intégration de la prise en compte des questions de genre et l'adaptation en conséquence peuvent promouvoir le triple dividende, dont les trois composantes – l'EAH, le genre et la paix – se renforcent mutuellement.

## L'EAH pour la paix et la jeunesse

- La planète compte 1,8 milliard de jeunes, dont un sur quatre vit dans des pays en proie à des conflits armés et à la violence organisée.
- Les adolescents et les jeunes font l'expérience des conflits de manière distincte et jouent des rôles différents dans les conflits et la paix. Les programmes et les interventions qui renforcent leurs compétences en matière de consolidation de la paix peuvent aider à résoudre des facteurs de conflit spécifiques associés aux adolescents/jeunes et/ou à résoudre les conflits intergénérationnels qui entravent leur participation significative et constructive dans les initiatives EAH pour la paix.
- Les jeunes sont de puissants défenseurs et agents du changement pour l'utilisation et la gestion durables des ressources en eau et la protection de l'environnement. Ils constituent également des intermédiaires cruciaux pour la consolidation de la paix et la prévention des conflits.



# Guide sur le suivi et l'évaluation intégrant les risques de conflit et la consolidation de la paix

112

1. Suivi des programmes tenant compte des risques – Intégration de la prise en compte des risques de conflit et de la consolidation de la paix dans le suivi et l'évaluation

114

2. Élaboration et mise en œuvre d'activités de suivi et d'évaluation EAH tenant compte des risques de conflit

- 2.1. Évaluation et suivi des risques de conflit
- 2.2. Adaptation en fonction des risques de conflit et des interactions
- 2.3. La prise en compte des risques de conflit a-t-elle fonctionné ?
- 2.4. Suivi et évaluation tenant compte des risques de conflit « suffisants »

118

3. Élaboration d'un cadre de résultats des interventions EAH pour la consolidation de la paix – Que mesurer

119

4. Création et mise en œuvre de votre plan de suivi et d'évaluation des interventions EAH pour la consolidation de la paix – Comment mesurer

- 4.1. Indicateurs de consolidation de la paix
- 4.2. Moyens de vérification et collecte des données
- 4.3. Suivi et mesure de la contribution du secteur EAH à la paix dans les situations d'urgence

125

5. Évaluation, apprentissage et production de données probantes EAH pour la paix

- 5.1. Conception d'une évaluation EAH de la consolidation de la paix
- 5.2. Mise en œuvre d'une évaluation EAH pour la paix
- 5.3. Mesure des contributions à la paix – cohésion sociale

## L'EAH pour la paix – Boîte à outils de suivi et d'évaluation

Outil de suivi et d'évaluation n° 1 **130**

**Outil de planification du suivi et de l'évaluation des interventions EAH de consolidation de la paix et tenant compte des risques de conflit**

Outil de suivi et d'évaluation n° 2 **134**

**Indicateurs standard clés du Plan stratégique de l'UNICEF relatifs à la prise en compte des questions de conflit et à la consolidation de la paix**

Outil de suivi et d'évaluation n° 3 **136**

**Suivi des attaques contre l'EAH : la liste de Genève**

Le présent guide décrit les étapes de mise au point de cadres de résultats et de plans de suivi et d'évaluation pour soutenir les contributions des programmes EAH à la paix dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Il n'entre pas dans les détails de l'élaboration d'un cadre de résultats et d'un plan de suivi et d'évaluation globaux, qui seraient pertinents pour n'importe quelle intervention EAH. Il se concentre plutôt sur les dimensions spécifiques de cette démarche dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Dans de telles situations, il est nécessaire d'intégrer la prise en compte des risques de conflit en tant qu'exigence minimale et de tirer parti des opportunités offertes par un programme EAH pour contribuer à la consolidation et à la pérennisation de la paix.

La section 1 montre comment le présent guide complète les approches de l'UNICEF en matière de gestion axée sur les résultats et de suivi des programmes tenant compte des risques. La section 2 décrit les étapes clés pour intégrer la prise en compte des risques de conflit dans les cadres de résultats des programmes et les plans de suivi et d'évaluation EAH en tant qu'exigence minimale dans les contextes fragiles et les situations de conflit. La section 3 se concentre sur l'élaboration de cadres de résultats et de plans de suivi et d'évaluation pour soutenir diverses interventions EAH pour la paix, et comprend des études de cas illustratives. Le guide comprend des exemples et des études de cas sur les efforts déployés au niveau des bureaux de pays de l'UNICEF pour élaborer et mettre en œuvre des cadres de résultats et des plans de suivi et d'évaluation tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix. Ces ressources permettront d'appréhender les contributions en matière de consolidation de la paix dirigées par les jeunes au regard de la participation de ces derniers aux programmes EAH, et de rendre compte des impacts des investissements EAH intégrés pour les communautés d'accueil et les réfugiés sur la cohésion sociale.



***Le Plan stratégique de l'UNICEF pour la période 2022-2025 comprend pour la première fois des indicateurs spécifiques et substantiels tenant compte des risques de conflit et de consolidation de la paix. Ils peuvent servir à promouvoir l'adoption au niveau des bureaux de pays et des programmes et guider l'élaboration et la mise en œuvre des cadres de résultats intégrés en matière d'EAH pour la paix ainsi que des plans de suivi et d'évaluation dans les contextes fragiles et les situations de conflit.***

***[Voir l'outil de suivi et d'évaluation n° 2 – Indicateurs standard clés du Plan stratégique de l'UNICEF relatifs à la prise en compte des questions de conflit et à la consolidation de la paix.](#)***



# 1. Suivi des programmes tenant compte des risques – Intégration de la prise en compte des risques de conflit et de la consolidation de la paix dans le suivi et l'évaluation

Cette section s'appuie sur le module 4 des Recommandations relatives à la prise en compte des risques dans les programmes (GRIP) de l'UNICEF concernant le suivi, et met en évidence les possibilités d'intégration des approches tenant compte des risques de conflit et de consolidation de la paix dans la conception et la mise en œuvre des cadres de résultats et des plans de suivi et d'évaluation. Veiller à ce que votre cadre de résultats saisisse les risques de conflit et y réponde vous aidera non seulement à transformer votre approche de prise en compte des risques de conflit, en passant d'un engagement de « planification et de conception » à une « programmation exploitable », mais aussi à soutenir l'intégration efficace d'une approche de consolidation de la paix. Le tableau 2 décrit ce qu'il faut adapter dans les énoncés de résultats et fournit des exemples d'énoncés de résultats et d'indicateurs :

**Tableau 2 : Intégration des risques de conflit et de la consolidation de la paix dans les cadres de résultats<sup>1</sup>**

Modification des énoncés de résultats	Exemple
<p><b>Refléter l'impact souhaité sur le plan de la résilience et de la paix</b></p>	<p>L'UNICEF et les partenaires sectoriels peuvent contribuer à renforcer la résilience des enfants et des ménages, des institutions et des systèmes EAH face aux conflits. Ils peuvent également avoir l'intention de consolider la paix et de favoriser la cohésion sociale. Le résultat au niveau de l'impact devrait idéalement refléter cette intention – à travers l'énoncé de résultats ou les indicateurs choisis.</p> <p><b>Exemples d'énoncé d'impact et d'indicateur :</b> <i>Renforcement de la cohésion sociale dans les zones ciblées grâce à une programmation EAH tenant compte des risques de conflit et inclusive/équitable. Indicateur : niveaux de confiance envers les autorités chargées de l'eau et envers les autres communautés</i></p>
<p><b>Concentrer les cibles sur les populations les plus vulnérables aux risques de conflit</b></p>	<p>Les résultats de l'UNICEF et des partenaires sectoriels ciblent souvent les populations les plus démunies. Un résultat tenant compte des risques de conflit peut toutefois s'appliquer aux populations les plus exposées aux conflits (celles qui sont à la fois extrêmement défavorisées ou vulnérables et exposées de manière disproportionnée aux chocs et aux stress liés aux conflits). Pour les pays touchés par un conflit ou ceux qui gèrent une action humanitaire en cours, cela peut impliquer de se concentrer non seulement sur les populations touchées qui ont des besoins urgents et aigus, mais également sur celles qui sont vulnérables et exposées mais qui ne connaissent pas encore de crise liée à un conflit.</p> <p><b>Exemples d'énoncé de produit et d'indicateur :</b> <i>D'ici à [X], le Gouvernement a renforcé les capacités techniques et institutionnelles pour étendre les infrastructures et les services EAH tenant compte des risques de conflit dans trois des États les plus exposés aux conflits. Indicateur : Proportion des plans de développement de district dans les trois États à haut risque qui comprennent un engagement et une allocation budgétaire pour des installations EAH tenant compte des risques de conflit.</i></p>
<p><b>Veiller à ce que les résultats et les produits reflètent un engagement spécifique à renforcer la performance nationale en matière de réduction des risques</b></p>	<p>L'UNICEF et les partenaires sectoriels peuvent également aider les autorités EAH et divers détenteurs d'obligations à réduire les risques de conflit en modifiant leurs performances ou leur comportement (changements au niveau des résultats), ou en renforçant leur capacité à le faire (changements au niveau des produits). Ces contributions peuvent se refléter dans la formulation de l'énoncé des résultats ou dans la sélection des indicateurs.</p> <p><b>Exemples d'énoncé de résultat et d'indicateur :</b> <i>Les districts touchés par les conflits adoptent des politiques, des stratégies et des programmes EAH qui s'attaquent aux risques de conflit. Indicateur : Nombre de districts dotés de plans de gestion des risques de conflits locaux adaptés aux enfants.</i></p>

<sup>1</sup> Adapté de UNICEF, Recommandations relatives à la prise en compte des risques dans les programmes, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/101341/file/GRIP-AI-Modules-FR.pdf>, Module 3 p. 15–16.

Lors de la mise en œuvre de programmes EAH dans des contextes fragiles et des situations de conflit, l'approche de l'UNICEF en matière de suivi tenant compte des risques peut être affinée pour se concentrer davantage sur les conflits. Le module 4 des recommandations GRIP note que le suivi tenant compte des risques doit être guidé par des questions de gestion légèrement différentes de celles traditionnellement utilisées dans la programmation<sup>2</sup> – elles peuvent être **adaptées pour éclairer une approche tenant clairement compte des risques de conflit** :

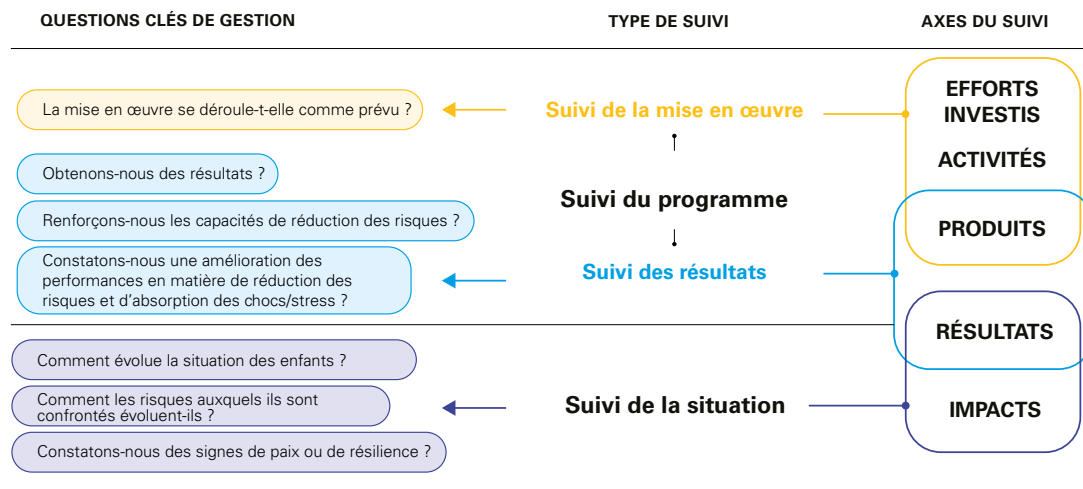
- *Comment la situation des enfants et des femmes évolue-t-elle, notamment concernant les **risques de conflit** changeants susceptibles d'aggraver les privations, d'éroder les progrès en matière de développement ou de provoquer une crise humanitaire ?*
- *Obtenons-nous les résultats escomptés, notamment en ce qui concerne les éléments de la programmation qui renforcent la résilience et la cohésion sociale en réduisant les **risques de conflit** ?*

Le suivi tenant compte des risques comprend deux dimensions cruciales : le **suivi de la situation**, qui mesure le changement ou l'absence de changement dans la condition des enfants, des femmes et de l'environnement ; et le **suivi du programme**, qui mesure les progrès accomplis par rapport aux résultats programmatiques (suivi des résultats) et la manière dont ces progrès sont réalisés (suivi de la mise en œuvre). La figure 12 illustre le cadre de suivi des recommandations GRIP et les possibilités d'intégration de la prise en compte des risques de conflit.

- **Le suivi de la mise en œuvre** constitue un bon point d'ancrage pour surveiller les interactions entre votre intervention EAH et les conflits, et en particulier la façon dont la mise en œuvre pourrait affecter le contexte du conflit. Par exemple, comment les communautés d'accueil réagissent à la perspective du transport de l'eau par camion-citerne pour un camp de déplacés internes environnant. Une question clé de gestion pour renforcer la prise en compte des risques de conflit de l'approche pourrait être la suivante : *comment notre mise en œuvre affecte-t-elle les causes du conflit, la dynamique et les tendances mises en évidence dans votre analyse des conflits et de la paix (CPA) ?*

- **Le suivi des résultats** est un bon point d'ancrage pour surveiller les capacités des parties prenantes à votre intervention EAH pour prévenir et atténuer les risques de conflit. Par exemple, les capacités de règlement des différends d'un comité EAH supervisant un forage. Les questions clés de gestion suivantes peuvent renforcer la prise en compte des risques de conflit de l'approche : *renforçons-nous les capacités de gestion des conflits parmi les principales parties prenantes ? Constate-t-on une réduction accrue des conflits ?*
- Le suivi de la situation constitue un bon point de départ pour surveiller les changements dans le contexte du conflit et mettre régulièrement à jour votre analyse CPA. **Une question clé de gestion pour renforcer la prise en compte des risques de conflit de l'approche pourrait être la suivante** : *comment les dynamiques du conflit mises en évidence par l'analyse CPA changent/ne changent pas au fil du temps ?*

Figure 12 : Suivi d'une situation et d'un programme selon le cadre GRIP – scénario de conflit<sup>3</sup>



Un aspect clé du suivi du contexte dans les situations fragiles et de conflit peut inclure le suivi des attaques contre les infrastructures et le personnel EAH, et les actions indirectes qui compromettent l'accès à l'EAH. La liste de Genève des principes relatifs à la protection des infrastructures hydrauliques est un document de référence clé préparé à l'intention des parties à des conflits armés, des organisations internationales et d'autres professionnels travaillant dans des contextes de conflits armés, notamment dans des situations précédant un conflit et postconflituelles.

Voir l'outil de suivi et d'évaluation n° 3 – « Suivi des attaques contre l'EAH : la liste de Genève » pour obtenir une liste des principes qui peuvent être adaptés en tant qu'indicateurs de contexte pertinents.

<sup>2</sup> UNICEF, Recommandations relatives à la prise en compte des risques dans les programmes, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/101341/file/GRIP-All-Modules-FR.pdf> (module 4, p. 4).

<sup>3</sup> Ibid., p. 4

## 2. Élaborer et mettre en œuvre les activités de suivi et d'évaluation EAH tenant compte des risques de conflit

Cette section décrit les principales étapes et considérations pour élaborer et mettre en œuvre un suivi et une évaluation tenant compte des risques de conflit. Elle peut être utilisée lorsque la programmation nécessite l'intégration de cette approche uniquement pour que les interventions EAH dans les contextes fragiles et les situations de conflit tiennent compte des risques et respectent le principe consistant à « ne pas nuire ». Cette section peut également être utilisée pour éclairer la première étape de mise au point des activités de suivi et d'évaluation plus larges pour la consolidation de la paix, car la prise en compte des risques de conflit est également nécessaire dans ce processus afin de cerner et mettre à profit les opportunités de « faire davantage de bien ». *Pour obtenir un guide détaillé étape par étape, voir l'outil de suivi et d'évaluation n° 1 – « Outil de planification du suivi et de l'évaluation des interventions EAH de consolidation de la paix et tenant compte des risques de conflit ».* Comprendre l'interaction entre le contexte du conflit et l'EAH fait partie intégrante d'une approche tenant compte des risques de conflit. Un plan de suivi et d'évaluation peut être élaboré en appui à l'analyse du contexte du conflit et du programme tenant compte des risques de conflit conçu. Les activités de suivi et d'évaluation tenant compte des risques de conflit reposent sur trois éléments fondamentaux : **le suivi du contexte du conflit, le suivi des progrès de l'intervention et le suivi de l'interaction entre l'intervention et le contexte.** Chaque élément requiert des indicateurs spécifiques et pertinents pour le contexte/l'intervention. L'encadré ci-dessous explique ce qui les différencie et propose des exemples pertinents au regard de l'EAH.

### ENCADRÉ-RESSOURCE

#### Indicateurs de prise en compte des risques de conflit



Adapté de : *Conflict Sensitivity Community Hub, « How To Guide to Conflict Sensitivity », 2012.*

#### Indicateurs d'intervention

**Question clé :** *Dans quelle mesure l'intervention progresse-t-elle vers la réalisation de ses objectifs ?*

**Description :** Il s'agit des indicateurs normalement inclus dans tout projet de suivi et d'évaluation. Certains sont directement liés aux questions EAH et de conflit mises en évidence dans l'examen sommaire des conflits et de la paix (*par exemple, l'accès à l'eau toute l'année dans des contextes où un accès inéquitable provoque un conflit*) et tous peuvent être exploités par le biais d'une ventilation par catégories pertinentes. Il peut par exemple exister des clivages liés au secteur EAH en relation avec des groupes communautaires particuliers (*éleveurs, communautés agricoles accédant à la même source, etc.*) ou des zones géographiques spécifiques (*accès inéquitable aux services EAH par les communautés minoritaires, etc.*).

#### Indicateurs de conflit/contexte

**Questions clés :** *Des changements importants ont-ils eu lieu dans le contexte ? Comment les tensions et les conflits liés aux services et aux ressources EAH évoluent-ils dans les zones ciblées ?*

**Description :** Les indicateurs de conflit/contexte aideront l'équipe de projet à maintenir l'analyse des conflits à jour. Les questions de conflit sont dynamiques ; être capable de reconnaître et de prendre en compte les évolutions dans le contexte est un élément crucial de la prise en compte des risques de conflit (*par exemple, la fréquence des incidents de violence entre les communautés A et B dans la zone de l'intervention EAH*).

#### Indicateurs d'interaction

**Questions-clés :** *L'intervention EAH a-t-elle des effets sur le contexte/le conflit ? De quelle manière ? Est-elle affectée par des tensions particulières, des questions liées au conflit ou des évolutions dans le contexte ?*

**Description :** Les indicateurs d'interaction fourniront des informations sur l'interaction directe entre l'intervention et son contexte. La collecte de ces informations nécessitera une réflexion sur les aspects qualitatifs de la mise en œuvre et l'examen des questions liées à la perception de l'intervention par le personnel et les communautés (*par exemple, la proportion de personnes dans les communautés A et B qui perçoivent l'investissement EAH comme bénéficiant aux deux communautés de manière égale/inégale*).



© UNICEF/UN0549961/Dubourthoumie

## 2.1. Évaluation et suivi des risques de conflit

Fondamentalement, la formulation d’hypothèses et des risques dans les cadres de résultats des programmes tenant compte des risques de conflit est commune à toutes les interventions EAH. La seule différence est la nécessité de **rendre compte de l’interaction bidirectionnelle entre l’intervention et les risques de conflit**. La matrice d’évaluation des risques présentée dans le tableau 3 peut être adaptée et appliquée pour rendre compte aussi bien des risques de conflit dans le contexte ayant un impact sur l’intervention QUE des risques de conflit découlant de l’intervention pour éclairer votre cadre de suivi tenant compte des risques de conflit.

**Tableau 3 : Matrice d’évaluation des risques – D’après le manuel de gestion axée sur les résultats de l’UNICEF<sup>4</sup>**

Impact					
<b>5 - CERTAIN/IMMINENT</b>	Faible	Moyen	Élevé	Très élevé	Extrême
<b>4 - PRESQUE CERTAIN</b>	Faible	Moyen	Élevé	Élevé	Très élevé
<b>3 - PROBABLE</b>	Très faible	Faible	Moyen	Élevé	Élevé
<b>2 - POSSIBLE</b>	Très faible	Faible	Faible	Moyen	Moyen
<b>1 - PEU PROBABLE</b>	Très faible	Très faible	Très faible	Faible	Faible
	<b>1 - PEU PROBABLE</b>	<b>2 - POSSIBLE</b>	<b>3 - PROBABLE</b>	<b>4 - PRESQUE CERTAIN</b>	<b>5 - CERTAIN/IMMINENT</b>
	Probabilité				

Le tableau peut être adapté et utilisé pour éclairer une évaluation consultative des risques de conflit afin de classer le niveau de probabilité que le risque de conflit se produise, et le niveau d’impact qu’il aurait sur les résultats du programme le cas échéant. Le résultat de l’évaluation doit éclairer l’orientation du plan de suivi de la prise en compte des risques de conflit de l’intervention pour comprendre les mesures d’atténuation appropriées.

Par exemple, si une intervention EAH risque fortement de contribuer à un conflit ou que l’impact d’un conflit sur la programmation se situe dans la partie supérieure de la matrice d’évaluation, il convient d’adopter des indicateurs d’interaction et des mesures d’atténuation des conflits à haute fréquence, et d’y consacrer des ressources. Par exemple :

- **Risques de conflit très faibles ou faibles** – tirer parti des indicateurs, des systèmes et des processus de suivi existants/périodiques pour vérifier ponctuellement l’interaction entre l’intervention et le conflit, à intervalles réguliers et pertinents du cycle de mise en œuvre ;
- **Risques modérés à élevés** – inclure des indicateurs d’interaction spécifiques ; tirer parti des systèmes et des processus de suivi existants/réguliers et des mécanismes communautaires de retour d’information/de consultation pour vérifier l’interaction à des moments ponctuels plus fréquents du cycle de mise en œuvre ;
- **Risques très élevés/extrêmes** – inclure des indicateurs d’interaction spécifiques et à très haute fréquence ; mettre en place des systèmes d’alerte précoce spécifiques en plus des contrôles et du suivi ponctuels très fréquents.

<sup>4</sup> UNICEF, Results-Based Management Handbook: Working together for children », 2017. Disponible à l’adresse suivante : <https://www.unicef.org/rosa/media/10356/file>, p. 57.

<sup>5</sup> UNICEF, « WASH Field Note: Third Party Monitoring of WASH in Pakistan », 2018. Disponible à l’adresse suivante : <https://www.unicef.org/rosa/media/11756/file#:~:text=UNICEF%20Pakistan%20has%20found%20third,without%20compromising%20on%20monitoring%20quality>

Le renforcement des capacités du personnel et des partenaires pour un suivi tenant compte des risques de conflit est essentiel. *Pour plus de détails, voir le guide et la boîte à outils sur le renforcement des capacités.*

**Les observateurs tiers** peuvent constituer de précieux atouts pour le suivi et l’évaluation prenant en compte les risques de conflit. Il s’agit de sous-traitants privés déployés pour compléter les capacités de suivi sur le terrain des bureaux de pays. Les observateurs tiers peuvent être formés, équipés et soutenus pour réaliser des examens sommaires des conflits et de la paix (*pour de plus amples détails, voir l’outil d’analyse CPA n° 3 – « examen sommaire EAH des conflits et de la paix tenant compte de l’âge et du genre »*) et pour suivre les interactions pertinentes entre le secteur EAH et les conflits. Les principales exigences techniques des observateurs tiers concernent le domaine de programmation sur lequel ils sont censés faire rapport. Cependant, ces personnes rendent aussi généralement compte de questions transversales telles que la responsabilité envers les populations touchées, la protection contre l’exploitation et des abus sexuels et les exigences en matière d’égalité des genres dans les programmes soutenus par l’UNICEF. **Il pourrait être utile d’intégrer le suivi de la dynamique des conflits pertinente au regard du programme et des interactions avec la programmation EAH.** Les observateurs tiers pourraient fournir des mises à jour régulières et fréquentes une fois qu’une analyse CPA et qu’un cadre de suivi pertinent tenant compte des risques de conflit ont été formulés<sup>5</sup>.



© UNICEF/UNI329722/Haro



## 2.2. Adaptation en fonction des risques de conflit et des interactions

Le but du suivi tenant compte des risques de conflit est de générer des informations en temps opportun pour **s'adapter et répondre aux problèmes identifiés**. Ces données sont essentielles pour prendre en compte les risques de conflit, mais peuvent être très sensibles. Les équipes/partenaires EAH peuvent décider d'utiliser ces informations en interne de manière à guider l'adaptation du programme plutôt que pour des rapports externes, afin de permettre une plus grande transparence et des réponses de meilleure qualité aux questions de suivi. Le but de la collecte de données de suivi est de les utiliser comme éléments de preuve pour agir ou prendre des décisions. **La pratique réflexive et la programmation adaptative** sont en effet au cœur de la prise en compte des risques de conflit. Les données peuvent être utilisées pour :

- **Envisager des changements dans ce que nous faisons et dans nos méthodes**, en tenant compte des données et des retours d'informations en matière de différends, et des opinions sur le terrain concernant les conflits et les interactions liés à l'EAH mis en évidence dans la matrice des risques ou des risques de conflit/l'examen sommaire.
- **Renforcer les capacités**, car les données de suivi peuvent être utilisées pour justifier des ressources humaines supplémentaires ou des ressources humaines mieux qualifiées, obtenir plus de financements, construire de meilleurs systèmes ou améliorer la gouvernance et la gestion d'un programme.
- **Redéfinir les priorités**, certains aspects du programme pouvant devoir être modifiés, en fonction des données de suivi. Il peut s'avérer nécessaire de changer de partenaire d'exécution, de changer de stratégie et/ou d'apporter d'autres ajustements<sup>6</sup>.

Les projets peuvent être repensés ou adaptés en réponse aux résultats du suivi pour plusieurs raisons, par exemple si :

- Les activités déclenchent involontairement des tensions ou renforcent les divisions dans la communauté et qu'il est nécessaire de réviser la stratégie de mise en œuvre pour minimiser ces effets indésirables.
- Les tensions sous-jacentes dans les groupes cibles entravent la participation des populations aux activités et freinent la mise en œuvre et qu'il est nécessaire de mieux comprendre et de traiter ces tensions pour progresser.
- Le renforcement de la cohésion communautaire ou le dialogue entre les groupes divisés sont possibles par le biais d'activités de projet, et ces activités pourraient être mises à profit pour assurer le succès de l'intervention à plus grande échelle<sup>7</sup>.

Pour qu'une stratégie de prise en compte des risques de conflit soit efficace, le plan de suivi et d'évaluation doit être conçu et approuvé par les principales parties prenantes, notamment les donateurs, la direction, les interlocuteurs gouvernementaux, les partenaires d'exécution et les communautés participantes. Cela augmentera les chances que les adaptations du projet soient mises en œuvre efficacement et sans accroc.

**Une intervention EAH tenant compte des risques de conflit accordera une grande valeur aux interactions de ses projets avec le contexte et à l'adaptation efficace.** Par exemple, un projet qui n'atteint pas le nombre prévu de forages peut tout de même être considéré comme réussi du point de vue de la prise en compte des risques de conflit s'il a contribué positivement à la dynamique des conflits. Étant donné que la définition d'un projet réussi peut être discutable, les organisations peuvent avoir du mal à accorder plus de valeur à un projet dont les performances sont insuffisantes, mais qui prend en compte les risques de conflit, qu'à un projet performant qui exacerbe involontairement les conflits. Pour qu'une organisation améliore la façon dont elle appréhende la réussite, elle doit être disposée à penser différemment la façon dont elle mesure l'impact et à répondre aux risques de conflit par des stratégies adaptatives, et être en mesure de le faire à l'échelle institutionnelle<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> UNICEF Results-Based Management Handbook: Working together for children », 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/rosa/media/10356/file>, p. 124–125.

<sup>7</sup> Conflict Sensitivity Community Hub, « How To Guide to Conflict Sensitivity », 2012. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.international-alert.org/wp-content/uploads/2021/09/Conflict-Sensitivity-How-To-Guide-FR-2012.pdf> ; p. 15.

<sup>8</sup> Saferworld, « Conflict-sensitive approaches to development, humanitarian assistance and peacebuilding - A resource pack », 2004. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.saferworld.org.uk/resources/publications/148-conflict-Chapter3/Module3>, p. 6-7.

### 2.3. La prise en compte des risques de conflit a-t-elle fonctionné ?

Un défi clé lors de la réalisation d'une **évaluation tenant compte des risques de conflit réside dans la question du pouvoir d'action ou de la causalité** – dans quelle mesure et comment l'intégration de la prise en compte des risques de conflit a-t-elle empêché les conflits ou influencé positivement les conflits dans le contexte de l'intervention ? Une ONG partenaire spécialiste de l'EAH peut par exemple travailler dans un village isolé pour fournir un accès équitable aux ressources en eau à deux groupes ethniques qui s'affrontent et se disputent l'accès à l'eau depuis toujours. Après la mise en œuvre réussie de l'intervention, les évaluateurs, utilisant des indicateurs d'interaction, constatent qu'il y a eu une diminution des incidents liés à l'eau depuis le début de l'intervention. Le défi de l'évaluation tenant compte des risques de conflit consiste à trouver la raison de ce changement : *est-ce le résultat de l'intervention du projet ? Découle-t-il des interventions d'autres acteurs opérant au même niveau ou à d'autres niveaux ? Ou s'explique-t-il par des changements dans le contexte qui ne sont pas liés à des acteurs externes*<sup>9</sup> ?

Dans ces situations, **une analyse « suffisante » est appropriée**, car le suivi et l'évaluation tenant compte des risques de conflit ne peuvent jamais fournir de certitude absolue. Il est néanmoins important d'anticiper le défi posé par la relation de cause à effet lors de l'élaboration d'indicateurs tenant compte des risques de conflit. De bons indicateurs ne cherchent souvent pas à aborder directement l'interaction entre le projet et le contexte, mais se concentrent plutôt sur des facteurs plus indirects qui influencent cette interaction<sup>10</sup>. En ce qui concerne l'exemple ci-dessus, la question à laquelle un indicateur d'analyse « suffisante » nous aiderait à répondre n'est pas « Mon projet a-t-il contribué à une diminution des affrontements liés à l'eau ? » À la place, nous voudrions peut-être répondre à des questions telles que : « *Quelles sont les tendances historiques des affrontements liés à l'eau dans le contexte (saisonniers et préalables à l'intervention) ?* » ou « *Qu'est-ce qui a changé dans le contexte, indépendamment de la nouvelle intervention EAH ?* »

9 Saferworld, « Conflict-sensitive approaches to development, humanitarian assistance and peacebuilding - A resource pack », 2004. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.saferworld.org.uk/resources/publications/148-conflict->; Chapitre 3, Module 3.

10 Ibid.

11 Saferworld, « Conflict-sensitive approaches to development, humanitarian assistance and peacebuilding - A resource pack », 2004. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.saferworld.org.uk/resources/publications/148-conflict->; p. 27-29.

### 2.4. Suivi et évaluation tenant compte des risques de conflit « suffisants »

L'intégration de la prise en compte des risques de conflit dans les activités de suivi et d'évaluation EAH n'a pas besoin d'être un processus complexe faisant appel à une expertise spécialisée. Une approche pragmatique peut être adoptée pour soutenir une intégration légère de la prise en compte des risques de conflit lors du suivi des interventions EAH dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Les mécanismes participatifs et communautaires de retour d'information ou les processus de responsabilité envers les populations touchées peuvent par exemple être mis à profit en tant qu'outils efficaces de suivi et d'évaluation tenant compte des risques de conflit, pour recueillir des données sur la dynamique des conflits et les interactions pertinentes avec la programmation<sup>11</sup>. Il est possible de recourir à une plateforme de collecte de données déjà établie, telle que **l'Outil d'analyse des goulots d'étranglement inhérents au secteur EAH**, afin de soutenir les activités de suivi et d'évaluation prenant en compte les risques de conflit. Une autre façon pragmatique d'intégrer le niveau minimal de prise en compte des risques de conflit dans les activités de suivi et d'évaluation consiste à **utiliser les indicateurs EAH existants et à les ventiler par catégories pertinentes**. La ventilation des données par âge, sexe et catégories pertinentes pour les interactions entre EAH et conflit (par exemple, l'emplacement géographique, l'ethnicité, etc.) est essentielle pour assurer le suivi de l'équité, une dimension souvent déterminante du conflit. Cette ventilation est une pratique déjà courante dans les programmes EAH dans les contextes fragiles et les situations de conflit. **L'objectif d'équité de l'UNICEF** peut fournir un point d'ancrage utile pour renforcer la prise en compte des risques de conflit dans les activités de suivi et d'évaluation, lorsque les différences d'accès aux services EAH ou les perceptions d'exclusion de ces services causent ou aggravent les conflits. Par exemple, un indicateur EAH typique tel que le « nombre d'enfants accédant aux installations de lavage des mains à l'école A » peut être ventilé par emplacement géographique/appartenance ethnique et aider à cerner ainsi qu'à surveiller les disparités et l'exclusion qui peuvent causer des griefs concernant la prévalence de maladies chez les enfants appartenant à des communautés minoritaires marginalisées.



© UNICEF/UN0623284/

Comme indiqué dans le Guide d'analyse CPA, **l'Outil d'analyse des goulots d'étranglement inhérents au secteur EAH (WASH BAT) est une plateforme et un processus appropriés pour analyser les interactions pertinentes entre le secteur EAH et les conflits, et surveiller les contributions à la résilience et à la paix dans le secteur EAH ainsi que les interventions de renforcement des systèmes dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Ses nouveaux modules d'analyse des risques et ses critères supplémentaires pour les situations d'urgence et les contextes fragiles comprennent des indicateurs qui peuvent soutenir la collecte de données pertinentes.**

### 3. Élaboration d'un cadre de résultats des interventions EAH pour la consolidation de la paix – Que mesurer

Si l'intervention EAH en cours d'élaboration vise à consolider et pérenniser la paix, la prise en compte des risques de conflit dans le cadre de suivi et d'évaluation présenté à la section précédente constituera la première étape fondamentale dans la création de votre cadre de résultats global pour la consolidation de la paix. Les étapes pour élaborer une théorie EAH pour la paix sont décrites dans la section 3 du Guide de programmation sur la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix. La prochaine étape du cycle de programmation axée sur les résultats consiste à mettre au point un cadre de résultats pour indiquer clairement quelle contribution à la paix l'intervention EAH apportera, comment le programme a l'intention d'y parvenir et comment le programme mesurera les résultats. Un aperçu détaillé de l'élaboration d'un cadre de résultats n'est pas donné ici, car les étapes sont les mêmes que pour tout autre programme. Cette section se concentre plutôt sur des exemples de points d'ancrage pertinents en matière d'EAH. L'analyse CPA du contexte d'intervention constitue la base de la théorie du changement, qui étaye à son tour le cadre de résultats<sup>12</sup>. Le processus est illustré ci-contre, avec des moyens consacrés pertinents au regard de l'EAH<sup>13</sup> :

**Tableau 4 : Processus d'élaboration du cadre de résultats de l'EAH pour la paix**

Questions directrices	Exemples
<p>Principale(s) constatation(s) liée(s) au conflit pertinente(s) au regard de l'EAH ?</p>	<p>Les inégalités d'accès aux services EAH constituent -elles une cause de griefs et de violence dans le contexte de la programmation ?</p>
<p>Comment pouvons-nous y remédier et contribuer à consolider et pérenniser la paix ?</p>	<p><b>Théorie du changement simple</b> : <b>SI</b> l'accès équitable aux services EAH est amélioré dans ce contexte, <b>ALORS</b> le programme contribuera à la paix, <b>PARCE QU'IL</b> réduira les perceptions d'inégalité et de marginalisation ainsi que les conflits liés à l'accès aux installations EAH.</p>
<p>Quel est notre objectif à long terme en matière d'« EAH pour la paix » ?</p>	<p><b>Énoncé d'impact</b> : Dans ce contexte, les enfants, les personnes qui s'occupent d'eux et leurs communautés bénéficient de services EAH équitables qui contribuent à la paix.</p>
<p>Comment pouvons-nous contribuer au changement à long terme ?</p>	<p><b>Énoncés de résultat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La population de la zone cible considère que l'accès aux services EAH est juste, équitable et adéquat.</li> <li>• La population ressent et observe que les conflits liés à l'accès aux services EAH ont été réduits.</li> </ul>
<p>Quels changements à moyen terme sont nécessaires ?</p>	<p><b>Énoncés de produits</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accès aux services EAH est amélioré pour les populations cibles (ventilées par groupe communautaire, genre, âge, etc.).</li> <li>• La capacité des communautés locales à collaborer entre groupes communautaires pour maintenir les services EAH est renforcée.</li> <li>• La capacité des comités locaux de gestion de l'eau à surveiller et à résoudre les problèmes liés à la marginalisation dans l'accès aux services EAH est améliorée.</li> </ul>
<p>Quels résultats à court terme sont nécessaires ?</p>	<p><b>Énoncés de résultats au niveau de l'activité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place et formation de mécanismes communautaires conjoints pour la gestion des ressources en eau.</li> <li>• Construction d'installations EAH inclusives et équitables.</li> </ul>

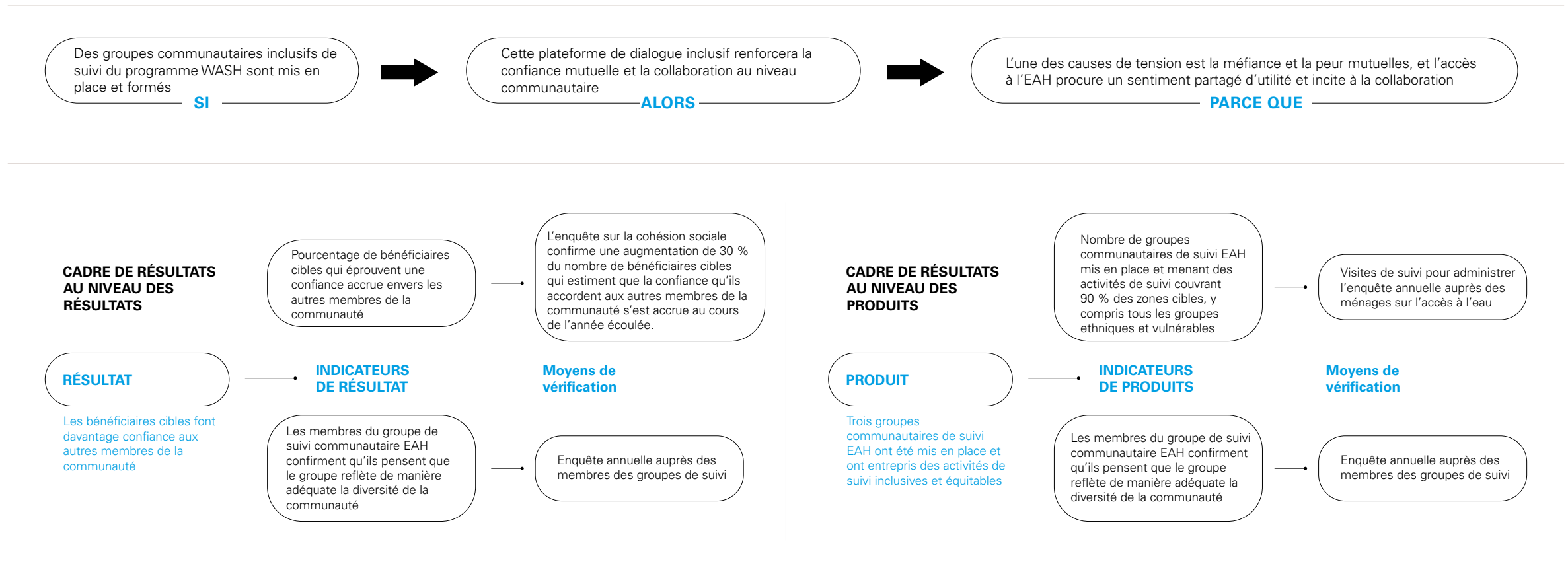
12 UNICEF, « Conflict Sensitivity and Peacebuilding Programming Guide », 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96576/file/Programming-Guide-Conflict-Sensitivity-and-Peacebuilding.pdf>, p. 29.

13 D'après UNICEF, « Conflict Sensitivity and Peacebuilding Programming Guide », 2016, p. 30.

## 4. Création et mise en œuvre de votre plan de suivi et d'évaluation des interventions EAH pour la consolidation de la paix – Comment mesurer

Une fois qu'une théorie du changement et qu'un cadre de résultats EAH pour la paix solides ont été élaborés, la prochaine étape consiste à définir les indicateurs pertinents ainsi que les moyens de vérification et les méthodes de collecte des données y afférents – à savoir **COMMENT** mesurer les changements énoncés dans le cadre de résultats. La figure 13<sup>14</sup> illustre cette étape à l'aide d'une simple théorie du changement de l'EAH pour la paix. Elle examine comment les programmes EAH inclusifs au niveau communautaire peuvent contribuer à générer une cohésion sociale pour répondre à l'une des principales conclusions d'une analyse de conflit, à savoir que « *la méfiance et la peur mutuelles entre deux communautés affectent négativement l'accès à une ressource en eau partagée et conduisent à des conflits violents* ». La figure montre les aboutissements au niveau des résultats et des produits, les indicateurs correspondants et les moyens de vérification.

**Figure 13 : Exemples de théorie du changement et de cadre de résultats de l'EAH pour la paix**



14 Adapté du matériel de formation de l'UNICEF sur la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe CPFP au Siège.



## 4.1. Indicateurs de consolidation de la paix

Le suivi et l'évaluation pour la consolidation de la paix sont similaires au suivi et à l'évaluation pour les activités de développement. Cependant, comme les résultats des interventions de consolidation de la paix sont différents de ceux des projets de développement typiques, les approches de suivi et d'évaluation de la consolidation de la paix ont également des caractéristiques distinctes. **Les indicateurs de consolidation de la paix mesurent souvent les changements dans les perceptions, les relations, les comportements et les capacités liés aux conflits et à la paix**<sup>15</sup>. Traditionnellement, les évaluations se concentrent sur les indicateurs quantitatifs ; toutefois, comme la consolidation de la paix est de nature qualitative, il est essentiel d'intégrer des indicateurs qualitatifs et de soutenir les indicateurs quantitatifs avec des données qualitatives. La colonne centrale du tableau 5 montre des exemples d'indicateurs génériques permettant de mesurer les changements liés à la consolidation de la paix aux niveaux des efforts investis, des produits, des résultats et de l'impact.

**Tableau 5 : Exemples d'indicateurs de consolidation de la paix**<sup>16</sup>

	Questions clés	Indicateurs potentiels	Données d'appui
<b>Efforts investis</b>	<b>Les efforts investis étaient-ils le moyen le plus rentable d'influencer la situation ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Livraison en temps opportun des ressources financières.</li> <li>• Présence de personnel, de bénévoles, de partenaires, etc.</li> <li>• Disponibilité et utilisation des installations/équipements.</li> <li>• Nombre de formations/supports fournis au personnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception de la qualité du soutien par le personnel, les bénévoles et les autres contributeurs.</li> <li>• Qualité des formations du personnel ou des supports fournis.</li> </ul>
<b>Activité/Produit</b>	<b>Les activités ont-elles été menées (produits obtenus) comme prévu concernant le contenu, le calendrier, l'emplacement, le format, la qualité ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'activités menées, de participants formés, d'événements organisés, etc.</li> <li>• Nombre de publications ou d'autres produits obtenus.</li> <li>• Proportion du groupe cible qui devrait être impliquée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception de la qualité des activités menées ou des produits obtenus.</li> <li>• Caractéristiques des participants.</li> </ul>
<b>Résultat</b>	<b>Quelles pratiques, quels comportements, quelles structures et/ou quelles politiques ont changé ? Existe-t-il de nouvelles plateformes pour la consolidation de la paix ou des mécanismes de résolution des conflits ? À quoi ressemblent-ils ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type/degré de changement dans les pratiques et les comportements des participants ou des membres de la communauté.</li> <li>• Type/degré de changements dans les structures ou les politiques adoptées par les entreprises, les pouvoirs publics, les organisations, les institutions ou les organes de décision.</li> <li>• Nombre et qualité des nouvelles plateformes pour la consolidation de la paix (ou mécanismes de résolution des conflits) établies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description ou études de cas portant sur la manière dont les nouveaux comportements et les nouvelles pratiques, structures, politiques, ou plateformes de consolidation de la paix ont influencé la communauté.</li> </ul>
<b>Impact</b>	<b>Que s'est-il passé à la suite du programme/de l'activité ? A-t-il empêché les conflits ou consolidé la paix ? Pourquoi ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction mesurée de la violence ; sentiment de sécurité accru ; amélioration des relations entre les groupes.</li> <li>• Causes, facteurs et/ou éléments déclenchants des conflits transformés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des conflits mise à jour.</li> <li>• Résultats de l'enquête sur les perceptions de la communauté.</li> </ul>

15 UNICEF, « Conflict Sensitivity and Peacebuilding Programming Guide », 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96576/file/Programming-Guide-Conflict-Sensitivity-and-Peacebuilding.pdf>, p. 32-33.

16 UNICEF, « Adolescents as Peacebuilders Toolkit: For program planning and evaluation with the Peacebuilding Competency Framework », 2016. Préparé par Taylor O'Connor pour la section Développement et participation des adolescents. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/59166/file> ; p. 42.

L'utilisation d'**indicateurs indirects** peut se révéler utile pour mesurer les contributions à la paix, en particulier lorsque les conditions d'une mesure à plus long terme des changements dans les perceptions, les relations, les comportements ou les capacités liés aux conflits et à la paix sont excédent les capacités d'une intervention EAH donnée. Dans ce cas, la mesure des contributions indirectes aux dimensions pertinentes de la paix (par exemple, la cohésion sociale) peut s'avérer utile. L'exemple ci-dessous, tiré des **orientations pour la programmation EAH relative à la prise en compte des risques de conflit, à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale du bureau de l'UNICEF en Éthiopie**<sup>17</sup>, illustre l'utilisation d'indicateurs indirects pour mesurer la capacité à prévenir et à atténuer les conflits liés à l'EAH au niveau des produits.

**Tableau 6 : Exemples d'indicateurs de cohésion sociale**

**Mesure des contributions à la cohésion sociale et exemples d'indicateurs**

Énoncé de résultats au niveau des résultats	Énoncé de résultats au niveau des produits
<p>Les principales parties prenantes des services EAH (autorités locales, communautés, femmes/filles, enfants/jeunes) dans les contextes de conflit ciblés [...] connaissent une amélioration de la cohésion sociale</p> <p><i>Perceptions de la cohésion sociale horizontale/verticale au sein des principales parties prenantes des services EAH (autorités locales, communautés, femmes/filles, enfants/jeunes)</i></p>	<p>Les structures de gouvernance et les plateformes communautaires EAH ont une capacité accrue à prévenir et à atténuer les conflits découlant des interventions EAH</p> <p><i>Nbre/type de parties prenantes du projet formées/appuyées techniquement dans la gestion des conflits liés aux services EAH</i></p> <p><i>Nbre/type de litiges liés aux installations EAH résolus de manière satisfaisante</i></p> <p><i>Nbre/type de réunions liées au projet impliquant les autorités et les communautés locales</i></p>

Par exemple, prenez l'indicateur « Nbre/type de réunions liées au projet impliquant les autorités et les communautés locales ». Si de telles réunions n'avaient pas lieu auparavant et qu'elles se tiennent désormais régulièrement, cela peut être le signe d'une confiance et d'une volonté de collaboration accrues (deux dimensions de la cohésion sociale). Si les parties prenantes concernées (participants, communauté, partenaire d'exécution) établissent une corrélation positive avec le « Nbre/type de litiges liés à l'EAH résolus de manière satisfaisante » (par exemple, les réunions ont conduit à une résolution) et avec le « Nbre/type de parties prenantes du projet formées/appuyées techniquement dans la gestion des conflits liés à l'EAH » (par exemple, les formations ont fourni les capacités nécessaires pour contribuer à la résolution de ces conflits), alors nous pouvons commencer à générer des éléments de preuve du renforcement de la cohésion sociale et d'une contribution à la paix dans la communauté cible par le biais de l'intervention EAH. Pour plus d'informations sur les indicateurs de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix dans le Plan stratégique de l'UNICEF, *consultez l'outil de suivi et d'évaluation n° 2 : « Indicateurs standard clés du Plan stratégique de l'UNICEF relatifs à la prise en compte des questions de conflit et à la consolidation de la paix ».*

## 4.2. Moyens de vérification et collecte des données

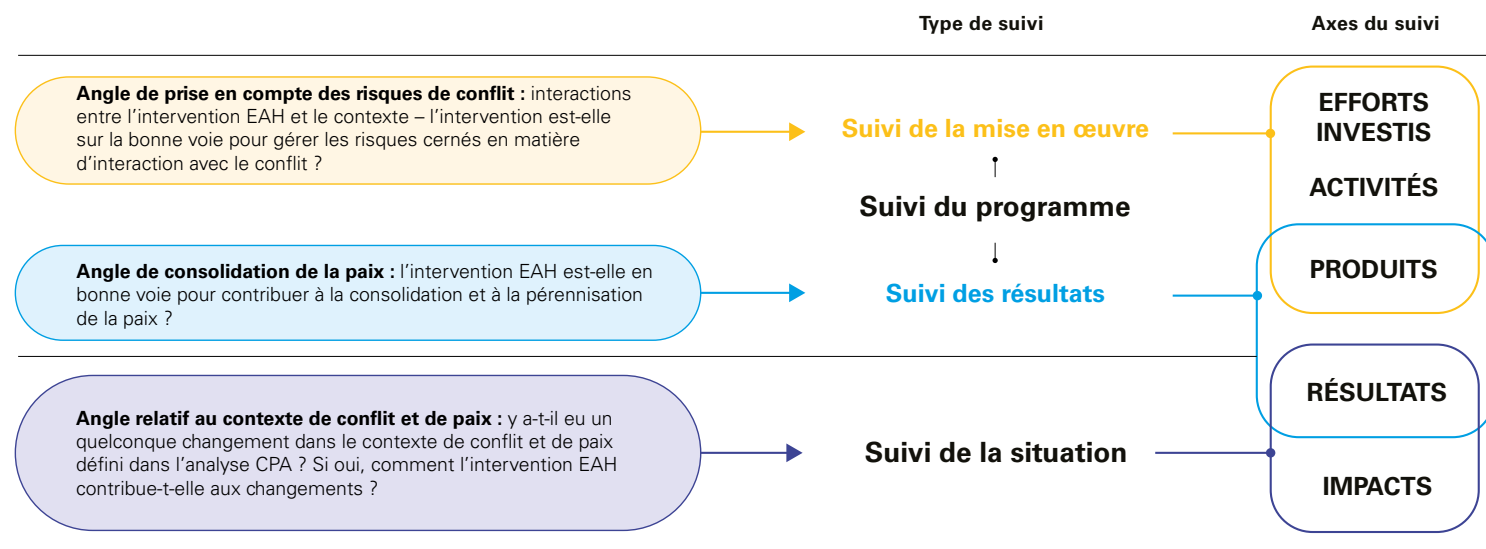


Le suivi des progrès accomplis vers l'obtention de résultats en matière de consolidation de la paix est plus facile à réaliser en s'appuyant sur un plan de suivi et d'évaluation solide et tenant compte des risques de conflit. Les équipes EAH et les partenaires sectoriels peuvent intégrer une optique de prise en compte des risques de conflit et des indicateurs de consolidation de la paix appropriés dès que possible dans le cadre de suivi de la gestion axée sur les résultats illustré à la figure 14, afin de générer des données pertinentes et opportunes sur les contributions à la résilience et à la paix apportées par les programmes EAH. Le suivi de la consolidation de la paix serait ancré dans le *suivi des résultats*, complétant les données de suivi sur le contexte (suivi de la situation) et les interactions entre l'intervention et le contexte (suivi de la mise en œuvre).

<sup>17</sup> Bureau de l'UNICEF en Éthiopie, « Conflict Sensitivity, Peace Building and Social Cohesion Guideline for WASH Programming in Ethiopia », 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/ethiopia/media/5356/file/Conflict%20Sensitivity,%20Peace%20Building%20and%20Social%20Cohesion%20Guideline%20for%20WASH%20Programming%20in%20Ethiopia.pdf>, p. 14.

Comme le suivi et l'évaluation de la consolidation de la paix exigent de mesurer les changements dans les perceptions, les relations, les comportements et les capacités liés aux conflits et à la paix, des méthodes créatives et innovantes qui sont souvent plus participatives sont nécessaires pour générer de telles données<sup>18</sup>. Le Guide de programmation de l'UNICEF sur la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix<sup>19</sup> comprend six outils qui peuvent être utilisés pour collecter des données de suivi et d'évaluation qualitatives et quantitatives pour les programmes de consolidation de la paix. Il s'agit notamment des entretiens avec des informateurs clés, des discussions de groupe ainsi que des méthodes innovantes davantage axées sur les enfants et les adolescents, telles que des « journaux de consolidation de la paix » et des « évaluations vidéo participatives ». Voici quelques exemples pertinents pour les programmes EAH de consolidation de la paix.

Figure 14 : Intégration des risques de conflit et de la consolidation de la paix dans le cadre de suivi de la gestion axée sur les résultats<sup>20</sup>



#### ENCADRÉ-RESSOURCE

**Enquêtes quantitatives – enquêtes sur les connaissances, les attitudes et les perceptions (CAP)** : Les enquêtes CAP sont idéales pour la collecte de données de référence et d'évaluation. Elles peuvent être mises en œuvre au niveau national, mais peuvent également être adaptées et appliquées au niveau local grâce à des approches d'échantillonnage représentatives sur mesure. Le programme de l'UNICEF pour la consolidation de la paix, l'éducation et le plaidoyer s'est associé à la Harvard Humanitarian Initiative pour concevoir et diriger des enquêtes CAP dans un certain nombre de pays afin de mesurer l'évolution dans le temps en parallèle de dimensions pertinentes de la résilience et de la cohésion sociale, notamment :

- 1) la confiance ;
- 2) les relations sociales ;
- 3) la participation civique et sociale ;
- 4) les inclusions et les attitudes envers les processus et les services sociaux ;
- et 5) le règlement constructif des litiges et sa relation avec les expériences éducatives.

Les détails de la méthode sont disponibles dans : UNICEF, « *Compilation of Tools for Measuring Social Cohesion, Resilience, and Peacebuilding* », 2014. Disponible à l'adresse suivante : [https://inee.org/sites/default/files/resources/052814\\_UNICEFPBEACompilationOfTools\\_UNICEF\\_English.pdf](https://inee.org/sites/default/files/resources/052814_UNICEFPBEACompilationOfTools_UNICEF_English.pdf)

**Changement le plus important** : La technique du « changement le plus important » est une forme de suivi et d'évaluation participatifs dans laquelle les parties prenantes sont impliquées à la fois dans la décision relative aux types de changement à enregistrer et dans l'analyse des informations qui peuvent être utilisées pour évaluer la performance d'un programme dans son ensemble. Le processus implique essentiellement la collecte de récits de changements majeurs de la part des jeunes, des adolescents et des personnes qui s'occupent d'eux, et la sélection systématique des plus notables de ces récits par les participants eux-mêmes, d'autres parties prenantes et/ou le personnel. Cette approche peut par exemple être utile pour rendre compte de tout changement dans la capacité des jeunes à s'impliquer et à influencer les changements en matière d'EAH dans leurs communautés, grâce à leur participation à une intervention EAH soutenue par l'UNICEF.

**Observation** : L'une des façons de discerner si les participants ont atteint certains résultats en matière de compétences consiste à observer le groupe, par exemple, lors des activités de groupe dans lesquelles les participants font l'apprentissage par la pratique de compétences en matière de consolidation de la paix. Lors de l'évaluation et de l'appréciation des mesures de résultats par l'observation, il sera utile d'élaborer une liste de contrôle ou une feuille de notation que l'animateur ou l'animatrice pourra utiliser pendant l'activité de groupe. Cette approche peut par exemple s'avérer utile pour déterminer si les membres du comité EAH ont acquis des compétences pertinentes en matière de gestion des conflits et pour surveiller la manière dont ces compétences sont appliquées lors des réunions afin de résoudre les litiges en matière d'EAH. Une liste de contrôle des comportements, des actions, de la dynamique et des résultats pertinents peut être établie et utilisée par les observateurs (partenaires d'exécution, membres du comité EAH, observateurs tiers).

18 UNICEF « Conflict Sensitivity and Peacebuilding Programming Guide », 2016, p. 32-33.

19 Ibid., p. 62-66.

20 Adapté d'UNICEF, Results-Based Management Handbook: Working together for children », 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/rosa/media/10356/file>, p. 107.

**La technologie pour le développement peut être mise à contribution** afin de soutenir la collecte de données pour le suivi et l'évaluation de la consolidation de la paix. Les plateformes de suivi interactives en temps réel permettent de renforcer la cohésion sociale verticale, en soutenant la participation des communautés à la conception et à la mise en œuvre des services EAH. Elles peuvent être utilisées pour surveiller les aspects critiques des interactions entre les conflits, la paix et l'EAH, à l'instar de l'accès aux services et de la satisfaction à leur égard, ou des griefs concernant les inégalités. Ces plateformes peuvent également être utilisées pour surveiller la dynamique des conflits et les événements liés au secteur EAH<sup>21</sup>. Les plateformes de technologie pour le développement et la communication bidirectionnelle peuvent être mises à contribution simultanément pour promouvoir et suivre les approches de prise en compte des risques de conflit/de consolidation de la paix, par exemple, afin renforcer la cohésion sociale verticale par une plus grande responsabilisation et une meilleure participation aux services, tout en utilisant lesdites plateformes pour sonder régulièrement les nouvelles perceptions des services/prestataires. Les plateformes de suivi interactives en temps réel peuvent renforcer l'engagement civique et l'action collective si elles sont soutenues par une approche axée sur l'équité, en veillant à ce que les groupes de populations clés tels que les femmes, les adolescents et les jeunes soient atteints. L'appétence et la capacité des jeunes à interagir avec la technologie et l'innovation peuvent être mises à profit pour promouvoir une participation inclusive, même dans les zones reculées, ce qui pourrait contribuer à répondre aux griefs découlant de l'exclusion et de la marginalisation, comme le démontre le succès de la plateforme U-Report (voir l'étape 6.2 du guide d'analyse CPA : « Exploiter les technologies »). Les innovations technologiques accélèrent le rythme de la collecte de données et permettent de rapidement mettre en œuvre des mesures correctives ainsi que des décisions à plus long terme. Elles permettent une programmation plus adaptative et plus réactive en faveur des résultats<sup>22</sup> – un aspect essentiel des programmes tenant compte des risques de conflit dans les contextes fragiles et les situations de conflit.

#### ÉTUDE DE CAS

### Renforcement de la cohésion sociale verticale grâce à un meilleur suivi EAH en temps réel



Dans les zones rurales du **Zimbabwe**, les pouvoirs publics, l'UNICEF et ses partenaires s'efforcent d'améliorer l'accès équitable à l'eau potable, à l'assainissement et aux services d'hygiène. À cette fin, les autorités ont investi dans le **système de gestion de l'information EAH en milieu rural** pour améliorer la fiabilité des données, l'analyse de l'équité et l'utilisation de la technologie dans la préparation aux situations d'urgence et les interventions connexes. Le système a cependant été confronté à plusieurs difficultés, notamment le manque de communication cohérente entre les informateurs clés et les enquêteurs et l'**absence de collaboration bilatérale avec les communautés**. Pour remédier à ces lacunes, l'UNICEF a aidé les pouvoirs publics à développer un système de suivi mobile sur le Web qui saisit et stocke les informations EAH en temps réel, en utilisant RapidPro. Le système de gestion de l'information EAH en milieu rural fournit un accès rapide aux données actuelles sur les infrastructures EAH en milieu rural ; et l'interface SMS permet aux communautés de signaler les changements dans le caractère fonctionnel des infrastructures par des messages texte livrés directement aux représentants gouvernementaux, ce qui permet de répondre rapidement aux problèmes dès qu'ils surviennent. Grâce à l'amélioration fonctionnelle des points d'eau, les femmes et les filles n'ont plus à parcourir de longues distances pour aller chercher de l'eau dans d'autres sites, et disposent de plus de temps pour s'occuper de leur éducation, de leurs activités économiques et de leurs obligations familiales. Depuis le lancement du projet, 1,8 million d'enfants ont été atteints grâce à des retours en temps réel de la part de la communauté sur le caractère fonctionnel et la prestation des services EAH, permis par la technologie mobile open source.



© UNICEF/UN0714832/Abdul

21 UNICEF, « Digital UNICEF – Harnessing the power of technology and digital innovation for children », 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/100211/file/DIGITAL%20UNICEF.pdf>

22 UNICEF, « Digital UNICEF – Harnessing the power of technology and digital innovation for children », 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/100211/file/DIGITAL%20UNICEF.pdf>

### 4.3. Suivi et mesure de la contribution du secteur EAH à la paix dans les situations d'urgence

L'intégration des approches de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix dans une intervention d'urgence peut se révéler difficile en raison de la complexité des contextes dans lesquels les urgences se produisent et de la rapidité avec laquelle les organisations doivent réagir. Cela laisse peu de possibilités d'utiliser des outils d'analyse et de suivi sophistiqués<sup>23</sup>. Cependant, une analyse initiale rapide des conflits à l'aide d'un examen sommaire (voir l'outil d'analyse CPA no 3 – « Examen sommaire EAH des conflits et de la paix tenant compte de l'âge et du genre ») dans le cadre d'une évaluation plus large des risques (voir la section 2.1. supra – « Évaluation et suivi des risques de conflit ») générera des données sur les interactions pertinentes entre le secteur EAH et les conflits qui pourront ensuite être suivies grâce au déploiement d'indicateurs aux types et à la fréquence pertinents. Le tableau 7 comprend une sélection d'indicateurs tirés du registre des indicateurs de l'UNICEF de 2017 actuellement disponible sur la page du **cluster mondial EAH**. Cette sélection peut être adaptée et utilisée pour rendre compte des aspects pertinents des interactions entre EAH et conflits, et aider à intégrer le renforcement de la résilience et de la cohésion sociale dans le suivi des interventions humanitaires EAH.

**Tableau 7 : Indicateurs qui rendent compte des interactions entre EAH et conflits<sup>24</sup>**

Objectif stratégique	Type d'indicateur	Niveau	Indicateur
Protection	Processus	Général	Nbre/% de projets intégrant une approche de protection et fondés sur le principe consistant à « <b>ne pas nuire</b> »
Protection	Référence	Général	Nbre/% de personnes ciblées identifiées comme ayant besoin d'un soutien psychosocial ou d' <b>activités de cohésion sociale</b>
Relèvement, résilience et préparation	Résultat	Général	Nbre/% de systèmes de marché cruciaux pour l'EAH renforcés et capables de fournir une assistance durable en matière d'EAH et d' <b>anticiper les risques/chocs futurs</b>
Relèvement, résilience et préparation	Processus	Général	Nbre/% de projets intégrant des <b>études sur les aléas et les risques</b>
Relèvement, résilience et préparation	Produits	Approvisionnement en eau	Nbre/% de personnes/communautés ciblées identifiées comme des groupes à haut risque pour les maladies liées à l'EAH et bénéficiant d' <b>activités de renforcement des capacités/de mesures d'urgence adéquates/adaptées afin d'anticiper les aléas/chocs futurs</b>
Relèvement, résilience et préparation	Processus	Général	Nbre/% de projets intégrant des études techniques (faisabilité, gouvernance, évaluation du marché) du système de gestion de l'eau, d'évacuation des excréments et des déchets solides (dans son ensemble) afin d' <b>éclairer la conception du programme de résilience aux catastrophes</b>

Le rôle de l'UNICEF en tant que chef de file du cluster EAH et ses fonctions connexes de coordination (coordonnateur du cluster EAH) et de gestion de l'information (responsable de la gestion de l'information en matière d'EAH) peuvent être mis à profit pour renforcer le suivi des contributions à la résilience et à la paix des interventions EAH dans les contextes fragiles et les situations de conflit<sup>25</sup>. Les responsabilités de la plateforme de coordination EAH comprennent la mise en place et la supervision du plan de suivi des interventions EAH, qui comporte des aspects hautement pertinents pour la consolidation de la paix, notamment **l'équité** telle que formulée dans les cinq engagements EAH en matière de protection<sup>26</sup> (« suivre et évaluer l'accès aux services EAH et leur utilisation sûrs et équitables dans les projets EAH »), et porte sur les **disparités dans les interventions**, pouvant être d'ordre géographique, concerner les types de bénéficiaires ou d'intervention, etc. – comme le montrent les outils d'établissement de rapports d'activité tels que la matrice des 5 W<sup>27</sup>. La plateforme de coordination peut également définir des indicateurs pertinents pour compléter les indicateurs stratégiques inclus dans le Plan d'intervention humanitaire annuel, par exemple en réponse aux résultats d'un examen sommaire des conflits et de la paix et d'une évaluation des risques de conflit<sup>28</sup>. Ces processus et outils peuvent être adaptés en fonction du contexte.

23 Conflict Sensitivity Community Hub, « How To Guide to Conflict Sensitivity », 2012. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.international-alert.org/wp-content/uploads/2021/09/Conflict-Sensitivity-How-To-Guide-FR-2012.pdf>, p. 22.

24 Voir le lien suivant vers le registre des indicateurs de l'UNICEF : <https://washcluster.atlassian.net/wiki/spaces/CTK/pages/10790459/Monitoring+Plan>

25 Pour des ressources pertinentes, veuillez consulter le site du cluster mondial EAH sur le suivi des interventions : <https://washcluster.atlassian.net/wiki/spaces/CTK/pages/10787689/Response+monitoring>

26 <https://washcluster.atlassian.net/wiki/spaces/CTK/pages/10782123/Accountability+Protection>

27 <https://washcluster.atlassian.net/wiki/spaces/CTK/pages/10787664/Activity+reporting>

28 Ces indicateurs supplémentaires devraient être inclus séparément dans le Cadre opérationnel stratégique, comme indiqué à la page suivante : <https://washcluster.atlassian.net/wiki/spaces/CTK/pages/10790459/Monitoring+Plan>

## 5. Évaluation, apprentissage et production de données probantes EAH pour la paix

Une évaluation des contributions des programmes EAH à la consolidation de la paix commandée par l'UNICEF a relevé la nécessité de renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation. Elle a en particulier souligné que le manque d'analyse des conflits dans les programmes EAH entraîne un **manque de données de référence**. L'examen a révélé que les **déclarations concernant les contributions réelles des programmes EAH de l'UNICEF à la cohésion sociale sont principalement de nature ambitieuse et anecdotique**. La collecte systématique de données de référence et finales concernant les aspects sociopolitiques et les perceptions des citoyens à l'égard des institutions EAH et l'inclusion de ces éléments dans les évaluations des programmes constituent des moyens d'améliorer considérablement la compréhension de la pertinence du secteur EAH pour la consolidation de la paix<sup>29</sup>. L'évaluation sert principalement d'instrument de gestion des programmes, mais elle peut également constituer une source essentielle de connaissances permettant de déterminer si les interventions EAH de l'UNICEF font ce qu'il faut au bon endroit. Cela entretient le système d'apprentissage et la « mémoire » de l'organisation, contribuant ainsi à positionner l'UNICEF en tant qu'organisation de connaissances et d'apprentissage. L'organisation est ainsi censée apprendre de ses pratiques, les corriger et mettre au point de nouvelles et meilleures façons de remplir sa mission<sup>30</sup>. Cet aspect est d'une importance cruciale en ce qui concerne les contributions du secteur EAH à la paix, car il est nécessaire de passer de preuves anecdotiques à une documentation plus systématique des voies d'accès vers les résultats et de la mesure de ces derniers en réponse à l'ambition énoncée dans le Plan stratégique de l'UNICEF pour la période 2022–2025, en particulier le Groupe d'objectifs 4.

### 5.1. Conception d'une évaluation EAH de la consolidation de la paix

La première étape de la conception d'un plan d'évaluation adapté au contexte (tenant compte des risques, notamment des risques de conflit) consiste à utiliser les résultats de l'examen sommaire des conflits et de la paix pour établir la base de référence, déterminer les questions de conflit prioritaires/les interactions EAH à surveiller, et définir l'objet et l'axe de l'évaluation prévue<sup>31</sup>. Le processus de conception de l'évaluation commence dès les premières étapes d'élaboration du programme, lorsque des décisions clés sont prises concernant les résultats globaux de l'intervention (c'est-à-dire quel changement est attendu et comment le mesurer), car cela déterminera la nature de l'évaluation, et ainsi la nature de la base de référence à élaborer. C'est le cas pour toute intervention, mais le type de changement mesuré (et donc les méthodes et l'axe d'évaluation) différera dans le cas de programmes EAH tenant compte des risques de conflit et de consolidation de la paix dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Par exemple :

- Si le changement au niveau de l'impact est lié à l'amélioration des niveaux de cohésion sociale des principaux groupes de parties prenantes du secteur EAH, une enquête CAP mesurant les niveaux avant et après l'intervention des dimensions pertinentes de la cohésion sociale (par exemple, la confiance, la collaboration, la tolérance) pourrait être le moyen le plus efficace de rendre compte du changement.
- Si l'objectif de l'intervention est de réduire les griefs découlant d'un accès inéquitable aux services EAH, la collecte de données en matière d'accès ventilées par dimensions pertinentes d'exclusion (par exemple, le sexe, l'emplacement géographique, l'appartenance ethnique) avant et après l'intervention sera utile. Elle pourra être complétée par un exercice de collecte de données qualitatives telles que des entretiens structurés avec les parties prenantes stratégiques (par exemple, les dirigeants communautaires, les autorités) et des groupes de discussion structurés avec les groupes de parties prenantes concernées (par exemple, les femmes, les adolescents, les divers groupes ethniques) afin de rendre compte des changements en matière de perception de l'accès aux services.

**Au stade de la conception**, il convient de vérifier que votre base de référence, votre cadre de résultats et votre plan de suivi et d'évaluation sont cohérents et réalisables, et que le plan peut contribuer à collecter les données nécessaires pour démontrer la contribution de votre intervention EAH au renforcement de la résilience et de la paix dans le cadre de votre évaluation interne ou externe. Si nécessaire et faisable, une **étude d'évaluabilité axée sur la consolidation de la paix<sup>32</sup> portant sur l'intervention EAH peut être réalisée**.

#### ENCADRÉ-RESSOURCE



Une **étude d'évaluabilité** est un outil d'assurance qualité aux fins d'une bonne conception programmatique. Il s'agit d'un outil destiné à aider les gestionnaires à apporter rapidement des ajustements et des corrections à la conception ainsi qu'à la mise en œuvre des programmes, en fonction des besoins. L'objectif d'une étude d'évaluabilité pour l'UNICEF est de fournir au personnel des programmes et aux partenaires des données probantes sur la mesure dans laquelle les résultats peuvent être démontrés à court, moyen et long terme sur la base de la documentation des programmes et des systèmes de suivi mis en place. Une étude d'évaluabilité fournira aux parties prenantes l'assurance d'un programme robuste, d'objectifs correctement définis, de liens de causalité clarifiés, d'indicateurs validés et mesurables, et de l'existence de systèmes pour en mesurer et vérifier les effets. Les études d'évaluabilité, comme les évaluations, sont menées de préférence par des experts dotés de solides compétences en matière de gestion axée sur les résultats et d'évaluation. La complexité de l'objet d'une étude d'évaluabilité et les ressources disponibles déterminent si elle est doit être menée en externe ou en interne – en collaboration avec l'équipe de planification/de suivi et d'évaluation du bureau de pays. Voir la note d'orientation sur la réalisation d'études d'évaluabilité à l'UNICEF.

29 Équipe consultative d'Interpeace (IPAT) pour l'UNICEF, étude de cas thématique sur l'EAH et la consolidation de la paix : examen de l'approche de l'UNICEF en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de prévention de la violence et de prise en compte des conflits, 2020, p. 13.

30 Ibid., p. 103.

31 UNICEF, « Results-Based Management Handbook: Working together for children », 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/rosa/media/10356/file>, p. 139-140.

32 UNICEF, « Guidance Note for Conducting Evaluability Assessments in UNICEF », février 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/evaluation/media/1506/file/Evaluability%20Assessments%20Guidance.pdf> ; p. 3.



© UNICEF/UN0826370/Dejongh

Il est également essentiel de déterminer le **but et le public cible** de l'évaluation. Dans le cas de l'EAH pour la paix, il est primordial de produire des données probantes et de promouvoir l'apprentissage institutionnel.

Dans les contextes politiquement sensibles, les évaluations de la consolidation de la paix devront peut-être rester des documents internes, mais dans les autres cas, les **évaluations peuvent être utilisées pour renforcer les capacités et soutenir le plaidoyer**. Les parties prenantes stratégiques peuvent par exemple être convoquées pour générer des connaissances collectives et une compréhension partagée pouvant influencer les politiques et les plans sectoriels afin d'accroître la prise en compte des risques de conflit, ou mettre en évidence et soutenir les efforts visant à traiter les causes structurelles des conflits. L'objet et le but de l'évaluation détermineront les capacités et les ressources nécessaires pour la mettre en œuvre, ainsi que le type de données de référence nécessaires et le plan de suivi et d'évaluation le plus pertinent et le plus favorable.

## 5.2. Mise en œuvre d'une évaluation EAH pour la paix

L'évaluation tenant compte des risques de conflit et de la consolidation de la paix doit examiner non seulement les résultats directs du projet, mais également l'interaction entre l'intervention et le contexte, en particulier l'impact de l'intervention (positif comme négatif ; intentionnel comme involontaire) sur la communauté au sens large et le contexte du conflit. Il est également important de considérer/documenter les aspects pertinents de la prise en compte des risques de conflit, tels que les adaptations nécessaires apportées en réponse aux changements du contexte, ou pour traiter les risques découlant de l'interaction bidirectionnelle entre l'intervention EAH et le contexte. Trois outils clés sont nécessaires pour cette évaluation ; à savoir, le cadre de résultats (pour structurer l'exercice), la description de la théorie du changement (pour tester votre logique) et le plan de suivi (qui décrit les indicateurs et les valeurs de référence/les cibles correspondantes, et contribue à la triangulation et à l'analyse)<sup>33</sup>. L'évaluation doit être considérée comme faisant partie intégrante du cycle de mise en œuvre du programme, et les considérations clés telles que la prise en compte des questions de genre, de conflit, d'âge et de handicap doivent être soigneusement traitées.

Les évaluations de la consolidation de la paix offrent la possibilité d'utiliser des méthodes de recherche participative et **d'autonomiser les groupes vulnérables**. Les processus d'évaluation de la consolidation de la paix doivent avoir pour objectif clair la transmission des compétences et des informations et le renforcement des capacités. Cela peut promouvoir la participation aux processus de transformation des conflits où les communautés touchées par les conflits soutiennent et mesurent activement la contribution des interventions à la consolidation et la pérennisation de la paix<sup>34</sup>.

L'obligation de rendre compte des résultats n'est pas moins importante dans les situations humanitaires que dans les contextes de développement. Compte tenu des investissements majeurs réalisés par l'UNICEF et le secteur EAH pour intervenir en situation d'urgence, il est essentiel d'évaluer ce qui fonctionne bien, ce qui fonctionne moins bien et pourquoi, et ce qui pourrait être fait différemment<sup>35</sup>. Cependant, la mise en œuvre d'une **évaluation de la consolidation de la paix dans les interventions d'urgence présente des difficultés et des possibilités distinctes, en raison des contraintes liées aux contextes à évolution rapide et aux délais de programmation souvent plus courts**.

### ENCADRÉ-RESSOURCE



#### Les évaluations de la consolidation de la paix doivent...

- **Prendre en compte les risques de conflit** et ne pas aggraver les conflits existants ou nouveaux
- **Tenir compte des questions de genre** et promouvoir activement l'inclusion et la participation significative des femmes et des filles, afin de bien rendre compte de leurs points de vue et de leur expérience des conflits
- **Tenir compte de l'âge** et promouvoir activement l'inclusion et la participation significative des enfants, des adolescents et des jeunes, afin de bien rendre compte de leur point de vue et de leur expérience des conflits
- **Être participatives et inclusives** pour garantir la prise en compte des diverses positions et expériences des conflits au sein des communautés ciblées, notamment les groupes minoritaires
- **Rendre des comptes aux populations touchées et impliquées**, en prévoyant des possibilités de présenter, valider et partager les résultats avec les participants afin qu'ils puissent tirer profit de leur participation

Le **cluster mondial EAH** propose un certain nombre de ressources pour guider la conception et la mise en œuvre de plans d'évaluation qui peuvent être adaptés pour rendre compte des résultats directs de la réponse et des contributions pertinentes à la paix, ainsi que des risques critiques et des aspects de l'intervention liés à la prise en compte des risques de conflit.

33 UNICEF « Results-Based Management Handbook: Working together for children », 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/rosa/media/10356/file>, p. 139-140.

34 Ibid., p. 130.

35 Ibid., p. 131.

### 5.3. Mesure des contributions à la paix – cohésion sociale

Comme indiqué dans l'introduction des orientations, la **cohésion sociale est une dimension clé de la contribution des programmes EAH de l'UNICEF à la paix**. La mesure de la cohésion sociale est donc indispensable pour démontrer ces contributions. L'étude de cas ci-dessous illustre l'engagement de l'UNICEF à chercher à obtenir des contributions au renforcement de la cohésion sociale de la part des programmes EAH, et à les mesurer.

La cohésion sociale est une dimension essentielle du partage des services EAH et des ressources en eau dans les contextes fragiles et les situations de conflit, et d'autres partenaires du secteur ont mis au point des méthodes pour la définir et la mesurer, comme le montre l'étude de cas suivante :

#### ÉTUDE DE CAS

### Comprendre la cohésion sociale au sein des communautés d'accueil de réfugiés en Jordanie<sup>36</sup> Étude menée par REACH<sup>37</sup>

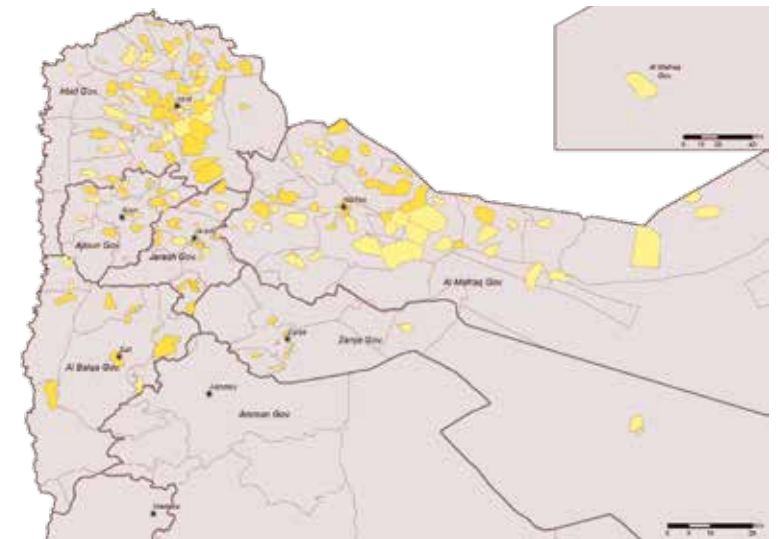


En tant que quatrième pays le plus pauvre en eau au monde, la Jordanie a du mal à répondre à la demande croissante de ce besoin le plus fondamental. L'afflux important de réfugiés syriens a mis à rude épreuve l'approvisionnement en eau, qui souffrait déjà de pénuries avant la crise syrienne. Les districts accueillant des réfugiés syriens ont été gravement touchés, la fréquence de l'approvisionnement en eau de certains consommateurs étant passée d'une fois par semaine à une fois par mois. En concertation avec le Gouvernement et les partenaires opérationnels en Jordanie, REACH a relevé des lacunes dans les données actuellement disponibles en matière d'informations sur les causes des tensions au sein des communautés d'accueil. Afin de combler ces lacunes, REACH a mené une évaluation multisectorielle pour cerner les tensions émergentes en Jordanie faisant suite à la crise syrienne, et comment elles pourraient être atténuées grâce à des programmes de cohésion sociale et de résilience. Quelque 47 % des répondants syriens et 48 % des répondants jordaniens ont notamment convenu que l'accès à l'eau causait des tensions dans leur communauté. Les données collectées ont été utilisées pour cartographier les domaines de la cohésion sociale et les déficits de résilience, en vue d'éclairer la programmation. Le rapport de 2014 *Understanding Social Cohesion and Resilience in Jordanian Host Communities* (Comprendre la cohésion sociale et la résilience dans les communautés d'accueil jordaniennes) dispose d'**annexes qui présentent les outils utilisés pour collecter les données, notamment celles spécifiquement liées aux services EAH dans le cadre de l'enquête multisectorielle**, à savoir les questionnaires pour les informateurs clés et les outils d'évaluation au niveau micro visant à guider les discussions de groupe et les évaluations individuelles approfondies. Les données collectées grâce à de telles évaluations peuvent aider à élaborer une base de référence et une évaluation pour déterminer l'influence d'une intervention EAH (autonome ou intégrée dans une contribution multisectorielle) sur la cohésion sociale, ainsi que les outils adaptés pour surveiller une augmentation ou une diminution des tensions autour de l'accès à l'eau tout au long du cycle de programmation.

#### Carte de l'eau en tant que défi pour la cohésion sociale

**L'eau provoque des tensions dans la communauté**

Pas du tout d'accord	Neutre	Tout à fait d'accord
Pas d'accord	D'accord	Frontières des municipalités



36 REACH, *Understanding Social Cohesion and Resilience in Jordanian Host Communities*, 2014. Disponible à l'adresse suivante : <https://reliefweb.int/report/jordan/understanding-social-cohesion-and-resilience-jordanian-host-communities-assessment>, p. 17. REACH est une initiative de l'association IMPACT basée à Genève, mise en œuvre avec ACTED et le Centre satellitaire des Nations Unies dans le cadre d'un accord mondial entre les trois organisations. REACH vise à faciliter la planification par les acteurs de l'aide grâce à la fourniture de services d'évaluation, de base de données et de cartographie dans les pays en crise ou exposés à un risque de crise.

37 Créée en 2010, REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, ACTED et du Centre satellitaire des Nations Unies fournissant des données granulaires, des informations opportunes et une analyse approfondie des contextes de crise, de catastrophe et de déplacement. <https://www.reach-initiative.org/>





## Le bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Est et australe (ESARO) mesure les contributions de l'EAH à la cohésion sociale dans les contextes d'accueil de réfugiés et de déplacés internes

ESARO, en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la Kreditanstalt Für Wiederaufbau (Banque allemande de développement, KfW), mettra en œuvre un programme EAH régional pour les réfugiés, les déplacés internes et les communautés d'accueil en Afrique de l'Est (R-WASH) qui comprendra une évaluation d'impact pour évaluer l'étendue des effets transformateurs des activités du programme R-WASH sur la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil et au sein de ces groupes. L'évaluation mesurera également comment la cohésion sociale influe sur la stabilité et la paix dans les zones d'intervention. Elle élaborera une théorie du changement réalisable qui formulera les chaînes d'impact et les hypothèses concernant les effets de causalité des mesures du programme R-WASH sur la cohésion sociale, la stabilité et la paix – notamment des indicateurs rigoureux. Un exercice de collecte de données de référence débutera en juin 2022 dans les contextes d'accueil de réfugiés et de déplacés internes en Somalie (Doolow), en Éthiopie (Kebribeyah) et au Soudan (Kassala). L'un des défis identifiés par la méthode d'évaluation réside dans la difficulté à mesurer une construction complexe et latente telle que la cohésion sociale (notamment les niveaux de confiance et de coopération), surtout parce que les modèles de cohésion sociale peuvent différer considérablement d'un contexte à l'autre. L'évaluation d'impact est donc confrontée à un obstacle, puisqu'elle tente de comparer la cohésion sociale entre plusieurs sites et avec d'autres études afin d'établir des points de référence entre les estimations, de permettre les comparaisons et d'élaborer une théorie du changement généralisable. L'exercice de collecte de données de référence permettra de tirer des enseignements importants pour l'UNICEF et le secteur EAH dans son ensemble.

Faire appel au pouvoir d'action des jeunes pour consolider la paix grâce à l'EAH est un thème central de l'initiative mondiale de l'UNICEF sur l'eau en tant qu'agent de la paix. Ainsi, l'un des principaux axes de résultat et des cadres de suivi et d'évaluation est de **mesurer la capacité des jeunes à contribuer à la cohésion sociale** dans leurs communautés, grâce à leur implication dans les programmes EAH. L'étude de cas sur le Myanmar ci-contre offre un aperçu de cet objectif.

L'énoncé de résultats au niveau de l'impact et les indicateurs correspondants reflètent les ambitions en matière d'amélioration des relations intercommunautaires, de réduction des différends en matière d'EAH, et de soutien à l'accès à une eau salubre en quantité suffisante en tant que **dimensions de la cohésion sociale qui se renforcent mutuellement**. Au niveau des résultats, les énoncés de résultats et les indicateurs reflètent la capacité des jeunes et d'autres parties prenantes clés à collaborer, à promouvoir et à soutenir un meilleur accès aux services EAH. Au niveau des produits, les énoncés de résultats et les indicateurs reflètent une amélioration de la capacité et de l'implication des jeunes et d'autres groupes de parties prenantes clés dans la résolution des conflits et la promotion d'une bonne gouvernance, ainsi que d'une amélioration de la prestation de services EAH. Le cadre de résultats global rend compte de la contribution à la paix des interventions EAH tenant compte des risques de conflit et de consolidation de la paix, en tant qu'objectif principal.



© UNICEF/UN0730035/Maung Nyan

### ÉTUDE DE CAS

## Mesurer les résultats des programmes « EAH pour la paix » et de l'organisme pour la jeunesse au Myanmar



L'équipe EAH de l'UNICEF au Myanmar met actuellement en œuvre un projet EAH pour la paix avec le partenaire d'exécution ADRA (pour plus de détails sur le projet, voir le Guide de programmation et la boîte à outils sur la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix). Ce projet comprend une composante de recherche orientée vers l'action participative qui soutient le rôle des jeunes en tant qu'agents du changement pacifique dans leurs communautés grâce à leur implication en matière d'EAH. Le cadre de résultats ci-dessous illustre la contribution apportée à la cohésion sociale par la mise en place de services EAH tenant compte des risques de conflit, équitables et inclusifs.

Tableau 8 : Cadre de résultats de la cohésion sociale du projet « L'EAH, agent de la paix » au Myanmar

Niveau	Énoncés des résultats	Indicateurs de performance sélectionnés
<b>Objectif</b>	<b>Renforcement de la cohésion sociale dans les zones ciblées grâce à une programmation EAH tenant compte des risques de conflit et inclusive/équitable.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>% de personnes déclarant une relation intercommunautaire « améliorée »</li> <li>% de personnes déclarant une réduction des litiges en matière d'EAH</li> <li>Nbre de personnes ayant accès à une quantité suffisante d'eau salubre propice à la boisson et à l'utilisation domestique</li> </ul>
<b>Résultat</b>	<b>Les femmes, les jeunes et les dirigeants deviennent confiants, collaboratifs et capables de résoudre les différends et les conflits.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>% de personnes ayant des compétences améliorées en résolution des problèmes et des conflits</li> <li>% de personnes davantage mobilisées dans les discussions au niveau communautaire et les aspects liés à la gestion des conflits</li> <li>% de personnes ayant la confiance nécessaire pour résoudre les différends/conflits cernés</li> </ul>
	<b>Les organisations de la société civile et les jeunes sont mieux à même de former des coalitions et de travailler au sein de celles-ci pour plaider en faveur de la bonne gouvernance, de la responsabilité et de l'influence des détenteurs de droits.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>% des questions soulevées traitées par les autorités</li> <li>% de personnes ayant un meilleur accès aux détenteurs de droits</li> <li>% de personnes déclarant que la responsabilisation des autorités s'est améliorée</li> </ul>
	<b>Les populations touchées par les conflits sont en mesure d'accéder à l'eau pendant une période prolongée, de manière équitable.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nbre de personnes atteintes par le biais des infrastructures EAH soutenues par l'UNICEF</li> <li>% de personnes déclarant la programmation EAH inclusive (accessibilité et caractère abordable des sources d'eau)</li> </ul>
<b>Produit</b>	<b>Renforcement des capacités (connaissances, compétences) des femmes, des jeunes et des dirigeants en matière de résolution des conflits et de consolidation de la paix.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nbre de personnes atteintes par des activités de sensibilisation axées sur la résolution des conflits et la consolidation de la paix</li> <li>Nbre de personnes formées au dialogue intercommunautaire</li> </ul>
	<b>Engagement accru des organisations de la société civile par le biais d'actions de plaidoyer fondées sur des données probantes afin de promouvoir la bonne gouvernance et la responsabilité sociale/communautaire.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nbre de recherches menées</li> <li>Nbre d'organisations de la société civile dont les capacités sont renforcées en matière d'analyse des politiques et de plaidoyer</li> <li>Nbre de problèmes mis en évidence pour le plaidoyer</li> </ul>
	<b>Infrastructures EAH construites dans le cadre d'une approche collaborative commune.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nbre d'infrastructures EAH construites/rénovées</li> <li>Nbre de personnes dans le comité de direction</li> <li>Nbre de ménages se connectant au système/à la structure de paiement pour l'utilisation de l'eau</li> <li>Nbre de personnes atteintes par les activités de promotion de l'hygiène</li> </ul>

### Outil de suivi et d'évaluation n° 1



### Outil de planification du suivi et de l'évaluation des interventions EAH de consolidation de la paix et tenant compte des risques de conflit

Cet outil complète le Guide de suivi et d'évaluation « EAH pour la paix » et décrit les étapes et éléments majeurs à prendre en considération pour élaborer et mettre en œuvre des activités de suivi et d'évaluation tenant compte des risques de conflit et de consolidation de la paix.

	Résultats	Indicateurs de performance	Ventilation des données relatives aux conflits et à la paix <small>(par exemple, par emplacement géographique, par ethnicité, par sexe/âge)</small>	Référence	Cible	Moyens de vérification			
						COMMENT <small>Méthode et outils de collecte de données</small>	QUAND <small>Fréquence liée aux risques de conflit</small>	QUI <small>Objectif d'inclusion/de participation</small>	OÙ <small>Objectif d'équité géographique</small>
Impact									
Résultat									
Produits									

**Risques de conflit et hypothèses concernant les conditions/le secteur EAH**

*Notamment/en se concentrant sur les dimensions de prise en compte des risques de conflit internes et externes, et les indicateurs de suivi recommandés*

**Risques de conflit dans le contexte ayant un impact sur l'intervention EAH**

*Probabilité et impact – le niveau de risque et les indicateurs de suivi recommandés*

**Risques de conflit découlant de l'intervention EAH**

*Probabilité et impact – le niveau de risque et les indicateurs de suivi recommandés*

**Manifestations/processus de consolidation de la paix liés au secteur EAH**

*Identification et suivi des opportunités et des points d'ancrage pour « faire davantage de bien » ; identification et suivi des initiatives de consolidation de la paix liées au secteur EAH mises en œuvre par des tiers*

**Questions directrices et liste de contrôle pour des activités de suivi et d'évaluation EAH tenant compte des risques de conflit et de consolidation de la paix**
**Questions directrices pour la conception et la mise en œuvre d'activités de suivi et d'évaluation EAH pour la paix – que les bureaux de pays doivent sélectionner, adapter et utiliser en fonction du contexte**
**Suivi et évaluation de la prise en compte des risques de conflit :**

- Qui effectue le suivi – l'équipe EAH, les partenaires, les observateurs tiers, autres ? Comment ces personnes sont-elles perçues par les personnes consultées (communautés, autorités EAH, partenaires, autres membres du personnel) et comment cela pourrait-il affecter les données ?
- Qui est consulté dans le cadre du suivi (bénéficiaires directs et indirects, communautés non bénéficiaires, autorités EAH, autres ? Dans quelle mesure les groupes consultés sont-ils divers (groupes ethniques, enfants et jeunes, femmes et hommes, filles et garçons, personnes en position de pouvoir ou marginalisées) ?
- Quand le suivi est-il effectué ? Quels sont les événements clés qui ont lieu dans le contexte de l'intervention EAH et qui doivent être pris en compte ? L'intégration de la prise en compte des risques de conflit dans les processus de suivi et les activités du projet peut exiger des changements dans le calendrier pour répondre à la dynamique d'un conflit.
- Comment l'analyse du suivi sera-t-elle utilisée pour influencer les processus décisionnels pertinents (conception/adaptation du programme, plaidoyer, planification de la sécurité du personnel) ?
- Existe-t-il une réflexion et des rapports réguliers sur l'interaction entre les conflits et les interventions EAH ?
- Comment les responsables des bureaux de pays/EAH encouragent-ils et soutiennent-ils le personnel/les partenaires directement impliqués dans la mise en œuvre et le suivi à partager ouvertement des informations sur les conséquences négatives involontaires des interventions EAH ?
- L'équipe du bureau de pays/EAH encourage-t-elle le partage d'informations réelles sur les complexités des projets sur le terrain, et non simplement les expériences concluantes ?
- Les critères d'évaluation prennent en compte les risques de conflit : les évaluations tiennent-elles compte de la prise en compte des risques de conflits par une intervention, en particulier des impacts plus larges et involontaires ? La compréhension de la prise en compte des risques de conflit est-elle obligatoire lors des entretiens avec les consultants ou de leur sélection ?

**Suivi et évaluation de consolidation de la paix :**

- L'intervention EAH a-t-elle une théorie du changement EAH et un cadre de résultats éclairé par l'examen sommaire des conflits et de la paix qui peuvent vous aider à élaborer votre plan de suivi et d'évaluation tenant compte des risques, des risques de conflit et de la consolidation de la paix ?
- Votre cadre de résultats EAH comprend-il des énoncés de résultats au niveau de l'impact, des résultats et/ou des produits qui reflètent explicitement les contributions à la paix et les changements nécessaires à court, moyen et long terme pour y parvenir ?
- Le cadre de résultats de l'intervention EAH et le plan de suivi et d'évaluation mettent-ils l'accent sur les contributions des femmes et des filles, des adolescents et des jeunes à la paix ?
- Le plan de suivi et d'évaluation de l'intervention EAH comprend-il des indicateurs de consolidation de la paix qui permettent de rendre compte des attributions et des contributions pertinentes ?
- Le plan de suivi et d'évaluation de l'intervention EAH comprend-il des indicateurs de consolidation de la paix qui peuvent contribuer à mesurer les changements dans les perceptions, les relations, les comportements et les capacités liés aux conflits et à la paix, notamment des indicateurs indirects, le cas échéant ?
- Le plan de suivi et d'évaluation de l'intervention EAH comprend-il des moyens de vérification participatifs et inclusifs, notamment des méthodes et des outils pertinents, pour générer ces données ?
- S'il s'agit d'une intervention EAH en situation d'urgence, le plan de suivi et d'évaluation est-il mis en œuvre plus fréquemment, et comprend-il des méthodes et outils pertinents qui peuvent être déployés et exploités par les partenaires du cluster EAH ?
- L'intervention EAH dispose-t-elle de données de référence en matière de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix ?
- Le plan de suivi et d'évaluation de l'intervention EAH comprend-il une proposition d'évaluation tenant compte des risques de conflit et de consolidation de la paix pour générer des données probantes et soutenir l'apprentissage institutionnel ?

**Liste de contrôle pour l'évaluation EAH tenant compte des risques de conflit et de consolidation de la paix :**

- L'évaluation prend en compte les risques de conflit et n'aggrave pas les conflits existants ou nouveaux.
- L'évaluation tient compte des questions de genre et promeut activement l'inclusion et la participation significative des femmes et des filles, afin de bien rendre compte de leurs points de vue et de leur expérience des conflits.
- L'évaluation tient compte des questions d'âge et promeut activement l'inclusion et la participation significative des enfants, des adolescents et des jeunes, afin de bien rendre compte de leurs points de vue et de leur expérience des conflits.
- L'évaluation est participative et inclusive pour garantir la prise en compte des diverses positions et expériences des conflits au sein des communautés ciblées, notamment les groupes minoritaires.
- L'évaluation doit rendre des comptes aux populations touchées et impliquées, et a prévu des possibilités de présenter, valider et partager les résultats avec les participants afin qu'ils puissent tirer profit de leur participation.

### Activités générales de suivi et d'évaluation

- Il est important de se rappeler que le suivi et l'évaluation font partie intégrante d'une intervention et doivent donc appliquer les mêmes principes et approches pour leur mise en œuvre – **la prise en compte des questions de genre, d'âge, de handicap et de conflit**.
- Garantir que tous les groupes d'une communauté participent à la conception et à la mise en œuvre des activités de suivi et d'évaluation dans un environnement touché par un conflit renforcera la prise en compte des risques de conflit. Les diverses expériences et perceptions du conflit en matière d'EAH seront en effet saisies, de même que les interactions distinctes des personnes avec l'intervention en matière de l'EAH.
- Le suivi et l'évaluation constituent généralement un processus extractif, car les personnes qui collectent les données prennent des informations auprès des répondants et offrent peu en retour direct. Il convient de retourner dans les communautés et de fournir des commentaires sur le résultat du processus pour **accroître la responsabilité** et garantir la **participation sûre et significative** de tous les groupes de la communauté. Cela réduira le risque de tensions créées par les activités de suivi elles-mêmes.
- **Consulter les groupes non ciblés ainsi que les participants directs au projet** – en particulier pour les indicateurs de contexte et d'interaction, car cela aidera à générer des données sur les changements dans le contexte plus large de l'intervention et sur les effets possibles de l'intervention sur les tensions ou les divisions entre les groupes ciblés et non ciblés.
- La sensibilisation aux conflits à toutes les étapes du processus, de la conception à l'établissement de rapports et au-delà, **exigera des ressources supplémentaires**. Par exemple, un soutien institutionnel pour le **renforcement accru des capacités du personnel** sera nécessaire. Il sera également essentiel de disposer de suffisamment de temps pour examiner et ajuster les outils et les processus existants, ainsi que de temps supplémentaire pour surveiller ou évaluer les indicateurs de conflit et d'interaction.
- Assurez-vous que votre plan de suivi et d'évaluation tenant compte des risques de conflit prenne en considération les **capacités et des compétences requises par le personnel/les partenaires impliqués**, qui sont susceptibles d'inclure : des compétences en analyse des conflits ; une bonne connaissance du contexte et en particulier des dimensions du conflit lié au secteur EAH dans le contexte ; la prise en compte du contexte local ; les compétences linguistiques locales ; l'expertise en suivi et en évaluation (y compris concernant la conduite d'entretiens).
- **Utiliser des processus consultatifs informels** pour compléter les systèmes et les processus de suivi formels afin de maintenir à jour l'examen sommaire des conflits et de la paix en matière d'EAH et de suivre les questions de prise en compte des risques de conflit liées à l'intervention.
- Envisager l'inclusion d'indicateurs de conflit/d'interaction dans les formats d'établissement de rapports (même s'ils doivent être conservés en interne), **même lorsqu'il ne s'agit pas d'une exigence des donateurs** – communiquer aux donateurs les exigences minimales de l'UNICEF en matière de prise en compte des risques de conflit !
- Créer des espaces sûrs pour le personnel et les communautés afin d'encourager un dialogue ouvert sur le projet, les questions de conflit et les tensions rencontrées – cela peut favoriser la prise en compte des risques de conflit et également assurer le bien-être du personnel et des partenaires dans des situations difficiles, et où les retours et le soutien aux décisions seraient utiles.

### Spécifiques à l'évaluation

- Si vous faites appel à un évaluateur ou une évaluatrice externe, ne pas oublier que sa présence pourrait susciter des attentes dans la communauté pour des activités futures ou complémentaires.
- Les évaluateurs peuvent eux-mêmes contribuer aux conflits/tensions en fonction de la façon dont ils sont perçus par les communautés ciblées.
- Veiller à ce que le rôle des évaluateurs soit clair pour les communautés et les autres acteurs.
- Veiller à ce que les participants directs et indirects soient inclus dans le processus d'évaluation.
- Veiller à ce que les résultats de l'évaluation soient communiqués à la communauté et à toutes les parties prenantes et à ce qu'elles aient la possibilité de commenter ces résultats.
- Déterminer comment les enseignements tirés de l'évaluation en matière de prise en compte des risques de conflit peuvent être partagés avec d'autres (éventuellement en élaborant un résumé public des principaux enseignements tirés) et éclairer les pratiques futures.
- Inclure explicitement l'évaluation de la prise en compte des risques de conflit dans le mandat de l'évaluateur ou de l'évaluatrice, en incluant un lien vers les présentes orientations et la [page](#) du Consortium sur la prise en compte des risques de conflit, où figurent des conseils sur le suivi et l'évaluation tenant compte des risques de conflit, ainsi que d'autres ressources pertinentes sur la prise en compte des risques de conflit pour encourager les évaluateurs externes à adopter les meilleures pratiques en la matière.

**Résolution des problèmes en matière de suivi et d'évaluation tenant compte des risques de conflit** – adapté de l'outil EAH de Tearfund pour la programmation tenant compte des risques de conflit

Activité	Impacts négatifs possibles	Solution
<b>Le processus de suivi</b>	<p>Une personne externe au contexte effectuant le suivi peut ne pas comprendre le contexte ou le programme et/ou ne pas être la bienvenue</p> <p>Les populations se sentent trop exclues pour fournir un retour d'information</p> <p>Les populations ne voient pas l'impact de leur participation ou de leurs retours d'information et se sentent donc exclues du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impliquer le personnel et les communautés des partenaires nationaux/locaux dans le suivi</li> <li>• Consulter les groupes ciblés et non ciblés</li> <li>• Créer des espaces sûrs pour le personnel et les communautés afin d'encourager</li> <li>• les discussions ouvertes</li> <li>• Fournir régulièrement un retour d'information aux membres de la communauté et au personnel</li> <li>• Veiller à ce que tous les retours d'information des bénéficiaires soient pris en compte</li> </ul>
<b>Produit de suivi final</b>	<p>Le suivi n'affecte pas la conception du programme, ce qui entraîne un programme non pertinent ou potentiellement nocif</p> <p>Le contexte a changé (s'est amélioré ou s'est aggravé), mais le programme est resté le même.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner régulièrement la conception et la stratégie du programme</li> <li>• et y apporter les modifications nécessaires</li> <li>• Effectuer un suivi régulier</li> <li>• Garder l'analyse des conflits à jour</li> </ul>

## Outil de suivi et d'évaluation n° 2

# Indicateurs standard clés du Plan stratégique de l'UNICEF relatifs à la prise en compte des questions de conflit et à la consolidation de la paix



Cet outil complète la section 4.1 « Indicateurs de consolidation de la paix » du Guide de suivi et d'évaluation EAH pour la paix. Il décrit les indicateurs standard clés et les indicateurs du groupe d'objectifs 4 (EAH) du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 liés à la prise en compte des risques de conflit et à la consolidation de la paix. Il comprend des recommandations ainsi que des liens vers des ressources pertinentes pour guider la mise au point d'indicateurs et de moyens de vérification au niveau du bureau de pays et du programme EAH. Les indicateurs standard clés sont un ensemble obligatoire d'indicateurs standard mondiaux dérivés du cadre de résultats du Plan stratégique 2022-2025 de l'UNICEF, devant être utilisés dans la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur les programmes. Ils sont spécialement conçus pour générer les données au niveau du pays qui sont nécessaires pour calculer et suivre de nombreux indicateurs mondiaux du Plan stratégique. De plus amples informations sont à la disposition du personnel de l'UNICEF [ici](#).

### Stratégie de changement

### Indicateur standard clé

### Orientations

**CS8. Prise en compte des risques et du lien entre action humanitaire et développement dans les programmes**

**H.8.1** Pourcentage de pays dans lesquels l'UNICEF a contribué à l'analyse commune de pays dans les secteurs interconnectés de l'action humanitaire, du développement et de la paix afin d'éclairer le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.  
<https://unicef.sharepoint.com/sites/DAPM-CSI/SitePages/H8.1.aspx>

- Cet indicateur suit l'ampleur de la contribution à l'analyse commune de pays sur l'ensemble du nexus humanitaire-développement-paix afin d'éclairer le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Le but de cet indicateur est de suivre la mesure dans laquelle cette analyse appréhende ces éléments à travers le prisme de l'enfant, ce qui est crucial pour l'UNICEF.

**H.8.2** Pourcentage de bureaux de pays satisfaisant aux critères de référence de l'organisation dans les domaines suivants : c) prise en compte des conflits dans les programmes ; et d) consolidation de la cohésion sociale et de la paix.  
<https://unicef.sharepoint.com/sites/DAPM-CSI/SitePages/H8.2%20c+d.aspx>

- Le but de cet indicateur est de suivre les progrès de l'UNICEF concernant son engagement à assurer une programmation tenant compte des risques de conflit et ses contributions aux efforts nationaux pour soutenir la cohésion sociale et la paix.

**CS8. Prise en compte des risques et du lien entre action humanitaire et développement dans les programmes**

**H.2.7** Pourcentage de pays disposant de plans ou processus de consolidation de la paix, de cohésion sociale et de prévention de la violence adaptés aux enfants et aux jeunes.  
<https://unicef.sharepoint.com/sites/DAPM-CSI/SitePages/H2.7.aspx>

- Cet indicateur rend compte de la mesure dans laquelle les principaux plans de consolidation de la paix, de cohésion sociale ou de prévention de la violence prennent en compte les opinions, les intérêts et les besoins des enfants et/ou des jeunes, et le rôle de l'UNICEF concernant leur soutien. Ces plans ou processus existent généralement dans les pays touchés par un conflit, l'instabilité et la violence armée (notamment la violence liée aux gangs), ainsi que dans les pays qui ne connaissent actuellement pas de conflit ou de violence, mais qui sont caractérisés par des divisions culturelles, sociales, économiques ou politiques profondes, des schémas importants de discrimination, de marginalisation et de méfiance contre certains groupes, des tensions sociales importantes et/ou un passé de conflit ou d'instabilité.

**Groupe d'objectifs 4 du Plan stratégique – EAH**
**Indicateur du Plan stratégique**

**4.2.5** Nombre de pays intégrant une approche fondée sur le lien entre action humanitaire, développement et paix dans les programmes EAH à travers la participation des populations touchées

<https://unicef.sharepoint.com/sites/DAPM-CSI/SitePages/4..2.5.aspx>

**Orientations**

- Le bureau de pays a utilisé une analyse de conflit récente qui a intégré la violence fondée sur le genre et a été menée/mise à jour dans les 24 mois pour éclairer la conception, l'élaboration ou l'adaptation de ses stratégies et programmes EAH.
- Le bureau de pays a établi une collaboration multipartite efficace entre les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et – le cas échéant – de la paix, sur la base de l'avantage comparatif de chaque partenaire.
- Le bureau de pays a aligné son programme de développement et d'aide humanitaire sur un rôle de soutien mutuel pour le développement durable, la paix étant un dividende potentiel.

**Points de données (DP)**

- DP0000319 – Le bureau de pays a-t-il mis en place une collaboration multipartite efficace entre les domaines de l'action humanitaire et du développement, ainsi qu'avec des acteurs du maintien de la paix et de la sécurité, le cas échéant, en tirant parti de l'avantage comparatif de chaque partenaire ?
- DP0000320 – Les stratégies et/ou programmes EAH humanitaires et de développement du bureau de pays ont-ils des objectifs spécifiques pour promouvoir la cohésion sociale verticale/horizontale et la paix ?
- DP0000318 – Le bureau de pays a utilisé une analyse de conflit récente qui a intégré la violence fondée sur le genre et a été menée/mise à jour dans les 24 mois pour éclairer la conception, l'élaboration ou l'adaptation de ses stratégies et programmes EAH.





### Objet

**Objectif :** Cet outil complète la section 1 (« Suivi des programmes tenant compte des risques – Intégration de la prise en compte des risques de conflit et de la consolidation de la paix dans le suivi et l'évaluation ») du Guide de suivi et d'évaluation de l'EAH pour la paix. Une dimension clé du suivi tenant compte des risques de conflit réside dans le suivi du contexte du conflit par rapport aux installations EAH, notamment les attaques contre les infrastructures et le personnel EAH, et les actions indirectes qui compromettent l'accès à l'EAH. La liste de Genève des principes relatifs à la protection des infrastructures hydrauliques est un **document de référence** clé préparé à l'intention des parties à des conflits armés, des organisations internationales et d'autres professionnels travaillant dans des contextes de conflits armés, notamment dans des situations précédant un conflit et postconflituelles. La liste de Genève des principes relatifs à la protection des infrastructures hydrauliques est le résultat d'un processus de réflexion lancé par la plateforme pour le droit international de l'eau du Geneva Water Hub en 2016, lors de la réflexion menée par le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix. L'objectif de la liste de Genève est d'assurer la protection des infrastructures EAH pendant les conflits armés internationaux et non internationaux ainsi que de sauvegarder leur utilisation dans les situations postconflituelles. Cette ressource s'adresse aussi bien aux États qu'aux acteurs non étatiques.

**Les principes sélectionnés ci-dessous peuvent être mis à profit pour élaborer des cadres et des plans de suivi tenant compte des risques, notamment des risques de conflit :**

### Principe 6

#### Attaques contre les infrastructures hydrauliques et les infrastructures liées à l'eau :

Les infrastructures hydrauliques et les infrastructures liées à l'eau sont présumées être des biens de caractère civil et, si tel est le cas, ne doivent pas être attaquées.

### Principe 7

#### Attaques contre le personnel travaillant dans des infrastructures hydrauliques et infrastructures liées à l'eau :

Les membres du personnel chargés d'exécuter des tâches liées au fonctionnement, à l'entretien, à l'évaluation, à la réparation et à la remise en état des infrastructures hydrauliques et des infrastructures liées à l'eau sont présumés être des personnes civiles et, si tel est le cas, ne doivent pas être attaqués.

### Principe 8

#### Attaques sans discriminations :

Les attaques menées sans qu'il ne soit ou qu'il ne puisse être fait de distinction entre les objectifs militaires et les biens de caractère civil, y compris les infrastructures hydrauliques et les infrastructures liées à l'eau, sont interdites.

### Principe 11

#### Précautions contre les effets des attaques :

Les parties au conflit doivent prendre toutes les précautions pratiquement possibles pour protéger contre les effets des attaques la population civile et les biens de caractère civil, y compris les infrastructures hydrauliques et les infrastructures liées à l'eau, soumis à leur contrôle. Les parties au conflit sont encouragées à établir des zones protégées autour des infrastructures hydrauliques et des infrastructures liées à l'eau.

### Principe 16

#### Déplacements forcés :

Le contrôle de l'approvisionnement en eau et la privation de cet approvisionnement ne doivent pas être utilisés pour forcer le déplacement de personnes civiles. En outre, l'accès à l'eau des personnes rapatriées devrait être assuré par la reconstruction, la remise en état et la réparation des infrastructures hydrauliques lorsque cela est nécessaire.

### Principe 17

#### Accès et assistance humanitaires :

Les membres du personnel de secours humanitaire, y compris ceux impliqués dans des activités liées à l'eau, et leur équipement doivent être respectés et protégés. Les parties au conflit sont encouragées à négocier des accords de cessez-le-feu relatifs à l'eau afin d'autoriser le passage en toute sécurité des membres du personnel de secours humanitaire, y compris ceux impliqués dans des activités liées à l'eau. La collaboration entre les parties au conflit relative au fonctionnement, à l'entretien, à l'évaluation, à la réparation et à la remise en état des infrastructures hydrauliques et des infrastructures liées à l'eau est encouragée.

### Principe 22

#### Opérations de maintien de la paix :

La protection des infrastructures hydrauliques et des infrastructures liées à l'eau, ainsi que leur reconstruction, leur remise en état et leur réparation devraient être incluses dans les mandats des opérations de maintien de la paix, lorsqu'il conviendra. Les opérations de maintien de la paix devraient apporter soutien et assistance aux autorités locales pour la reconstruction, la remise en état, la réparation, le fonctionnement et l'entretien des infrastructures hydrauliques et des infrastructures liées à l'eau.

### Contexte

L'élaboration de la liste de Genève des principes relatifs à la protection des infrastructures hydrauliques découle de l'utilisation croissante de ces dernières comme moyens de combat et de la nécessité de renforcer le rôle de l'eau dans les efforts de consolidation de la paix. La liste de Genève a été rédigée dans le cadre du suivi des recommandations du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix, notamment en ce qui concerne le renforcement du respect et de la mise en œuvre du droit international humanitaire dans le domaine de l'eau. L'objectif de la liste de Genève est de rassembler pour la première fois dans un seul document les règles sur la protection des infrastructures hydrauliques pendant et après un conflit armé sous différentes branches du droit international, à savoir le droit international humanitaire, le droit des droits de la personne, le droit international de l'environnement et le droit international de l'eau. Son objectif n'est pas seulement de réaffirmer les obligations contraignantes existantes, mais également de les compléter en énonçant d'autres recommandations et bonnes pratiques.

**Des principes supplémentaires et des commentaires juridiques sont disponibles dans la [liste de Genève des principes relatifs à la protection des infrastructures hydrauliques](#)**

### Principe 21

#### Reconstruction, remise en état, réparation des infrastructures hydrauliques et infrastructures liées à l'eau

: Les infrastructures hydrauliques et les infrastructures liées à l'eau détruites et endommagées devraient être reconstruites, remises en état et réparées. Les équipements et autres biens nécessaires à la reconstruction, à la remise en état, à la réparation, au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures hydrauliques et des infrastructures liées à l'eau devraient être exemptés de sanctions et autres mesures coercitives.

### Principe 24

#### Mise en œuvre :

Les États doivent, le cas échéant, intégrer dans leurs réglementations internes leurs obligations relatives à la protection des infrastructures hydrauliques découlant du droit international. Les États doivent mettre en œuvre dans leurs réglementations internes les crimes internationaux relatifs à la protection des infrastructures hydrauliques. Les États sont encouragés à incorporer dans leurs réglementations internes les recommandations de la liste de Genève.



### Étape 1 **140**

Le personnel EAH et les partenaires concernés suivent la formation en ligne de l'UNICEF intitulée « Introduction à la programmation tenant compte des risques, des risques de conflits et de la consolidation de la paix »

### Étape 2 **141**

Accompagner l'examen et l'application des présentes orientations

### Étape 3 **142**

Définir et mettre en œuvre un soutien supplémentaire au renforcement des capacités des points focaux EAH pour la paix

### Étape 4 **143**

Étendre le processus de renforcement des capacités aux collaborateurs concernés

### Étape 5 **145**

Définir les actions prioritaires/points d'ancrage pour intégrer des approches EAH pour la paix

## L'EAH pour la paix – Boîte à outils sur le renforcement des capacités

### Outil de renforcement des capacités n° 1 **146**

**Exemple de guide à l'attention des points focaux pour la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix dans les interventions EAH**

### Outil de renforcement des capacités n° 2 **148**

**Compétences nécessaires à la prise en compte des risques de conflit**

Cette section complète les guides d'analyse, de programmation et de suivi et d'évaluation des conflits et de la paix afin de fournir des pistes et des ressources pour renforcer les capacités internes des équipes EAH et d'autres membres du personnel concernés de l'UNICEF, ainsi que celles d'acteurs externes, notamment les partenaires d'exécution et d'autres parties prenantes concernées. Une évaluation interne des approches de l'UNICEF en matière de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix<sup>1</sup> a relevé qu'une grande partie de ce travail est externalisée sans stratégie claire sur la manière de l'« internaliser » au sein de l'UNICEF et que l'engagement institutionnel en faveur de ce programme doit être associé à une « stratégie à long terme pour le renforcement des capacités internes au Siège, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux de pays ». Le rapport a noté que « les capacités du personnel nécessaires à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale sont trop limitées pour que l'organisation puisse avoir une empreinte plus profonde dans la consolidation de la paix en tant qu'entité des Nations Unies<sup>2</sup> ».

La prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix sont des domaines de travail relativement nouveaux pour de nombreux collègues EAH. Bien que beaucoup possèdent des compétences et une expérience hautement pertinentes acquises grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'interventions tenant compte des risques dans les contextes fragiles et les situations de conflit, il est nécessaire de « monter en compétences » et d'équiper les membres du personnel EAH pour qu'ils puissent intégrer concrètement des approches distinctes en matière de l'EAH en faveur de la paix dans leur travail. Les bureaux de pays de l'UNICEF dans les contextes fragiles et les situations de conflit qui, par le biais d'une analyse des conflits, identifient les interactions spécifiques et pertinentes avec l'EAH qui justifient l'intégration d'approches tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix, doivent **associer l'adaptation du programme à un soutien au renforcement des capacités du personnel concerné et des interlocuteurs externes, selon les besoins.**

## Principaux éléments à prendre en considération :

- Équilibrer les capacités et l'expertise externes spécialisées et l'externalisation d'activités spécialisées (par exemple, l'analyse des conflits, les évaluations) avec des **connaissances et des compétences locales hautement pertinentes**. Faire appel au personnel recruté sur le plan national, aux partenaires locaux, aux collaborateurs dans le pays et aux expériences et aux connaissances du contexte des communautés participantes.
- Tirer parti des diverses capacités et expertises trouvées **dans** les effectifs des bureaux de pays et des partenaires sectoriels de l'UNICEF (par exemple, en matière de politique sociale, de planification, de protection, de droit, etc.) qui peuvent soutenir l'approche multidisciplinaire requise pour le travail sur les conflits et la paix, en utilisant et en adaptant au besoin *l'outil de renforcement des capacités n° 1 (« Exemple de guide à l'attention des points focaux pour la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix dans les interventions EAH »)* qui accompagne le présent guide afin de mobiliser, de renforcer et de maintenir les capacités pertinentes.
- Puiser dans les capacités techniques spécialisées intégrées dans les **bureaux régionaux et mondiaux** de l'UNICEF et des partenaires sectoriels, en utilisant les ressources et les outils inclus dans le Guide et la boîte à outils sur les partenariats pour la paix, afin de cartographier et d'identifier les capacités pertinentes dans le domaine d'intervention.
- Veiller à ce que les partenaires et les principaux sous-traitants techniques (par exemple, les cabinets de conseil en protection environnementale et sociale) possèdent ou acquièrent les **compétences minimales et fondamentales requises pour appliquer des approches de prise en compte des risques de conflit**, en s'appuyant sur *l'outil de partenariat n° 1 (« Outil d'évaluation des capacités des partenaires en matière de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix »)* et *l'outil de renforcement des capacités n° 2 (« Compétences nécessaires à la prise en compte des risques de conflit »)*.
- Ce guide a été mis au point pour être utilisé comme une ressource de renforcement des capacités, car il comprend des recommandations et des outils étape par étape qui peuvent être utilisés par les bureaux de pays et les équipes EAH pour accompagner un processus de renforcement des capacités. Vous trouverez ci-après une proposition de parcours de renforcement des capacités de l'équipe EAH et du personnel concerné.

*Le Conflict Sensitivity Community Hub est un réseau mondial d'organisations et d'individus travaillant sur des approches tenant compte des risques de conflit dans leur domaine. Il fournit des ressources pour soutenir les programmes tenant compte des risques de conflit, notamment un guide pratique de la prise en compte des risques de conflit, qui a étayé le contenu du présent guide : <https://www.conflictsensitivityhub.net/index.php/about-us/>*



<sup>1</sup> Équipe consultative d'Interpeace (IPAT) pour l'UNICEF, étude de cas thématique sur l'EAH et la consolidation de la paix : examen de l'approche de l'UNICEF en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de prévention de la violence et de prise en compte des conflits, 2020. Document interne disponible pour le personnel de l'UNICEF [ici](#).

<sup>2</sup> Ibid., p. 19 et 21.

## Étape 1

Le personnel EAH et les partenaires concernés suivent la formation en ligne de l'UNICEF intitulée « Introduction à la programmation tenant compte des risques, des risques de conflits et de la consolidation de la paix »



The screenshot shows the UNICEF Agora website interface. At the top, there is a blue header with the UNICEF logo and the text 'for every child'. To the right of the header are 'LOGIN' and 'REGISTER' buttons. Below the header is a navigation menu with a 'Menu' icon and the 'AGORA' logo. The main content area features a large image of two children in a rubble-strewn area. To the right of the image is the course title: 'Introduction to risk-informed, conflict-sensitive and peacebuilding programming'. Below the title is a brief description: 'The course covers theoretical concepts and organizational procedures on risk-informed, conflict-sensitive and peacebuilding programming'. To the left of the description is a small blue box with a white icon and the text 'Online Courses UNICEF activity'. Below the description is a list of metadata: Topic, Format, Provider, Language, Compatibility, Location, Competency, and Skills.

**Topic:** Focus areas, Risk informed Programming, Disaster Risk Reduction, Climate Change Adaptation, Social Protection, Emergency Preparedness, Peacebuilding

**Format:** Online courses

**Provider:** UNICEF

**Language:** English

**Compatibility:** Tablet, Smartphone, Agora Offline

**Location:** ROSA, CEE\_CIS, MENA, Other, ESAR, LACR, EAPR, HQ, WCAR

**Competency:** Works collaboratively with others, Thinks and acts strategically, Manages ambiguity and complexity, Innovates and embraces change, Drive to achieve results for impact, Builds and maintains partnerships

**Skills:** Child Protection, Child Protection in Humanitarian Action Coordination, MHPSS, Violence Against Girls, Boys and Women, Grave Violations in Armed Conflict, Prevention of Harmful Practices, Social Policy, Child Poverty, Social Protection, Humanitarian Cash Transfers, Knowledge Management, Knowledge Management & Organizational Learning, Partnerships, Advocacy, UNICEF Programming and Support, Data, Analytics, Planning and Monitoring, Strategy, Country Programme Planning, Monitoring, Social and Behavior Change

Le personnel EAH et les partenaires concernés suivent la [formation en ligne](https://agora.unicef.org/course/info.php?31786) de l'UNICEF intitulée « Introduction à la programmation tenant compte des risques, des risques de conflits et de la consolidation de la paix », qui **s'adresse à ces deux groupes**<sup>3</sup>. Les responsables encouragent l'application des connaissances et des compétences acquises par les membres du personnel afin qu'ils gagnent la confiance nécessaire pour intégrer des approches tenant compte des risques de conflit dans leur travail quotidien.

La formation couvre les concepts théoriques et les procédures institutionnelles sur les programmes tenant compte des risques, des risques de conflit et de la consolidation de la paix. Elle **comprend une section spécifique sur l'EAH** avec des cadres, des outils, des ressources et des études de cas pertinents.

**Les présentes orientations ont été élaborées comme une ressource d'apprentissage compatible avec la formation et complémentaire.** À la fin de la formation, le personnel et les partenaires doivent être en mesure :

- D'expliquer ce qu'est la programmation tenant compte des risques et comment le nouveau paysage mondial rend les programmes tenant compte des risques, des risques de conflit et de consolidation de la paix essentiels à l'ensemble du travail de l'UNICEF ;
- D'utiliser de nouveaux outils pour mener une analyse simple des risques tenant compte des besoins des enfants ;
- De comprendre les concepts fondamentaux liés aux conflits et à la paix et de mener une analyse des conflits fondée sur les droits de l'enfant ;
- D'accéder aux outils dont ils ont besoin pour concevoir, adapter et mettre en œuvre des programmes tenant compte des risques qui favorisent la résilience, la paix et la cohésion sociale ;
- De veiller à ce que les programmes tenant compte des risques qui favorisent la résilience, la paix et la cohésion sociale fassent partie de la programmation intégrée et de la programmation de domaines thématiques spécifiques ;
- De cerner les potentielles conséquences négatives imprévues des programmes, et de s'en prémunir en veillant à ce que les programmes de l'UNICEF respectent le principe consistant à ne pas nuire ; et
- De pouvoir commencer à suivre les risques, la prise en compte des risques de conflit, les programmes tenant compte des risques et la consolidation de la paix.

3 <https://agora.unicef.org/course/info.php?31786>

Dans les bureaux de pays présentant un risque élevé de conflits liés au secteur EAH, il serait souhaitable que l'ensemble du personnel EAH suive la formation, afin que tous comprennent et disposent des compétences nécessaires pour au moins intégrer la prise en compte des risques de conflit. Cela équipera également le personnel des compétences, des connaissances et de la confiance nécessaires pour reconnaître et tirer parti des opportunités de consolidation/pérennisation de la paix à travers l'EAH. *Voir l'outil de renforcement des capacités n° 2 – « Compétences nécessaires à la prise en compte des risques de conflit » pour un aperçu des compétences minimales requises.*

L'équipe de l'UNICEF chargée de la **prévention des conflits, des situations de fragilité et de la consolidation de la paix (CPFP)** peut être appelée en renfort si une formation plus adaptée et plus approfondie est jugée nécessaire. Les formations sont adaptées et dispensées par l'équipe CPFP aux bureaux de pays qui en font la demande. Par exemple, l'équipe CPFP a organisé en 2021 des ateliers régionaux sur l'EAH pour la consolidation de la paix dans trois bureaux régionaux de l'UNICEF (Afrique de l'Ouest et centrale, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Asie de l'Est et Pacifique). En collaboration avec les points focaux identifiés pour la formation par les bureaux de pays, l'équipe CPFP a préparé des ateliers adaptés aux besoins sur le terrain. Ces ateliers peuvent aider les équipes des bureaux de pays à cerner les difficultés, les possibilités et les prochaines étapes pour l'intégration de la consolidation de la paix dans les programmes EAH en complétant les programmes existants et en mettant en évidence les points d'ancrage. Ils seront également dotés d'un large éventail de ressources en matière de consolidation de la paix pour les futures activités sur le terrain. L'équipe CPFP peut également fournir un soutien technique plus large, notamment dans les domaines suivants : planification, conception et mise en œuvre de l'analyse des conflits ; élaboration d'une stratégie et d'un programme de consolidation de la paix ; plaidoyer stratégique en faveur de la consolidation de la paix et établissement de partenariats ; élaboration d'outils et d'orientations adaptés au contexte ; suivi et évaluation, production de données probantes et apprentissage. L'équipe CPFP accueille également une communauté mondiale de membres du personnel de l'UNICEF qui travaillent sur les questions relatives à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ou qui s'y intéressent. En rejoignant cette communauté, le personnel EAH peut obtenir des mises à jour régulières sur les événements à venir, de nouvelles recherches et orientations, ainsi que des opportunités d'apprentissage et d'échange avec d'autres membres du personnel travaillant sur ces questions dans l'ensemble de l'organisation. Le personnel EAH de l'UNICEF peut [s'inscrire ici](#).

## Étape 2

# Accompagner l'examen et l'application des présentes orientations



Accompagner l'examen et l'application des présentes orientations avec le soutien d'experts techniques du Siège (par exemple, l'équipe CPFP), des bureaux régionaux et/ou des bureaux de pays, le cas échéant. Par exemple, après avoir suivi la formation susmentionnée, le personnel EAH pourrait être encadré pour examiner et tester l'application des composants/outils pertinents des présentes orientations avec un soutien et un accompagnement techniques, afin d'encourager l'applicabilité des compétences et des connaissances acquises.

Déterminer et mettre en œuvre un soutien supplémentaire au renforcement des capacités des points focaux pour l'EAH au service de la paix au sein du personnel formé et encadré (qui a suivi les étapes 1 et 2 ci-dessus), en mettant l'accent sur le personnel recruté sur le plan national afin de faire appel à des connaissances contextuelles. Les points focaux pour l'EAH au service de la paix pourraient aider leurs équipes et leurs bureaux de pays à intégrer systématiquement ces approches. Un tel processus de renforcement des capacités doit tenir compte des questions de genre et être inclusif, afin de garantir que les capacités pertinentes et diverses sont identifiées et renforcées. Le processus devrait cibler les collègues sur le terrain qui sont en première ligne de l'exécution et du suivi des programmes, pour garantir qu'ils sont soutenus et équipés. Voici une étude de cas illustrative d'une formation complète entreprise par l'UNICEF en Éthiopie qui a conduit à la création d'une cohorte spécialisée de personnes-ressources dans les sections et les bureaux extérieurs :

### ÉTUDE DE CAS

## Le bureau de pays de l'UNICEF en Éthiopie a formé 63 membres du personnel à la prise en compte des risques de conflit, à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale



La formation a eu lieu entre le 22 février et le 15 avril 2021, et a inclus un certain nombre de membres du personnel EAH. Elle a été menée par l'équipe CPFP du Siège et dispensée à distance, avec le soutien d'animateurs désignés parmi les membres du personnel au sein du pays. L'objectif de la formation était de renforcer les capacités du personnel du bureau de pays et de ses bureaux extérieurs à mieux comprendre et intégrer les éléments essentiels de l'approche de l'UNICEF en matière de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix dans leurs stratégies et programmes. Des séances de suivi ont été mises en œuvre par la même équipe de formation entre le 10 et le 12 mai 2021. Elles ont été dispensées à une sélection de personnes ayant obtenu le certificat de la formation initiale pour les préparer à leur rôle de personnes-ressources et soutenir le travail de leurs sections et bureaux extérieurs en matière d'intégration des approches de prise en compte des risques de conflit, de consolidation de la paix et de cohésion sociale. À la suite de la formation, les personnes-ressources ont été invitées à remplir une enquête d'autoévaluation pour déterminer leur niveau de confiance en matière de soutien dans différents domaines, et les réactions ont été très positives :

- 94 % ont déclaré à leurs collègues et partenaires se sentir très confiants ou extrêmement confiants pour présenter l'approche de l'UNICEF en matière de prise en compte des risques de conflit, de consolidation de la paix et de cohésion sociale ;
- 88 % ont noté qu'ils étaient très confiants ou extrêmement confiants pour fournir des informations techniques et des conseils de base sur la prise en compte des risques de conflit à leur section ou à leur bureau extérieur, afin d'éclairer l'élaboration et la planification des programmes ;
- 82 % ont déclaré se sentir très confiants ou extrêmement confiants pour animer des consultations ou des discussions avec leurs bureaux extérieurs ou leur section afin d'identifier les opportunités d'intégration des approches de consolidation de la paix ;
- 81 % ont déclaré se sentir très confiants ou extrêmement confiants pour animer une séance d'analyse des conflits avec des partenaires d'exécution.

**Source :** Rapport de formation de l'équipe CPFP de l'UNICEF

Veillez [consulter l'outil de renforcement des capacités n° 1](#) (« Exemple de guide à l'attention des points focaux pour la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix dans les interventions EAH »), qui décrit les compétences pertinentes de l'UNICEF (par exemple, l'analyse, l'adaptation, le changement, la résilience) et fournit des exemples de tâches et de résultats pour soutenir l'intégration de la prise en compte des risques de conflit, de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale, le cas échéant, dans le travail des équipes EAH.



© UNICEF/UNI146178/Ose

## Étendre le processus de renforcement des capacités aux collaborateurs concernés

Étendre le processus de renforcement des capacités aux collaborateurs concernés en utilisant le Guide et la boîte à outils sur les partenariats EAH pour la paix afin d'identifier les partenaires d'exécution pertinents (ONG, cabinets de conseil), les partenaires sectoriels, les interlocuteurs gouvernementaux, les réseaux et les organisations de la société civile et communautaires, le cas échéant – en mettant l'accent sur les organisations travaillant avec et pour les jeunes et les femmes. Un point d'ancrage stratégique pourrait être d'identifier les établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche qui ont des programmes ou des capacités spécifiques dans le domaine de l'EAH et dans celui des conflits/de la paix, et à rechercher des partenariats pour renforcer les capacités du secteur de manière plus générale. L'étude de cas ci-dessous illustre un tel partenariat entre le bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et l'université germano-jordanienne d'Amman :

### ÉTUDE DE CAS

#### Le bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord soutient la mise en place d'un programme de Master humanitaire sur l'EAH à l'université germano-jordanienne d'Amman



En février 2021, l'université germano-jordanienne, Action contre la faim et Bioforce, en partenariat avec l'UNICEF et le cluster mondial EAH, ainsi qu'avec le soutien du Bureau de l'aide aux catastrophes à l'étranger de l'Agence des États-Unis pour le développement international, ont lancé un diplôme de Master humanitaire dans le domaine de l'EAH. L'objectif de ce master est de renforcer les capacités des spécialistes locaux de l'EAH et de les aider à fournir le capital humain nécessaire pour riposter aux crises humanitaires dans la région, tout en attirant l'intérêt de potentiels futurs spécialistes à se lancer dans ce domaine. Le programme académique d'un an et demi comprend deux semestres d'enseignement théorique à l'université germano-jordanienne, un semestre de stage pratique dans une organisation humanitaire et un dernier semestre pour réaliser un mémoire de master. Le programme permet aux étudiants d'acquérir des connaissances et de l'expérience pour planifier, mettre en œuvre et évaluer des programmes EAH tenant compte des risques dans les contextes humanitaires et de transition, mais aussi pour intégrer à ce titre des questions telles que le genre, la responsabilité envers les populations touchées, la protection et l'inclusion des groupes vulnérables et marginalisés. Ce programme d'étude met l'accent sur le renforcement et la mobilisation des capacités nationales et locales dans la programmation, par l'intégration d'une dimension d'adaptation aux particularités locales et de durabilité, et en appliquant une approche fondée sur le lien entre aide humanitaire et développement pour répondre aux crises complexes et prolongées. Tous les étudiants en master doivent effectuer un stage de 15 semaines auprès d'une organisation partenaire de la région. Pour plus d'informations, voir : <http://www.gju.edu.jo/content/humanitarian-water-sanitation-and-hygiene-wash-12063>





Les coordonnateurs du cluster EAH et leur rôle dans le renforcement des capacités des partenaires du cluster sont un point d'ancrage clé pour renforcer les capacités du secteur. L'utilisation des présentes orientations comme ressource et le fait d'encourager les partenaires à suivre la formation en ligne de l'UNICEF permettraient de renforcer les capacités fondamentales et complémentaires. L'intérêt croissant des donateurs d'aide humanitaire et de développement pour le soutien des approches fondées sur le triple nexus souligne la nécessité de renforcer la capacité collective de l'UNICEF et de ses partenaires à agir. Les coordonnateurs du cluster EAH ont un rôle crucial à jouer pour soutenir les partenaires EAH et encourager les donateurs d'aide humanitaire à investir dans le renforcement des capacités, comme l'illustre l'étude de cas suivante :

#### ÉTUDE DE CAS

### Le cluster EAH du Soudan du Sud et l'initiative Conflict Sensitivity Resource Facility (CSRF) ont collaboré pour soutenir l'intégration des approches tenant compte des risques de conflit dans la riposte humanitaire liée à l'EAH.



Par le biais d'un petit groupe de travail comprenant l'initiative CSRF et quelques partenaires thématiques, le cluster a mis au point deux listes de contrôle de la prise en compte des risques de conflit, afin de mener une analyse centrée sur l'EAH et de garantir que les risques de conflit sont pris en compte dans la conception du projet. En outre, le cluster a élaboré un ensemble spécifique de messages clés liés à la prise en compte des risques de conflit pour sa stratégie de plaidoyer, ciblant toutes les parties prenantes du secteur EAH, notamment les autorités, les ONG et les donateurs. Ces produits ont été suivis par une formation d'orientation sur la prise en compte des risques de conflit assurée conjointement par l'initiative CSRF et le coordonnateur du cluster EAH, et ciblant 38 partenaires, 30 organisations nationales et 8 organisations internationales. L'évaluation des participants a révélé une augmentation globale des connaissances en matière de prise en compte des risques de conflit, et a mis en évidence l'application pratique de l'analyse du contexte et des interactions pour comprendre l'impact des programmes EAH sur les conflits comme un aspect particulièrement précieux de la formation. Voici ce que les participants ont déclaré qu'ils feront différemment après la session : « Intégrer l'analyse des conflits dans mon travail, en ayant une meilleure compréhension du contexte grâce à l'analyse du contexte » ; « Planifier et mener stratégiquement une meilleure analyse de la prise en compte des risques de conflit et l'intégrer dans la conception du projet » ; « Intégrer la prise en compte des risques de conflit dans les propositions EAH ». Les participants ont également noté le caractère central de l'intégration de la dimension de genre pour étayer la prise en compte des risques de conflit. Les futurs apprentissages sur la façon dont les nouvelles listes de contrôle sont utilisées par les membres du cluster aideront à éclairer les prochaines étapes des membres dans l'utilisation des résultats pour concevoir et mettre en œuvre des programmes tenant davantage compte des risques de conflit.



© UNICEF/UNI279658/Hatcher-Moore

Le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix peut être utilisé pour des interventions qui contribuent à la consolidation de la paix par le renforcement des capacités pertinentes des communautés participantes. L'étude de cas ci-après fournit l'exemple du bureau de pays du Soudan, qui a soutenu la création et la formation à la gestion des conflits pour la consolidation de la paix des comités EAH.

## ÉTUDE DE CAS

## Renforcement des capacités de consolidation de la paix des comités EAH dans le Darfour méridional



L'UNICEF au Soudan a mis en œuvre un programme conjoint avec le PNUD, le HCR et ONU-HABITAT dans la localité de Gereida, au Darfour méridional. Le programme « Transition to Sustainable Peace in South Darfur – Sudan » (Transition vers une paix durable dans le Darfour méridional, au Soudan) a été financé par le Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies pour aider le Gouvernement de transition à renforcer la paix au niveau communautaire. Cette action s'inscrit dans le cadre du soutien à la mise en œuvre du processus de paix national plus large, fondé sur l'accord de Juba. L'absence de services sociaux de base, notamment les services EAH et d'approvisionnement en eau en particulier, et l'accès insuffisant à ces services font partie des autres manifestations des inégalités ainsi que des causes profondes du conflit entre les différentes communautés du Darfour. L'approche de l'UNICEF en matière de consolidation de la paix dans ce programme consistait principalement à s'attaquer aux causes profondes des conflits en améliorant l'accès inclusif, la gestion et la prestation de services de base tels que l'approvisionnement en eau, et à améliorer la responsabilité des prestataires de services envers les bénéficiaires. Il visait également à renforcer les capacités locales pour prévenir et résoudre les tensions ou les conflits liés à l'eau. Les installations/services d'approvisionnement en eau ont constitué un point d'ancrage pour rassembler les communautés afin de gérer les biens communs essentiels et de promouvoir une culture de paix et de coexistence pacifique. L'UNICEF et les partenaires des Nations Unies, avec le soutien du Secrétariat du Fonds pour la consolidation de la paix, ont organisé une formation élémentaire de trois jours sur les concepts et les outils de consolidation de la paix et d'analyse des conflits à l'intention de tous les partenaires d'exécution du programme. Un programme de formation adapté au secteur EAH a été élaboré par l'UNICEF et mis en œuvre pour renforcer les capacités du personnel de terrain du partenaire d'exécution (de première ligne), qui a à son tour dispensé une formation aux comités EAH. L'UNICEF a organisé des sessions de formation de suivi plus courtes axées sur les problèmes mis en évidence lors des visites de suivi sur le terrain. Ces exercices sont importants pour maintenir la consolidation de la paix et la prise en compte des risques de conflit au cœur des activités EAH. Le personnel EAH du partenaire d'exécution a montré et indiqué que son niveau de connaissances, de compétences et de confiance pour former et discuter de la consolidation de la paix avec les membres de la communauté (notamment les comités EAH), ainsi que sa capacité à appliquer une optique de prise en compte des risques de conflit ont été augmentés. À la fin du programme, un total de huit comités EAH (dont les membres incluent des utilisateurs, des responsables gouvernementaux et des administrations locales) ont été créés (23 % de femmes, 16 % de jeunes femmes et 33 % de jeunes hommes) et formés à la consolidation de la paix adaptée aux conflits récurrents dans leur contexte. Ces comités ont enregistré et résolu 100 % des 13 litiges liés à l'eau portés à leur attention.

## Étape 5

## Définir les actions prioritaires/points d'ancrage pour intégrer des approches EAH pour la paix

Il convient de définir les actions prioritaires/points d'ancrage pour intégrer des approches EAH pour la paix, d'utiliser les orientations pour accompagner un processus de transposition des capacités en conception et adaptation des programmes EAH tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix, le cas échéant, et de capitaliser sur les gains en matière de renforcement des capacités. Tout comme les approches tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix ne peuvent être efficacement intégrées sans capacités, ces dernières seront gaspillées si elles ces approches ne sont pas appliquées. Il faut promouvoir un cycle vertueux de formation, d'accompagnement, d'intégration/adaptation des programmes, de mesure des résultats et de capacités soutenues.



### Outil de renforcement des capacités n° 1

## Exemple de guide à l'attention des points focaux pour la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix dans les interventions EAH<sup>4</sup>



#### Prise en compte des risques de conflit, consolidation de la paix et cohésion sociale dans le domaine EAH – Orientation à l'attention des points focaux des sections et des bureaux extérieurs

**Cet outil complète l'étape 3 du Guide de renforcement des capacités EAH pour la paix.** Il décrit les compétences, les tâches et les produits livrables pouvant être pertinents pour l'UNICEF, afin de soutenir l'intégration de la prise en compte des risques de conflit, ainsi que des approches de consolidation de la paix et de cohésion sociale, le cas échéant, dans le travail des équipes EAH. Les compétences présentées ici sont pertinentes pour l'intégration des pratiques tenant compte des risques de conflit (par exemple, l'analyse, l'adaptation, le changement et la résilience) qui peuvent être cultivées pour soutenir l'intégration de la prise en compte des risques de conflit/de la consolidation de la paix dans le travail des équipes et des responsables EAH. **Pour le personnel de l'UNICEF**, les présentes orientations peuvent être adaptées et utilisées par les points focaux désignés et leurs supérieurs hiérarchiques pour soutenir les équipes EAH et les bureaux extérieurs, et sous-tendre les discussions sur l'évaluation des performances afin de que leurs rôles et responsabilités sont correctement pris en compte dans le système « Achieve ». Le tableau ci-dessous présente des suggestions de tâches/résultats à intégrer et/ou à adapter en fonction des besoins. **Les compétences et les tâches décrites peuvent également être adaptées et utilisées par les partenaires afin de compléter et d'amplifier les capacités des programmes soutenus par l'UNICEF et/ou des programmes sectoriels dans les contextes fragiles et situations de conflit.**

Compétences pertinentes au sein de l'UNICEF	Tâches	Produits livrables
<p><b>4. Innover et accepter le changement</b> <b>Faire preuve d'ouverture d'esprit et proposer de nouvelles approches et idées.</b> <b>S'adapter et réagir positivement au changement.</b> <b>Au niveau individuel :</b> Examiner les pratiques de travail, analyser les tendances fondées sur des données probantes pour appliquer de nouvelles méthodes et techniques ; répondre avec souplesse à l'évolution des circonstances, des priorités et des délais ; faire preuve de créativité, expérimenter de nouvelles approches et faire preuve d'ouverture d'esprit à l'égard de changements dans les pratiques existantes. <b>Au niveau des chefs d'équipe :</b> Encourager l'innovation et promouvoir l'importance de la participation des membres de l'équipe à des initiatives de changement.</p>	<p>Suivre la formation Agora de l'UNICEF intitulée « Introduction à la programmation tenant compte des risques, des risques de conflits et de la consolidation de la paix » et soutenir la participation du personnel EAH clé des bureaux principaux/extérieurs à cette formation. <a href="https://agora.unicef.org/course/info.php?id=31786">https://agora.unicef.org/course/info.php?id=31786</a></p> <p>Contacter l'équipe CPPF du Siège de l'UNICEF pour obtenir un soutien technique et rejoindre le réseau de consolidation de la paix de l'UNICEF pour se connecter avec cette communauté de pratique à l'UNICEF et recevoir des mises à jour sur les ressources et les opportunités de renforcement des capacités. <a href="https://unicef.sharepoint.com/sites/PD-CERP/SitePages/Conflict.aspx">https://unicef.sharepoint.com/sites/PD-CERP/SitePages/Conflict.aspx</a></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Certificat de la formation partagé avec le ou la supérieur(e) hiérarchique, le bureau extérieur/la section et la Division des ressources humaines</li><li>• Mises à jour, ressources, opportunités de renforcement des capacités pertinentes partagées avec l'équipe EAH/les partenaires du cluster EAH</li></ul>

4 Adapté des orientations fournies par les personnes-ressources du bureau de pays de l'UNICEF en Éthiopie.

Compétences pertinentes au sein de l'UNICEF	Tâches	Produits livrables
<p><b>5. Gère l'ambiguïté et la complexité – Faire preuve de résilience et de sang-froid, faire avancer les choses malgré les difficultés et maintenir les niveaux de performance dans des environnements sous pression, défavorables et incertains.</b></p> <p><b>Au niveau individuel :</b> Faire preuve de flexibilité, élaborer des plans de substitution dans des situations en évolution rapide, d'incertitude et d'adversité ; gérer les frustrations personnelles pour éviter les conflits potentiels.</p> <p><b>Au niveau des chefs d'équipe :</b> Anticiper les obstacles, adapter les priorités de l'équipe, élaborer des plans et des solutions de rechange en consultation avec l'équipe ; maintenir l'efficacité et le moral de l'équipe face aux priorités changeantes ou aux situations ambiguës ; gérer l'impact des environnements complexes et incertains sur les activités de programmation et le bien-être des collègues.</p>	<p>Cartographier les capacités existantes et pertinentes au sein des partenaires à l'aide de l'outil d'évaluation des capacités des partenaires EAH pour la paix (<i>voir la boîte à outils sur les partenariats EAH pour la paix, outil de partenariat n° 1</i>), déterminer un soutien au renforcement des capacités sur mesure en consultation avec l'équipe CPF.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation des capacités/base de données des partenaires ayant une expertise/expérience pertinente en matière de prise en compte des risques de conflit/consolidation de la paix dans le domaine de l'EAH.</li> </ul>
<p><b>6. Penser et agir de manière stratégique – Comprendre la situation dans son ensemble et pouvoir repérer les possibilités d'action et les difficultés existantes. Formuler des jugements éclairés fondés sur des données probantes afin d'obtenir les résultats souhaités par l'UNICEF.</b></p> <p><b>Au niveau individuel :</b> Analyser et évaluer les données provenant d'un large éventail de sources, évaluer leur fiabilité et présenter des conclusions pour permettre une prise de décision éclairée ; adapter les plans de travail en fonction des situations émergentes et des nouvelles exigences ; tenir compte de l'impact et des risques à long terme des décisions et des actions.</p>	<p>Soutenir la participation des partenaires concernés à la formation Agora de l'UNICEF intitulée « Introduction à la programmation tenant compte des risques, des risques de conflits et de la consolidation de la paix ».</p> <p>Organiser une séance d'information pour les équipes/partenaires pour présenter les orientations « L'EAH pour la paix » afin de promouvoir leur utilisation pour soutenir l'intégration des approches de prise en compte des risques de conflit/de consolidation de la paix.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des partenaires concernés formés.</li> <li>Plan d'action dont il a été convenu pour intégrer la prise en compte des risques de conflit/la consolidation de la paix, le cas échéant, dans les programmes EAH, les partenariats, les interventions des partenaires du cluster EAH.</li> </ul>
<p><b>7. Travailler en collaboration avec autrui – Établir et entretenir des relations de soutien mutuel dans le cadre du travail, faire preuve de diplomatie envers les personnes de tous horizons, respecter les différences et permettre à chacun de participer et de réussir.</b></p> <p><b>Au niveau individuel :</b> Régler les problèmes et les conflits, dissiper les malentendus.</p> <p><b>Au niveau des chefs d'équipe :</b> Reconnaître les conflits et les désaccords au sein de l'équipe et travailler pour faciliter leur résolution, le cas échéant.</p>	<p>Assurer la liaison avec les bureaux extérieurs/sections/partenaires du cluster concernés pour mener/mettre à jour l'analyse des conflits pertinente pour le secteur et ainsi éclairer les activités, les processus et les produits correspondants (par exemple, les activités d'élaboration de programmes et d'assurance qualité, les plans de travail évolutifs, les descriptifs de programme, les évaluations/interventions humanitaires, etc.).</p> <p>Examiner les descriptifs de programme pertinents de la section/du bureau extérieur (par exemple, les propositions de subvention, les rapports, les accords PCA humanitaires et de développement) et fournir des contributions techniques afin de soutenir l'intégration de la prise en compte minimale des risques de conflit et des approches pertinentes/réalisables de consolidation de la paix/de cohésion sociale en consultation avec les parties prenantes concernées (par exemple, les points focaux du bureau extérieur/de la section, les partenaires PCA, les interlocuteurs gouvernementaux).</p> <p>Examiner et fournir des contributions techniques aux processus de planification des bureaux extérieurs/sections pertinents en consultation avec les parties prenantes internes et externes (points focaux des bureaux extérieurs/sections, interlocuteurs gouvernementaux, partenaires d'exécution).</p> <p>Si nécessaire, entreprendre des visites sur le terrain pour surveiller et soutenir la mise en œuvre du programme EAH tenant compte des risques de conflit et de consolidation de la paix.</p> <p>Si nécessaire, fournir un soutien technique (réunions préparatoires avec des partenaires/consultants potentiels ; réunions sur le plan de travail avec les ministères/autorités locales EAH concernés) aux collaborateurs et aux partenaires d'exécution pour soutenir l'intégration efficace de la prise en compte des risques de conflit minimale requise et des approches pertinentes de consolidation de la paix et de cohésion sociale dans les programmes EAH soutenus par l'UNICEF et la réponse des partenaires du cluster EAH.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des mises à jour trimestrielles des profils de conflit sectoriels et/ou des bureaux extérieurs sont présentées et utilisées pour actualiser les plateformes concernées de suivi des conflits.</li> <li>Contributions techniques élaborées et intégrées dans les processus de planification pertinents du bureau de pays/de la section/du bureau extérieur (par exemple, le descriptif de programme de pays, les plans de travail sectoriels, le plan d'intervention d'urgence/la plateforme de préparation aux situations d'urgence, le plan d'intervention humanitaire, les évaluations du cluster EAH) aux périodes pertinentes.</li> <li>Les rapports de mission sur le terrain sont élaborés et rendent compte des mesures de suivi prises avec les collègues et les partenaires concernés de la section/du bureau extérieur.</li> <li>Plan d'action dont il a été convenu pour intégrer la prise en compte des risques de conflit/la consolidation de la paix, le cas échéant, dans les programmes EAH, les partenariats, les interventions des partenaires du cluster EAH.</li> <li>Contributions techniques élaborées et reflétées dans les descriptifs de programme et les plans de travail pertinents.</li> </ul>

## Outil de renforcement des capacités n° 2

# Compétences nécessaires à la prise en compte des risques de conflit<sup>5</sup>



Cet outil complète la section d'introduction du Guide de renforcement des capacités et comprend une liste de compétences qu'il est suggéré d'adapter aux différents rôles requis (par exemple, l'analyse des conflits, le suivi de la prise en compte des risques de conflit et les consultations communautaires axées sur la prise en compte des risques de conflit), notamment les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour appliquer des approches EAH tenant compte des risques de conflit dans les contextes de développement et humanitaires. Les compétences peuvent être utilisées comme critères de recrutement, comme composantes du renforcement des capacités du personnel et comme dimensions des processus d'évaluation du personnel.

### Connaissances

Compréhension des conflits et prise en compte des risques de conflit

### Attitudes

- Accepte le principe selon lequel les programmes EAH de l'UNICEF ou les actions de l'organisation dans son ensemble peuvent contribuer par inadvertance aux conflits.
- A conscience de ses propres préjugés et de la façon dont les actions individuelles peuvent être perçues dans différents contextes.
- Possède des opinions impartiales qui ne portent aucun jugement biaisé sur les différents groupes ethniques et les factions belligérantes.
- Fait preuve de tact et de compréhension sur le plan des questions interculturelles.
- Comprend l'importance de l'adaptation de la programmation en fonction des changements du contexte ou des retours de la part des parties prenantes et est ouvert ou ouverte d'esprit à cet égard.
- Fait preuve de tact et de compréhension sur le plan des questions de genre.
- Est capable de remettre en question les hypothèses et de rechercher diverses façons de collecter et d'analyser les informations.
- Se soucie de la justice sociale.
- Croit en l'impératif humanitaire selon lequel toutes les parties dans le besoin méritent une aide, quelle que soit leur affiliation.

### Compétences générales – capacité à :

- Accepte le principe selon lequel les programmes EAH de l'UNICEF ou les actions de l'organisation dans son ensemble peuvent contribuer par inadvertance aux conflits.
- A conscience de ses propres préjugés et de la façon dont les actions individuelles peuvent être perçues dans différents contextes.
- Possède des opinions impartiales qui ne portent aucun jugement biaisé sur les différents groupes ethniques et les factions belligérantes.
- Fait preuve de tact et de compréhension sur le plan des questions interculturelles.

### Compétences spécifiques aux urgences lors de la préparation, la conception et la rédaction de l'analyse des conflits

- Comprend et utilise, ou est prêt/prête à apprendre, les outils d'analyse des conflits, aussi bien dans la planification de la préparation aux situations d'urgence que pour une analyse « suffisante » pendant le déploiement d'urgence.
- Possède la capacité de prendre en compte les points de départ des conflits (sociaux, politiques, économiques) lors de la conception du projet et de la rédaction de la proposition.
- Comprend comment la prise en compte des risques de conflit et d'autres normes clés des interventions EAH d'urgence peuvent se renforcer mutuellement.

<sup>5</sup> Conflict Sensitivity Community Hub, « How To Guide to Conflict Sensitivity », 2012. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.international-alert.org/wp-content/uploads/2021/09/Conflict-Sensitivity-How-To-Guide-EN-2012.pdf>, p. 23, 39.



**150**

**1. Identifier les « bons » partenaires**

**153**

**2. Nouer les « bons » partenariats**

**154**

**3. Partenariats EAH stratégiques pour la paix**

- 3.1. Programmation conjointe avec les entités des Nations Unies
- 3.2. Utilisation des financements EAH pour la paix

## L'EAH pour la paix – Boîte à outils sur les partenariats

Outil de partenariat n° 1

**159**

**Outil d'évaluation des capacités des partenaires en matière de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix**

Le présent guide explore brièvement l'éventail des partenariats dont dispose l'UNICEF pour soutenir la prise en compte des risques de conflits et de la consolidation de la paix dans les approches en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH), notamment la société civile, les donateurs et le secteur privé<sup>1</sup>. Il fournit des conseils et des ressources pour aider le secteur à renforcer les partenariats dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Le travail de l'UNICEF sur le terrain repose principalement sur les partenariats et, à mesure que le secteur EAH accorde une place centrale à la prise en compte des questions de conflit et à la consolidation de la paix dans les contextes fragiles et les situations de conflits, de nouveaux partenariats renforcés doivent être mis en place dans le secteur si l'on souhaite mobiliser les capacités et les compétences qui conviennent. Le rapport de 2022 sur l'EAH dans le Plan stratégique souligne que les partenariats avec la société civile locale, les jeunes et les organisations confessionnelles seront élargis pour renforcer les liens entre EAH et consolidation de la paix, et que l'inclusion des enfants et des adolescents dans les processus de prise de décisions via les réseaux de jeunes pour l'élaboration des politiques et des stratégies sectorielles aux niveaux mondial et national sera essentielle. Les partenariats doivent de plus refléter le rôle de la transformation des conceptions des genres et de l'inclusion du handicap en tant que dimensions clés de la contribution de l'UNICEF à la paix par le biais des services EAH<sup>2</sup>.

*Le portail des partenaires de l'ONU est accessible au personnel de l'ONU à l'adresse suivante : <https://www.unpartnerportal.org/login>. Il comprend une base de données de plus de 23 000 partenaires répartis sur plusieurs entités des Nations Unies. En sélectionnant la catégorie « prise en compte des risques de conflit et accès humanitaire » dans les domaines intersectoriels, on obtient une liste de 1 103 partenaires, dont 594 ONG nationales qui font état d'expériences et d'expertises diverses en matière de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix.*

1 Pour de plus amples informations, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/partnerships#>  
 2 UNICEF, « WASH in the new UNICEF Strategic Plan 2022–2025 », 2021. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.unicef.org/media/119056/file/WASH%20in%20the%20new%20UNICEF%20Strategic%20Plan\\_Summary.pdf](https://www.unicef.org/media/119056/file/WASH%20in%20the%20new%20UNICEF%20Strategic%20Plan_Summary.pdf) ; p. 37  
 3 <https://www.unicef.org/partnerships/procedure-programme-implementation-partnerships>

## 1. Identifier les « bons » partenaires – tirer parti des capacités des ONG

L'UNICEF travaille en partenariat avec plus de 4 000 organisations de la société civile (dont les trois quarts sont des organisations non gouvernementales locales ou nationales) afin de fournir chaque année des programmes à hauteur de plus d'un milliard de dollars des États-Unis aux communautés et aux enfants à travers le monde<sup>3</sup>. Le personnel EAH de l'UNICEF consulté pour l'élaboration des présentes orientations a noté que l'un des principaux moteurs de l'intégration des approches EAH tenant compte des risques de conflit et de consolidation de la paix était l'identification et l'implication de partenaires dotés des capacités et de l'expertise pertinentes.



## La stratégie EAH pour les lignes de front de Tripoli<sup>4</sup>



a été mise à l'essai par LebRelief dans les quartiers de Baqqar et de Jabal Mohsein (localité de Kobbé), dans le cadre d'un partenariat avec l'UNICEF au Liban. La stratégie a réussi à transformer les quartiers caractérisés par l'extrême pauvreté, la jeunesse radicalisée et les tensions intercommunautaires en zones où les services EAH partagés ont galvanisé la population, et où la cohésion sociale a été sensiblement renforcée. LebRelief a apporté au partenariat **son expérience du travail au niveau local** dans ces communautés et une approche distincte investissant fortement dans le renforcement de la crédibilité des institutions EAH et de la confiance entre les principales parties prenantes. Un élément clé du partenariat résidait dans les **connaissances contextuelles** générées par LebRelief, grâce à sa méthode de cartographie participative et communautaire visant à identifier les multiples couches d'interactions entre EAH et conflit.

### Les partenaires nationaux et les organisations communautaires

constituent un atout essentiel pour soutenir les interventions EAH pour la paix, car ces acteurs disposent souvent d'une connaissance approfondie et très pertinente de l'histoire et de la dynamique des conflits dans un contexte donné, et auront mis au point des stratégies et des approches hautement contextuelles. Il s'agit de l'un des principaux enseignements tirés par l'équipe EAH au Liban, où l'ONG nationale LebRelief<sup>5</sup> a joué un rôle déterminant dans l'identification et l'exploitation des possibilités de renforcement de la cohésion sociale autour des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans une communauté divisée. L'étude de cas ci-contre illustre les principaux aspects de leur approche et de leur contribution.

Parmi les **ONG internationales partenaires EAH de l'UNICEF**, nombreuses sont celles qui possèdent des capacités et une expertise spécifiques en matière de prise en compte des risques de conflit/de consolidation de la paix, et qui ont mis en œuvre des travaux de recherche et créé des outils et des ressources susceptibles de contribuer à renforcer la capacité du secteur EAH à intégrer la prise en compte des risques de conflit/la consolidation de la paix. Vous trouverez ci-dessous une sélection d'exemples qui illustrent la richesse des connaissances et de l'expertise mises à la disposition des équipes EAH par les partenaires du secteur EAH :

- **L'organisation Tearfund** a effectué de précieuses recherches<sup>6</sup> sur les liens entre EAH, conflit et paix. Elle a élaboré un guide étape par étape concernant le cycle d'un projet EAH tenant compte des risques de conflit, qui a étayé certains des outils mis au point pour les présentes orientations<sup>7</sup>.
- **Save the Children** a élaboré un kit de ressources sur la gestion des conflits et la consolidation de la paix que les enfants et les jeunes peuvent utiliser pour analyser et gérer les conflits, ainsi que pour consolider la paix<sup>8</sup>, ainsi qu'un guide et des outils relatifs à la prise en compte des risques de conflit<sup>9</sup>.

- **World Vision** a créé des outils pour soutenir l'intégration de la prise en compte des risques de conflit/de la consolidation de la paix, notamment une analyse « suffisante » de contexte pour une intervention rapide<sup>10</sup> et une formation en ligne sur le principe consistant à ne pas nuire, en vue de soutenir le renforcement des capacités du personnel. Les ONG ont une approche distincte en ce qui concerne les enfants en tant qu'agents de la paix, pour renforcer la résilience aux conflits au sein des communautés<sup>11</sup>.
- **Mercy Corps** a mis au point une approche de programmation de la paix et des conflits qui étaye ses interventions en matière de sécurité climatique en soutenant l'adaptation intégrée au climat, en renforçant la gouvernance des ressources naturelles, et en renforçant la cohésion sociale et les pratiques de gestion des conflits pour des communautés plus sûres et plus sécurisées. Cet aspect est également au cœur de son approche de la consolidation de la paix axée sur la transformation de la conception des genres, qui vise à renforcer le rôle et les responsabilités des filles et des femmes dans la consolidation de la paix, ainsi qu'à remettre en question et à faire tomber les normes de genre néfastes qui sont à l'origine des conflits violents<sup>12</sup>.
- **CARE International** (Pays-Bas) a créé une boîte à outils pour la consolidation de la paix qui présente les stratégies en la matière mises en œuvre par les différents bureaux de pays CARE et leurs partenaires locaux, ainsi que des outils pratiques et des études de cas, notamment des interventions visant à améliorer l'accès à l'eau dans les contextes fragiles et les situations de conflit<sup>13</sup>.
- **OXFAM** a élaboré des ressources pour identifier et atténuer les risques de conflit dans le cadre de la riposte humanitaire à la COVID-19<sup>14</sup>, des ressources sur le genre et la consolidation de la paix<sup>15</sup>, ainsi qu'un document d'information explorant les possibilités de renforcement de la programmation fondée sur le triple nexus, illustrée par des études de cas, notamment en matière d'EAH<sup>16</sup>.

4 Partagé par LebRelief en février 2022.

5 <https://leb-relief.org/>

6 <https://learn.tearfund.org/-/media/learn/resources/reports/2013-tearfund-double-dividends-en.pdf> ; <https://cdn.odi.org/media/documents/8294.pdf> ; <https://cdn.odi.org/media/documents/8293.pdf>

7 <https://learn.tearfund.org/en/resources/research>

8 <https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/resourcekit-web.pdf>

9 [https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/SCI-Conflict-Sensitivity-Guider\\_Final-2021.pdf](https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/SCI-Conflict-Sensitivity-Guider_Final-2021.pdf)

10 <https://www.wvi.org/peacebuilding-and-conflict-sensitivity/publication/good-enough-context-analysis-rapid-response>

11 <https://www.wvi.org/our-work/peacebuilding>

12 <https://www.mercycorps.org/sites/default/files/2021-06/Peace-and-Conflict-Overview-Mercy-Corps-May-2021.pdf>

13 <https://www.careneland.org/carexpertise/peacebuilding-toolbox#:~:text=The%20Peacebuilding%20Toolbox%20includes%2013,analyze%20and%20define%20Peacebuilding%20interventions>

14 <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620992/gd-covid-19-and-conflict-sensitivity-030620-en.pdf?sequence=3>

15 <https://policy-practice.oxfam.org/resources/gender-conflict-and-peacebuilding-how-conflict-can-catalyse-positive-change-for-305257/>

16 OXFAM, « Transformer les systèmes qui engendrent fragilité et crises humanitaires : la programmation dans le cadre du nexus », 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621203/bp-fragility-humanitarian-crises-triple-nexus-150721-fr.pdf;jsessionid=E9D8EE0D35F1BE0FF632DE28FC44BD25?sequence=2> ; p. 5.



© UNICEF/UN0671359/Choufany



Les organisations susmentionnées sont des **partenaires fréquents du groupe thématique (cluster) EAH** dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Elles constituent des points d'ancrage importants pour identifier et soutenir les partenariats sur la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix en utilisant l'approche fondée sur le triple nexus définie dans le Plan stratégique du cluster mondial EAH pour 2022-2025<sup>17</sup>. Les coordonnateurs du cluster EAH (par le biais des rôles et responsabilités de leurs partenaires en matière de liaison et de renforcement des capacités) peuvent identifier et tirer parti de l'expertise pertinente en matière de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix parmi les partenaires. Les exercices de profilage avec les partenaires sont une bonne occasion de cerner les capacités pertinentes. Par exemple, en 2021 en Palestine, le Coordonnateur du cluster EAH a compilé un profil des partenaires du cluster EAH qui présente les domaines d'expertise des partenaires actuels et identifie les points focaux pour les « questions transversales », afin de combler les lacunes des partenaires en matière de capacités<sup>18</sup>. Au Burkina Faso, un exercice comparable réalisé en 2020 a permis de définir les capacités spécifiques du personnel des partenaires à, par exemple, procéder à des évaluations rapides et utiliser des approches de mobilisation communautaire. Il pourrait être étendu pour inclure l'analyse des conflits, les évaluations de la prise en compte des risques de conflit et l'intégration de la consolidation de la paix dans les programmes EAH au sein des contextes fragiles et des situations de conflit<sup>19</sup>.

Le document « Water Security for All » (La sécurité hydrique pour tous) de l'UNICEF note la nécessité de mobiliser le **secteur privé** pour soutenir l'innovation. Les innovations technologiques dans les contextes fragiles et les situations de conflit peuvent améliorer les systèmes d'alerte et d'intervention précoces pour éviter les crises de pénurie d'eau et aider à trouver de nouvelles sources d'eau, afin d'apporter des solutions plus équitables et abordables. Les philanthropes, les entreprises, les fondations et les autres partenaires du secteur privé peuvent soutenir l'UNICEF en investissant dans des fonds flexibles pour l'eau et l'assainissement ou en finançant des programmes nationaux spécifiques

aux « points chauds ». Les acteurs du secteur privé doivent être pris en compte dans l'analyse des parties prenantes pertinentes afin de mieux comprendre leur rôle distinct dans les conflits et la paix. Il est essentiel de veiller à ce qu'ils intègrent des approches tenant compte des risques de conflit. Il peut s'avérer nécessaire de leur fournir des efforts distincts et adaptés en matière de renforcement des capacités – voir *l'outil de renforcement des capacités n° 2 – « Compétences nécessaires à la prise en compte des risques de conflit »* pour des exemples de compétences à renforcer.

Les équipes EAH de l'UNICEF peuvent envisager de **lancer un appel à « manifestations d'intérêt »** pour évaluer les capacités et l'expertise technique existantes en matière d'EAH tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix dans le pays, et pour identifier les partenaires EAH nationaux de la société civile et du secteur privé qui peuvent être soutenus en vue de compléter et de renforcer les capacités techniques de l'UNICEF, grâce à des connaissances et une expérience solides et fortement adaptées au contexte. Les équipes EAH peuvent identifier les partenaires EAH existants et de confiance qui mettent en œuvre des programmes soutenus par l'UNICEF dans les contextes fragiles et des situations de conflit, et soutenir le renforcement de leurs capacités à intégrer les risques de conflit/la consolidation de la paix dans leur travail. Une première étape pourrait consister, pour l'équipe EAH et une sélection de partenaires clés du secteur, à suivre la formation Agora de l'UNICEF sur la programmation tenant compte des risques (voir *le guide sur le renforcement des capacités pour pour de plus amples détails à ce sujet et sur d'autres possibilités et ressources*). **L'accord à long terme pour des services** hébergé par l'équipe de l'UNICEF chargée de la prévention des conflits, de la fragilité et de la consolidation de la paix est une autre source de soutien aux partenariats. Il permet aux équipes EAH d'accéder à un certain nombre d'organisations détenant une expertise technique et des capacités importantes pouvant être déployées à l'appui des programmes EAH de l'UNICEF de consolidation de la paix, de cohésion sociale et de prise en compte des risques de conflit<sup>20</sup>.

## ÉTUDE DE CAS



En **Éthiopie**, l'équipe EAH de l'UNICEF a organisé des séances d'information technique sur les approches tenant compte des risques de conflit et de consolidation de la paix. Celles-ci étaient destinées aux sociétés de conseil privées nationales et internationales impliquées dans la mise en œuvre d'évaluations de l'impact environnemental et social et de plans de gestion des investissements EAH dans les contextes touchés par les conflits. Les séances d'information ont été étayées par des évaluations de la prise en compte des risques de conflit des projets mis en œuvre afin de soutenir les adaptations programmatiques pertinentes.



17 [https://mcusercontent.com/888e8ad28c65af24339239179/files/8c6009f7-222b-079d-4a95-d90cd2ee6337/Global\\_WASH\\_Cluster\\_Strategic\\_Plan\\_2022\\_2025\\_FINAL\\_lowres.pdf](https://mcusercontent.com/888e8ad28c65af24339239179/files/8c6009f7-222b-079d-4a95-d90cd2ee6337/Global_WASH_Cluster_Strategic_Plan_2022_2025_FINAL_lowres.pdf)

18 <https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/wash-cluster-state-palestine-partners-profile-2021>

19 <https://drive.google.com/file/d/1ydLgSRWg7R-yp2WtuLUKjTRU7EHlamPh/view>

20 <https://unicef.sharepoint.com/sites/PD-CERP/SitePages/LTAs-for-PB-and-CS.aspx#ltas-full-guidelines?CT=1589555450940&OR=OWA-NT&CID=e06a1508-6264-a60b-9b57-40caadd79e27>

## 2. Nouer les « bons » partenariats

L'UNICEF bénéficie de nombreux types de partenariats (par exemple, avec la société civile, les institutions publiques, d'autres entités des Nations Unies et organisations multilatérales, le secteur privé), qui présentent tous des possibilités distinctes en matière de collaboration et de renforcement collectif des résultats EAH pour les enfants dans les contextes fragiles et les situations de conflit. La collaboration avec les partenaires est multiforme. Par exemple, elle peut se faire par le biais d'accords de financement à petite échelle (SSFA) et d'accords de coopération au titre des programmes (PCA) avec des ONG internationales et nationales, ou par le biais de contrats institutionnels ou d'approvisionnement grâce auxquels les équipes EAH peuvent puiser dans le monde universitaire et le secteur privé. Dans tous les cas, le **processus de sélection et de développement du partenariat doit explicitement faire transparaitre la nécessité d'intégrer la prise en compte des risques de conflit/la consolidation de la paix**, comme indiqué dans le Plan stratégique de l'UNICEF et les engagements institutionnels concernés. L'approche et les attentes de l'UNICEF en matière d'EAH pour la paix doivent être correctement traduites dans les documents justificatifs des partenariats en question. L'inclusion d'exigences minimales clairement énoncées dans les cadres et les modèles de développement des partenariats (par exemple, les mandats pour les appels d'offres, les examens des descriptifs de programme et les formulaires de demande) constitue une première étape essentielle pour que la bonne capacité soit identifiée et utilisée.



© UNICEF/UN07389/Tremeau

### ÉTUDE DE CAS

#### Bureau de pays de l'Éthiopie



Le bureau de pays de l'Éthiopie a introduit des exigences visant à intégrer les approches minimales requises en matière de prise en compte des risques de conflit et de renforcement de la cohésion sociale dans les contextes touchés par les conflits pour les accords PCA de développement et humanitaires. Cela faisait partie d'efforts plus larges d'intégration renforcée des questions transversales, notamment la responsabilité envers les populations touchées, le genre et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels. Le processus comprenait des séances d'information technique avec les partenaires clés et la mise au point de ressources techniques (par exemple, des orientations sur les indicateurs), ainsi que le renforcement des capacités des gestionnaires de la Division des programmes par le biais de formations et d'un accompagnement. Les formulaires de demande et d'approbation des accords PCA comprennent désormais des critères pour soutenir cette intégration, notamment :

#### Le programme proposé répond aux critères minimaux de prise en compte des risques de conflits et comprend :

- Une analyse des conflits pertinente pour le secteur afin d'éclairer la conception et la mise en œuvre de l'intervention en se concentrant sur les parties prenantes, les causes, la dynamique, les éléments déclenchants et les capacités locales pour la paix (si celle-ci n'est pas incluse, elle doit être planifiée/budgétisée).
- Le suivi des conflits dans le cadre des activités de suivi et d'évaluation et l'allocation de budgets pertinents pour le soutenir.
- Des indicateurs pertinents tenant compte des risques de conflit, qui reflètent l'interaction bidirectionnelle entre l'intervention et le contexte.

#### Si cela est pertinent et possible, le programme intègre des approches de consolidation de la paix qui renforcent la cohésion sociale, notamment :

- Une attention adéquate est accordée aux interactions entre les communautés (par exemple, communautés d'accueil-déplacés internes, communautés d'accueil-réfugiés, interethniques) et entre les autorités et les communautés (par exemple, prestataires de services locaux/institutions locales-communautés). La collaboration en matière de planification et de prestation des services sociaux doit être recherchée et soutenue.
- L'identification et le soutien des capacités locales pour la paix – notamment les initiatives de consolidation de la paix menées par les pouvoirs publics et les communautés qui tiennent compte des initiatives menées par les adolescents et les jeunes, les femmes et les filles ; ces initiatives doivent viser à prévenir la survenue ou la réapparition d'un conflit et/ou à soutenir le relèvement des communautés touchées par un conflit.

L'étape suivante pourrait consister en un examen conjoint des descriptifs de programme existants et/ou des contrats d'approvisionnement avec des **partenaires sélectionnés et concernés afin de cerner les points d'ancrage réalisables et appropriés pour renforcer les contributions à la résilience et à la paix** avec l'appui des présentes orientations.

## 3. Partenariats EAH stratégiques pour la paix

### 3.1. Programmation conjointe avec les entités des Nations Unies



© UNICEF/UN0782164/Sewunet

Les équipes EAH de l'UNICEF peuvent envisager de poursuivre des partenariats stratégiques avec les **entités des Nations Unies** qui, en raison de leur mandat, occupent une position privilégiée pour compléter et renforcer les capacités pertinentes. L'UNICEF a par exemple collaboré avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans le cadre du partenariat « WASH Accountability for Sustainability » (Responsabilité de l'EAH pour le développement durable)<sup>21</sup> et pour mesurer la cohésion sociale grâce à la méthode SCORE<sup>22</sup>. L'UNICEF et le PNUD se sont également associés pour mettre au point des formations en ligne sur la gouvernance locale pour la pérennisation de la paix et les jeunes, la paix et la sécurité (*pour plus de détails, voir la boîte à outils sur le renforcement des capacités*). La collaboration autour de ces thèmes clés se reflète également dans les programmes conjoints où le PNUD s'est associé à l'UNICEF pour soutenir les interventions de renforcement de la bonne gouvernance du secteur EAH et de la cohésion sociale dans les contextes fragiles et les situations de conflit.

<sup>21</sup> <https://www.unicef.org/documents/accountability-wash-explaining-concept>

<sup>22</sup> <https://www.scoreforpeace.org/>

<sup>23</sup> <https://www.so.undp.org/content/somalia/en/home/projects/un-joint-programme-on-local-governance-and-decentralized-service.html>

<sup>24</sup> PNUD, A Decade of Support for Water Governance Reform : Final Report of the GoAL WaSH Programme, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/publications/decade-support-water-governance-reform-final-report-goal-wash-programme>, p. 7.

#### ÉTUDE DE CAS



Le **Programme commun des Nations Unies sur la gouvernance locale et la décentralisation des services en Somalie** a été lancé en 2008 et se poursuit à ce jour. Il est mis en œuvre par l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Fonds d'équipement des Nations Unies. Dans ce cadre, l'UNICEF a dirigé les efforts de prestation de services décentralisés conformément aux feuilles de route de décentralisation du Puntland et du Somaliland. Le modèle de prestation de services qui a été mis à l'essai a aidé les districts à fournir des services décentralisés dans les domaines de l'EAH, de la santé et de l'éducation. Ces initiatives appuient la décentralisation et la responsabilité des services sociaux qui contribuent à renforcer la cohésion sociale verticale et horizontale<sup>23</sup>.

### Au Niger, le PNUD et l'UNICEF s'associent pour améliorer l'assainissement dans les contextes fragiles et les situations de conflit



Au Niger, le PNUD s'est associé à l'UNICEF dans le cadre de sa réforme mondiale de la gouvernance de l'eau. Le projet a mené à la création du guide national sur l'assainissement, sous l'égide du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement, en collaboration avec l'UNICEF. Ce guide est devenu le document de référence pour les interventions en matière d'assainissement. Le projet a élaboré des orientations pour un plan local de l'eau et de l'assainissement destiné à aider les municipalités à analyser l'état de l'eau et de l'assainissement de leurs communes, et à hiérarchiser les investissements. Au total, 18 plans municipaux de mise en valeur des ressources en eau et des services d'assainissement ont été validés. Faisant suite à cet appui, le Gouvernement élabore actuellement 80 plans locaux supplémentaires dans toutes les régions du pays<sup>24</sup>.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est un autre exemple de partenaire stratégique du système des Nations Unies aux fins de la mise en œuvre de programmes EAH de consolidation de la paix. Le **Plan d'action conjoint pour les enfants réfugiés**<sup>25</sup> guide un cadre mondial de coopération en matière d'EAH à travers lequel l'UNICEF et le HCR soutiennent l'intégration des réfugiés aux services nationaux, notamment les services EAH. Les deux organisations ont conjointement soutenu les services d'approvisionnement en eau intégrés entre communautés de réfugiés et communautés d'accueil, pour renforcer la cohésion sociale horizontale en Afrique de l'Est. *Pour plus de détails, voir la section 3.3. du Guide de programmation sur la prise en compte des risques de conflit et la consolidation de la paix : « Contributions de l'EAH à la cohésion sociale horizontale ».*

Des partenariats stratégiques avec des **institutions universitaires et de recherche** aident l'UNICEF à renforcer ses capacités et à produire de précieuses données probantes et analyses à l'appui de l'EAH pour la paix. Par exemple, le bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord s'est associé à l'université germano-jordanienne pour mettre en œuvre un programme de master dans le domaine de l'EAH humanitaire<sup>26</sup> ; au Liban, l'UNICEF s'est associé à l'Institut Issam Fares pour les politiques publiques et les affaires internationales de l'université américaine de Beyrouth pour repérer les « points chauds » du Liban où le stress hydrique et les risques de conflit liés à l'eau sont élevés, et pour proposer et hiérarchiser des actions EAH afin d'atténuer les risques et de réduire les tensions<sup>27</sup>.

### 3.2. Utilisation des financements EAH pour la paix

Le concept de partenariats s'étend également aux relations fructueuses établies avec les partenaires donateurs bilatéraux et multilatéraux de l'UNICEF qui font partie du secteur EAH. Ces derniers reconnaissent de plus en plus le rôle unique que les interventions EAH peuvent jouer pour renforcer la résilience et consolider la paix dans les contextes fragiles et les situations de conflit – en particulier en réponse à l'insécurité hydrique croissante<sup>28</sup>. En dépit de cette sensibilisation et de cet engagement accru, il est toujours essentiel de « plaider la cause » et les efforts visant à identifier et à mobiliser des ressources<sup>29</sup> qui permettent de soutenir les approches EAH tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix doivent être étayés par des données probantes et un plaidoyer. La stratégie de mobilisation des ressources EAH de l'UNICEF met en évidence un certain nombre de domaines sous-financés et prioritaires sur lesquels se concentrer à partir de 2022, notamment **l'établissement de liens entre les activités humanitaires, de développement et de consolidation de la paix et la sécurité hydrique pour tous**<sup>30</sup>. Ces domaines offrent potentiellement l'occasion de réorienter les programmes EAH tenant compte des risques et axés sur le renforcement de la résilience dans les contextes fragiles et les situations de conflit, afin de mettre en œuvre des approches plus explicites de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix dans les stratégies de mobilisation des ressources et les plans d'action.

**Les exercices de cartographie des donateurs par les coordonnateurs du cluster EAH** sont un bon point de départ pour repérer comment obtenir des fonds afin de soutenir des activités telles que l'analyse des conflits, l'intégration d'approches tenant compte des risques et des

conflits, et l'intégration de méthodes de travail fondées sur le triple nexus. Ils peuvent soutenir les efforts de partenariat au sein du secteur, notamment entre les partenaires nationaux. En 2021, le Coordonnateur du cluster EAH en Palestine a effectué une cartographie permettant d'orienter les partenaires du cluster lors de la planification, de la conception et de la mise en œuvre de leurs interventions EAH. Le Coordonnateur du cluster EAH a ciblé 30 donateurs par le biais d'enquêtes et de discussions en ligne, et a analysé les données pour mettre en évidence :

- Les intersections entre les stratégies de chaque donateur (développement, renforcement de la résilience, intervention d'urgence) pour chaque composante liée à l'EAH.
- Les opportunités et déficits de financement dans chaque composante liée à l'EAH.
- Les préférences des donateurs en matière de partenariat par rapport aux capacités techniques des partenaires du cluster.
- Les modalités de financement et outils de collecte de fonds des partenaires du cluster.

Les résultats ont révélé que les donateurs humanitaires EAH en Palestine considèrent le renforcement de la résilience comme une priorité principale et un pont entre les interventions humanitaires et de développement. Cela révèle la possibilité qu'ont les partenaires du cluster d'appliquer une approche fondée sur le triple nexus dans leur collecte de fonds et leur planification des interventions. Par conséquent, les donateurs EAH peuvent envisager de donner la priorité aux programmes qui adoptent une approche intégrée dans le cadre d'un instrument ou d'une enveloppe de financement unique<sup>31</sup>.

25 En 2020, le HCR et l'UNICEF ont élaboré un plan d'action conjoint pour accélérer les efforts pour les enfants réfugiés, dans le cadre d'un programme de transformation conforme au Pacte mondial sur les réfugiés. La phase initiale du partenariat était axée sur l'EAH, l'éducation et la protection de l'enfance. Le partenariat a été mis à l'essai dans 10 pays (Bangladesh, Cameroun, Équateur, Éthiopie, Honduras, Indonésie, Iraq, Liban, Libye et Rwanda) avant d'être prolongé jusqu'à la fin de l'année 2022 ; <https://www.unicef.org/emergencies/unhcr-unicef-blueprint>

26 <http://www.gju.edu.jo/content/water-sanitation-and-hygiene-wash-msc-program-11637>

27 Le partenariat comprenait Search for Common, qui a complété la cartographie en ciblant les points chauds identifiés dans les districts de Baalbek et de la Bekaa occidentale. Il a réuni les parties prenantes de la communauté pour étudier leurs perceptions concernant les solutions possibles et durables aux conflits locaux liés à l'eau. L'étude était toujours en cours au moment de la rédaction du présent document, mais des enseignements importants sur la méthode, le modèle de partenariat et l'application des résultats pourront être tirés une fois qu'elle sera finalisée.

28 UNICEF, « WASH in the new UNICEF Strategic Plan 2022–2025 », 2021. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.unicef.org/media/119056/file/WASH%20in%20the%20new%20UNICEF%20Strategic%20Plan\\_Summary.pdf](https://www.unicef.org/media/119056/file/WASH%20in%20the%20new%20UNICEF%20Strategic%20Plan_Summary.pdf), p. 37.

29 Au moment de la rédaction du présent document, l'équipe chargée des programmes EAH au Siège, en étroite collaboration avec un large éventail de collègues des bureaux de pays, des bureaux régionaux, de la Division de la collecte de fonds et des partenariats dans le secteur privé, de la Division des partenariats publics et des comités nationaux, élabore la stratégie de mobilisation des ressources EAH, la première du genre, en vue de mobiliser les ressources nécessaires pour accélérer les progrès vers l'ODD 6. L'objectif de la stratégie de mobilisation des ressources EAH est de donner au personnel de l'UNICEF les moyens de discuter sur les partenariats, en mettant l'accent sur le secteur EAH, avec les pouvoirs publics, le secteur privé et les institutions de financement. Cela aidera à prendre des décisions éclairées concernant où concentrer les efforts de partenariat de l'UNICEF en matière d'EAH. Voir UNICEF, « WASH in the new UNICEF Strategic Plan 2022–2025 », 2021. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.unicef.org/media/119056/file/WASH%20in%20the%20new%20UNICEF%20Strategic%20Plan\\_Summary.pdf](https://www.unicef.org/media/119056/file/WASH%20in%20the%20new%20UNICEF%20Strategic%20Plan_Summary.pdf) ; p. 28.

30 UNICEF, « WASH Resource Mobilization Strategy », 2022 (document interne).

31 Analyse cartographique des donateurs EAH partagée par le cluster EAH de l'État de Palestine, 2021, p. 2-3.

Un examen récent par ONU-Eau du paysage des donateurs et des opportunités de financement a mis en évidence les préférences thématiques et sectorielles de tous les principaux donateurs sectoriels, notamment les objectifs directement pertinents (tels que la paix, la gouvernance des ressources en eau, les pénuries d'eau, la réduction des risques de catastrophe et la jeunesse) qui pourraient être mobilisés pour soutenir les investissements EAH **résilients, tenant compte des risques, notamment des risques de conflit et au service de la consolidation de la paix**. Les donateurs identifiés comme soutenant les liens entre l'eau et la paix comprennent l'Autriche, la Finlande, la France, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse. Le tableau 9 présente un aperçu de ses conclusions :

**Tableau 9 : Aperçu des préférences thématiques et sectorielles des donateurs d'ONU-Eau<sup>32</sup>**

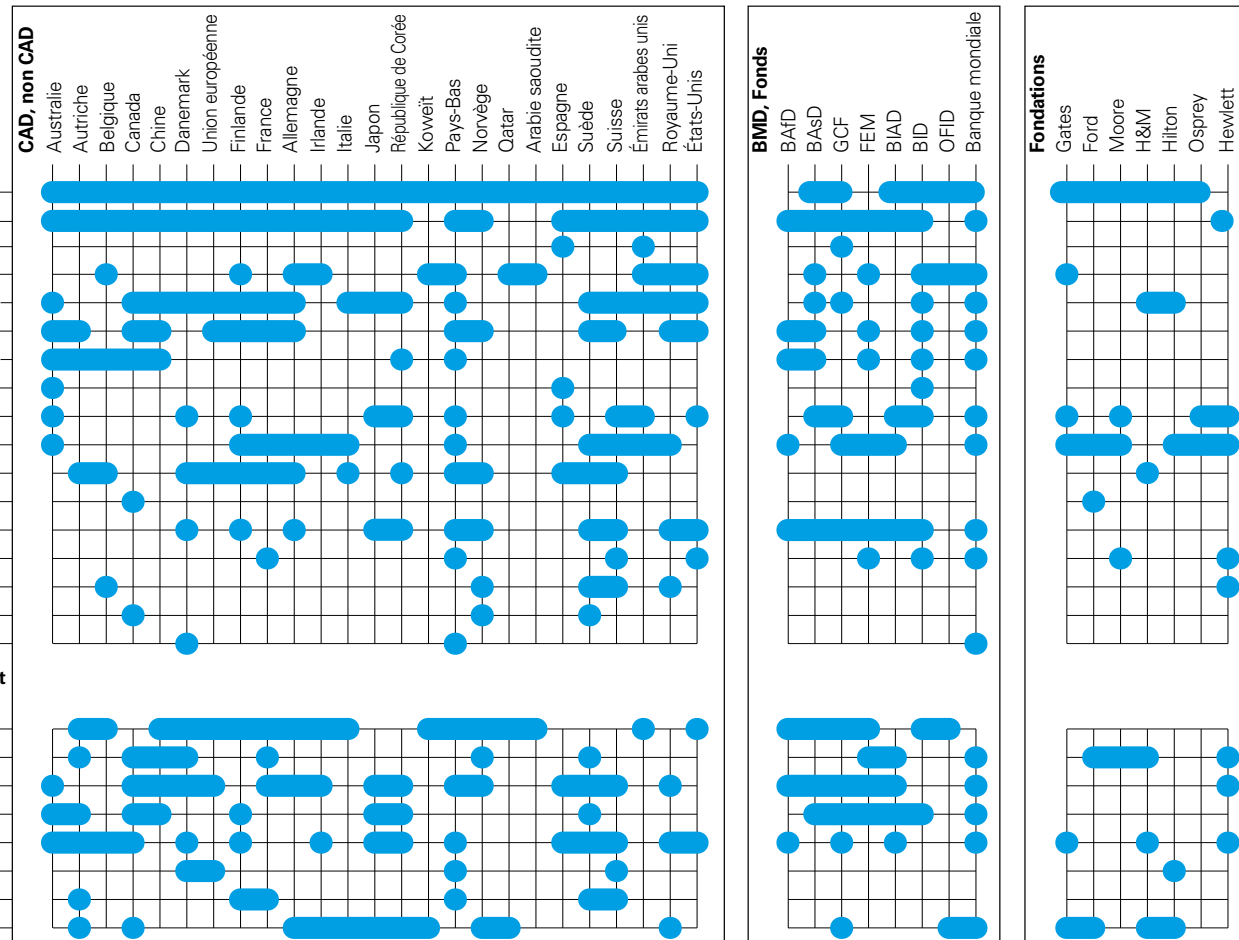
**Priorités des donateurs en matière d'eau et d'assainissement**

**Domaines d'intérêt**

- EAH
- GRE, gouvernance de l'eau
- ... GRE non conventionnelle
- Qualité de l'eau
- Efficacité de l'utilisation des ressources en eau
- Eaux transfrontalières
- Gestion des inondations et des sécheresses
- Pénuries d'eau
- Technologie et innovation
- Données et suivi
- Droits humains à l'eau
- ...droits des populations autochtones à l'eau
- Participation du secteur privé
- Financements innovants
- Intégrité, transparence
- De la source à la mer
- Valorisation de l'eau

**Liens entre l'eau et l'assainissement et les autres communautés**

- Lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation
- Environnement
- Changements climatiques
- RRC
- Genre
- Jeunesse
- Paix
- Santé



Remarque : L'absence d'un domaine d'intérêt particulier ne signifie pas qu'il ne fait pas partie des activités du donateur en matière d'eau et d'assainissement, mais indique plutôt que d'après l'examen du cadre stratégique et de la politique du donateur, il ne s'agit pas d'un domaine d'intérêt principal. Il en va de même pour les synergies avec d'autres secteurs, qui se limitent à mettre en évidence certains des liens importants énoncés dans les publications des donateurs entre leur politique en matière d'eau et d'assainissement et le secteur concerné. RRC = réduction des risques de catastrophe ; EAU = Émirats arabes unis ; GRE = gestion des ressources en eau

Sources : Sites Internet des donateurs et documents de politique pertinents

Vous trouverez ci-dessous une sélection d'exemples d'initiatives EAH pour la paix soutenues par des donateurs qui peuvent inspirer les équipes EAH de l'UNICEF et leurs partenaires à mener des actions de plaidoyer et de collecte de fonds de manière plus stratégique :

- **Les ministères finlandais** des affaires étrangères, de l'environnement ainsi que de l'agriculture et des forêts soutiennent le **réseau finlandais de diplomatie de l'eau**, qui comprend des experts ministériels, universitaires et issus d'institutions de recherche, d'ONG et du secteur privé. Le réseau garantit la mobilisation des acteurs pertinents de la médiation pour la paix et de l'eau, et permet d'utiliser leur expertise pour des interventions rapides et comme pour des objectifs de développement à plus long terme. Au niveau international, la Finlande collabore avec des acteurs étatiques et non étatiques pour mettre au point des activités liées à la diplomatie de l'eau. Ces activités favorisent l'analyse des conflits et la médiation, ainsi que les initiatives conjointes et le renforcement des capacités, autant d'éléments qui renforcent la prévention des conflits<sup>33</sup>.
- **Le Ministère fédéral allemand** de la coopération économique et du développement (BMZ), dispose d'une stratégie de **consolidation de la paix et de renforcement de la résilience** qui explique comment l'aide au développement transitoire contribue à des communautés pacifiques et inclusives. Elle énonce notamment les liens explicites entre les conflits et l'eau, et le rôle des services EAH pour promouvoir la paix<sup>34</sup>. La **stratégie de l'eau de BMZ (2017)** engage son service de coopération au développement à tirer parti du « potentiel de l'eau en tant que ressource pour réduire les conflits et atténuer les causes de déplacement »<sup>35</sup>.

32 ONU-Eau, « Resource Mobilization Guide », version provisoire, février 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unwater.org/app/uploads/2022/03/UN-Water-Resource-Mobilization-Guide-2022-02-17.pdf>, p. 11.

33 [https://www.syke.fi/en-US/Research\\_Development/Research\\_and\\_development\\_projects/Projects/Water\\_Cooperation\\_and\\_Peace\\_Finnish\\_Water\\_Way](https://www.syke.fi/en-US/Research_Development/Research_and_development_projects/Projects/Water_Cooperation_and_Peace_Finnish_Water_Way)

34 [https://www.bmz.de/resource/blob/92428/6e2566aaa9d4c5eb75399de26b8938f9/BMZ%20transitional%20development%20assistance\\_building%20peace.PDF](https://www.bmz.de/resource/blob/92428/6e2566aaa9d4c5eb75399de26b8938f9/BMZ%20transitional%20development%20assistance_building%20peace.PDF)

35 <https://www.bmz.de/en/news/publications/publikationen-reihen/strategiepapier390-08-2017-23756>, p. 3.

- **Le Ministère néerlandais des affaires étrangères** soutient **l’initiative en matière d’eau, de paix et de sécurité** pour faire face à la manière dont l’insécurité hydrique croissante met à rude épreuve les relations entre les personnes, les communautés et des pays entiers. Grâce à des outils et des services innovants, le partenariat sur l’eau, la paix et la sécurité aide les parties prenantes à identifier et à comprendre les risques liés à la sécurité hydrique et à prendre des mesures opportunes, éclairées et inclusives pour prévenir et atténuer les conflits. Cela comprend un soutien technique aux autorités chargées de l’eau des pays touchés par l’insécurité hydrique<sup>36</sup>.
- **La Suisse**, par l’intermédiaire de sa Direction du développement et de la coopération, a lancé et soutenu le **Panel mondial de haut niveau sur l’eau et la paix**, qui compte 15 pays membres, et continue de soutenir la mise en œuvre de ses principales recommandations. À travers **l’initiative « Blue Peace »**, lancée en 2010, la Suisse soutient à la fois la coopération transfrontalière et les plateformes nationales de dialogue sur les questions d’accès à l’eau. La Suisse offre son soutien à plusieurs pays pour gérer plus efficacement leurs ressources en eau et réduire les tensions entre les différents usagers (consommateurs privés, industrie de l’énergie, agriculture, etc.) aux niveaux national et régional<sup>37</sup>.

Le financement doit devenir plus agile et adaptable pour pouvoir répondre aux crises complexes et prolongées, et les partenariats solides entre donateurs EAH doivent s’efforcer de créer un espace pour des approches expérimentales qui permettent l’innovation, l’apprentissage par la pratique et la flexibilité, afin de soutenir l’adaptation des programmes. La génération de données probantes et l’élaboration de produits de plaidoyer peuvent contribuer à illustrer et à appuyer la nécessité d’un tel changement.

**Plaider en faveur de financements flexibles : le document d’investissement « Water Security for All » de l’UNICEF exhorte les secteurs public et privé à financer de manière flexible les programmes EAH dans les contextes fragiles et les situations de conflit, pour permettre à l’UNICEF et aux partenaires de placer les investissements là où ils sont le plus nécessaires afin d’accroître la sécurité hydrique dans les pays les plus touchés. Ce type de financement donne aux experts la flexibilité de cibler les interventions qui donneront les meilleurs résultats et de s’adapter dans un environnement instable et changeant. Il reconnaît également que certains partenaires doivent affecter leurs ressources à un groupe de résultats particulier et propose l’établissement de partenariats stratégiques pour saisir ces occasions de collaboration sur mesure. La publication comprend des faits et des chiffres utiles ainsi que des messages clés pour soutenir la mobilisation des ressources pour des programmes EAH tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix dans les contextes fragiles et les situations de conflit.**

36 <https://waterpeacesecurity.org/>

37 <https://www.eda.admin.ch/deza/en/home/themes-sdc/water/wasser-ein-element-der-sicherheit.html>

38 [https://iati.fcdo.gov.uk/iati\\_documents/53555846.pdf](https://iati.fcdo.gov.uk/iati_documents/53555846.pdf)

39 Consortium SWIFT, « Implementing WASH programmes in a Payment by Results context », 2015. Disponible à l’adresse suivante : <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/582317/ml-swift-wash-payment-by-results-010815-en.pdf?sequence=1> ; p. 7.

## ÉTUDE DE CAS

### Partenariats de financement flexibles à l’appui de programmes EAH tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix – L’exemple du cadre de rémunération incitative dans les contextes fragiles et les situations de conflit



L’ancien Ministère britannique du développement international (aujourd’hui Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement) a lancé un programme de résultats en matière d’EAH, dont l’enveloppe de 111 millions de livres sterling a été mise en œuvre de 2014 à 2021. Ce programme visait à apporter des services d’approvisionnement en eau et d’assainissement ainsi que des pratiques d’hygiène durables à 4,5 millions de personnes à travers 11 pays. Le programme a été mis en œuvre par un consortium de trois prestataires (Oxfam, Tearfund et l’Overseas Development Institute) sous contrat selon une modalité de financement de rémunération incitative. Le programme a été l’une des premières applications à grande échelle d’une telle modalité de passation de marchés dans le secteur. Les prestataires ne bénéficiaient d’aucun financement initial ; 100 % des paiements qui leur étaient versés étaient conditionnels à la fourniture de « résultats » prédéfinis qui ont été vérifiés de manière indépendante par un tiers. Une évaluation externe a révélé que le programme avait parfaitement réussi à atteindre ses objectifs énoncés<sup>38</sup>. L’un des principaux avantages d’un tel modèle financier appliqué à l’EAH tenant compte des risques de conflit/de consolidation de la paix est la flexibilité et l’espace d’innovation qu’il peut fournir, en permettant aux activités d’être modifiées à condition que des résultats soient atteints. En outre, l’accent mis sur la durabilité et le renforcement de la résilience est conforme aux perceptions du secteur sur ce que les partenaires d’exécution devraient viser avec les programmes EAH dans des contextes fragiles<sup>39</sup>.

La **reconnaissance croissante parmi les principaux donateurs des liens entre les changements climatiques, l'insécurité hydrique et les conflits** a ouvert de nouvelles voies pour la mobilisation de ressources d'investissement en faveur de l'EAH pour la paix. En particulier, la façon dont le financement de l'action climatique peut être mis à profit pour renforcer la résilience au climat et aux conflits dans les contextes fragiles et les situations de conflit a été mise en évidence. Les banques de développement, les organismes d'aide et le secteur privé sont les principales sources de financement de l'action climatique<sup>40</sup>, un domaine complexe dans lequel le secteur EAH n'est pas encore bien ancré<sup>41</sup>.

Les équipes EAH dans les contextes fragiles et les situations de conflit qui peuvent définir ces liens avec confiance et de manière efficace et plaider pour des investissements tenant compte des risques de conflit et du climat peuvent débloquer de nouveaux partenariats significatifs et potentiels pour soutenir l'EAH pour la paix. *Voir l'outil de programmation n° 6 – « Guide d'intégration de la résilience climatique, des risques de conflit et de la consolidation de la paix » pour obtenir des idées.*

*Financement de l'action climatique pour la pérennisation de la paix : le PNUD a publié une étude sur le financement de l'action climatique pour la pérennisation de la paix qui explore les liens entre ce type de financement, les conflits et la fragilité, et qui met en évidence les possibilités de tirer parti des avantages partagés de l'action climatique pour la paix et la sécurité, afin d'inciter les investissements indispensables dans les contextes fragiles et les situations de conflit<sup>42</sup>. L'étude relève des éléments importants pour la prise en compte des conflits dans l'action climatique, notamment l'inclusion d'une analyse des conflits qui rende compte des contributions indirectes ou des avantages partagés de l'adaptation aux changements climatiques à la consolidation de la paix, souvent négligés dans ladite analyse. Ces éléments doivent être mieux étudiés et documentés pour mettre au point de meilleurs programmes<sup>43</sup>.*



© UNICEF/UNI6260/Asselin

40 **Le financement de l'action climatique** fait référence à un financement local, national ou transnational – tiré de sources publiques, privées ou autres – qui cherche à soutenir les mesures d'atténuation et d'adaptation qui permettront de lutter contre les changements climatiques. Voir <https://unfccc.int/topics/climate-finance/the-big-picture/introduction-to-climate-finance>. L'implication de l'UNICEF dans le financement climatique remet en question la façon dont les fonds tenant compte des besoins des enfants circulent des pays développés vers les pays en développement pour lutter contre les changements climatiques : ces flux sont-ils suffisants, nouveaux et supplémentaires ? Tiennent-ils compte des besoins des enfants dans les pays en développement ? Voir <https://www.unicef.org/globalinsight/finance#Climate%20finance>.

41 Pour plus d'informations et de ressources sur le secteur EAH et le financement de l'action climatique, veuillez consulter la page suivante : <https://www.sanitationandwaterforall.org/knowledge-exchange/climate-finance-wash-africa-europe-middle-east-asia-pacific>

42 <https://www.undp.org/publications/climate-finance-sustaining-peace-making-climate-finance-work-conflict-affected-and#modal-publication-download>

43 <https://www.undp.org/publications/climate-finance-sustaining-peace-making-climate-finance-work-conflict-affected-and#modal-publication-download>, p. 17.

# L'EAH pour la paix

## Boîte à outils sur les partenariats

### Outil de partenariat n° 1

## Outil d'évaluation des capacités des partenaires en matière de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix<sup>44</sup>



Cet outil complète le Guide sur les partenariats EAH pour la paix et vise à soutenir une évaluation « allégée » des capacités/expériences en matière de prise en compte des risques de conflit, de consolidation de la paix et de cohésion sociale, et de l'expertise des partenaires existants et/ou potentiels pour soutenir la mise en œuvre des programmes EAH dans les contextes fragiles et les situations de conflit. La création de partenariats efficaces dans le domaine de l'EAH, qui s'appuient sur les capacités, l'expérience et l'expertise en matière de prise en compte des risques de conflit et de consolidation de la paix, est essentielle pour permettre à l'UNICEF d'obtenir des résultats pour les enfants dans les contextes fragiles et situations de conflit. Un aspect clé de ce processus consiste à déterminer les capacités, l'expérience et l'expertise existantes parmi nos partenaires pour soutenir et pérenniser ces approches de manière collaborative et collective. Les questions ci-dessous peuvent être adaptées et utilisées comme un outil d'autoévaluation pour les partenaires, comme un outil d'établissement de partenariat pour les équipes EAH, et comme un outil de critères/d'évaluation pour les propositions des partenaires (PCA, SSFA, etc.). Le questionnaire peut être appliqué aux partenariats EAH, mais également aux partenariats multisectoriels.

#### Définitions clés dans le contexte de cette évaluation :

##### Prise en compte des risques de conflit

Capacité à analyser/surveiller le contexte de conflit et l'interaction bidirectionnelle entre les interventions et le contexte pour adapter les programmes afin de « ne pas nuire » (en ne causant/n'exacerbant pas de conflit) et de « faire davantage de bien » (en cernant efficacement comment mener des programmes de consolidation de la paix et contribuer à un environnement plus cohésif socialement pour amplifier/pérenniser les résultats pour les enfants dans les contextes touchés par les conflits).

##### Consolidation de la paix

Approche/interventions programmatiques qui : réduisent le risque de déclenchement ou de récurrence d'un conflit violent en traitant directement ses causes profondes et ses conséquences ; renforcent les capacités nationales, communautaires et individuelles à gérer les conflits de façon constructive ; et en établissent et soutiennent les bases d'une paix et d'un développement durables. L'UNICEF contribue à la consolidation de la paix en soutenant la cohésion sociale verticale et horizontale, ainsi que les capacités individuelles et les contributions à la paix.

##### Cohésion sociale

Ce terme fait référence à la qualité des relations et des liens entre les membres d'une société – c'est le ciment de la société. Les éléments de cohésion sociale comprennent les expériences de confiance, le sentiment d'appartenance, la volonté de participer et les comportements collaboratifs qui y sont associés. La cohésion sociale « verticale » fait référence aux interactions entre l'État et les citoyens et à la qualité de la confiance entre eux, et « horizontale » fait référence aux interactions au sein des groupes de la société et entre eux, ainsi qu'à la qualité de leurs relations.

44 Adapté de l'outil de l'Office suédois de développement international : [https://www.sida.se/globalassets/sida/eng/partners/peace-and-conflict-tool-box/s209461\\_tool\\_building\\_and\\_assessing\\_institutional\\_capacity\\_c3.pdf](https://www.sida.se/globalassets/sida/eng/partners/peace-and-conflict-tool-box/s209461_tool_building_and_assessing_institutional_capacity_c3.pdf)



## 1. Engagement de l'organisation

- Votre organisation (au niveau mondial, régional, national) dispose-t-elle de politiques/directives spécifiques pour promouvoir et soutenir l'application de programmes EAH tenant compte des risques de conflit ?
- Les descriptifs de programme stratégique national de votre organisation (vision, objectif, plan) comprennent-ils un engagement en faveur de la prise en compte des risques de conflit, de la consolidation de la paix et/ou de la cohésion sociale par le biais de l'EAH ?  
*Le cas échéant, comment cet engagement est-il cadré et comment décrivez-vous l'approche distincte de votre organisation ?*

## 2. Expertise technique spécifique

Cela concerne les points focaux techniques/personnes-ressources actuellement en place au sein de l'organisation, dans le pays ou au niveau régional/mondial pour soutenir les programmes EAH tenant compte des risques de conflit, de consolidation de la paix et/ou de cohésion sociale des bureaux de pays (analyse des conflits, développement/adaptation des programmes, suivi et évaluation spécifiques à la consolidation de la paix, la prise en compte des risques de conflit ou la cohésion sociale, gestion des connaissances, etc.).

- Votre organisation dispose-t-elle d'un point focal ou de personnes-ressources consacrés à la prise en compte des risques de conflit, à la consolidation de la paix et/ou à la cohésion sociale dans le pays ou au niveau régional/mondial pouvant fournir un soutien technique à l'élaboration, à la mise en œuvre et/ou au suivi et à l'évaluation du programme ?  
*Si oui, peuvent-ils fournir/comment fournissent-ils un soutien à vos programmes et à votre personnel ?  
Toute autre information pertinente*

## 3. Expérience

Cela concerne l'expérience démontrable dans l'intégration passée/actuelle [dans le contexte pertinent] de la prise en compte des risques de conflit et/ou de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes EAH dans les domaines de la consolidation de la paix et/ou de la cohésion sociale

- Votre organisation a-t-elle entrepris ou utilisé une analyse des conflits pour éclairer l'élaboration et/ou la mise en œuvre du programme EAH au cours de l'année écoulée ?  
*Si oui, veuillez décrire le contexte, la méthode et/ou la manière dont les résultats ont été utilisés.*
- Votre organisation déploie-t-elle régulièrement des efforts pour assurer la prise en compte des risques de conflit dans le cadre de ses programmes EAH ?  
*Si oui, veuillez expliquer et/ou donner un exemple de la manière dont votre organisation a opérationnalisé la prise en compte des risques de conflit dans un programme réel [dans le contexte pertinent].*
- Les programmes et projets EAH de votre organisation [dans le contexte pertinent] cherchent-ils explicitement à identifier et à traiter les causes profondes des conflits (telles que les schémas d'exclusions et de discrimination contre certains groupes, la transformation des attitudes, des structures et des institutions) pour aider les communautés à se remettre du conflit et/ou à empêcher que le conflit ne se produise ou ne se reproduise ?  
*Le cas échéant, veuillez donner un exemple d'un tel programme [dans le contexte pertinent] décrivant les questions de conflit abordées et l'approche de consolidation de la paix utilisée.*
- Votre organisation utilise-t-elle ses systèmes de suivi et d'évaluation et d'apprentissage pour :  
*Suivre si les efforts visant à atténuer le risque de nuire ont été efficaces ?  
Suivre si les activités ont eu un effet positif sur le contexte du conflit (c.-à-d. en contribuant à la paix, à la cohésion sociale et à la prévention des conflits) ?  
Documenter et analyser régulièrement les défis et les enseignements tirés en lien avec l'impact de l'organisation sur le contexte du conflit, notamment les conséquences négatives involontaires ?*

## 4. Capacité du personnel

- La direction/le personnel EAH concerné a-t-il/elle reçu une formation sur la prise en compte des risques de conflit au cours de l'année écoulée ?
- Votre organisation dispose-t-elle de guides et d'outils sur la prise en compte des risques de conflit qui sont facilement disponibles pour la direction/le personnel EAH ?
- Quels sont les goulets d'étranglement les plus importants pour votre organisation en matière d'intégration des approches de prise en compte des risques de conflit, de consolidation de la paix et de cohésion sociale à votre travail portant sur l'EAH ?  
*Connaissances techniques limitées parmi le personnel O/N  
Contraintes de temps O/N  
Contraintes de ressources O/N  
Capacités limitées des interlocuteurs (par exemple, pouvoirs publics, organisations de la société civile) O/N  
Soutien limité des donateurs O/N  
Autre :*

# Bibliographie

1. Catholic Relief Services, « Assessing Conflict in Water Development – A Guide for Water and Peacebuilding Practitioners », 2018. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.crs.org/sites/default/files/tools-research/water\\_conflict\\_final\\_online\\_rev0409.pdf](https://www.crs.org/sites/default/files/tools-research/water_conflict_final_online_rev0409.pdf)
2. Church, C. et Rogers, M. M., « Designing for Results : Integrating Monitoring and Evaluation in Conflict Transformation Programs ». Search for Common Ground, 2006, p. 31. Disponible à l'adresse suivante : <https://documents.sfcg.org/Documents/manualpart1.pdf>
3. Conflict Sensitivity Community Hub, « How To Guide to Conflict Sensitivity », 2012. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.international-alert.org/wp-content/uploads/2021/09/Conflict-Sensitivity-How-To-Guide-EN-2012.pdf>
4. Saferworld, « Conflict-sensitive approaches to development, humanitarian assistance and peacebuilding - A resource pack », 2004. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.saferworld.org.uk/resources/publications/148-conflict->
5. Feeny, E. pour le consortium SWIFT, « Implementing WASH programmes in a Payment by Results context », 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/582317/ml-swift-WASH-payment-by-results-010815-fr.pdf?sequence=1>
6. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *Guide de l'analyse contextuelle pour éclairer la prise de décision de la FAO – Approches pour le travail dans des contextes fragiles et en proie aux conflits*, 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/3/ca5968fr/CA5968FR.pdf>
7. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *Le Niger – Analyse des conflits liés à la transhumance dans la région de Diffa*, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.fao.org/3/cb6957fr/cb6957fr.pdf>
8. Geneva Water Hub, « La liste de Genève des principes relatifs à la protection des infrastructures hydrauliques ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.genevawaterhub.org/fr/ressource/la-liste-de-geneve-des-principes-relatifs-la-protection-des-infrastructures-hydrauliques>
9. Université germano-jordanienne, Département d'ingénierie civile et environnementale, « Humanitarian Water, Sanitation and Hygiene ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.gju.edu.jo/content/humanitarian-water-sanitation-and-hygiene-wash-12063>
10. Comité international de la Croix-Rouge (CICR), *Directives sur la protection de l'environnement naturel en période de conflit armé*, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.icrc.org/fr/publication/4382-guidelines-protection-natural-environment-armed-conflict>
11. Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict (GPPAC), « Conflict Analysis Framework: Field Guidelines and Procedures », 2017. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.gppac.net/files/2018-11/GPPAC%20CAFGuide\\_Interactive%20version\\_febr2018\\_.pdf](https://www.gppac.net/files/2018-11/GPPAC%20CAFGuide_Interactive%20version_febr2018_.pdf)
12. Herbert, S., « Conflict analysis: Topic Guide ». GSDRC, université de Birmingham, Royaume-Uni, 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://gsdrc.org/wp-content/uploads/2017/05/ConflictAnalysis.pdf>
13. Institute for Economics and Peace, « What is Positive Peace? », 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://positivepeace.org/what-is-positive-peace>
14. Institute for Economics and Peace, *Global Peace Index 2021: Measuring Peace in a Complex World*. Sydney, juin 2021. Disponible à l'adresse suivante : <http://visionofhumanity.org/resources/>
15. Institute for Economics and Peace, *Economic Value of Peace 2021: Measuring the global economic impact of violence and conflict*. Sydney, janvier 2021. Disponible à l'adresse suivante : <http://visionofhumanity.org/resources>
16. Comité permanent interorganisations, *Cadre conceptuel sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays*, avril 2010. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/durablesolutionsFrench-final.pdf.%2C>
17. Équipe consultative d'Interpeace (IPAT) pour l'UNICEF, étude de cas thématique sur l'EAH et la consolidation de la paix : examen de l'approche de l'UNICEF en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de prévention de la violence et de prise en compte des conflits, 2020.
18. Bibliothèque de l'OCDE, *États de fragilité 2022*, « Éditorial ». Disponible à l'adresse suivante : [https://www.oecd-ilibrary.org/sites/65c2c30f-fr/1/2/3/index.html?itmId=/content/publication/65c2c30f-fr\\_csp\\_=1807822c-f506f90651fb30503281daf9&itemGO=oecd&item-ContentType=book](https://www.oecd-ilibrary.org/sites/65c2c30f-fr/1/2/3/index.html?itmId=/content/publication/65c2c30f-fr_csp_=1807822c-f506f90651fb30503281daf9&itemGO=oecd&item-ContentType=book)
19. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Prestation de services dans les situations de fragilité – Principaux concepts, constats et enseignements*, 2008. Disponible à l'adresse suivante : [https://read.oecd-ilibrary.org/development/prestation-de-services-dans-les-situations-de-fragilite-journal\\_dev-v9-art9-fr](https://read.oecd-ilibrary.org/development/prestation-de-services-dans-les-situations-de-fragilite-journal_dev-v9-art9-fr)
20. OXFAM, « Transformer les systèmes qui engendrent fragilité et crises humanitaires : la programmation dans le cadre du nexus », 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621203/bp-fragility-humanitarian-crisis-triple-nexus-150721-fr.pdf;jsessionid=E9D8EE0D35F1BE0F-F632DE28FC44BD25?sequence=2>
21. OXFAM, « Le nexus humanitaire-développement-paix – quelles implications pour les organisations multi-mandatées ? », juin 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620820/dp-humanitarian-development-peace-nexus-260619-fr.pdf?sequence=7>
22. REACH, « Understanding Social Cohesion and Resilience in Jordanian Host Communities », 2014. Disponible à l'adresse suivante : <https://reliefweb.int/report/jordan/understanding-social-cohesion-and-resilience-jordanian-host-communities-assessment>
23. Rüttinger, L. pour le Réseau d'experts sur la sécurité climatique, « Climate-Fragility Policy Paper: Climate Change in the United Nations Peacebuilding Commission and Fund », 2020, [https://climate-security-expert-network.org/sites/climate-security-expert-network.com/files/documents/csen\\_climate\\_fragility\\_policy\\_paper\\_-\\_climate\\_change\\_in\\_the\\_un\\_peacebuilding\\_commission\\_and\\_fund.pdf](https://climate-security-expert-network.org/sites/climate-security-expert-network.com/files/documents/csen_climate_fragility_policy_paper_-_climate_change_in_the_un_peacebuilding_commission_and_fund.pdf)
24. Saferworld, « Conflict-sensitive approaches to development, humanitarian assistance and peacebuilding - A resource pack », 2004. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.saferworld.org.uk/resources/publications/148-conflict->
25. Institut international de l'eau à Stockholm (SIWI) et UNICEF, « WASH Accountability in fragile contexts ». Partenariat UNICEF-PNUD-SIWI en faveur de la responsabilité pour plus de durabilité. Stockholm et New York, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.watgovernance.org/>
26. Consortium SWIFT, « Implementing WASH programmes in a Payment by Results context », 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/582317/ml-swift-wash-payment-by-results-010815-en.pdf?sequence=1>
27. Tearfund, « Double dividends: exploring how water, sanitation and hygiene programmes can contribute to peace- and state-building », 2013. Disponible à l'adresse suivante : <https://learn.tearfund.org/-/media/learn/resources/reports/2013-tearfund-double-dividends-en.pdf>
28. Tillett, W., Trevor, J., Schillinger, J. et DeArmey, D., « Appliquer des approches de systèmes WASH dans des contextes fragiles. Un document de travail », 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://washagendaforchange.org/wp-content/uploads/2021/05/WASH-Syst-Fragile-Contexts-FR-def.pdf>
29. Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix des Nations Unies (DPPA), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), « Climate Security Mechanism Toolbox – Conceptual Approach », 2020. Disponible à l'adresse suivante : [https://dppa.un.org/sites/default/files/csm\\_toolbox-2-conceptual\\_approach.pdf](https://dppa.un.org/sites/default/files/csm_toolbox-2-conceptual_approach.pdf)
30. PNUD, « Conducting a Conflict and Development Analysis. Module Twelve – Using the CDA for Thematic Conflict Links: Natural Resources », 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/publications/conducting-conflict-and-development-analysis>

32. PNUD, A Decade of Support for Water Governance Reform: Final Report of the GoAL WaSH Programme, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/publications/decade-support-water-governance-reform-final-report-goal-wash-programme>
33. DPPA, PNUD et PNUE, « Climate Security Mechanism Toolbox », 2020. Disponible à l'adresse suivante : [https://dppa.un.org/sites/default/files/csm\\_toolbox-2-conceptual\\_approach.pdf](https://dppa.un.org/sites/default/files/csm_toolbox-2-conceptual_approach.pdf)
34. UNICEF, « SBC programmatic approaches. Community Engagement ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sbcguidance.org/understand/community-engagement>
35. UNICEF, « SBC programmatic approaches. Social and Behaviour Change » à l'adresse suivante : [https://www.sbcguidance.org/understand?field\\_sub\\_category\\_target\\_id=177](https://www.sbcguidance.org/understand?field_sub_category_target_id=177)
36. UNICEF, « Faire participer les adolescents à l'analyse des conflits – Note d'orientation », mai 2013. Disponible à l'adresse suivante : [https://inee.org/sites/default/files/resources/Engaging\\_Adolescents\\_in\\_Conflict\\_Analysis\\_Guidance\\_Note\\_FRENCH.pdf](https://inee.org/sites/default/files/resources/Engaging_Adolescents_in_Conflict_Analysis_Guidance_Note_FRENCH.pdf)
37. UNICEF, « Second Review of Community-Led Total Sanitation in the East Asia and Pacific Region », 2015. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.unicef.org/eap/sites/unicef.org/eap/files/2018-03/Second\\_Review\\_of\\_Community\\_Led\\_Total\\_Sanitation\\_in\\_East\\_Asia\\_and\\_Pacific.pdf](https://www.unicef.org/eap/sites/unicef.org/eap/files/2018-03/Second_Review_of_Community_Led_Total_Sanitation_in_East_Asia_and_Pacific.pdf)
38. UNICEF, « The Contribution of Social Services to Peacebuilding and Resilience: Evolving Theory and Practice », 2015. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.erinmccandless.net/uploads/3/1/5/5/31558725/the\\_contribution\\_of\\_social\\_services\\_to\\_peacebuilding\\_and\\_resilience\\_-\\_unicef\\_study\\_final.pdf](http://www.erinmccandless.net/uploads/3/1/5/5/31558725/the_contribution_of_social_services_to_peacebuilding_and_resilience_-_unicef_study_final.pdf)
39. UNICEF, « Directive : Politique sur les comportements de promotion de la protection et de la sauvegarde des enfants ». Document n° CF/EXD/2016-006, 1er juillet 2016. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/supply/media/886/file/Policy%20on%20Conduct%20Promoting%20the%20Protection%20and%20Safeguarding%20of%20Children.pdf>
40. UNICEF, « Conflict Sensitivity and Peacebuilding Programming Guide », 2016.
41. UNICEF, « Adolescents as Peacebuilders Toolkit: For program planning and evaluation with the Peacebuilding Competency Framework », 2016. Préparé par Taylor O'Connor pour la section Développement et participation des adolescents. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/59166/file>
42. UNICEF, « Guide to Conflict Analysis », 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96581/file/Guide-to-Conflict-Analysis.pdf>
43. UNICEF, « Results-Based Management Handbook: Working together for children », 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/rosa/media/10356/file>
44. UNICEF, « Gender-Responsive Water, Sanitation and Hygiene: Key elements for effective WASH programming », mars 2017. Disponible à l'adresse suivante : [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/global\\_gender\\_responsive\\_wash\\_programming\\_2017.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/global_gender_responsive_wash_programming_2017.pdf)
45. UNICEF, « Children with Disabilities in Situations of Armed Conflict – Discussion Paper », 2018. Disponible à l'adresse suivante : [https://sites.unicef.org/disabilities/files/Children\\_with\\_Disabilities\\_in\\_Situations\\_of\\_Armed\\_Conflict-Discussion\\_Paper.pdf](https://sites.unicef.org/disabilities/files/Children_with_Disabilities_in_Situations_of_Armed_Conflict-Discussion_Paper.pdf)
46. UNICEF, « Integrating Humanitarian Response and Development: Programme Framework for Fragile Contexts », 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96586/file/Programme-Framework-Fragile-Contexts.pdf>
47. UNICEF, « Cadre de programmation pour la durabilité des services d'eau », 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/documents/programming-sustainability-water-services-framework>
48. UNICEF, *Recommandations relatives à la prise en compte des risques dans les programmes*, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/101341/file/GRIIP-All-Modules-FR.pdf>
49. UNICEF, « WASH Field Note: Third Party Monitoring of EAH in Pakistan », 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/rosa/media/11756/file#:~:text=UNICEF%20Pakistan%20has%20found%20third,without%20compromising%20on%20monitoring%20quality>
50. UNICEF, « Effective approaches to engage and empower children as Agents of Change in WASH in Schools: Documentation of WASH in Schools approaches in the Pacific », 2019. Disponible à l'adresse suivante : [https://livelearn.org/assets/media/docs/resources/O3-Children-as-Agents\\_Digital.pdf](https://livelearn.org/assets/media/docs/resources/O3-Children-as-Agents_Digital.pdf)
51. UNICEF, « Fast facts: WASH in conflict », 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/stories/fast-facts-water-sanitation-hygiene-conflict>
52. UNICEF, « Guidance Note for Conducting Evaluability Assessments in UNICEF », février 2019. Disponible à l'adresse suivante : [février 2019, https://www.unicef.org/evaluation/media/1506/file/Evaluability%20Assessments%20Guidance.pdf](https://www.unicef.org/evaluation/media/1506/file/Evaluability%20Assessments%20Guidance.pdf) ;
53. UNICEF, *L'eau sous le feu des bombes*, Volume I, 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/69496/file/L.%E2%80%99eau-sous-le-feu-des-bombes-volume-1.pdf>
54. UNICEF, « How UNICEF regional and country offices can shift to climate resilient WASH programming », 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/109006/file/UNICEF-guidance-note-climate-shift.pdf>
55. Bureau de l'évaluation de l'UNICEF, « UNICEF Engagement with Young People in Peacebuilding – Formative Evaluation ». Document interne, 2020.
56. UNICEF, *Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire*, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/fr/urgences/principaux-engagements-envers-les-enfants>
57. UNICEF, « The history of a borehole: from maps, measurements and meetings to hope – Afar region », 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/ethiopia/stories/history-borehole-maps-measurements-and-meetings-hope>
58. UNICEF, « UNICEF and Sustaining Peace: Strengthening the Socio-Economic Foundations of Peace through Education, Young People's Engagement & WASH ». Document thématique de l'UNICEF contribuant au rapport 2020 du Secrétaire général des Nations Unies sur la consolidation et la pérennisation de la paix, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/96551/file/Thematic-paper-for-2020-sg-report-mf.pdf>
59. UNICEF, « Global Advocacy Priority 4: Water and Climate Toolkit », 2021. Document interne.
60. UNICEF, « Digital UNICEF – Harnessing the power of technology and digital innovation for children », 2021. Disponible à l'adresse suivante : [2021, https://www.unicef.org/media/100211/file/DIGITAL%20UNICEF.pdf](https://www.unicef.org/media/100211/file/DIGITAL%20UNICEF.pdf)
61. UNICEF, « Background Paper: Financing for Young People in Peacebuilding – An Overview », 2021. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org/peacebuilding/files/documents/financing\\_for\\_young\\_people\\_in\\_peacebuilding.220217.final\\_web\\_.pdf](https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org/peacebuilding/files/documents/financing_for_young_people_in_peacebuilding.220217.final_web_.pdf)
62. UNICEF, « Évaluation mondiale de l'élaboration des programmes de l'UNICEF relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène lors de crises prolongées (2014-2019) ». Session annuelle du Conseil d'administration de l'UNICEF, mars 2021. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.unicef.org/executiveboard/media/5226/file/2021-20-Evaluation\\_summary-WASH\\_in\\_protracted\\_crises\\_2014-2019-FR-ODS.pdf](https://www.unicef.org/executiveboard/media/5226/file/2021-20-Evaluation_summary-WASH_in_protracted_crises_2014-2019-FR-ODS.pdf)
63. UNICEF, « Guidance Note – Programmatic Approaches to Water Scarcity », mars 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/95341/file/UNICEF%20guidance%20note%20programmatic%20approaches%20to%20water%20scarcity.pdf>
64. UNICEF, *Pour que le handicap compte vraiment : Orientations sur la collecte, le suivi et la communication de données dans le cadre de programmes EAH tenant compte de la question du handicap*, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/118416/file/WASH%20Disability%20Toolkit-FRENCH.pdf>
65. UNICEF, « Reimagining WASH – Water Security for All », 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/95241/file/water-security-for-all.pdf>
66. Procédure de l'UNICEF relative aux normes éthiques en matière de collecte et d'analyse des données, de recherche et d'évaluation. Document n° CF/PD/DRP/2015-001 v.2 mars 2021. Date d'entrée en vigueur : avril 2021. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.unicef-irc.org/files/documents/d-4221-Final-Procedure-Ethical-Standards-Evidence-2021.pdf>

67. UNICEF, « SBC in the Humanitarian Cycle : Using the Community Engagement in Humanitarian Action Toolkit (CHAT) », 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sbcguidance.org/do/sbc-humanitarian-cycle>
68. UNICEF, *L'eau sous le feu des bombes*, volume 3 : Attacks on Water and Sanitation Services in Armed Conflict and the Impacts on Children, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/98976/file/Water%20Under%20Fire%20%20%20Volume3.pdf>
69. UNICEF, « WASH in the new UNICEF Strategic Plan 2022–2025 », 2021. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.unicef.org/media/119056/file/WASH%20in%20the%20new%20UNICEF%20Strategic%20Plan\\_Summary.pdf](https://www.unicef.org/media/119056/file/WASH%20in%20the%20new%20UNICEF%20Strategic%20Plan_Summary.pdf) ;
70. Procédure de l'UNICEF sur le nexus humanitaire-développement-paix. Document n° PROCEDURE/PG/2022/002. Date d'entrée en vigueur : 26 septembre 2022 (document interne).
71. UNICEF, « Country Programme Planning – Guidance to Achieve the SDGs by 2030 », 2022 (document interne).
72. Orientations de l'UNICEF en matière de changement social et comportemental : « Social & Behaviour Change at UNICEF », 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sbcguidance.org/>
73. UNICEF, « Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 », 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/executiveboard/fr/documents/Cadre-integre-de-resultats-dallocation-des-ressources-Plan-strategique-de-lUNICEF-2022-2025-SRS-2021>
74. Bureau de l'UNICEF en Éthiopie, « Conflict Sensitivity, Peace Building and Social Cohesion Guideline for WASH Programming in Ethiopia », 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/ethiopia/media/5356/file/Conflict%20Sensitivity,%20Peace%20Building%20and%20Social%20Cohesion%20Guideline%20for%20WASH%20Programming%20in%20Ethiopia.pdf>
75. Bureau de l'UNICEF au Mozambique, « Guide on Alternative Approaches in Data and Evidence Generation During the COVID-19 Crisis », mai 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/evaluation/media/2111/file/Guide%20on%20alternative%20approaches%20in%20data%20and%20evidence%20generation.pdf>
76. Bureau d'appui à la consolidation de la paix de l'ONU, « Guidance Note on Sustaining Peace ». Bureau d'appui à la consolidation de la paix, Direction des politiques, de la planification et de l'application et contributions d'entités de l'ONU par le biais du Groupe de contact pour la consolidation de la paix, 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/peacebuilding/content/guidance-note-sustaining-peace>
77. Groupe des Nations Unies pour le développement durable, « Good Practice Note: Conflict Sensitivity, Peacebuilding, and Sustaining Peace », 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://unsdg.un.org/sites/default/files/2022-05/UNSDG%20Good%20Practice%20Note%20Conflict%20Sensitivity%20Peacebuilding%20Sustaining%20Peace.pdf>
78. ONU-Eau, « Resource Mobilization Guide », version provisoire, février 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unwater.org/app/uploads/2022/03/UN-Water-Resource-Mobilization-Guide-2022-02-17.pdf>
79. Banque mondiale, « Classification of Fragile and Conflict-Affected Situations ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.worldbank.org/en/topic/fragility-conflictviolence/brief/harmonized-list-of-fragile-situations>
80. Banque mondiale, Open Knowledge Repository, Pathways for peace: inclusive approaches for Preventing Violent Conflict, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28337>
81. Programme alimentaire mondial, « Prospects for Resilience Amid Fragility: Conflict Analysis of Al-Qurna and Al-Dair Districts in Basra Governorate », 2022. Disponible à l'adresse suivante : [https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000137616/download/?\\_ga=2.110880134.2067978521.1648798396-508528534.1648798396](https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000137616/download/?_ga=2.110880134.2067978521.1648798396-508528534.1648798396)



**Publié par l'UNICEF**

Section EAH, Division des programmes  
3 United Nations Plaza  
New York, NY 10017, États-Unis

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

2023

[www.unicef.org](http://www.unicef.org)